DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12787 – 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | DIMANCHE 9-LUNDI 10 MARS 1986

LES OTAGES FRANÇAIS AU LIBAN

Nouvelle menace du Djihad islamique

Les pressions s'accentuent sur le gouvernement dans l'affaire des otages du Liban. Le Djihad islamique a menacé, ce samedi 8 mars, d'assassiner un des deux diplomates français – M. Marcel Fontaine ou M. Marcel Carton – retenus en otage si le gouvernement n'accède pas à ses revendications. D'autre part, après l'expulsion, le 19 février, de deux opposants irakiens vers Bagdad, le ministre de l'intérieur a diffusé un communiqué, vendredi 7 mars, dans lequel il prescrit une « révision immédiate et complète des procédures en cause ».

La faute... à la procédure

La faute... à la procédure. Ainsi pourrait-on résumer le premier communiqué officiel du ministre de l'intérieur sur l'affaire des deux Irakiens expulsés. Mieux vaut, sans doute, des explications insuffisantes et tardives qu'un silence embarrassé ou hautain, tillée au début de l'affaire par les services de la place Beauvau, selon laquelle les deux Irakiens n'avaient pas exprimé d'« *indications contraires* » quand on leur annonça leur départ pour Bagdad. Cette version était, en effet, contredite par l'avocate des deux



selon les interlocuteurs, avec ce qu'il suppose de dédain pour l'opinion publique. M. Lionel Jospin l'avait bien compris qui, vendredi à la mi-journée, annonça implicitement le communiqué à venir de M. Joxe en assurant qu'il souhaitait « *des informations très précises du gouvernement sur ce qui s'est passé* ».

Le premier secrétaire du Parti socialiste restera sur sa faim. Rassurant sur l'avenir, puisqu'il annonce « *une révision immédiate et complète des procédures en cause afin de ne laisser aucun doute dans de telles circonstances sur le respect des droits de l'homme* », le communiqué du ministre de l'intérieur reste, en effet, très insatisfaisant pour ce qui est du passé. Sur le déroulement des faits, leur mécanisme concret, il n'apporte rien de neuf, ne contenant rien qui n'ait déjà été dit ou écrit (*le Monde* des 7 et 8 mars).

Ses trois premiers alinéas, consacrés au rappel du contexte des expulsions, ne contiennent cependant plus l'affirmation, dis- expulsés comme par leurs amis et le Comité français contre la répression en Irak. Il était, de plus, difficile de la maintenir après que M. Roland Dumas eut publiquement reconnu que les deux hommes avaient « *protesté* » au moment de monter dans l'avion des Irakian Airlines.

En réalité, le seul élement de fait sur lequel s'appuie le ministère de l'intérieur pour justifier sa bonne foi est constitué par les contacts des services de police avec... l'ambassade d'Irak. Le rappel, à deux reprises – dans les points 3 et 6 du communiqué, – de ces démarches vise, évidemment, à souligner qu'il ne s'est agi en aucun cas d'extraditions déguisées, les autorités irakiennes ayant assuré aux services français qu'elles ne réclamaient pas les deux Irakiens.

Mais cette insistance prête le flanc au reproche de naïveté sinon d'inconscience.

EDWY PLENEL.

(*Lire la suite page 3.*)

LES DERNIERS SONDAGES

Certitudes de la droite espoirs des socialistes

La dernière vague des sondages publiés avant le scrutin (la publication de nouveaux sondages est interdite dans la semaine qui précède le vote) semble conforter les certitudes de la droite et les espoirs des socialistes.

L'opposition paraît assurée d'obtenir la majorité absolue dans la prochaine Assemblée. La SOFRES crédite la coalition RPR-UDF de 44 % et le PS de 28 % des intentions de vote.

Dans ces conditions, les questions qui agitent la classe politique concernent le choix du premier ministre.

Intermède

par DANIEL VERNET

Les socialistes vont remporter un succès et perdre le pouvoir. Ce n'est qu'un paradoxe parmi d'autres. Ils pourraient atteindre le 16 mars le score inespéré d'au moins 30 %, mais ils n'auront pas la majorité qui leur permettrait de continuer à gouverner. Jadis, ils furent chassés parce qu'ils n'avaient pas su maîtriser l'économie ; ils sont en train de réussir là où on les attendait le moins, dans la gestion économique, et ils vont être remerciés.

A une semaine de l'échéance, on ne ressent pourtant aucune atmosphère de fin de règne. Dans les cabinets ministériels, on a mis quelques dossiers à l'abri et les plus prévoyants ont pris quelques assurances pour l'avenir mais on ne voit ni le sauve-qui-peut ni la paralysie caractérisant le crépuscule d'un pouvoir. Les socialistes font mieux qu'expédier les affaires courantes. Ils donnent même dans l'activisme, vaquant à leurs occupations comme s'ils étaient encore là pour longtemps. Le mot d'ordre est à la sérénité. Les derniers jours de la campagne électorale pourront bien être propices à une certaine dramatisation, tout se passe comme si l'alternance était inéluctable, en quelque sorte entrée dans les mœurs.

A tort ou à raison, les socialistes sont confiants. La gauche a bien travaillé, estiment-ils.

(*Lire la suite page 6.*)

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

La Cité des sciences et de l'industrie de La Villette...

Un colleur d'affiches du PS poignardé

Philippe Brocard est mort après avoir été attaqué par un commando dans les Yvelines

PAGE 16

Un plan pour les Tuileries

Refaire les jardins à la manière de Le Nôtre

PAGE 9

Poussée du chômage aux Etats-Unis

6,7 % en janvier ; 7,3 % en février : la plus forte hausse mensuelle sous la présidence de M. Reagan

PAGE 13

L'exil doré de Ferdinand Marcos

Dix-sept ministres nouveaux ont prêté serment vendredi 7 mars à Manille. L'important ministère du travail n'a, toutefois, pas encore été attribué.

La guérilla communiste aurait repris ses activités dans l'île méridionale de Mindanao en tendant une embuscade à un convoi militaire. Trois soldats auraient été blessés et les assaillants auraient subi des pertes substantielles.

Entre-temps, l'enquête sur la fortune des Marcos se poursuit. Selon notre envoyé spécial à Manille, M. Marcos a encaissé une commission sur chaque baril de pétrole importé aux Philippines pendant une quinzaine d'années. Selon le New York Times, *l'ancien président aurait également perçu 80 millions de dollars de la firme américaine Westinghouse Electric en 1976 après lui avoir accordé le contrat pour la construction d'une centrale nucléaire. De son côté, M. Stephen Solarz, représentant démocrate de New-York, a déclaré qu'il disposait déjà d'une* « documentation explosive » *sur la fortune aux Etats-Unis de M. Marcos.*

De notre envoyé spécial

Honolulu. – Alors que s'engage une bataille juridique autour de son immense fortune, l'ancien dictateur des Philippines a commencé sa vie d'exilé à Hawaï sous la protection des autorités civiles et militaires américaines.

M. Marcos, qui bénéficie d'une autorisation de séjour de six mois ici, aurait manifesté son intention de prendre sa retraite dans ce « paradis » touristique.

Ferdinand Marcos, son épouse, sa famille et leur entourage (quatre-vingt-neuf personnes, parmi lesquelles les grands « barons » du régime, étroitement associés à sa politique et à ses affaires) sont toujours les hôtes de l'armée de l'air américaine sur la base de Hickam. Cependant, le traitement de faveur et la protection dont ils jouissent officiellement semblent quelque peu embarrasser les autorités locales et celles de Washington.

En effet, des avocats de Hawaï ont engagé des actions pour le compte de la Banque centrale des Philippines et ont obtenu – après avoir saisi la justice – que l'administration des douanes américaines confisque les caisses emportées par l'ancien président et sa suite lors de leur départ précipité des Philippines. Menacées d'un procès, les douanes se sont engagées à fournir prochainement un inventaire « par catégorie », mais pas nécessairement « détaillé », du contenu de ces « bagages ».

L'armée de l'air américaine, qui a transporté ces caisses, est devenue, ce faisant, complice d'une violation de la législation philippine. En outre, depuis plusieurs jours, l'administration fédérale – Maison Blanche, défense, Trésor et immigration – et l'administration locale de Hawaï, en la personne de son gouverneur, ont tout fait pour protéger la « vie privée » et aussi le « butin » de M. Marcos.

Par exemple, un officier de police de Honolulu porteur de documents légaux signifiant à M. Marcos les poursuites engagées contre lui s'est vu refuser l'entrée de la base aérienne de Hickam, indiquait mardi le *Honolulu Star Bulletin.*

Le gouverneur de l'Etat, M. George Ariyoshi, ami personnel de M. Marcos, qui avait accueilli ce dernier la semaine dernière avec les traditionnels colliers de fleurs, fait tout pour faciliter les choses à l'ancien dictateur.

R.-P. PARINGAUX.

(*Lire la suite page 3.*)

POUR ÉVALUER SES RÉSULTATS

L'éducation aura ses « indicateurs » d'efficacité

L'éducation nationale va-t-elle publier régulièrement des indicateurs chiffrés sur l'efficacité de l'enseignement, le taux de réussite des élèves ou le placement des diplômés, comme il en existe en économie pour mesurer l'inflation ou le chômage ? C'est ce qu'a suggéré M. Jean-Pierre Chevènement en annonçant, vendredi 7 mars, la création d'un Centre de prospective et d'évaluation, qui sera chargé de réunir et de publier des informations statistiques, d'organiser des travaux de prévision et d'alimenter le débat public sur l'éducation, grâce notamment à un bulletin mensuel *Education et Avenir* (1).

Organisme de coordination et d'animation directement rattaché au ministre, ce centre, présidé par un économiste, M. Alain Michel, sera composé de quatre ou cinq personnes à temps plein. Il publiera quatre rapports par an : en septembre, sur les flux de diplômés et les effectifs d'élèves et d'étudiants ; en décembre, sur la rentrée et les principales innovations ; en mars, sur l'insertion des diplômés dans le marchés du travail ; en juin-juillet, pour un bilan global.

Préparée, par un groupe de travail qu'anime M. Jean-Hervé Lorenzi, la création de ce centre répond à plusieurs objectifs : élargir les connaissances sur le fonctionnement réel du système et sur la façon dont il est perçu par les usagers (enseignants, élèves, parents, employeurs...) ; établir un « tableau de bord » pouvant éclairer les décisions des responsables ; suivre l'application et mesurer l'efficacité des innovations ; développer le dialogue avec le monde extérieur et mieux répondre à la demande sociale ; fournir à l'opinion publique des données claires et objectives.

Dans son rapport, le groupe de travail a proposé une série d'« *indicateurs* », qui permettraient d'évaluer les différents aspects de la formation : taux de scolarisation et de réussite des élèves ; capacités d'accueil des établissements ; taux d'encadrement et rythme de recrutement des personnels ; coûts de la formation ; insertion des diplômés dans la vie professionnelle ; opinion des usagers et des entreprises ; pratiques culturelles des jeunes ; relations avec les entreprises ; financement, organisation et efficacité de la formation continue...

Ce centre travaillera en contact étroit avec un autre organisme, qui a vu le jour en même temps : le Haut Comité éducation-économie, chargé de réfléchir sur les orientations à long terme de la formation en concertation avec le monde économique. Présidé par M. Daniel Bloch, président de l'Institut national polytechnique de Grenoble, cet organisme comprend vingt-quatre membres : douze représentants des milieux professionnels (patronat, syndicats, chambres de commerce et de métiers) et douze personnalités choisies par le ministre.

Lors de sa première réunion, il s'est fixé trois thèmes prioritaires : l'étude à long terme des rôles et des responsabilités respectifs de l'éducation et des entreprises ; la mise en place de la régionalisation ; les relations entre les flux de formations et les débouchés professionnels.

F. G.

(1) *Education et Avenir*. Diffusion : 58, boulevard du Lycée, 92170 Vanves. Tél. : 45-54-95-25, poste 204. Abonnement : 50 F.

RENDEZ-VOUS

Dimanche 9 mars

– *Colombie :* Elections législatives.

– *Lisbonne :* Intronisation du président Soares, en présence de M. Mitterrand.

Mercredi 12 mars

– *Espagne :* Référendum sur le maintien dans l'OTAN.

– *Florence :* Sommet Craxi-Thatcher.

Vendredi 14 mars

– *Hambourg :* Ouverture de la foire.

Samedi 15 mars

– *Stockholm :* Obsèques d'Olof Palme, en présence de M. François Mitterrand.

– *Genève :* Réunion de l'OPEP.

Dimanche 16 mars

– *Suisse :* Référendum sur l'entrée à l'ONU.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A CINQUANTE ANS

Hitler fait réoccuper la Rhénanie

Il y a cinquante ans, le 7 mars 1936, Hitler plaçait, pour la première fois, des troupes allemandes là où elles ne devaient pas être. On entrait dans l'avant-guerre.

A l'aube, quelque trente mille hommes de la Reichswehr se mettent en marche vers la Rhénanie. Territoire allemand, certes, mais où les vainqueurs de la Grande Guerre ont, pour des raisons de sécurité, créé une zone « démilitarisée ». Tout le long de la rive gauche du Rhin et, rive droite, sur une bande de 50 kilomètres, il est interdit aux Allemands d'entretenir des garnisons et de construire des fortifications. Imposée au Reich vaincu par le traité de Versailles en 1919, cette zone démilitarisée a été, six ans plus tard, librement et de plein gré reconnue par un gouvernement républicain allemand ; le 15 octobre 1925, le Reich a conclu à Locarno, avec des voisins, France et Belgique, un accord par lequel il accepte qu' *« une éventuelle entrée de la Reichswehr dans la zone démilitarisée soit considérée comme une agression au même titre que le franchissement de la frontière »*. La Grande-Bretagne et l'Italie ont signé en tant que puissances garantes.

Et voilà que, dans le plus grand secret, le Führer fait réoccuper Cologne, Trèves, Fribourg, Aix-la-Chapelle. Que va faire la France ?

Informé en fin de matinée par son ambassadeur à Berlin – où je suis alors la correspondante du *Matin*, – le gouvernement français est pris au dépourvu. Hitler a réussi le tour de force de déjouer la vigilance des grandes capitales. L'entrée des troupes allemandes en Rhénanie n'est pourtant que l'aboutissement d'une « guerre des nerfs » qui avait duré dix mois.

Elle a été déclenchée au lendemain du 2 mai 1935, jour où la France signait avec la Russie un pacte d'assistance mutuelle. Depuis, la presse allemande accuse Paris d' *« avoir trahi l'esprit de Locarno »* en s'associant à des ennemis jurés du Reich national-socialiste. Les journaux allemands se gardent bien de rappeler que le pacte a été la riposte française à l'annonce du réarmement allemand, le 16 mars 1935. Malgré de vives controverses, le pacte est ratifié, le 27 février.

« Tout est calme »

En Allemagne, soudain, c'est le silence... Plus de commentaires hostiles, ni dans la presse ni dans les conversations des diplomates. Le 2 mars, Hitler reçoit l'ambassadeur de France. De cet entretien, François-Poncet peut retirer l'impression que le Führer n'est pas insensible à ses propos modérateurs. Hitler critique la ratification du pacte franco-soviétique mais ne dit rien qui ressemble à un avertissement ou à une menace.

Il faudra attendre que s'ouvrent les archives secrètes pour savoir ce qui se passait réellement en ce printemps 1936. Dès le 12 février, en effet, Hitler a informé de ses projets quelques intimes. Le calendrier qu'il s'est fixé prévoyait bien le règlement de la question rhénane, mais pour 1937 seulement. Mais le prétexte que lui offre le pacte franco-soviétique est trop beau. Certes, ses conseillers militaires, à leur tête les généraux von Blomberg et von Fritsch, l'ont mis en garde contre une expédition pouvant entraîner un conflit armé. Hitler reste ferme. Sans doute, les forces françaises sont encore supérieures aux forces allemandes mais il estime que la France ne fera rien.

Tout est mis en place pour tromper l'adversaire. Même les ambassadeurs allemands à l'étranger ne sont informés que dans la soirée du 6 mars du coup de force prévu pour le lendemain.

L'accalmie est trop soudaine pour ne pas faire naître des rumeurs, souvent contradictoires : Hitler s'est résigné... agira, mais pas dans l'immédiat.

Le 5 mars, je reçois l'appel d'une journaliste polonaise, spécialiste des questions militaires. Elle me dit : *« C'est pour tout de suite. »*

Le matin du 6 mars, l'envoyé spécial de mon journal, Philippe Barrès, débarque à Berlin. Sa première visite est pour l'ambassade de France où François-Poncet le reçoit aussi mal que possible. *« Que venez-vous faire ici ? Tout est calme. Pourquoi vous laisser affoler par les journaux ? »* Et pour bien montrer qu'il ne croit pas à l'imminence de quelque événement dramatique : *« Tenez, je vais à l'Opéra ce soir avec ma femme. Il reste encore une place dans notre loge. Venez donc si le cœur vous en dit. »*

Philippe Barrès rentre plus tôt que prévu de sa soirée. Le drame ne s'est pas joué sur la scène de l'Opéra mais dans la loge de l'ambassadeur. A peine le rideau levé, un de ses collaborateurs est venu l'informer que le Reichstag est convoqué pour le lendemain.

Dans l'après-midi, déjà, le ministre des affaires étrangères avait prié François-Poncet de venir le voir le 7 mars à 10 h 30. Désormais le doute n'est plus possible. Hitler passe à l'action.

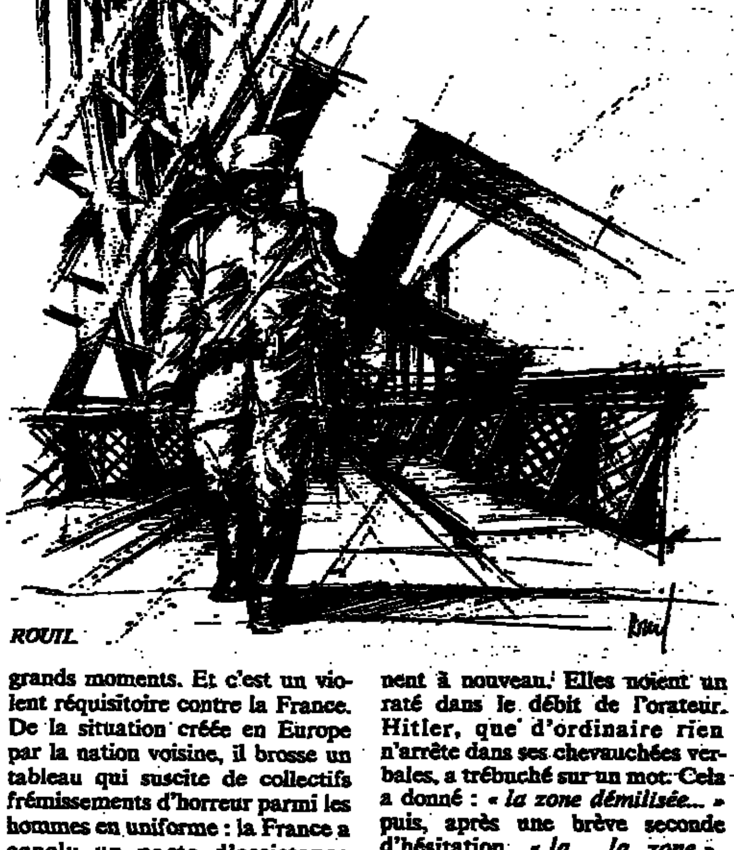
Le lendemain, 10 h 30, je suis moi aussi à Wilhelmstrasse. Mais dans la rue. Je fais les cent pas en attendant que François-Poncet refranchisse le portail. Un quart d'heure plus tard, je le vois qui quitte le ministère aux côtés de Sir Eric Philipps, l'ambassadeur de Grande-Bretagne. Pâle. Il lève les bras au ciel comme pour dire : *« Mais ils sont fous ! »* Je sais ce que je voulais savoir.

Réquisitoire contre la France

Depuis l'incendie du Reichstag en février 1933, le Parlement siège dans un théâtre d'opérette désaffecté, l'Opéra Kroll. J'y trouve une place à la galerie de presse où, aujourd'hui, on se bouscule. La tribune des diplomates est bondée : aucun communiqué officiel n'a encore annoncé le coup de force.

Les députés portent tous l'uniforme. Brun, les SA. Noir, les SS. Ils ignorent pourquoi ils ont été convoqués. C'est dans un grand silence que Hitler fait son entrée. Les députés sont debout, le bras tendu pour le salut national-socialiste. Le Führer porte, lui aussi, l'uniforme brun mais d'un ton plus clair que celui des députés. Le détail, imaginé par un metteur en scène de talent, a l'effet voulu : faire de Hitler, partout où il va, un homme à part.

Maintenant que le Führer a commencé son discours, on sent la tension monter. Que va-t-il annoncer ? On attendra près d'une heure et demie avant d'avoir la réponse. L'orateur en est encore aux thèmes balisant ses longues harangues : devant l'Histoire, lui, Hitler, a assumé la lourde tâche de libérer son peuple des entraves du traité de Versailles. Il désire ardemment la réconciliation entre les peuples, surtout l'amitié entre le Reich et la France. Mais il exige aussi la *Gleichberechtigung*, les mêmes droits pour l'Allemagne que ceux des autres nations. En matière d'armement avant tout. Il en arrive enfin à l'actualité. Sa voix a pris de l'ampleur, il retrouve les accents saccadés des grands moments. Et c'est un violent réquisitoire contre la France. De la situation créée en Europe par la nation voisine, il brosse un tableau qui suscite de collectifs frémissements d'horreur parmi les hommes en uniforme : la France a conclu un pacte d'assistance mutuelle. Pas avec n'importe quel pays, mais avec un Etat « bolcheviste », ennemi juré du Reich national-socialiste. Que l'on imagine le danger pour l'Allemagne ! Et la menace est plus grande encore qu'on ne pense : la France risque de devenir elle aussi un Etat bolcheviste. (A la tribune des diplomates, on échange des regards intrigués.) Elle ne serait plus alors qu'une simple succursale de Moscou. D'importantes décisions, qui pourraient affecter le Reich, seraient prises non plus à Paris, mais à Moscou.



ROUIL

Nous y voilà : devant une telle éventualité, lui, Hitler, en homme d'Etat responsable, se devait d'agir. Il l'a fait. Le gouvernement du Reich, *« conscient de l'intérêt vital du peuple allemand, a rétabli sa pleine souveraineté en Rhénanie. Des troupes allemandes sont en marche... »*

Les acclamations éclatent dans la salle avant même la fin de l'annonce, se prolongent, reprennent à nouveau. Elles noient un raté dans le débit de l'orateur. Hitler, que d'ordinaire rien n'arrête dans ses chevauchées verbales, a trébuché sur un mot. Cela a donné : *« la zone démilisée... »* puis, après une brève seconde d'hésitation, *« la... la zone »*. Enfin : *« La zone démilitarisée »*. Comme si l'homme qui a déjà mis en uniforme une bonne partie de la population allemande rechignait devant une vision détestable.

La séance terminée, Hitler parti, je me mêle à la foule des députés. A ma surprise, je vois de nombreux visages, tout à l'heure rouges de fierté et de bonheur, qui se sont assombris. J'entends un député berlinois soupirer : *« Pourvu que cela ne tourne pas mal. »*

Cela tournera mal. Mais pas tout de suite. Dans l'immédiat, Hitler triomphe. Il a magistralement choisi son heure. La France est seule. L'Angleterre a laissé entendre, il y a plusieurs mois déjà, que l'affaire rhénane n'est pas pour elle une question vitale. L'Italie, qui a lancé en octobre dernier une attaque contre la lointaine Abyssinie et y mène de rudes combats, tourne le dos à l'Europe. Or ce sont les deux garantes du traité de Locarno.

La France agira-t-elle seule ? Le peut-elle ? La position d'Albert Sarraut est difficile. Le président du conseil se sait à la tête d'un gouvernement de transition, constitué fin janvier alors que le premier tour des prochaines élections législatives est fixé au 26 avril.



Paris ne réagit pas

Le conseil se réunit le 7 mars dans la soirée. Il a fallu attendre le retour de Flandin. Le ministre des affaires étrangères était absent de Paris. L'opinion générale est qu'une expédition punitive en Rhénanie risquerait d'être plus qu'une simple opération policière. Gamelin émet l'opinion que les forces allemandes sont supérieures aux forces françaises. Le propos du général, parvenu à Berlin, on ne sait par quels détours, y provoquent l'étonnement.

Le 8 mars, Albert Sarraut, d'une voix qui se veut ferme, adresse un message radiodiffusé au peuple français et à l'opinion internationale : *« Nous ne sommes pas disposés à laisser placer Strasbourg sous le feu des canons allemands. »* Les 10 et 11 mars, les signataires du traité de Locarno se réunissent à Paris et n'arrivent pas à se mettre d'accord.

A Berlin, on attend quelques jours, puis on laisse filtrer une information, vraie ou fausse, selon laquelle les troupes allemandes étaient prêtes à se retirer au cas où la France aurait réagi.

En ces tristes journées, je revois François-Poncet. Il est profondément abattu. *« Vous vous demandez sans doute pourquoi je ne croyais pas à l'imminence d'un coup de force en Rhénanie. Eh bien ! Hitler m'avait dit quelques jours auparavant qu'il ne ferait rien sans m'en prévenir. »* Pour Hitler, le 7 mars 1936 n'est qu'un début. Rien ne l'arrêtera plus. Deux ans plus tard, il lui faudra l'Autriche. Puis la Tchécoslovaquie. Enfin, la Pologne, la France, la Russie... Sa course folle finira seulement le 30 avril 1945, à quelques centaines de mètres de l'Opéra Kroll, quand il se donnera la mort au bunker de sa chancellerie, au cœur d'une ville en ruine.

STÉPHANE ROUSSEL.

CORRESPONDANCE

Il y a trente ans, la démission du général Catroux

*Le récit de la démission du général Catroux, ministre résident en Algérie du tout nouveau gouvernement de Guy Mollet, le 6 février 1956, à la suite d'un entretien téléphonique entre Alger et Paris (*le Monde *daté 2-3 février 1986) nous a valu quelques lettres de témoins qui apportent des précisions sur le départ du général.*

M. Louis Faucon, ancien directeur adjoint du cabinet de Guy Mollet, écrit :

Vous écrivez qu'au moment où Guy Mollet téléphone d'Alger au président René Coty pour le mettre au courant, *« par hasard, le général Catroux est en visite à l'Elysée »*. Permettez-moi de vous indiquer que les expressions « par hasard » et « en visite » ne reflètent pas la réalité.

Dès sa nomination au gouvernement, le général Catroux avait nourri son dossier de renseignements directs. Le 6 février, plusieurs correspondants lui décrivirent l'agitation qui régnait à Alger. Un de ses proches parents, soulignant que son nom déchaînait l'hostilité d'une forte partie de la population européenne, l'adjura de ne pas accroître par sa présence une situation qui avait déjà entraîné des excès dramatiques.

Le général avait accepté avec détermination la mission qui lui avait été confiée ; sur le plan personnel, aucune menace ne pouvait l'en détourner. Mais, au reçu de ces nouvelles, il fut conduit à penser que sa désignation risquait de rendre plus difficile la politique qu'il avait voulu servir. Ce cas de conscience lui fit juger nécessaire de soumettre ses préoccupations au chef de l'Etat. (...)

Parce que je n'ai pas de certitude sur ce point, je me garde d'avancer que le général est venu offrir à l'Elysée une situation arrêtée (...). Mais, parce que le général me l'a lui-même précisé (et que Guy Mollet me l'a confirmé), j'affirme qu'au fil de l'échange d'informations et de réflexions sur les événements en cours, l'idée de résigner ses fonctions s'imposa à lui comme un des moyens de réduire la crise, de telle sorte qu'il avait fait son choix lorsque le président du conseil appela le président de la République. C'est pourquoi René Coty, interrompant le récit de Guy Mollet, lui fit connaître que le général, présent à ses côtés, avait un message important à lui communiquer : c'était sa renonciation.

Je ne puis donc donner mon adhésion à la première partie de votre phrase : *« Catroux accepte la suggestion de Guy Mollet ou, plus vraisemblablement, propose sa démission, qui est acceptée avec soulagement. »* Seule la fin est exacte : Guy Mollet a été saisi d'une décision prise avec douleur, mais avec résolution. Comme vous l'avez noté, la conversation avait été hachée par des perturbations atmosphériques et par les interventions hargneuses d'une téléphoniste branchée sur la ligne. Le président du conseil me joignit à Matignon à la faveur d'une meilleure liaison et me demanda de recueillir auprès du général Catroux plus de précisions. Celui-ci me reçut au palais de la Légion d'honneur, où il était rentré aussitôt. Il avait déjà rédigé la lettre dont vous avez cité un extrait essentiel (et que *le Monde* a publiée *in extenso* le 7 janvier 1970). Il me commenta sa décision en insistant sur sa volonté de ne pas accroître la tension entre Français et de ne pas fournir un alibi aux adversaires de la politique du gouvernement. Je transmis par téléphone au président du conseil la teneur de la lettre et les propos du général.

M. Etienne Burin des Roziers, ancien secrétaire général de l'Elysée, qui fut le directeur du cabinet du général Catroux, confirme ces informations : (...) On ne saurait dire que Guy Mollet ait joint le général Catroux par hasard dans le bureau du président de la République. En fait, il a téléphoné à l'Elysée sachant par moi que le général Catroux était auprès de M. René Coty pour lui demander une démission que le ministre résident avait déjà offerte au conseil des ministres, qui l'avait refusée.

Enfin M. André Neurisse, ancien chef de cabinet de Robert Lacoste au ministère de l'économie et des finances puis à Alger, indique pour sa part que Robert Lacoste n'avait accepté de quitter la Rue de Rivoli pour l'Algérie qu'après « (...) hésitations et réticences, pressentant qu'il mettait de la sorte le point final à sa carrière politique ».

M. Neurisse ajoute : Quant à la capitulation de Guy Mollet, elle a été signée lorsque, au Palais d'été, il a refusé la proposition du général Lorillot, commandant la dixième région, de dégager le Palais d'été et de rétablir l'ordre par le feu (M. Max Lejeune, aux côtés de Guy Mollet, n'aurait pas soutenu le général).

LE SORT DES OTAGES DE BEYROUTH ET L'AFFAIRE DES DEUX IRAKIENS EXPULSÉS

Le Djihad islamique menacerait de tuer un diplomate français

Trois jours après avoir annoncé l'*« exécution »* de Michel Seurat, le Djihad islamique aurait menacé, ce samedi 8 mars, d'assassiner l'un des deux diplomates français également retenus en otage au Liban. C'est du moins ce qu'un interlocuteur anonyme, assurant parler au nom du Djihad islamique, a déclaré dans un appel téléphonique à des agences de presse étrangères à Beyrouth. Il a affirmé que l'organisation extrémiste chiite menaçait d'*« exécuter »* un autre otage français, Marcel Carton ou Marcel Fontaine, si la France n'obtenait pas le retour des deux opposants irakiens expulsés vers Bagdad le 19 février.

Tous deux diplomates, MM. Fontaine et Carton ont été enlevés le 22 mars dernier, deux mois avant que le chercheur Michel Seurat et le journaliste Jean-Paul Kauffmann ne fussent à leur tour pris en otage. L'interlocuteur a renouvelé les revendications déjà formulées par le Djihad : arrêt du soutien militaire et financier français à l'Irak et libération des personnes emprisonnées en France à la suite de l'attentat manqué contre l'ancien premier ministre iranien Chapour Baktiar, en juillet 1980.

« Pourquoi l'exécution de Michel Seurat serait un crime impardonnable alors que les crimes perpétrés contre les musulmans sont sujets à controverse », a poursuivi l'interlocuteur. Il a enfin indiqué que le Djihad refuserait de recevoir tout autre émissaire de Paris que le médecin d'origine libanaise Reza Raad, déjà venu à Beyrouth négocier la libération des otages.

Cette dernière exigence est formulée alors que le premier ministre, M. Laurent Fabius, vient d'annoncer l'envoi de trois émissaires au Proche-Orient pour tenter de lever l'incertitude sur le sort de Michel Seurat. L'un de ces envoyés, le secrétaire général adjoint du ministère des relations extérieures, M. Serge Boidevaix, devait quitter Paris pour Beyrouth ce samedi matin.

Les deux autres émissaires doivent se rendre à Damas et à Téhéran : il s'agirait, selon des sources sûres, de M. Henri Servant, ambassadeur itinérant au Proche-Orient, et de M. Marc Bonnefous, directeur d'Afrique du Nord et de Moyen-Orient au Quai d'Orsay. La décision du premier ministre intervient après que certains membres des familles des otages — notamment Mmes Seurat et Joëlle Kauffmann — eurent critiqué l'inaction du gouvernement. M. Fabius a fait part de sa décision à la suite d'une réunion de travail à Matignon, vendredi, qui a regroupé les ministres de l'intérieur et de la défense, MM. Pierre Joxe et Paul Quilès, plusieurs représentants du Quai d'Orsay et du ministère de la justice, et M. Jean-Louis Bianco, le secrétaire général de l'Elysée. Le premier ministre a ensuite reçu, en fin d'après-midi, Mme Kauffann et une délégation de chercheurs et amis de Michel Seurat.

« Profondément unis »

Il a souhaité que *« les démarches des émissaires soient faites en liaison avec les familles »* des otages, même si elles relèvent de la responsabilité du gouvernement. Il a fourni peu d'explications sur la mission des trois envoyés du gouvernement, se bornant à déclarer : *« En liaison avec le président Mitterrand, j'ai décidé d'envoyer trois émissaires, l'un à Téhéran, l'autre à Damas, le troisième à Beyrouth. Leur mission, c'est, d'une part, de vérifier les informations qui sont contradictoires au sujet de Michel Seurat et de nos autres compatriotes qui sont otages au Liban et, d'autre part, d'essayer d'avancer dans la recherche de la vérité sur le drame qu'ils sont en train de vivre. » « On ne peut pas fixer de délai précis à leur mission, ils sont surtout partis pour avancer »*, a dit M. Fabius, ajoutant : *« Le plus grand soutien que les otages peuvent recevoir de la population française (...), c'est de sentir que nous voulons de toutes nos forces leur libération et que sur cette cause les Français, quelles que soient leurs opinions, sont profondément unis. »*

De source officieuse, on ne cachait pas, vendredi, une certaine irritation à l'égard de l'Irak, qui n'a toujours pas fourni la preuve que les deux opposants irakiens expulsés de France vers Bagdad le 19 février étaient en vie. Dans un communiqué aux termes très vifs, les familles et les amis de MM. Seurat et Kauffmann ont demandé vendredi que *« les plus hautes autorités françaises se portent solennellement garantes »* de la vie des deux hommes — MM. Hamza Mahdi Fawzi et Khair Al Din — et ont *« exigé »* du gouvernement des *« réponses rapides après ces expulsions scandaleuses »*.

Dans son communiqué de mercredi, le Djihad dénonçait ces expulsions et assurait que l'un des deux hommes avait d'ores et déjà été exécuté. Sur instruction du Quai d'Orsay, l'ambassadeur de France en Irak a demandé à rencontrer les deux opposants, qui ont été emprisonnés dès leur arrivée à Bagdad. Cette autorisation ne lui a toujours pas été accordée, en dépit des assurances fournies par les autorités irakiennes selon lesquelles les deux hommes seraient vivants.

Le communiqué du Djihad critiquait d'autre part violemment la politique de la France au Proche-Orient. A ce propos, le journal *Al Aahd*, hebdomadaire du parti libanais Hezbollah (parti de Dieu, pro-iranien), une formation proche du Djihad islamique, écrivait vendredi, dans un commentaire sur l'annonce de l'assassinat de Michel Seurat : *« Le prix de la sécurité des Français dans le monde est, selon les observateurs, la chute du gouvernement de M. Mitterrand. »* Le communiqué du Djihad, poursuit *Al Aahd*, *« reflète le haut degré de tension suscité par la démarche du gouvernement français qui a remis des opposants irakiens au régime de Saddam Hussein le criminel »*. — *(AFP, Reuter.)*

M. Pierre Joxe annonce « une révision immédiate et complète des procédures en cause »

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a publié le vendredi 7 mars un communiqué sur l'affaire des deux opposants irakiens expulsés vers Bagdad, le 19 février, dans lequel il annonce une « révision immédiate et complète des procédures en cause, afin de ne laisser aucun doute dans de telles circonstances sur le respect des droits de l'homme ».

« Des informations et des commentaires contradictoires ayant été publiés à la suite des expulsions réalisées dans le cadre d'une série d'opérations conduites par les services chargés de la lutte antiterroriste, il paraît utile de rendre publiques les précisions suivantes.

» 1. — Au lendemain des attentats du mois dernier, 13 expulsions ont été prononcées dont 12 ont été effectivement réalisées.

» 2. — Parmi les personnes visées, 4 sont de nationalité irakienne. L'une d'elles a introduit une procédure qui a eu un effet suspensif et se trouve actuellement assignée à résidence en France. Une autre a été expulsée, sur sa demande, dans un pays tiers.

» 3. — Les deux autres sont demeurées, du 12 au 19 février, au centre de rétention de la préfecture de police où elles ont eu des contacts avec leur avocat et les personnes de leur choix. Elles ont été reconduites dans leur pays d'origine le 19 février, après qu'il eut été vérifié, auprès des services de l'ambassade d'Irak à Paris, qu'elles ne faisaient l'objet d'aucune recherche dans leur pays.

» 4. — L'analyse approfondie entreprise depuis deux semaines établit que la procédure appliquée fait insuffisamment appel aux actes écrits, seuls capables d'assurer une garantie complète contre les erreurs, les ambiguïtés ou les fausses interprétations susceptibles de jeter le doute sur la légitimité ou l'opportunité de la mesure avant, pendant ou après l'expulsion.

» 5. — Conscient de cet état de fait et des dommages qu'il peut entraîner, j'ai prescrit une révision immédiate et complète des procédures en cause afin de ne laisser aucun doute dans de telles circonstances sur le respect des droits de l'homme.

» 6. — Le choc émotionnel provoqué par l'annonce publique, aussitôt démentie, du décès d'un des expulsés ne doit pas abolir la réalité : les personnes expulsées de France l'ont été dans le cadre d'actions de sécurité intérieure, et non pas à la requête de leur pays d'origine, dont des autorités compétentes ont en temps utile et à plusieurs reprises exprimé qu'elles n'étaient pas recherchées. »

La faute...

(Suite de la première page.)

Car, en somme, le ministère reconnaît avoir fait confiance à l'ambassade d'Irak, à ses *« autorités compétentes »*, contactées *« en temps utile et à plusieurs reprises »*. Or le régime irakien est rien moins que démocratique, comme vient opportunément de le rappeler la Fédération internationale des droits de l'homme devant la commission des droits de l'homme de l'ONU : *« Les arrestations, la torture, les mauvais traitements, les exécutions sommaires, les déportations massives, sont des pratiques largement employées en Irak où la loi condamne à la peine capitale quiconque adhère à un mouvement islamique »*.

Or les deux expulsés, de confession chiite, sont bien, selon leurs amis résidant en France, de *« tendance islamique »*. Il est d'ailleurs établi que la DST le savait. Elle avait déjà interpellé l'un d'eux en 1982 et avait motivé — auprès du juge d'instruction lui délivrant la commission rogatoire nécessaire — leur arrestation le 12 février par leur militantisme dans la mouvance chiite en France. L'ambassade d'Irak n'était donc pas l'interlocuteur le mieux choisi pour s'assurer du sort futur des deux expulsés. A moins que l'on ait cru, à la DST, qu'il s'agissait de faux opposants infiltrés dans les milieux chiites ou encore que les services irakiens aient fortement influencé les services français pour obtenir la « livraison » de deux opposants. Mais tous nos interlocuteurs excluent l'hypothèse d'un tel « coup tordu ».

Restent donc la naïveté et l'imprévoyance. La zone de silence du communiqué de M. Joxe dévoile en négatif l'explication de cette faute. Selon nos informations, personne en effet n'a pris la décision froide de livrer des opposants au régime du président Sadam Hussein. En ce sens, il n'y a pas « un » responsable, « un » fautif. En fait, les mécanismes de contrôle n'ont pas fonctionné, que ce soit au niveau de la préfecture de police chargée d'organiser l'expulsion, de la DST chargée de convoyer les deux Irakiens à l'aéroport, ou encore du cabinet du ministre qui donna son aval, le même jour, à treize expulsions, dont douze ont été effectivement réalisées.

M. Joxe en déduit logiquement que la procédure utilisée est insatisfaisante et laisse entendre qu'elle ne permettrait même pas de savoir, *a posteriori*, exactement ce qui s'est passé. Le ministre voudrait que désormais l'on fasse *« davantage appel aux actes écrits »* et que chaque personne frappée d'expulsion signe un document assurant qu'elle n'a pas d'objection à quitter la France pour tel ou tel pays. Ce qui éviterait par la suite, comme ce fut le cas dans cette affaire, les polémiques avec les défenseurs où, de part et d'autre, on s'accuse implicitement de mensonge ou d'incompétence.

La leçon aura donc été profitable. Cependant le refus du ministre de l'intérieur de reconnaître clairement qu'il y eut, à divers échelons, sinon erreur du moins imprévoyance, restera comme un mauvais souvenir. Quoi qu'il en ait, cette affaire entachera la fin d'un parcours ministériel dans ces domaines où M. Joxe s'était fait le champion de la déontologie et de la transparence policières. A moins que la négligence qui conduit à la faute ne soit, comme certains le laissent entendre place Beauvau, l'illustration d'un laisser-aller de l'administration policière à l'approche d'un changement de gouvernement. *« Si la police est un service public, tous ses actes doivent apparaître comme d'intérêt public »*, écrivait, en 1969, dans son premier article sur la police, le futur ministre de l'intérieur. Il reste à démontrer que l'expulsion des deux Irakiens vers leur pays répondait à cette exigence.

EDWY PLENEL.

Philippines

M. Reagan : « S'il y a eu vraiment malversation il faudra restituer »

De notre correspondant

Washington. — Le président Marcos aura, jusqu'au bout, trop cru en M. Reagan. De même qu'il n'avait jamais pu imaginer que la Maison Blanche finirait, elle aussi, par lui demander de faire ses valises pour les Etats-Unis, il n'aurait en effet jamais pensé qu'on laisserait, de surcroît, des douaniers américains en éplucher le contenu à sa descente d'avion.

Cette erreur d'appréciation risque maintenant de lui causer d'importants torts nouveaux, car, fort de cette confiance, M. Marcos a eu la sottise de glisser parmi ses bagages vingt-deux caisses bourrées de pesos fraîchement imprimés. Outre que cette exportation de devises constituait une violation des lois philippines, cela représentait pour plus d'un million de dollars — de quoi, non seulement, éveiller la curiosité d'un douanier mais inciter aussi les dirigeants américains à faire procéder à un inventaire, ne serait-ce que pour ne pas être accusé, un jour, de complicité en détournement de fonds publics.

Or en plus du million de bijoux de prix, d'œuvres d'art, d'actions et d'obligations, il y avait dans les soutes du gros porteur américain transportant les effets de l'ancien dictateur et de sa suite des tombereaux de documents comptables offrant d'importantes indications sur la composition et l'histoire de la fortune de la famille Marcos.

Fermer les yeux, laisser tout cela entrer en territoire américain et disparaître dans des coffres, c'était s'exposer à d'inévitables fuites et à de sérieuses tensions avec les nouvelles autorités de Manille. Exclu, puisque tout l'intérêt d'avoir finalement poussé le dictateur au départ était de permettre, tant qu'il en était encore temps, la mise en place d'un gouvernement modéré, pro-américain et peu susceptible donc de modifier l'équilibre stratégique dans le Pacifique.

D'un autre côté pourtant, il était tout aussi difficile de renvoyer purement et simplement pesos et documents à Manille, pour deux raisons au moins. D'abord, si M. Reagan peut finir par lâcher un ami, cela lui prend du temps, et il n'aurait pas donné son accord pour d'aussi radicales mesures. Plus profondément ensuite, même les membres de son entourage les plus hostiles à M. Marcos auraient jugé maladroit de causer tout de suite des ennuis à un homme que l'on avait publiquement cajolé pour le convaincre de se retirer. Même un Etat se doit à une certaine élégance de comportement, et s'il devait y avoir, demain, d'autres « amis » à faire monter dans un avion, il ne faudrait pas qu'ils aient plus peur d'atterrir aux Etats-Unis que de faire face à une révolution chez eux.

Vendredi 28 février, dans la plus grande discrétion et alors que commençaient seulement à se répandre les premiers bruits sur le contenu des soutes de M. Marcos, le conseiller juridique de la présidence américaine, le conseiller pour les affaires de sécurité nationale, le secrétaire d'Etat et le secrétaire au Trésor (dont dépendent les services des douanes) se sont concertés à la Maison Blanche et ont décidé de laisser trancher les tribunaux.

« Il était déjà millionnaire »

Attitude impartiale, puisque les tribunaux américains sont incontestablement indépendants. Le gouvernement Aquino ne pourra être vraiment mécontent puisque ses dossiers sont plus que plaidables. La famille Marcos pourra, elle, payer d'assez bons avocats pour que l'affaire traîne le temps suffisant à des escamotages d'urgence et il ne sera pas dit qu'on persécute aux Etats-Unis les dictateurs déchus.

Mercredi 5 mars, au cours d'un petit déjeuner avec des journalistes, M. Reagan a annoncé la couleur en déclarant : *« Si des allégations* [de malversation] *sont avancées, il faudra faire jouer les procédures légales. »* Ferme, il ajoute que *« s'il y a eu effectivement malversation, il faudra qu'il y ait restitution »*, mais comme souvent lorsqu'il doit énoncer une politique nouvelle et qui ne lui vient pas vraiment du cœur, le président américain dérape légèrement en disant craindre que M. Marcos ne soit victime d'un *« harcèlement injustifié »*. *« Il était millionnaire avant d'entrer en fonctions*, explique M. Reagan, *et une partie de son bien doit ainsi lui appartenir légitimement par le biais des investissements réalisés durant vingt ans. »*

Le problème est que M. Marcos est aujourd'hui non pas millionnaire, mais, selon les estimations, trois, cinq ou dix fois milliardaire en dollars et qu'il n'était que sénateur et avocat avant d'être président. Cela fait une marge, et jeudi, suivant un scénario qui devient répétitif, le porte-parole de la Maison Blanche a élagué les ambiguïtés en déclarant qu'en autorisant M. Marcos et sa suite à venir s'installer aux Etats-Unis, M. Reagan ne les avait pas mis *« hors d'atteinte »* de la loi.

S'il avait cru dans les comptes à numéro d'un pays alpin plutôt qu'en Reagan, l'ex-président aurait expédié depuis longtemps sa comptabilité dans un coffre muet. Il se serait épargné bien des soucis à l'heure où des prête-noms semblent vouloir abuser de la situation en trouvant des attraits aux cinq immeubles qu'il posséderait dans New-York et ses environs. La justice américaine a temporairement bloqué toute transaction sur ces bâtiments, et le déballage judiciaire ne fait certainement que commencer.

BERNARD GUETTA.

L'exil doré des Marcos

(Suite de la première page.)

Quelque peu gêné par l'insistance des questions de la presse, il s'est retranché derrière la volonté du président Reagan de fournir un asile à M. Marcos pour justifier ces facilités. Selon lui, l'ancien homme fort des Philippines souhaiterait s'installer à Hawaï durablement.

Si tel était bien le cas, M. Marcos n'aurait, semble-t-il, que l'embarras du choix. La presse locale mentionne deux propriétés « de milliardaires » que des amis très proches et parmi les plus riches de sa coterie (les Tantoco, rois du supermarché de luxe, et les Floirendo, rois de la banane) ont achetées, il y a des années, pour eux-mêmes ou pour le couple présidentiel, dans le quartier très protégé des hauteurs de Makiki. Pour sa part, le maire de la ville suggère que M. Marcos achète pour la modique somme de 9 millions de dollars la moitié d'une île *« parfaitement tranquille »*, celle des Cocotiers.

R.-P. PARINGAUX.

Corée du Nord

● *Visite de M. Fidel Castro.* — Le dirigeant cubain est arrivé le samedi 8 mars à Pyongyang, en provenance de Moscou, a rapporté Radio-Pyongyang. Il s'agit de la première visite en Corée du Nord de M. Castro, qui a été accueilli à l'aéroport par le président Kim Il Sung et son fils Kim Jong Il. — *(AFP.)*

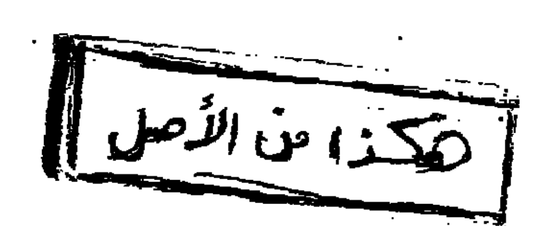
Vietnam

● *M. Le Duan « se repose » à Moscou.* — Le secrétaire général du Parti communiste vietnamien, qui dirigeait la délégation de son pays au vingt-septième congrès du Parti communiste soviétique, est resté en URSS pour *« se reposer »*, alors que le reste de la délégation a quitté Moscou, vendredi 7 mars, pour Hanoï, a indiqué l'Agence vietnamienne d'information (AVI).

M. Le Duan est depuis la mi-janvier en URSS pour des raisons médicales, et son état de santé l'avait apparemment empêché de rentrer au Vietnam pour les fêtes du Têt, à la mi-février. Le secrétaire général du Parti communiste vietnamien, âgé de soixante-dix-huit ans, souffre, semble-t-il, de troubles rénaux. Il avait paru très affaibli et malade lors du vingt-septième congrès, auquel il n'a assisté que quelques heures. Le reste du temps, la délégation vietnamienne a été dirigée par M. Vo Chi Cong, membre du bureau politique et secrétaire du comité central. — *(AFP.)*

Cambodge

● *La guérilla des Khmers rouges.* — La radio des Khmers rouges a affirmé, samedi 8 mars, que cent dix soldats vietnamiens avaient été tués lors d'un assaut lancé le 3 mars contre Kompong-Seu, à 47 kilomètres de Phnom-Penh. Cette attaque est une des plus importantes opérations remportées par le maquis pro-chinois du Cambodge. Selon la radio, les maquisards ont attaqué Kompong-Seu au soir et occupé toute la ville la nuit durant. Aucune confirmation n'a pu être obtenue de source indépendante. Le gouvernement de Phnom-Penh avait démenti dimanche dernier la réalité des opérations que les Khmers rouges, principale faction de la résistance cambodgienne, affirment avoir menées à l'intérieur du Cambodge ces derniers temps. — *(AFP.)*



HONGRIE

Les « branchés » de la mode

Les régimes socialistes passent pour tuer la créativité et l'imagination. Pourtant, ils les tolèrent parfois fort bien. Surtout en Hongrie, pays un peu à part, où l'initiative individuelle — même en matière de mode — est mieux traitée qu'ailleurs.

Correspondance

Budapest. — On marche vite sur les trottoirs, on se croise sans se regarder dans les rues de cette ville poussiéreuse et belle. Comme dans toutes les grandes cités du monde, le temps vaut cher et se rattrape à grandes enjambées. Budapest a ses embouteillages, ses fast food, ses hôtels de luxe et ses vitrines aguichantes, ses rendez-vous de créateurs aussi. Le monde du cinéma de qualité et des acteurs en vogue, par exemple, se partage entre le sophistiqué Béla Balazs Studio, le jour, et le bar tamisé du Ballet Cipö, la nuit ; les jeunes peintres et sculpteurs s'exercent à Epreskert, le Jardin des Framboises ; l'intelligentsia « branchée » se réunit chaque soir, à 20 mètres de l'ambassade d'URSS, au Club des jeunes artistes, ancienne cave aux murs encore humides, transformée en complexe privé de salles d'exposition, de danse et de restaurant.

Un seul « art » manque à l'appel dans cette métropole paradoxale où la modernisation s'accélère à la lueur de l'étoile rouge qui brille au frontispice des bâtiments publics et des clips électriques de Michael Jackson : la mode. Certes, le vêtement n'est plus tout à fait le symbole d'une appartenance à une classe ou le repère social d'autrefois, mais il n'est pas encore le miroir d'une personnalité qui se veut unique.

Pourtant, l'Etat couturier gère un Institut de la mode, une agence de mannequins, un magazine spécialisé, *Ez A Divat*, où les créations parisiennes sont la seule référence étrangère, des fabriques, et un important réseau de distribution dont les magasins Luxus sont le fleuron. La griffe gouvernementale — tenues académiques aux tournures vieillottes comme on en trouve encore dans la grand-rue de nos bourgades profondes — n'est pas coûteuse. C'est ce qui fait une partie de son succès auprès d'une clientèle où dominent les plus de quarante ans. C'est ici que l'on dessine la plupart des modèles destinés aux pays de l'Est, dont les acheteurs et observateurs officiels se pressent aux deux défilés de mode annuels.

Tenues punk et salopettes

Parallèlement à ce statut public et quelque peu austère, la mode a un aspect « privé » qui s'élargit chaque année. De nouvelles boutiques s'ouvrent régulièrement, de plus en plus fréquentées par les jeunes, qui recherchent l'ensemble que portaient hier leur professeur de dessin ou l'un des mannequins de la revue *Nöklapja*. Lentement mais sûrement, la coquetterie gagne du terrain et l'on apprend à sacrifier ses économies pour une jupe ou une salopette de coton froissé *« à la Naf Naf »*, article très prisé actuellement. Le plus pur des représentants de ce style juvénile et décontracté aux tons pastels, est *Fiorucci*, qui vient de s'installer dans Vaci, Utca, la plus commerçante des rues de Budapest. Dans cet espace chatoyant de 40 mètres carrés aux peintures encore fraîches, où le moindre sac de plage coûte un quart du salaire moyen environ — 4 000 forints, — règne un grouillement continuel.

Dans l'enceinte de l'hôtel géant Atrium siège un autre grand nom de la couture importée : Pierre Cardin, dont la clientèle est étrangère à 70 %. C'est le sort commun des tailleurs de luxe locaux, qui le plus souvent puisent à l'Ouest leur inspiration, d'habiller touristes et hommes d'affaires de passage.

A l'autre bout de la mode, et de la ville, punks et skinheads ont, eux aussi, leur repère niché derrière la synagogue : Hunky Punky, sur deux étages, offre un arsenal complet pour adolescents téméraires à la nuque rasée : tee-shirts déchirés, bracelets et blousons cloutés, badges aux poings fermés, sous-vêtements « agressifs ».

Au-delà des tenues quotidiennes, compromis au jour le jour entre le rêve et la réalité, entre les sentiers battus de la mode internationale et les critères du goût hongrois, l'univers des stylistes de la création pure, artisanale et privée mérite l'intérêt.

Leurs ateliers se cachent au fond d'une cour, au troisième étage d'un immeuble ou dans les sous-sols d'une maisonnette de banlieue.

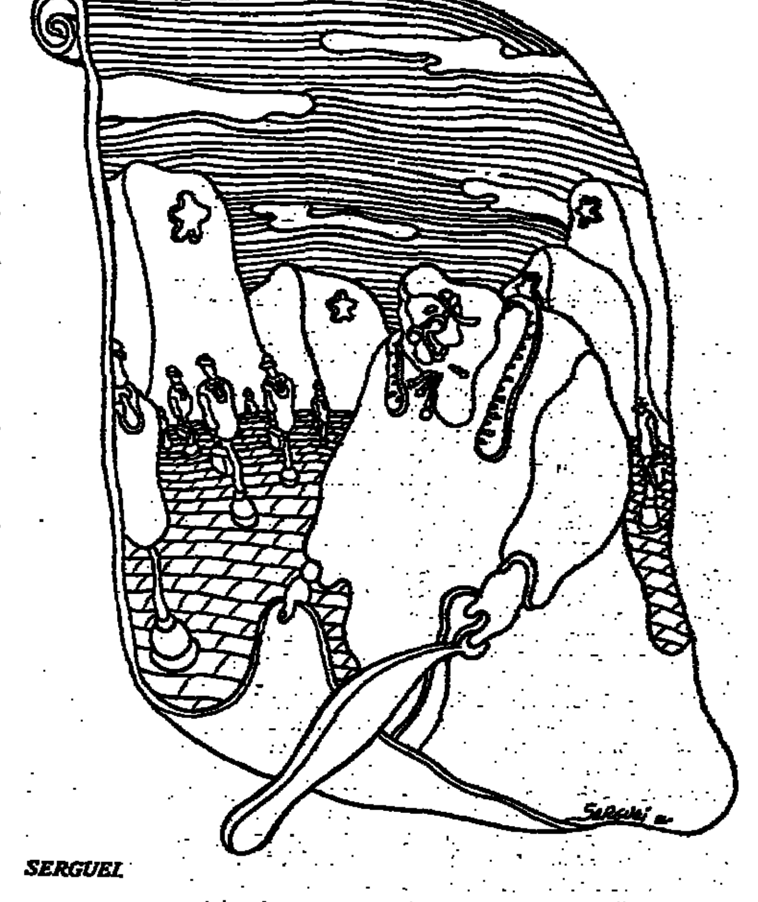
Jeunes et passionnés

Le statut de ces « stylistes indépendants » n'est pas des plus confortables. S'ils jouissent d'une franche liberté de création, l'originalité de leurs œuvres, leurs conditions de travail, les tiennent à l'écart du circuit commercial. S'ils ont toutefois les moyens de s'offrir un pas-de-porte, leur publicité ne se fera que de bouche à oreille. Ils subsistent donc le plus souvent grâce à des emplois parallèles dans des entreprises de confection, en dessinant des costumes pour le théâtre ou la télévision ou en enseignant à l'Ecole des beaux-arts. Ils souffrent au demeurant de la rareté et du coût des tissus de qualité. Enfin, l'exportation à titre personnel est interdite. Seul l'Institut de la mode peut délivrer un visa aux prototypes qu'on lui soumet.

Un néo-romantique

Jeunes, passionnés, individualistes en diable, les stylistes ne se rencontrent guère et se connaissent à peine. Pourquoi ont-ils choisi cette activité ? Katalin Sarvary, spécialiste du costume folklorique réactualisé, va jusqu'en Inde chercher les laines et soies sauvages qu'elle modèle amplement, hors du temps. Tamas Kiraly, le plus imaginatif sans doute de la bande, même s'il voyage, comme la plupart de ses confrères, pour assister aux manifestations de mode étrangères, ne se sent bien qu'à Budapest : « *Je ne pourrais travailler nulle part ailleurs. Ici, je crée à partir de rien, puisqu'il n'y a ni marché ni argent, mais c'est ce qui justement me motive. Je refuse de me laisser influencer. Le règne de Paris ou de Rome est terminé. Je regarderais, à la rigueur, du côté de l'Angleterre ou du Japon.* »

Dans les « montages » intenses et précaires de Tamas, les jupons servent d'écharpes et les cravates de broches ; les bustiers deviennent jupes et les jambes de pantalon soudain se transforment en manches ultra-bouffantes pour chemisiers d'un empire imaginaire. Sur le parquet, un puzzle encore en miettes, s'étalent les soieries phosphorescentes, les volants de plastique multicolore, les filets d'oranges, les nœuds de scotch rouge et les rubans de résille. Tamas improvise ; il ne croit qu'en l'instant que l'instant suivant fera mentir. A minuit, le défilé terminé, les épingles lâcheront, comme le rêve de Cendrillon. Il ne reste plus rien que des



SERGUEL

chiffons en désordre dont il tirera demain une autre logique.

Les stylistes hongrois n'ont pas de message à délivrer, ils ne parlent pas politique. Seul les obsède le moyen d'élever le vêtement à la dignité qui lui est due, et peut-être avec lui l'individu. Edith Agaï, ancien ingénieur, a quitté l'usine pour la dentelle ; elle se dit « *néo-romantique* » : costumes de pierrot, capes de chevalier, des atours de colombine. « *Je veux stopper les machines et remettre le cœur en marche. Que les gens s'habillent comme ils aiment, qu'ils osent porter leurs sentiments.* » Pour présenter sa collection, elle a organisé au Novotel, il y a quelques mois, un premier défilé de mode privé qui a fait date. « *Nous ne travaillons pas pour l'homme de la rue*, dit Edith. *Nous habillons ceux qui nous ressemblent, qui vivent et pensent comme nous : des artistes, des noctambules. Personne n'osera avant longtemps se promener en plein jour avec nos créations.* »

Les créateurs hongrois assument bien leur marginalité ; dans un pays où le cumul des activités est toléré, elle leur permet d'arrondir leurs fins de mois, leurs prix de vente variant de 3 000 à 10 000 forins. Elle leur garantit, d'autre part, l'estime de leurs pairs, signe indubitable de leur talent. Ce dont témoignent par exemple les invitations régulières aux festivals d'avant-garde en Autriche, en Allemagne et à Paris, où Tamas Kiraly se rend en tant qu'« *architecte* ». Originalité supplémentaire ou reflet du fait que la mode n'est pas encore une institution majeure en Hongrie.

BÉATRICE CAUX.

MAROC

Les sentinelles du désert

Bien au sud de Marrakech, où s'est déroulée cette semaine une fastueuse fête du Trône, quelque cent mille soldats marocains veillent sur le mur de défense du Sahara occidental, qui progresse vers le sud* (le Monde *du 28 février). Si ces sentinelles du désert ont des états d'âme, elles les dissimulent bien.

De notre envoyé spécial

Mabhès. — Commandant de la zone sud, stratège du mur, le général Bennani sait que la bataille de l'information a aussi son importance. « *Nous n'avons rien à cacher, choisissez les endroits où vous voulez aller et nous vous y conduirons* », nous avait-il dit devant les cartes étalées dans son quartier général d'Agadir. Nous commencerons donc par Mabhès, c'est un des endroits les plus exposés du mur, contre la frontière algérienne, où nous avons déjà bivouaqué avec le Polisario à l'époque où les guérilleros sahraouis contrôlaient la région.

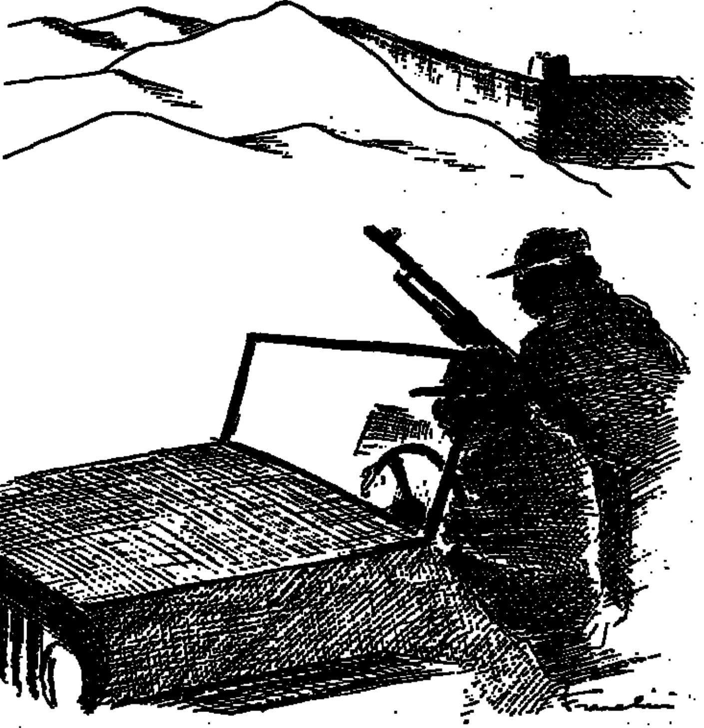
La grande muraille du royaume est une idée vieille comme la guerre réalisée avec les moyens les plus modernes. Il suffit de deux heures, à bord de l'hélicoptère Bell du général, pour se rendre de l'Atlantique aux postes qui font face à Tindouf. Les combattants sahraouis étaient des virtuoses au volant des Land-Rover lancées à toute allure — pare-brise enlevé pour éviter les reflets — sur les étendues sahariennes. Les pilotes marocains éprouvent manifestement une griserie de même nature aux commandes de l'appareil poussé au maximum de ses possibilités.

Marche plié en deux sous les rotors, garde-à-vous réglementaire puis effusions entre vieilles connaissances. Le colonel qui vient d'Agadir avec nous et celui qui commande le sous-secteur ont un long passé saharien commun. Mabhès a bien changé. Les carcasses de véhicules, les casques percés, les charges de bazookas — toutes les reliques des victoires passées du Polisario sur l'armée royale, soigneusement conservées en l'état à l'époque ou celui-ci contrôlait la zone, — ont disparu. L'ordre « nickel » d'une des armées les plus disciplinées du monde règne maintenant ici. On reconstruit l'ancien casernement espagnol, on prévoit des logements pour « *les anciens habitants de Mabhès qui s'étaient réfugiés à Zag* ».

L'Algérie à l'œil nu

On a longtemps cru que cette région, proche des bases arrière du Polisario en Algérie, resterait un bastion sahraoui. Elle faisait partie du circuit organisé pour les visiteurs étrangers depuis la « maison d'hôtes » d'Hafed-Boudjema, au sud de Tindouf. Les Marocains ont pris un risque calculé en bouclant la frontière algérienne. Pour le moment, il n'y a pas eu d'incident avec l'armée du président Chadli. « *Les instructions de Sa Majesté sont d'éviter tout contact* », nous a dit le général Bennani. Il reste que, sur la carte que nous montre le colonel commandant le sous-secteur, des points jaunes figurent de part et d'autre de Tindouf, en territoire algérien « prêté » au Polisario. « *Ce sont des repères* » en cas de nécessité...

Sur le mur, à côté d'une batterie de DCA, également efficace en tir horizontal, un guetteur enfoui observe à la jumelle. L'Algérie est à moins de 5 kilomètres, là où commence une maigre végétation. Il faut déjouer l'attaque surprise, celle par laquelle le Polisario cherche essentiellement à faire quelques prisonniers utiles à sa propagande.



FRANCHINI.

Le voyage dans le fief algérien du Polisario comporte en effet une rencontre rituelle avec des captifs marocains, qui — comme toujours en pareil cas — met le journaliste mal à l'aise. Alignés au soleil, dans le prolongement de l'exposition du matériel de guerre pris à l'armée royale avant la construction du mur, ces pauvres diables étaient, à notre passage, livrés aux questions des visiteurs qui acceptent de se prêter au jeu. Un pilote de Mirage abattu il y a plusieurs années reste digne, mais d'autres ont « craqué » et accusent leur roi de les avoir entraînés dans une « *guerre injuste* ». Il n'est même pas besoin de « lavage de cerveau », l'isolement et le désœuvrement au cœur du désert brisent rapidement les plus solides. Selon les confidences des parents d'un des soldats actuellement sur le mur, c'est ce sort-là que redoutent le plus les hommes du général Bennani.

Sans doute ne faut-il pas s'attendre que la troupe se plaigne de la soupe en présence du colonel. Mais ce qu'il nous est donné de voir sur le mur ne correspond guère au sombre tableau dressé par certains prisonniers du Polisario. Le commandement a vu le danger qu'il pouvait y avoir à maintenir des soldats dans une situation seulement défensive, cloués à leurs postes de tir et d'observation, face à un ennemi moins bien équipé, mais jouissant de la liberté des grands espaces pour des actions de harcèlement. Des exercices ont lieu au titre de l'instruction permanente. Des parties de football sont organisées hors des fortifications, en terrain découvert, comme pour défier les tirs imprécis de l'ennemi.

Le SMIG, nourris, « logés »

« *Mes hommes sont trop occupés pour avoir des états d'âme*, assure un gradé. *Sur le mur, il n'y a que des engagés volontaires, donc pas de problèmes d'appelés comme ceux que vous avez pu connaître, vous autres Français. De toute façon, l'opinion publique est unanime derrière Sa Majesté pour garder le Sahara.* » Combien gagnent ces engagés ? Au moins le SMIG, nous assure-t-on, nourris, et, on s'en doutait, « *logés* ». Selon les autorités, il n'y a aucun problème de recrutement.

Pour les officiers, une période de commandement au Sud « *est un moyen de gagner rapidement du galon* ». Certains sont au Sahara depuis dix ans et ne souhaitent partir qu'une fois réalisés certains projets immobiliers grâce à la double solde. Tous les trois mois, chacun a droit à une permission. Dans cet univers sans femmes, la plupart de nos interlocuteurs sont des pères de famille. « *Si quelque chose d'important nous appelle chez nous, nous pouvons toujours demander une permission exceptionnelle.* »

Dans les mess de fortune, on anticipe vite sur les arguments que le Polisario a pu donner au visiteur étranger. « *Oui, la guerre du Sahara coûte cher, mais de toute façon le Maroc se doit de disposer d'une armée importante. Cette armée a une endurance reconnue depuis longtemps. L'ennemi se trompe s'il croit nous avoir à l'usure.* »

Le crépuscule tombe sans que la vigilance de nos hôtes se relâche. Le Polisario attaque généralement à l'aube. Sur le mur, cent mille hommes sont mobilisés pour fermer la « province du Sud » à quelques milliers de combattants sahraouis repoussés jusqu'aux frontières algérienne et mauritanienne. C'est la victoire, mais au prix fort. Un froid vif s'installe pour la longue nuit des sentinelles du désert. Que faire, quand on n'est pas de garde, à la faible lumière des rares générateurs ? Allumer un transistor et se mettre à l'écoute du monde sur la même longueur d'onde que les combattants sahraouis dont, là-bas, les doigts gourds cherchent Radio France internationale ou la BBC.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.



République sud-africaine

Trois cents détenus ont été libérés après la levée de l'état d'urgence

De notre correspondant

Johannesburg. – Comme le chef de l'Etat l'avait annoncé le 5 mars, l'état d'urgence instauré le 21 juillet dernier a été levé vendredi 7 mars, soit après une période de deux cent vingt-trois jours. Mis en place dans 36 des 265 circonscriptions judiciaires du pays, il était toujours imposé dans 23 d'entre elles. M. Pieter Botha a estimé que *« la situation s'était suffisamment améliorée »*, bien qu'il y ait toujours *« des incidents sporadiques et isolés dans diverses parties du pays »*.

Vendredi matin, une bonne partie des trois cent vingt-neuf détenus en vertu du régime d'exception ont été libérés. Le nombre exact n'a pas été donné. Certains des prisonniers ont été transférés dans les commissariats pour y être inculpés en application de la législation sur la sécurité. Au total, huit mille personnes environ ont *été arrêtées et détenues* pendant des périodes plus ou moins longues en exécution des mesures d'état d'urgence.

Le retour au domicile des prisonniers a provoqué des rassemblements et des explosions de joie à Soweto, près de Johannesburg. De nombreux leaders des mouvements anti-apartheid et de l'UDF (Front démocratique uni) ont recouvré la liberté. Beaucoup ont annoncé leur intention de poursuivre la lutte. *« Mon moral n'a jamais été aussi bon »*, a ainsi déclaré M. Murphy Morobé, porte-parole de l'UDF. M. Dabu Ngwenya, chef du comité de boycottage de Soweto, ne se fait guère d'illusions : *« Nous sommes de retour dans la même société malade et nous ne nous arrêterons pas avant que notre pays soit libre de tout esclavage politique. Ce faisant, nous serons bientôt ramenés dans nos cellules. »*.

Vendredi également, le ministre adjoint de l'information, M. Louis Nel, a annoncé que les restrictions imposées à la presse depuis le 2 novembre dernier étaient levées et que dorénavant *« la police exercera tout contrôle légal auquel elle est autorisée aux termes de la législation existante »*. Est-ce à dire que la presse pourra désormais travailler en toute liberté dans les cités noires en état d'effervescence ? Il faudra voir à l'usage. Il existe, en effet, en Afrique du Sud, une panoplie de textes qui permettent de limiter l'exercice du métier de journaliste (*le Monde* du 6 novembre).

Le même jour, le gouvernement a demandé à trois journalistes de la chaîne de télévision américaine CBS, dont le chef de poste, M. Bill Mutschmann, de quitter le pays. Tous trois avaient jusqu'à lundi pour faire appel de la décision motivée par la diffusion de vues prises lors des obsèques des victimes de la tuerie d'Alexandra. Il était, en effet, interdit de filmer ou de prendre des photos au cours de ces funérailles. Les trois journalistes sont priés de quitter le territoire sud-africain avant mardi minuit. Deux autres journalistes avaient été expulsés du pays l'an dernier.

Les problèmes demeurent entiers

La levée de l'état d'urgence signifie principalement que les forces de *sécurité ne pourront arrêter* ou détenir aucune personne sans mandat, que les maisons ne pourront plus être fouillées sans ordre de perquisition, qu'il n'y a plus de couvre-feu ni de règles imposées au déroulement des funérailles, que les forces de sécurité ne bénéficient plus de l'immunité judiciaire qui les protégeait de poursuites civiles ou pénales. Pour l'instant, elles continueront de surveiller les townships.

L'Afrique du Sud est donc revenue, après sept mois et demi de pouvoirs exorbitants, au *statu quo ante*. Le gouvernement aura toujours la possibilité de puiser dans le large éventail sécuritaire pour mater ses opposants. La loi sur la sécurité interne promulguée en 1982 autorise dans ses sections 28 et 29 la détention illimitée. Cent trente-huit personnes sont actuellement détenues en vertu de ces textes, selon le comité de soutien aux parents des détenus. L'arsenal répressif permet de réduire considérablement la liberté d'expression au coup par coup en fonction des nécessités.

Malgré cela, comme l'a déclaré le chef de l'Etat, de nouvelles dispositions législatives seront prises au cours de l'actuelle session parlementaire pour *« fournir aux autorités les pouvoirs nécessaires à la protection des vies et des biens »*. Va-t-on instaurer l'état d'urgence permanent, comme le craint Mme Helen Suzman, député du Parti fédéral progressiste (PFP) ? Le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, a précisé que le gouvernement préparait des modifications du Public Safety Act en vertu duquel l'état d'urgence a été déclaré. *« Cela doit permettre à la police d'agir plus facilement et plus efficacement en période d'agitation »*, a-t-il ajouté, refusant de donner de plus amples détails.

L'instauration de l'état d'urgence n'a pas apporté de remède aux troubles dans le pays. La moyenne quotidienne du nombre de morts a augmenté. sept cent cinquante personnes ont péri pendant cette période d'exception. Malgré l'ampleur des moyens utilisés, les problèmes demeurent intacts. *« L'état d'urgence n'a pas supprimé le désir du peuple d'être libre »*, indique l'UDF.

Les organisations anti-apartheid considèrent que c'est un gain minime et continuent de réclamer la libération de tous les prisonniers politiques, le retrait de l'armée des townships, la levée du bannissement de l'ANC ou d'autres organisations et l'instauration d'un véritable dialogue avec les authentiques leaders de la cause noire, dont Nelson Mandela.

L'utilisation de l'état d'urgence a prouvé que la répression ne pouvait venir à bout du mécontentement. De plus, elle a gravement altéré la crédibilité du pays à l'étranger et fait voler en éclats la confiance des investisseurs internationaux. Sept mois et demi plus tard, l'Afrique du Sud *est toujours confrontée* à une agitation qui dure maintenant depuis plus de dix-huit mois. Et rien n'indique que cela va s'arrêter.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Etats-Unis

LA MISSION DE M. HABIB EN AMÉRIQUE CENTRALE

M. Reagan à la recherche d'un compromis sur l'aide à la Contra

De notre correspondant

Washington. – Tous ses collaborateurs et lui-même *sont* mobilisés comme rarement, mais M. Reagan a du mal à faire avaliser par le Congrès et l'opinion américaine sa volonté d'apporter un soutien militaire massif à la guérilla antisandiniste. Après avoir, ces derniers jours, accusé les démocrates de prêter la main au communisme en refusant de soutenir sa politique nicaraguayenne et dénoncé aussi la menace d'un *« tremblement de terre terroriste en Amérique latine »*, au cas où les « contras » ne recevraient pas les 100 millions de dollars qu'il réclame en leur faveur, le président a donc décidé, vendredi 7 mars, de remettre l'accent sur sa volonté de parvenir à un règlement négocié avec Managua.

Il a, dans ce dessein, soudainement annoncé la nomination de l'ambassadeur Philipp Habib comme son représentant spécial pour l'Amérique centrale, et l'a chargé de *« parvenir à une solution diplomatique au Nicaragua »*. Cette initiative, que les démocrates ont immédiatement qualifiée d'*« opération de relations publiques »*, ne marque cependant pas un tournant dans l'attitude de M. Reagan à l'égard des sandinistes.

Il s'agit là d'essayer de rassurer le Congrès, en le *convaincant* que l'effort de guerre qui lui est demandé n'est destiné qu'à favoriser des pourparlers. Le président a d'ailleurs pris soin de souligner que la mission de M. Habib ne devait pas être vue comme un substitut à l'aide aux « contras ». *« Qu'il n'y ait pas de malentendu*, a-t-il déclaré, *les efforts pour parvenir à un règlement négocié doivent être accompagnés par une pression croissante sur les communistes nicaraguayens. »*

Episode d'une bataille parlementaire, ce geste tactique pourrait, premièrement, aider M. Reagan à trouver un compromis avec le Congrès. Il souligne, en second lieu, l'ampleur des *obstacles auxquels* se heurte l'objectif profond de la Maison Blanche : le renversement des sandinistes.

M. Habib est, en effet, un atout indiscutable pour M. Reagan dans la mesure où ce vétéran de la diplo*matie américaine, ancien envoyé* spécial pour le Proche-Orient, bénéficie d'une bonne image et de multiples relations personnelles au Congrès. Parmi ceux des sénateurs et des représentants, démocrates *ou républicains*, qui n'ont pas d'opinion vraiment tranchée sur le dossier nicaraguayen, beaucoup pourraient donc finalement choisir de ne pas totalement bloquer une politique aujourd'hui orientée vers un certain équilibre, *incarné* par un homme dans lequel ils ont *a priori* confiance.

Ce glissement des hésitants devrait, de surcroît, être facilité par l'étroite association de M. Habib au dénouement de la crise philippine *puisque* c'est déjà lui que M. Reagan avait envoyé à Manille avant et après que M. Marcos ne décide de quitter le pouvoir. M. Habib à ses côtés, M. Reagan observait d'ailleurs vendredi : *« Nous estimons que les Nicaraguayens, comme les Philippins, ont droit à l'autodétermination par la démocratie. »*

Dès la semaine prochaine, c'est-à-dire une semaine avant que la *Chambre et le Sénat* ne se prononcent, l'ambassadeur devrait se rendre au Salvador pour y rencontrer le président Duarte, qui vient d'annoncer son intention de reprendre les négociations *avec sa propre* opposition armée si les sandinistes acceptaient d'en faire autant.

Offensive politique

Intelligemment pensée, une offensive politique prend de cette manière le relais de la grossière campagne d'intimidation du Congrès lancée *préalablement* par la Maison Blanche. Les adversaires de l'aide militaire à la guérilla antisandiniste ne pouvaient être, expliquait-on en substance, que des agents de Moscou, conscients ou inconscients.

A simplement manier l'invective et les menaces d'apocalypse, M. Reagan courrait d'autant plus le risque d'un fiasco que 59 % des Américains sont hostiles à l'aide aux « contras » et que seuls 37 % d'entre eux approuvent la politique menée par la Maison Blanche au Nicaragua.

Aujourd'hui, avec M. Habib, M. Reagan devrait finir par obtenir, à défaut des 100 millions demandés, une forme de soutien quelconque. Ce pourrait être l'essentiel : une aide, même limitée, *mais plus* seulement civile et exclusivement distribuée par le département d'Etat, comme l'avait exigé le Congrès l'année dernière, mais également par la CIA, qui pourrait *ainsi* envoyer des hommes sur le terrain.

Ce pourrait être aussi – on en parle beaucoup – l'octroi d'une aide militaire substantielle, mais dont la distribution effective serait suspendue pour une période donnée permettant d'explorer de nouvelles possibilités de pourparlers. D'autres compromis, d'ailleurs, sont maintenant imaginables, mais, avant même qu'ils ne s'ébauchent, la leçon à tirer de cette nouvelle bataille est qu'il est rigoureusement impossible à la Maison Blanche de demander des crédits militaires en faveur des « contras », au seul motif que les sandinistes sont des communistes et qu'il faut donc, comme l'avait dit un jour M. Reagan, qu'ils *« abandonnent »*.

Irréalisme

La raison en est d'abord qu'il ne se trouve pas de véritable *majorité* au Congrès pour penser que la guérilla antisandiniste pourrait, dans un avenir prévisible, l'emporter sans un engagement militaire direct des Etats-Unis à ses côtés. Or il est *si* peu question d'envisager cela qu'un des arguments de la Maison Blanche en faveur de l'aide aux « contras » est justement qu'elle serait indispensable pour éviter d'avoir un jour à *intervenir directement*.

La seconde raison qui oblige à toujours parler, malgré tout, de négociations est que la quasi-totalité des gouvernements latino-américains sont réservés devant le *soutien américain aux « contras »* quand ils n'y sont pas franchement hostiles. Aussi modérés soient-ils, ces gouvernements affrontent en effet – pour longtemps encore – des situations économiques et sociales assez difficiles pour savoir que la radicalisation et l'anti-américanisme peuvent refleurir à tout moment parmi leurs citoyens.

Ambiguë dans sa formulation, mais claire dans son objectif tacite, la politique nicaraguayenne de M. Reagan souffre d'un défaut majeur : l'irréalisme. Car, contrairement à un Marcos ou un Duvalier, les dirigeants sandinistes ont, eux, les moyens de refuser de prendre le *chemin de l'exil puisqu'ils ont* toujours une base sociale, que leur armée leur est fidèle et leur système répressif toujours solide. Qu'on la souhaite ou non, l'heure de la transition ne sonne pas encore à Managua.

BERNARD GUETTA.

Italie

Les firmes participeront aux recherches sur la « guerre des étoiles »

De notre correspondant

Rome. – L'Italie entre à petits pas dans la « guerre des étoiles ». Un communiqué de la présidence du conseil a, en effet, annoncé, le vendredi 7 *mars, que Rome était favo*rable à la participation de l'industrie à l'Initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan. Cette décision n'implique pas une approbation du projet de Washington.

Tout à fait comparable en cela à celle de la République fédérale d'Allemagne, la position de Rome vaut seulement reconnaissance de la validité de l'initiative et donc de l'intérêt capital pour la science et la technologie italiennes de ne pas rester à l'écart des recherches menées en ce sens.

L'accord de Rome, soigneusement concerté avec Bonn (en février encore, par un voyage de M. Craxi en Allemagne fédérale), *ne masque* cependant pas les atermoiements du gouvernement. Le président du conseil ne souhaitait pas entrer en conflit trop ouvert avec le Parti communiste, dont l'hostilité à l'IDS est connue. Rome, en outre, ne voulait pas paraître privilégier le projet américain par rapport à celui lancé l'an dernier par la France sous le nom d'Euréka. Le principe de la participation italienne à Euréka est *d'ailleurs acquis*.

Le *gouvernement* était depuis des mois soumis à une intense pression des grands groupes industriels pour qu'il se prononce favorablement et au plus vite. Le chef de file de ce lobby *était M. Agnelli, président de* Fiat, une des entreprises dont les laboratoires de recherche ont le plus de chances d'être associés aux programmes américains.

Une *délégation* associant des mili*taires et des industriels se trouve* d'ailleurs ces jours-ci aux Etats-Unis pour examiner les possibilités concrètes de coopération.

JEAN-PIERRE CLERC.

Suisse

Trois militants de gauche chiliens sont inculpés de recel

De notre correspondant

Berne. – La chambre d'accusation de Genève a décidé de prolonger de trois mois la détention de trois *militants* du *Mouvement* de la gauche révolutionnaire (MIR) du Chili arrêtés le 26 novembre 1985 alors qu'ils tentaient de changer d'importantes sommes de dollars provenant d'une rançon versée quelques jours plus tôt à Zurich pour la libération d'un financier panaméen, M. Sam Kardonski (enlevé en mars 1984 à Panama et séquestré pendant vingt mois). Une Suissesse, également inculpée de recel, a *été* mise en liberté provisoire, mais les autres prévenus ont été maintenus en détention en raison *« de la gravité de l'affaire »*. Il s'agit de Julio Carrasco, un cadre du MIR résidant à Cuba et arrivé en Suisse avec de faux papiers ; Francisco Muster, étudiant à Genève, et Amelia Negron, de double nationalité franco-chilienne, venue de Paris.

Le juge d'instruction, M. Vladimir Stenberger, a levé un coin du voile sur cette affaire. Après les arrestations du 26 novembre, la police avait découvert au domicile genevois de l'un des Chiliens près de 1 million de dollars en espèces et quelque *700 000* francs suisses déjà changés dans diverses banques de la place.

S'ils revendiquent leur appartenance au MIR, les trois Chiliens incarcérés à Genève affirment ignorer totalement l'origine des fonds re*trouvés en leur possession. Interrogé* par la radio suisse romande, un responsable du MIR venu tout exprès à Genève, mais qui a préféré garder l'anonymat, a déclaré que ces fonds provenaient d'une *« donation »* accordée par un groupe révolutionnaire centre-américain. Le représentant du MIR a également tenu à dégager toute responsabilité de son mouvement dans l'enlèvement du financier panaméen.

La justice suisse sera-t-elle sensible aux arguments du MIR ? Selon le juge d'instruction, l'enquête a également établi que, avant leur arrestation, les inculpés avaient déjà changé une somme d'environ 1 million de dollars qu'ils prétendent avoir aussitôt remise à l'émissaire de leur organisation. *« Dès lors*, dit M. Stenberger, *qu'il est actuellement certain que cet argent provient d'une rançon et que les responsables du MIR le savent, je les invite publiquement à restituer l'argent qui leur a déjà été transmis par les inculpés. »*

JEAN-CLAUDE BUHRER.

A travers le monde

CHILI

Violents affrontements à Santiago

Santiago-du-Chili. – Une cinquantaine de personnes ont été arrêtées et une dizaine d'autres blessées, le vendredi 7 mars, au cours de violents affrontements entre opposants au régime militaire et policiers dans le centre de Santiago. Les incidents ont éclaté lorsque les carabiniers ont chargé une manifestation de mille cinq cents femmes à *la veille de la journée internationale de la femme* et du lancement d'une nouvelle campagne de « protesta » contre la junte militaire. Des pelotons de policiers et de militaires fortement armés se sont postés en différents endroits du centre de la capitale – où les manifestants avaient érigé des barricades à l'aide de morceaux de bois et de béton, *interrompant le trafic automobile – et ont* fait usage de leurs matraques, de canons à eau et à gaz et de grenades lacrymogènes pour disperser les opposants. Une jeune femme âgée de dix-sept ans a, d'autre part, été tuée par balle samedi à l'aube à Santiago. Une patrouille militaire a ouvert le feu sur l'automobile dans laquelle elle circulait. Selon la police, le chauffeur du véhicule avait refusé de s'arrêter. – *(AFP.)*

EGYPTE

Levée du couvre-feu au Caire

Le *couvre-feu instauré* depuis le *26 février sur l'ensemble de* l'agglomération du Caire sera *définitivement* levé ce samedi 8 mars, a annoncé, vendredi, la télévision égyptienne. Le couvre-feu avait été décidé à la suite des mutineries de la police du Grand-Caire, qui ont fait cent sept morts et sept cent *dix-neuf blessés, selon* le bilan officiel. Il *avait été progressivement levé depuis une semaine. Les établissements* scolaires et universitaires, fermés à la suite de la mutinerie, doivent également reprendre leurs cours samedi. Le chef de l'Etat égyptien, M. Hosni Moubarak, devait, d'autre part, présider ce samedi une réunion extraordinaire du conseil des ministres, puis s'adresser à la nation *devant* les deux Chambres *réunies* du Parlement égyptien. *Il pourrait annoncer un certain nombre de mesures* à la *suite de cette* semaine d'émeutes, qui a constitué la première grande épreuve à laquelle s'est trouvé confronté le raïs. Une des premières décisions des autorités a *été* de « purger » la police de quelque vingt et mille conscrits jugés *inaptes* et qui *devront* quitter les rangs d'un corps qui *compte plus de deux cent quatre-vingt* mille membres.

INDE

Administration directe au Cachemire

New-Delhi. – Critiqué pour n'être pas parvenu à endiguer la vague de violences entre hindous et musulmans, le chef-ministre de l'Etat de Jammu-et-Cachemire, M. Shah, a démissionné, le vendredi 7 mars, et le Parlement de l'Etat a été dissous par le gouverneur Jagmohan, qui administrera directement l'Etat pendant une période maximale de six mois, avant l'organisation de nouvelles élections. M. Shah a été prié par M. Jagmohan de démissionner après que le parti du Congrès-I du premier ministre Rajiv Gandhi lui eut retiré son soutien, le mettant en *minorité au sein du* Parlement local.

La décision du Congrès-I témoigne de *l'embarras dans lequel les violences intercommunautaires ont mis* M. Gandhi, qui avait jusqu'à présent bravé son propre parti pour soutenir M. Shah. Les hindous ont accusé le gouvernement de celui-ci de ne pas être capable d'assurer leur sécurité. La plus grande partie de la vallée du Cachemire est soumise à un couvre-feu depuis que des musulmans y ont attaqué des commerces, des maisons et des temples hindous. – *(Reuter.)*

MAROC

Le roi invite les pays arabes à se dresser contre l'Iran

Marrakech. – *« Décidément, on s'intéresse beaucoup à l'intimité maroco-libyenne*, a constaté, vendredi 7 mars, le roi Hassan II devant la multiplicité des questions posées par quelque deux cents journalistes présents à sa conférence de presse sur ses relations avec Tripoli. *Nous allons vous ouvrir les portes de la chambre à coucher. »* Malgré cette promesse, il est resté très pudique. Le report de la visite qu'*il devait faire le mois dernier en* Libye *« n'est pas autre chose qu'un report »*. Il n'est dû en rien à la rencontre du président Chadli et du colonel Kadhafi, à In Amenas.

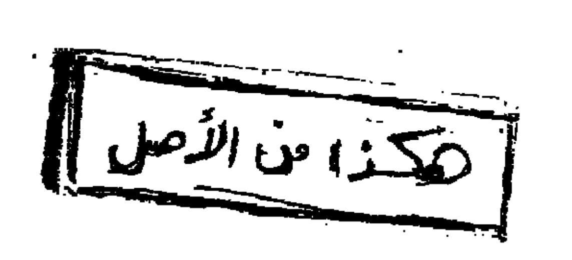
Le roi a-t-il des conseils à donner au colonel Kadhafi à propos du Tchad ? Le Maroc, affirme-t-il, n'a jamais été chargé de jouer les médiateurs dans l'affaire tchadienne.

A propos de la guerre du Golfe, le roi a invité tous les pays arabes à se dresser contre l'Iran en appliquant le pacte de défense commune prévu *dans la charte de la* Ligue arabe. – *(Envoyé spécial.)*

TUNISIE

M. Habib Achour hospitalisé

Tunis. – L'état de santé de M. Habib Achour, ancien secrétaire général de l'UGTT, âgé de soixante-treize ans, a nécessité voici quarante-huit heures son hospitalisation. Sa famille a annoncé, vendredi 7 mars, qu'à la suite d'une série d'évanouissements et de forts maux de tête, il avait dû être transporté de la prison de Nador, près de Bizerte, à l'hôpital militaire de Tunis. Après *un examen au scanner*, les médecins auraient conclu à une arthrose cervicale, ont indiqué ses proches en insistant tout particulièrement sur les conditions pénibles de sa détention dans une cellule sans chauffage et très humide. M. Achour a été condamné le 31 décembre à un an de prison dans une affaire peu claire de prise de contrôle *« illégale »* d'une coopérative de pêche remontant à plusieurs années. En appel, sa peine a été ramenée à huit mois de prison. – *(Corresp.)*



هكذا من الأصل

France

M. JACQUES CHIRAC EN CAMPAGNE

Les élections derrière lui

De notre envoyé spécial.

Brest. – Elle a le talent d'une grande actrice. Une seconde après l'atterrissage du Mystère 20, l'hôtesse de l'air surgit devant Jacques Chirac pour dire *« Nous avons tué un petit lapin »* comme elle dirait *« Le petit chat est mort »*. Jacques Chirac la regarde, incrédule. Sourire navré. Les campagnes électorales, que voulez-vous... Et puis, ces lapins qui gambadent sur le bitume des pistes d'atterrissage !

Il est 20 h 45. Entre Brest et Rennes, une salle des expositions glaciale et une salle omnisports surchauffée, le président du RPR a devisé sagement en croquant des canapés et en vidant une bière avec Pierre Méhaignerie, président du CDS, et un industriel du bois breton. C'est une plongée dans l'après-mars. Jacques Chirac est résolument optimiste. *« La confiance reviendra vite, très très vite* (large geste des mains). *Il y a des fonds considérables qui sont sortis et qui ne demandent qu'à s'investir, qui attendent. »*

L'industriel : *« Il faudra tout de suite baisser les taux d'intérêt. 5 %, 6 %, ce serait bien. »*

Jacques Chirac : *« Les mesures que nous prendrons ne sont pas celles dont on parle, bien sûr. »*

Optimisme, assurance. *« Je sens quelque chose venir,* nous dit-il. *Depuis dix jours, les auditoires sont nombreux, attentifs, demandent des explications. Je n'ai pas vu cela depuis 68. »*

– 1968 ?

– Oui, vous verrez, je n'exclus pas que la victoire de l'opposition soit plus large qu'on ne le dit. »

Jacques Chirac tire sur sa Philip Morris. La conversation dérive vers l'impôt sur les grandes fortunes.

L'industriel : *« C'est un acte de courage politique de le supprimer. »*

Pierre Méhaignerie : *« Oui, mais nous perdons quelques dizaines de milliers de voix, et il rapporte 5 milliards. »*

Jacques Chirac : *« Il ne rapporte rien du tout. Il a bloqué la construction, son coût est plus fort que ses recettes. Je ne suis pas contre l'idée de taxer le capital mais cet impôt est inquisitorial, pervers. »*

Pierre Méhaignerie, vaguement convaincu : *« Oui, c'est un impôt malsain. »*

On enchaîne sur l'agriculture. L'œil de Jacques Chirac s'allume. De ville en ville, cet homme reprend ce dossier précieux entre tous, martèle que le gouvernement socialiste *« ne s'y est jamais intéressé et, du reste, n'y a jamais rien compris »*. La plongée dans le budget communautaire fait ses délices, le chèque à Mme Margaret Thatcher lui arrache des accents scandalisés, il ne résiste pas au couplet pédagogique sur les quotas laitiers. Pierre Méhaignerie et lui ont des mots cernés de crêpe noir pour évoquer la grande misère de nos paysans.

Lapsus

Pierre Méhaignerie : *« Je ne sais pas qui aura le ministère, mais je le plains. »*

Jacques Chirac laisse passer un blanc.

« Pierre, tu as vu que j'ai mis la pédale douce [sur la question de confiance].

– Oui

– Entre nous, Barre a fait des dégâts.

– Que veux-tu, il est comme ça. C'est son tempérament. »

Entre ciel et terre, c'est comme si la *« première haie »* – celle du 16 mars – était derrière eux. On ne distribue pas les maroquins, non. On est *« responsables »*, on prépare l'avenir. Jacques Chirac, qui se déclare *« favorable à un gouvernement relativement restreint »* pour plus d'efficacité, dispose déjà d'une précieuse cassette : trente à trente-cinq projets de loi, tout beaux tout neufs, prêts à *« restaurer »* l'économie, le social, la défense, etc.

21 heures. Pierre Méhaignerie et Jacques Chirac posent le pied sur terre. Ils se serrent la main devant les caméras et se séparent. L'UDF et le RPR n'ont pas réussi à faire l'union en Ille-et-Vilaine. Pierre Méhaignerie a annulé *« par courtoisie »* un meeting ; Jacques Chirac fonce à la tête d'un cortège de dix voitures vers la salle omnisports de Rennes. *« Il est déjà premier ministre »*, glisse un observateur. Une impression, comme ça. L'air du temps, l'attitude des policiers, l'envie d'une boutade. Lapsus amusant : son service de presse l'a fait décoller de Villacoublay (aéroport militaire réservé aux ministres et au président de la République) sur son programme au lieu du Bourget.

Jacques Chirac, dans son manteau gris, avec son attaché-case Vuitton, se plaque les cheveux du revers de la main. Hier à Limoges, ce matin à Poissy (Yvelines), tout à l'heure à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), puis à Brest (Finistère), demain en Seine-Saint-Denis, à Toulouse, à nouveau en Seine-Saint-Denis, il se dope aux applaudissements, aux petits couplets antisocialistes polis au fil des meetings.

Cohabitationniste, lui ? Bien sûr. Mais sans baisser la garde. La salle de Rennes va lui donner l'occasion d'« exécuter » cinq ans de « laxisme ». Il dresse le « bilan », distribue son programme et les *uppercuts*. *« Les soixante-huitards attardés qui nous gouvernent encore pour une dizaine de jours ne représentent pas la culture, l'histoire de notre pays »*, lance-t-il après un long plaidoyer en faveur de la natalité et des valeurs de la cellule familiale *(« Ce n'est pas rétro de le dire »)*.

Echanger Hernu

Jacques Chirac fait une confidence aux trois mille cinq cents personnes assemblées devant lui : *« Vous savez, les socialistes, ce ne sont pas des gens qui pensent grand. Ils pensent petit. »* Le gouvernement ? *« Ce qu'il a fait, c'est bien peu de chose : l'erreur des trente-neuf heures, la cinquième semaine qui était déjà attribuée à la majorité des travailleurs... Les acquis sociaux, nous voulons les maintenir, mais aussi les financer. »*

Et puis, il y a ces moments de chauffe, où une salle communie dans les applaudissements qu'il faut interrompre. Jacques Chirac s'en prend au *« tiers-mondisme échevelé »* de notre politique étrangère, à ce soutien à *« tous ces pays – Nicaragua, Ethiopie – qui nous injurient »*. *« Qu'avons-nous à faire de ces gens-là ? »* demande-t-il, pour conclure : *« Il faudra revenir sur tout cela. »*

L'ancien premier ministre fulmine. Il évoque *« cette folle affaire du* Rainbow Warrior *où l'on voit un ministre qui a démissionné pour protéger le premier ministre et le président de la République, les véritables responsables, se pavaner maintenant à la tête de la liste socialiste dans le Rhône. C'est tout de même un comble ! Je propose qu'on l'échange contre le capitaine Prieur et le commandant Maffart. »*

Est-ce une revue ? Après Charles Hernu, Jack Lang. Ce seul nom déclenche des *« hou »* et des sifflets légers. Jacques Chirac : *« Je reconnais qu'il ne mérite guère mieux. »* Et de s'en prendre aux grands projets parisiens de François Mitterrand : *« Sept, huit... C'est de la folie quand il y a trois millions de chômeurs, c'est déraisonnable. »*

En quatre-vingt-dix minutes, le président du RPR balaye large. Il n'oublie pas même la Nouvelle-Calédonie et la *« politique misérable, anti-nationale qui a été conduite »*, la Guadeloupe *« où l'autorité de l'Etat n'existe plus »*. Et puis, soudain, un autre Chirac se profile, celui qui apaise *(« la xénophobie et le racisme, la pire des choses »)*, qui rend hommage à Jules Ferry : *« Ce qu'il a fait il y a cent ans pour les disciplines de la connaissance, nous devons le faire pour les disciplines de la sensibilité, l'éveil culturel. »*

C'est fini. Tout le monde debout. *La Marseillaise*. La plongée du cortège dans la nuit. L'aéroport. A minuit trente, au Bourget, Jacques Chirac, toujours dispos, distribue en vrai chef scout attentionné, les voitures aux journalistes qui l'ont accompagné. Se rappelle-t-il seulement qu'hier – déjà – il était avec Michel Péricard pour serrer la main de l'entraîneur de l'équipe de football Paris-Saint-Germain ?

LAURENT GREILSAMER.

Propos et débats

Mme Veil : premier ministre UDF

Mme Simone Veil, qui était le vendredi 7 mars dans la Loire et dans les Landes, a déclaré : « Un premier ministre UDF, pourquoi pas. » *Puis elle a précisé qu'elle pensait pour cette fonction* « à MM. Giscard d'Estaing, Léotard, Rossinot, Méhaignerie et, pourquoi pas ? Lecanuet ».

M. Lang : majorité de cœur

Pour M. Jack Lang, qui participait le vendredi 7 mars à une réunion publique à Evry (Essonne), en votant pour le PS, « qui est appelé à remplir la totalité de l'espace de gauche, on soutient le président en lui apportant une majorité de cœur tournée vers l'avenir ». *Quant à l'union de l'opposition, le ministre de la culture a estimé qu'il s'agit d'une* « union-château de cartes qui s'écroulera au premier coup de vent ».

M. Poniatowski : Mitterrand terroriste

« Mitterrand est un terroriste et Pierre Joxe un ministre en djellaba » a déclaré, le vendredi 7 mars à Tours, M. Michel Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur, qui venait soutenir M. Bernard Debré. Répliquant à un propos tenu par le chef de l'Etat lors de sa dernière intervention télévisée, M. Poniatowski a ajouté : *« C'est faux d'affirmer que parmi les copains il n'y a pas de coquins. Je connais au moins six ministres qui sont de grands coquins, à commencer par le premier. »*

M. Mauroy : entente

« Nous pouvons nous entendre sur cette cohabitation d'un genre nouveau, a déclaré, le vendredi 7 mars à Nantes, M. Pierre Mauroy, *que nous continuions à apprendre en restant au pouvoir et qu'ils continuent à apprendre en restant dans l'opposition. »*

M. Jospin : choix

« Le choix du 16 mars se fera entre le libéralisme effréné et égoïste et le socialisme démocratique » *a affirmé, le vendredi 7 mars à Nantes, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, au cours d'un rassemblement qu'il a dédié à M. Pierre Mauroy et, à la veille de la Journée internationale des femmes, à Mme Cory Aquino.*

M. Barre : course aux portefeuilles

« Je ne comprends pas pourquoi on m'accuse tellement de ne pas vouloir aller gouverner : il y a une véritable course aux portefeuilles, et, n'étant pas moi-même dans la course, je laisse un poste pour beaucoup d'autres ! », *a expliqué, le vendredi 7 mars à Bourg-en-Bresse, M. Raymond Barre.*

M. Le Pen : terrorisme intellectuel

M. Le Pen, qui était le vendredi 7 mars à Bordeaux, a demandé à ses sympathisants de se désabonner ou de ne plus acheter leurs journaux habituels car, a-t-il affirmé, la presse fait preuve depuis le début de la campagne électorale de « terrorisme intellectuel ».

M. Marchais : modèle

M. Georges Marchais a estimé, le vendredi 7 mars à Lille, que « le modèle que vante Mitterrand, c'est Tapie, ce champion des licenciements et des longues journées de travail ».

RECTIFICATIF. – *« La suspicion des militaires de l'ex-FLNC avait été saluée par l'UPC (autonomiste) comme une ouverture, et une chance à saisir »*, écrivions-nous dans notre édition du 7 mars, dans la page spéciale consacrée à la Corse. Il fallait lire *« la suspension des actions militaires avait été saluée par l'UPC comme une ouverture »*.

● *EURE : exclusions au RPR.* – Rendue publique le vendredi 7 mars, une décision datant du 26 février de M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, interdit à M. Victor-François de Broglie, qui présente une liste indépendante du mouvement chiraquien dans l'Eure, et M. Jean Schneider, un de ses colistiers, de *« se prévaloir du RPR, s'en étant exclus d'eux-mêmes »*.

Intermède

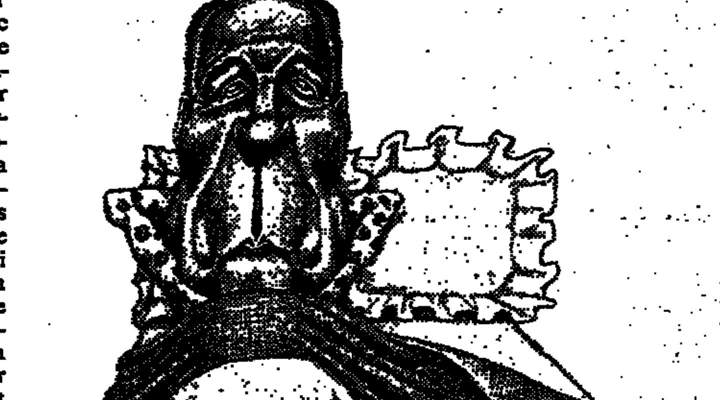
(Suite de la première page.)

Après quelques errements dus à la fougue idéologique et à l'éloignement du pouvoir, elle a retrouvé le sens des réalités sous la pression des circonstances ; elle a consacré la diplomatie et la politique de défense inaugurées par de Gaulle, parachevant ainsi un consensus national ; elle s'est voluptueusement coulée dans le moule d'institutions qu'elle avait durement combattues, mais qui lui ont été d'un irremplaçable secours pour la conquête et la conservation du pouvoir.

Elle s'en va avec le sentiment aigu d'une certaine injustice mais avec la conscience du devoir accompli. Elle ne part pas avec cette impression décourageante qu'un monde s'écroule, qu'il faudra dix, quinze, vingt ans pour que soit réuni le concours de circonstances qui fait vaciller l'hégémonie de la droite. Elle s'en va avec la certitude qu'elle reviendra, qu'elle retrouvera ces palais nationaux qu'elle s'émerveillait de découvrir en 1981 et qu'elle a si facilement investis non sans la légère morgue du parvenu. Elle se retrouve dans l'état d'esprit traditionnel de la droite : elle aussi a une prétention légitime à exercer le pouvoir. Son gouvernement est aussi naturel que la domination des « gens du château ». Pendant cinq ans, elle a gagné avec ses galons de gestionnaire son billet de retour. Son éloignement ne sera qu'un intermède.

Cache-cache

Les socialistes ont quelques raisons d'espérer que le purgatoire sera de courte durée. D'abord ils n'abandonnent pas tous les leviers. Le 17 mars, quel que soit le résultat des élections, le plus célèbre d'entre eux, celui qui les a menés à la victore inattendue de 1981, occupera toujours la plus haute charge de l'Etat. Promesse pour ses amis, menace pour ses adversaires. M. François Mitterrand a assuré qu'il ne resterait pas *« inerte »*. Son activité débordante dans la campagne, la maestria avec laquelle il a distillé les petites phrases sur l'après-16 mars et déboussolé les dirigeants de l'opposition, donnent un avant-goût d'une cohabitation qui ne devrait être ni conflit ni connivence, mais cache-cache.



Couverture de l'*Economist* du 8 mars.

MM. Chirac, Giscard d'Estaing, Chaban-Delmas et autres cohabitationnistes de conviction ou d'opportunité ont du souci à se faire, et ils devront déployer des trésors d'astuces – qu'ils n'ont guère montrés depuis quelques semaines – pour ne pas se laisser « balader » par M. Mitterrand.

Les socialistes pourront aussi, le moment venu, invoquer le bilan de ces dernières années, qu'ils s'efforcent *in extremis* de peaufiner. Le gouvernement ne multiplie pas les promesses électorales, mais les mesures concrètes, comme pour se faire regretter.

Le moment, justement, n'est pas si éloigné que ça : deux ans au maximum, moins sans doute, pratiquement à la discrétion du président de la République, qui peut choisir de provoquer une élection présidentielle à la date jugée la plus opportune pour lui-même ou pour son candidat. Détenteur de cette carte maîtresse, M. Mitterrand se retrouve un peu dans la situation du premier ministre britannique, qui traditionnellement décide la dissolution de la Chambre des communes avant le terme de cinq ans pour profiter d'une conjoncture favorable.

Ce qui fait partie des mœurs outre-Manche ne sera pas nécessairement bien accepté en France. Légalistes, les Français sont partisans de la cohabitation et sanctionneront, du président de la République ou du premier ministre, celui par qui la crise arrivera.

Une partie risquée

Le meilleur tacticien choisira non seulement l'heure et le terrain de l'affrontement mais devra encore en faire porter devant l'opinion publique la responsabilité à son adversaire. Celui qui aura été pendant des années le garant des institutions, qui aura réussi une double alternance, en mai 1981 puis en mars 1986, et qui, paradoxe des paradoxes, aura été le meilleur défenseur des prérogatives présidentielles voulues par le fondateur de la Ve République face à ses épigones ne sera-t-il pas le mieux placé pour se succéder à lui-même ?

La partie est risquée. Dans les circonstances normales, le rapport droite-gauche s'établit en France depuis près de trente ans autour de 55/45 : les socialistes ne peuvent plus espérer compter que sur l'appoint d'un PC affaibli ; et pourtant le pari occupera tout l'après-16 mars. M. Barre aura l'avantage d'être resté sur l'Aventin, MM. Chirac et Giscard d'Estaing d'être revenus aux affaires, le candidat socialiste d'avoir un pied dans le pouvoir par sa fonction et un pied dans l'opposition par son parti. De quoi réussir le « grand écart ».

DANIEL VERNET.

L'AFFAIRE DES IRLANDAIS DE VINCENNES

Le juge d'instruction contredit M. Charles Hernu

M. Alain Verleene, juge d'instruction au tribunal de Paris, chargé d'instruire les suites de l'affaire des Irlandais de Vincennes, a formellement contredit, vendredi 7 mars, dans un communiqué, certaines déclarations de M. Charles Hernu.

Après la publication dans nos colonnes (*le Monde* du 5 mars) d'extraits du rapport de juin 1983 du général Boyé, inspecteur général de la gendarmerie nationale, l'ancien ministre de la défense avait assuré, sur Europe 1, mercredi 5 mars, que le juge avait été *« informé oralement de toutes les informations contenues dans le rapport ». « Il en a pris connaissance le 9 juin* [1983] *»*, avait ajouté M. Hernu, précisant : *« Il est erroné de dire que le rapport a été classé* [secret défense] *afin d'empêcher sa transmission au juge d'instruction. »*

Dans un communiqué, M. Verleene dément cette version. Il indique qu'il *« a eu connaissance, début janvier dernier seulement, de la première partie du rapport, dont la classification « secret défense » venait d'être levée par M. Paul Quilès, successeur de M. Hernu, mais que la deuxième partie, toujours classée « secret défense », ne lui a pas encore été communiquée »*. M. Verleene assure n'avoir pas été au courant oralement, le 9 juin 1983, du contenu du rapport du général Boyé.

Un comité de soutien au commandant Beau vient d'être créé en Touraine

De notre correspondant

Tours. — Sur l'initiative de MM. Marcel Fortier, sénateur (RPR) d'Indre-et-Loire, Gérard Percevault, ancien maire de Chinon, et Pierre Couly, viticulteur, grand maître de la Confrérie des entonneurs rabelaisiens, un comité de soutien au chef d'escadron Jean-Michel Beau vient d'être constitué en Touraine. Ancien commandant de la compagnie de gendarmerie de Chinon, le chef d'escadron Beau, qui est inculpé de subornation de témoin dans le cadre de l'affaire des Irlandais de Vincennes, a récemment mis en cause publiquement le rôle du chef d'escadron Christian Prouteau dans cette affaire, en assurant avoir agi « sur ordre ».

La pétition que fait circuler ce comité a recueilli de nombreuses signatures parmi les élus locaux. Malgré la proximité des élections, les candidats d'opinions politiques très opposées ont signé. Parmi eux : M. Marcel Prion, maire de Chinon et candidat sur les listes de M. Jean Royer, maire de Tours et député (non inscrit) ; M. Yves Dauge, conseiller général socialiste, candidat sur les listes PS ; Mme Christiane Mora et M. Jean-Michel Testu, députés socialistes.

Tout en ne *« voulant à aucun prix s'immiscer dans une affaire judiciaire déjà bien complexe »*, les signataires de la pétition apportent leur *« soutien à un officier supérieur qui ne demande qu'à pouvoir exercer normalement les droits de sa défense »*.

ALEXIS BODDAERT.

AUX ASSISES DE L'ARDÈCHE

Pascal Blanc condamné à perpétuité

De notre envoyé spécial

Privas. — Au terme de trois journées de procès, Pascal Blanc, âgé de vingt-six ans, a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité le vendredi 7 mars par les assises de l'Ardèche pour le meurtre de trois personnes (*le Monde* des 6 et 7 mars). Cette peine a été assortie d'une période de sûreté de dix-huit ans, pendant laquelle le condamné ne pourra bénéficier d'aucune remise de peine.

Les jurés ardéchois ont rigoureusement suivi le réquisitoire de l'avocat général, M. Jean Philippe, qui s'est attaché, tout en se félicitant de l'abolition de la peine de mort, à démontrer la nécessité, face à un individu *« irrécupérable »*, de prononcer la plus forte peine possible.

A l'énoncé du verdict, Pascal Blanc n'a pas bronché. Avant la délibération du jury, qui devait durer deux heures, le tueur de l'Ardèche a cependant lâché quelques mots : *« Je sais que ça ne changera pas grand-chose au problème, mais je dois dire que je réfute entièrement d'avoir violenté Isabelle Alison. »*

Déjà, au cours du réquisitoire, on l'avait vu hocher négativement la tête à l'évocation du mobile sexuel développé à partir de quelques détails troublants entourant l'assassinat de la jeune campeuse retrouvée étranglée.

Devant la cour du Puy-de-Dôme où il a été condamné à douze années de réclusion criminelle pour le meurtre d'une femme de cinquante-trois ans, comme devant celle de l'Ardèche, Pascal Blanc aura manifesté une particulière constance à réfuter toute accusation de perversité sexuelle, acceptant en revanche sans sourciller une longue série de meurtres. C'est la seule question qui l'a fait sortir de son mutisme.

LLIBERT TARRAGO.

A Villeurbanne

DEUX GENDARMES INCULPÉS POUR AVOIR TUÉ UN MALFAITEUR

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Deux gendarmes d'une brigade de Villeurbanne ont été inculpés, vendredi 7 mars, de *« coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner »* par Mme Marie Kleinmann, juge d'instruction à Lyon. Les deux hommes — dont l'identité n'a pas été révélée par les autorités militaires — avaient, jeudi 6 mars, tiré à six reprises sur un jeune homme qui tentait d'échapper à un contrôle alors qu'il venait de rejoindre un fourgon rempli de marchandises volées.

Les premières déclarations de témoins (*le Monde* du 8 mars) laissaient supposer que la victime, M. Mustapha Kacir, vingt-deux ans, était accompagné d'un complice armé et menaçant. Or, le lieutenant-colonel Ogier, chef par intérim du groupement de gendarmerie du Rhône, devait reconnaître plus tard que le jeune homme — touché dans le dos par trois projectiles, dont l'un, mortel, s'est logé dans un poumon — était seul et sans arme.

Une confusion se serait produite à cause de la présence d'un *« homme armé et équipé d'un treillis »* à proximité de l'entrée du parc de la Tête-d'Or, là où le jeune homme a été abattu à 500 mètres du lieu de son interpellation. Il s'agissait en fait d'un autre gendarme, venu en renfort...

Les deux gendarmes inculpés ont été laissés en liberté. Ils affirment avoir procédé aux sommations d'usage *(« Halte ! Gendarmerie »)* avant de tirer avec leurs armes de service sur le fuyard. La version des faits, la deuxième en deux jours, comporte des points obscurs — dont celui de la disproportion entre la menace et le tir — et justifie le déclenchement d'une procédure judiciaire. Les enquêteurs s'efforcent, pour leur part, de retrouver — par un « appel à témoins » — des personnes ayant assisté à la poursuite et au tir des deux gendarmes.

Avant les résultats de l'enquête judiciaire, M. Charles Hernu, ancien ministre de la défense, maire de Villeurbanne et candidat tête de liste du PS, a fait connaître dans un communiqué sa position : *« Je suis tout à fait convaincu que les gendarmes qui ont procédé à l'interpellation de M. Kacir l'ont fait dans le respect absolu des règlements concernant l'utilisation des armes, et je suis heureux d'apprendre qu'à la suite de la comparution directe dont ils ont fait l'objet ils ont été remis en liberté. »* M. Hernu conclut en manifestant sa *« totale confiance aussi bien dans la gendarmerie que dans le procureur de la République qui est maintenant compétent pour traiter de cette affaire »*.

CLAUDE RÉGENT.

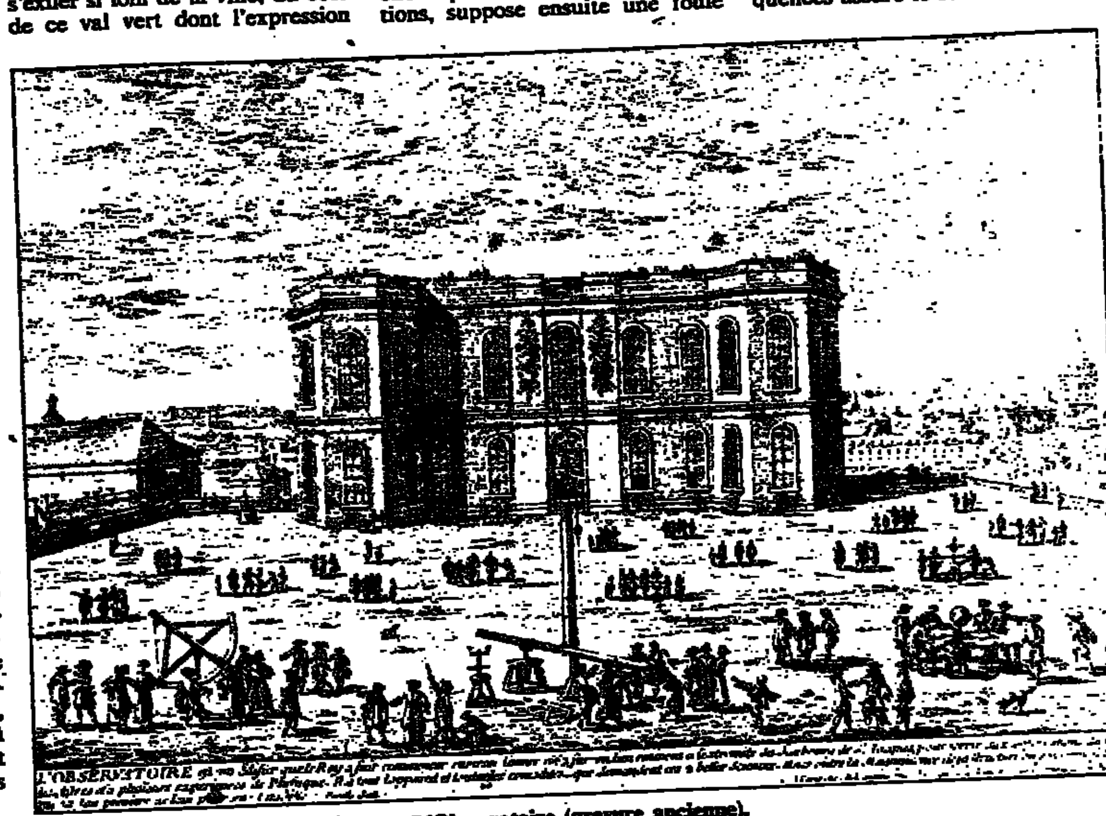
Vue sur l'Observatoire de Paris

L'astronomie française se porte bien. Quand la sonde américaine Voyager-2 passa près d'Uranus en janvier dernier, sept Français étaient invités en Californie à interpréter les observations, ce qui en faisait la plus forte communauté étrangère.

Maintenant que la sonde soviétique Véga visite la comète de Halley, plusieurs des appareils qu'elle emporte sont d'initiative et de construction françaises. Et le domaine spatial est loin d'être le seul où les Français tiennent un rôle important.

Cette bonne santé peut être illustrée par celle de l'Observatoire de Paris. Bien que n'étant pas installé au meilleur endroit pour observer les astres, l'Observatoire a su rester, au cours de trois siècles d'histoire, un centre scientifique de grande activité.

L'Observatoire de Paris a plus de trois siècles d'existence. C'est le 21 juin 1667, jour du solstice d'été, que les « mathématiciens » de l'Académie royale des sciences tracèrent, sur un terrain jouxtant ceux de l'abbaye de Port-Royal, bien éloigné de toute habitation, ce qui devait devenir le méridien de Paris. Un bâtiment fut construit par l'architecte Claude Perrault, qui n'a guère été modifié depuis l'époque. Dans l'esprit de Colbert, ce bâtiment ne devait pas être uniquement consacré à l'astronomie, mais servir de laboratoire et de lieu de réunion pour les académiciens. Mais ceux-ci ne mirent aucun empressement à s'exiler si loin de la ville, du côté de ce val vert dont l'expression « au diable vauvert » dit encore l'éloignement.



L'Observatoire (gravure ancienne).

L'Observatoire devint la résidence et le lieu de travail de Jean-Dominique Cassini, astronome italien de grand renom que Colbert avait fait venir en France, puis ceux de ses descendants. Jusqu'à la Révolution, quatre générations de Cassini travaillèrent à l'Observatoire, d'ailleurs moins à des études astronomiques qu'à des travaux de géodésie et de cartographie. La carte dite des Cassini, établie par le petit-fils et l'arrière-petit-fils de Jean-Dominique dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, couvrait toute la France en deux cents feuilles, et reste un prototype de la cartographie moderne.

A l'écoute des galaxies

Aujourd'hui l'Observatoire de Paris, grand établissement scientifique, dépendant du ministre de l'éducation nationale, a une activité soutenue. Sept cents personnes travaillent sur les trois centres dont il a la responsabilité. A Nançay, la station de radioastronomie, créée en 1953, dispose d'interféromètres solaires, ensemble d'antennes paraboliques régulièrement alignées d'est en ouest sur plus de 1 500 mètres ; une branche nord-sud a été ajoutée ces dernières années. L'activité du Soleil y est régulièrement suivie et mesurée. Un autre instrument important et spectaculaire est le grand radiotélescope, dont la surface utile est de 7 000 mètres carrés, ce qui en fait le troisième instrument au monde après ceux d'Arecibo (Porto-Rico) et de Bonn (RFA).

Le radiotélescope est utilisé pour des études cométaires — il a permis en septembre dernier la première observation en ondes radio de la comète de Halley. Mais son champ d'activité principal est l'étude des émissions radio venant des galaxies. Des cartes des galaxies proches ont été dressées. Pour les plus lointaines, la radioastronomie permet d'estimer leur distance et leur masse.

La majorité des chercheurs de l'Observatoire travaillent à Meudon. Ce n'est pas que le site de Meudon soit beaucoup mieux adapté que celui de Paris à l'observation astronomique — Meudon n'est bien équipé que pour l'astronomie solaire, avec sa tour haute de 35 mètres, qui abrite un télescope et divers instruments. — mais c'est à Meudon que sont installés les laboratoires d'astrophysique. Car la connaissance des astres et de l'univers, si elle dépend d'abord des observations, suppose ensuite une foule d'études physiques et de calculs complexes pour en extraire des informations apparemment aussi inaccessibles que la température et la pression au centre des étoiles.

L'heure « atomique »

A Meudon, les activités des chercheurs sont très diverses : évolution de l'univers, dynamique des galaxies, physique des étoiles, processus moléculaires et atomiques du milieu interstellaire, planétologie... Tous les moyens d'observation terrestres sont mis à profit, et un département de recherches spatiales a monté nombre d'expériences astronomiques sur des satellites de tous bords.

Paris proprement dit abrite — en général dans des constructions plus récentes que le bâtiment de Perrault — les services communs de l'Observatoire, mais aussi des laboratoires où les astronomes analysent les observations qu'ils ont faites ailleurs. On y trouve aussi une institution fort importante : le Bureau international de l'heure (BIH). Cet organisme définit le temps atomique international, fondé sur la définition légale de la seconde, et lui rattache le temps universel, lié à la rotation de la Terre. Celle-ci est loin d'être parfaitement uniforme, et sa durée excède de deux à trois millisecondes le jour légal de 86 400 secondes « atomiques ». C'est donc le BIH qui décide parfois d'ajouter, généralement en fin d'année, une seconde surnuméraire à la durée normale du jour, afin de compenser cet écart et d'assurer que midi reste, en moyenne, l'heure où le soleil est au sud.

Le BIH établit ses échelles de temps à partir de mesures faites dans les nombreux services métrologiques répartis de par le monde. L'un de ceux-ci est précisément situé à l'Observatoire. Le laboratoire primaire du temps et des fréquences assure le fonctionnement d'horloges atomiques, coordonne leurs informations avec celles fournies par les horloges d'autres laboratoires, et diffuse le temps ainsi obtenu — par l'entremise entre autres de l'horloge parlante. Le laboratoire étudie aussi des liaisons horaires par satellite et a développé des techniques de mesure des fréquences utilisant des lasers stabilisés.

Mais il ne faudrait pas croire qu'on ne fait plus d'observations à Paris. On continue régulièrement d'y observer le passage au méridien d'étoiles assez brillantes pour rester visibles depuis la Ville-Lumière. Mesures routinières, mais fondamentales : répétées depuis trois siècles au même lieu, elles fournissent des informations précieuses sur l'évolution à long terme du mouvement de la Terre et des planètes. Et la lunette de 38 centimètres que fit construire Arago, toujours installée dans la tour orientale de l'Observatoire, a récemment participé à une campagne internationale d'étude des éclipses mutuelles des satellites de Jupiter. Campagne qui doit permettre d'améliorer la connaissance de leur mouvement, celui-ci étant l'un des plus difficilement calculables qui soient.

MAURICE ARVONNY.

DEUX NOMINATIONS AUX RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

M. Pierre Joxe a procédé, vendredi 7 mars, à deux nominations à la direction centrale des renseignements généraux (DCRG).

M. Claude Grangeret, qui était aux renseignements généraux depuis 1965, où il avait été successivement commissaire au service des jeux, puis directeur du service départemental du Val-de-Marne, et enfin sous-directeur de l'information générale à la DCRG, est nommé contrôleur général et affecté à l'inspection générale de la police nationale (IGPN).

A ce départ correspondent deux arrivées à la DCRG. M. Claude Bardon, directeur du service régional de police judiciaire (SRPJ) de Versailles, le plus important de France, et où son efficacité avait été remarquée, est nommé sous-directeur à la direction centrale des RG. M. Bardon a fait l'essentiel de sa carrière dans la police judiciaire, aux SRPJ de Reims, Paris, Lille, Bordeaux et Versailles.

M. Jean Théfo, qui, lui, a fait l'essentiel de sa carrière aux RG, à Montbéliard, à Saint-Nazaire, à Melun et en Haute-Normandie, avant d'être, depuis 1982, directeur du service départemental de Seine-Saint-Denis, est également nommé sous-directeur à la DCRG

● *Catastrophe routière de Beaune : confirmation en appel des condamnations.* — La cour d'appel de Dijon a confirmé, vendredi 7 mars, les peines infligées, le 28 juin 1985, par le tribunal correctionnel de la ville, au propriétaire et au chauffeur du car dans lequel cinquante-trois personnes dont quarante-quatre enfants avaient trouvé la mort, sur l'autoroute A6 près de Beaune le 31 juillet 1982.

Le tribunal correctionnel avait condamné M. Jean Bouttaz, quarante-trois ans, le propriétaire, à une peine d'un an de prison avec sursis et 25 000 francs d'amende, et M. Antoine Alu, cinquante ans, à une peine de six mois avec sursis, des amendes d'un total de 2 300 francs et un an de suspension de permis de conduire, dont huit mois avec sursis.

En appel, l'avocat général avait requis *« une augmentation sensible »* des peines prononcées.

● *Inculpation du meurtrier d'un cambrioleur.* — M. Jean-Claude Fréret, trente-neuf ans, le commerçant qui a blessé mortellement d'un coup de fusil de chasse un mineur de dix-sept ans qui tentait de cambrioler son magasin, mercredi 5 mars à Mesnil-Esnard, près de Rouen, a été écroué vendredi à la prison Bonne-Nouvelle de Rouen, après avoir été inculpé de *« coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*.

Des commerçants se sont groupés en comité de soutien à M. Jean-Claude Fréret, et ont fermé leurs magasins vendredi matin pour marquer leur solidarité avec l'inculpé.

● *Arrestation du meurtrier présumé d'un jeune sympathisant du Front national.* — Le meurtrier présumé de Patrice Dhaine, vingt-sept ans, tué dans la nuit de dimanche à lundi à Beaucaire (Gard) (*le Monde* du 7 mars) a été interpellé vendredi.

Le meurtrier présumé, dont l'identité n'a pas été révélée, *« pour des raisons de sécurité »*, est un ressortissant marocain âgé d'une vingtaine d'années. Il a été écroué sous l'inculpation de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Un autre Maghrébin, qui se trouvait en compagnie de l'inculpé le soir des faits, a été entendu comme témoin.

Patrice Dhaine avait été mortellement blessé d'un coup à la tête après une altercation avec de jeunes Maghrébinsà propos du Front national, auquel la victime s'était déclarée favorable.

PRÉCISION. — Le Père Pierre Toulat signale que c'est à titre personnel, sans engager la commission Justice et Paix dont il est secrétaire, qu'il a pris position contre la dissuasion nucléaire dans le texte « La paix autrement » (*le Monde* du 7 mars).

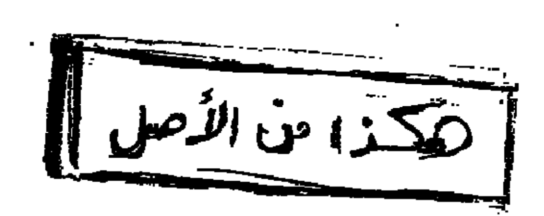
Un second cosmonaute français dans une station soviétique

Un second cosmonaute français ira dans l'espace à bord d'une station soviétique. Un protocole d'accord a été signé vendredi 7 mars à Moscou par M. Jacques-Louis Lions, président du Centre national d'études spatiales, et M. Vladimir Kotelnikov, président d'Intercosmos. Le principe de ce vol avait été retenu lors de la visite à Paris de M. Gorbatchev, en octobre dernier.

La mission pourrait avoir lieu à partir de juillet 1988. Elle sera de longue durée, au moins un mois. Le cosmonaute français séjournera à bord de la nouvelle station spatiale Mir, lancée il y a quelques semaines par les Soviétiques, et qu'un équipage va bientôt inaugurer.

En juin et juillet 1982, Jean-Loup Chrétien fut le premier Français de l'espace. Il avait été sélectionné et longuement entraîné à la cité des Etoiles, près de Moscou, en compagnie de Patrick Baudry, lequel a depuis volé à bord de la navette spatiale américaine. Le vol avait duré une semaine et l'analyse des expériences qu'il permit de faire a ensuite montré tout l'intérêt d'un plus long séjour en orbite. D'où le choix fait pour le suivant. Le nouveau vol permettra tout un ensemble d'expériences médicales, biologiques et technologiques, dont de prochaines discussions définiront la liste.

La longue durée du vol va exiger des candidats cosmonautes un entraînement très sévère. En particulier, le cosmonaute français devra être éventuellement capable de participer à une sortie dans l'espace. Deux ou trois candidats, dont Jean-Loup Chrétien, vont être sélectionnés en juillet prochain.



France / société

APRÈS LA VICTOIRE DU TORNADO CONTRE LE MIRAGE 2000

M. Dassault accuse le gouvernement d'avoir négligé le marché saoudien

Dans une lettre qu'il nous a adressée, M. Marcel Dassault accuse l'Etat français d'avoir raté le marché saoudien d'avions de combat – Ryad a, en effet, préféré le Tornado au Mirage 2000 – parce qu'« *il a négligé la demande du roi d'Arabie saoudite* ».

En février dernier, l'Arabie saoudite a commandé soixante-douze Tornado (version défense aérienne) au Royaume-Uni, à l'Italie et à l'Allemagne fédérale qui le cofabriquent, rejetant l'offre de la France de lui vendre le Mirage 2000. Ce choix a été interprété comme un « *coup de semonce* » donné aux Français par les Saoudiens, comme *le Monde* l'écrivait dans ses colonnes du 1er mars, en rendant compte du bilan 1985 de la société Dassault qui a conçu le Mirage 2000.

M. Marcel Dassault a tenu, dans cette lettre, à donner sa version des faits qui ont conduit à l'échec des offres françaises.

« *Je me permets*, écrit-il, *de revenir sur le « coup de semonce » saoudien. En effet, après avoir produit en série pour l'Etat le 2000, la Société des avions Marcel-Dassault a construit, à ses frais, un prototype 4000 pour lequel l'Etat a bien voulu fournir les moteurs. La première lettre que j'ai reçue du pilote qui a essayé cet avion disait :* « Formidable, jamais vu. »

» *Il s'agissait donc d'un bimoteur plus puissant que le monomoteur 2000.*

» *En 1981, le premier ministre, M. Mauroy, m'a fait savoir qu'il avait vu le roi d'Arabie saoudite, qui lui avait dit qu'il achèterait bien des 4000 si la France participait aux frais d'industrialisation. A cette époque, on était en pleine opération de nationalisation ; aussi cette proposition du roi d'Arabie saoudite est-elle tombée à l'eau.*

» *Le seul avion qu'on puisse proposer à un prix de série étant le 2000, nous en avons vendu environ cinq cents dans différents pays, et mes services, et pas moi, ont essayé d'en vendre à l'Arabie saoudite.*

» *Ne pas vendre un avion monomoteur à un client qui veut un bimoteur, ce n'est pas un coup de semonce pour la Société des avions Marcel-Dassault, c'est plutôt un coup de semonce pour l'Etat, qui a négligé la demande du roi d'Arabie saoudite.*

» *Je dois ajouter*, conclut M. Dassault, *que le Tornado est aujourd'hui un appareil de bombardement, et que l'avion d'air-supériorité anglais, assez différent, ne sortira que dans quelques années, alors que le 4000 est dès aujourd'hui un avion polyvalent de bombardement et d'air-supériorité qui existe (1).* »

(1) Le prototype Mirage 4000, qui avait interrompu ses vols après l'échec saoudien, a été remis en état pour servir de banc d'essai à certains équipements ou armements destinés au Mirage 2000 et à l'avion européen qui sera dérivé de l'appareil de démonstration Rafale mis au point par Dassault. – (NDLR.)

La peste porcine favorise-t-elle l'apparition du SIDA ?

Selon une étude américaine qui devrait être publiée dans le prochain numéro de l'hebdomadaire scientifique britannique *The Lancet*, des traces du virus de la peste porcine africaine – une maladie qui jusqu'à présent n'a jamais atteint l'homme – ont été retrouvées sur neuf patients (sur vingt et un testés) atteints du SIDA. Ces résultats vont relancer la polémique qui oppose la principale revue homosexuelle de New-York, *Native*, aux autorités sanitaires américaines à propos de la responsabilité – hypothétique – du virus de la peste porcine dans le SIDA (*le Monde* du 26 juillet 1985).

Inlassablement, Charles Ortleb, le rédacteur en chef de ce journal, ne cessait, dans sa rubrique « Aidsgate », de distiller les « révélations » les plus audacieuses, accusant tour à tour le Center For Disease Control d'Atlanta, le National Cancer Institute, l'armée et le gouvernement américains de cacher la « vérité » en niant, pour des raisons essentiellement économico-financières, l'implication de ce virus dans la maladie. Cette hypothèse avait déjà été émise il y a plus de deux ans dans les colonnes de *Lancet* par Jane Teas, une chercheuse qui travaillait à la Harvard School of Public Health et qui signe aujourd'hui, avec John Beldekas, un autre chercheur de Harvard, cette nouvelle étude.

Interrogé par l'agence Associated Press, ce dernier a déclaré que « *le SIDA est une maladie complexe qui ne peut s'expliquer uniquement par le virus LAV-HTLV 3* ». « *Il n'en demeure pas moins*, a-t-il ajouté, *que rien ne permet de dire que l'on ne puisse l'attraper en mangeant du porc.* » Immédiatement, Floosie Wong Staal, la principale collaboratrice du professeur Robert Gallo au National Cancer Institute, répliquait que « son » virus – le LAV-HTLV 3 – « *était bien le virus responsable du SIDA* ». Elle ajoutait que les malades atteints du SIDA, du fait de leur déficit immunitaire, sont plus exposés que d'autres à certains virus, dont, pourquoi pas ? celui de la peste porcine. Une déclaration confirmée par le docteur Jean-Claude Chermann (Institut Pasteur). Selon lui, « *on possède aujourd'hui assez de preuves permettant d'affirmer que le LAV est bien l'agent étiologique du SIDA. Mais*, ajoute-t-il, *il ne fait guère de doute que d'autres virus, celui de l'hépatite virale, mais aussi celui d'Epstein Barr, le cytomégalovirus ou – pourquoi pas ? – le virus de la peste porcine, jouent un rôle de cofacteur en accélérant l'apparition de la maladie* ».

Reste une coïncidence troublante : la peste porcine africaine est une maladie virale dont certaines caractéristiques épidémiologiques sont identiques à celles du SIDA. En particulier, cette maladie, née en Afrique, s'est propagée aux Etats-Unis après avoir infecté certaines îles des Caraïbes. Les vétérinaires que nous avons interrogés se déclarent très surpris par ces sérologies humaines positives. Mais, reconnaissent-ils, les stigmates biologiques de la peste porcine ne sont pratiquement jamais recherchés chez l'homme.

FRANCK NOUCHI.

● *Les femmes pourraient transmettre le SIDA.* – Deux équipes de chercheurs de Boston et de San-Francisco annoncent, dans l'hebdomadaire médical *The Lancet*, avoir réussi à isoler le LAV dans des sécrétions vaginales. Cette découverte permet de penser que la maladie pourrait aussi être transmise sexuellement par les femmes.

RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous écrivions dans *Le Monde* du 7 mars, l'autorisation d'exercer à l'hôpital n'a pas été supprimée aux internes en médecine de la région Nord-Est qui, en dépit de l'annulation des résultats du concours, bénéficient toujours d'un statut juridique.

Hidalgo-ci, Hidalgo-là

« Juve : Arriva Hidalgo ? » En grosses lettres blanches sur fond noir, ce titre barrait, jeudi 6 mars, la première page du *Corriere dello sport*, l'équivalent transalpin de *l'Equipe*. Le quotidien sportif italien tient pour quasiment certain le départ de Trapattoni, l'actuel manager turinois, pour l'Inter de Milan, où, en dépit de la victoire sur Nantes, les jours de l'entraîneur Mario Corso sont comptés. Dès lors, le successeur de Trapattoni serait *« très probablement le Français Michel Hidalgo »*. *« Un premier contact a été pris à l'occasion de France-Irlande du Nord à Paris par l'intermédiaire de Michel Platini, grand ami d'Hidalgo »*, croit pouvoir affirmer le journal italien.

A Barcelone, mercredi soir, où il commentait pour TF 1 le match Barcelone-Juventus, Hidalgo aurait confié : *« Personne ne refuserait le banc de la Juve. »* Début d'aveu ou simple propos diplomatique de la part d'un homme courtois ? De son côté, Gianni Agnelli, PDG de Fiat et propriétaire de la Juventus, se serait exclamé : *« Quel beau tandem cela ferait avec Michel Platini ! »* Ce n'est pas ainsi qu'on désamorce les rumeurs en Italie. En précisant qu'il est *« prématuré d'en parler »*, le patron de la Juve entretient l'équivoque.

Michel Hidalgo n'a pas encore signé à Turin. Ni à l'Inter de Milan, où, selon les Italiens, il pourrait aller dans le cas, *« bien improbable »*, où Agnelli arriverait à convaincre Trapattoni de rester à Turin. Il n'a pas signé non plus au Real Madrid, comme les Espagnols l'ont cru un instant. D'ailleurs, a-t-il vraiment signé à Marseille ? Les supporters jurent l'avoir vu le faire devant les caméras de la télévision convoquées tout exprès le 20 février dernier (*le Monde* du 21 février). Une signature pour rire ? En donnant l'impression de revenir sur son engagement au cours d'un entretien sur RMC le 28 février, Michel Hidalgo a relancé les rumeurs. On ne le verrait pas aux quatre coins de l'Europe s'il était ancré solidement sur le Vieux-Port. A côté d'un club où Jean Carrieu et Bernard Tapie dialoguent désormais par sommations d'huissiers, le turbulent Calcio italien pourrait apparaître comme une villégiature reposante au doux Michel.

J.-J. B.

CYCLISME

Quand Kelly bat les grimpeurs

Les grimpeurs qui pensaient distancer Sean Kelly à la faveur du Ventoux ou du mont Faron se sont trompés dans leurs pronostics. Non seulement le leader du Paris-Nice a conservé l'initiative dans les obstacles de montagne, mais il a repris 40 secondes à son adversaire direct, Pascal Simon, un remarquable escaladeur, en se classant deuxième derrière l'Espagnol Pedro Munoz, vendredi 7 mars, au sommet du Faron.

L'Irlandais de l'équipe Kas, qui porte le maillot blanc depuis le premier jour, a donc fait la démonstration de sa supériorité, et, sauf accident, il devrait terminer en vainqueur dimanche sur la Côte d'Azur.

Ceux qui auraient pu le menacer semblent résignés : « *Si Kelly, qui est surtout un routier sprinter, a consolidé sa position dans les arrivées en côte*, remarquait à ce propos Pascal Simon, *c'est qu'il est véritablement le plus fort. Et comme il dispose d'une équipe très homogène, il sera très difficile de le prendre en défaut.* »

En l'occurrence, Sean Kelly, invaincu depuis 1982, convoite deux records : celui de Jacques Anquetil (aujourd'hui directeur de course), qui enleva Paris-Nice à cinq reprises, et celui de Raymond Poulidor, qui escalada le col d'Eze à 33 km/h de moyenne... en 1972. Personne n'a fait mieux depuis.

J. A.

Carnet

Naissances

– Jean-Patrick FORTIN et Christine GODET sont heureux d'annoncer la naissance de

Paul,

à Paris, le 16 février 1986.

229, rue Saint-Honoré,
75001 Paris.

– M. et Mme Daniel MAURY-SIMON sont heureux d'annoncer la naissance de

Alexandra,

le 5 mars 1986 à Paris.

– M. et Mme André de SÉGUIN des HONS ont la joie d'annoncer la naissance de

Sophia,

le 3 mars 1986.

Décès

– Le docteur et Mme Saad Khoury,
et leur fils Rodi,
ses enfants et son petit-fils,
Les familles Asmar, Mallat, Gemayel, Khoury,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Iskandar ASMAR,
née Souad Mallat,

survenu à Paris, le 5 mars 1986.

Les obsèques auront lieu le lundi 10 mars, à 16 heures, en l'église Notre-Dame du Liban, 17, rue d'Ulm, Paris (5e).
Ni fleurs ni couronnes.

37, boulevard Lannes,
75016 Paris.

– Mme Paul Coiron,
M. et Mme Michel Coiron,
M. et Mme Jean Bord,
Et la famille,
ont la peine de faire part du décès de

M. Paul COIRON,
intendant général
des troupes de marine en retraite,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de Verdun,
chevalier de l'ordre Polonia Restituta,

survenu le 2 mars 1986, dans sa quatre-vingt-onzième année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 4 mars 1986, à Sorèze (Tarn).

– Mlle Thérèse Coumau,
M. et Mme Jacques Noffy,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Christiane Coumau,
M. et Mme Alain Coumau
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Coumau,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Donatien Coumau
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Puchault
et leurs enfants,
Les familles Coumau, Maurange, Réglade, Rivas,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Stéphane COUMAU,

pieusement décédé le 6 mars 1986, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 12 mars 1986, à 14 heures, en l'église Saint-François-Xavier, sa paroisse.

Cet avis tient lieu de faire part.

– **Mme André FRAHIER,**
née Bernadette Delom-Sorbe,

s'est endormie dans la paix du Seigneur, le mercredi 5 mars 1986, à l'âge de soixante ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 8 mars 1986, à 9 h 30, en l'église de Captieux.

De la part de
Docteur André Frahier,
Abbé Louis-Jean Frahier,
Jean-Pierre et Emmanuelle Delcros,
Anaïs, Thomas, Johanne et Quitterie,
Manolo et Maylis Serrano, Gwenael et Aïnhoa,
Vincent Frahier,
Docteur Louis Delom-Sorbe,
son père,
Docteur et Mme Michel de Larrard
et leurs enfants,
Mme Joseph Delom-Sorbe,
Mlle Anne Delom-Sorbe,
M. et Mme Jean de Larrard
et leurs enfants,
Mme Pierre Tracou,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marguerite Mulle,
M. et Mme Maurice Delom-Sorbe,
Les familles Hurstel, Frahier, Morel, Delom-Sorbe,
Parents et alliés.

Route nationale,
33840 Captieux.

– Le docteur et Mme Samir Harfouche
et leurs enfants,
M. et Mme François Beraké
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Geara
et leurs enfants,
M. et Mme José Ghanem
et leurs fils,
M. Roberto Ghanem,
M. et Mme José Musi,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Aurora Ghanem,
La famille Khoury,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Youssef HARFOUCHE,
née Adèle Ghanem,

leur mère, grand-mère, sœur, tante et parente,
survenu à Paris, le 4 mars 1986, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 11 mars, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, Paris (5e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

141, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Bernard GROSPERRIN,
née Monique [illegible],
professeur au collège des Eaux-Claires, à Grenoble,

survenu le 23 février 1986, dans sa cinquante-neuvième année.

– Altillac (Corrèze).

Mme Pauline Lacaux,
son épouse,
André Lacaux,
son fils,
M. Albert Lacaux,
son frère, et Mme,
Ses neveux et nièces, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès à Altillac (Corrèze), à l'âge de quatre-vingt-deux ans, du

médecin général inspecteur (CR)
Jean LACAUX,
commandeur de la Légion d'honneur,
professeur agrégé au Val-de-Grâce,
ancien directeur de l'Ecole d'application du Val-de-Grâce.

Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 8 mars, à 16 h 30, en l'église d'Altillac.
Ni fleurs ni couronnes. Cette attention peut être remplacée par un don à l'Association pour la recherche sur le cancer (dépôt à la mairie d'Altillac).

Remerciements

– Chénérailles (Creuse).

Mme Alice Sarre,
Ses enfants,
Ainsi que toute la famille,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil, soit par l'envoi de cartes, de fleurs, de plaques, soit par leur présence aux obsèques de

M. Alcide SARRE.

Communications diverses

– Comme chaque année, l'Association nationale des anciens d'Indochine et du souvenir indochinois (ANAI) fait célébrer une messe solennelle à la mémoire des morts en Indochine. Elle aura lieu le dimanche 9 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides. Renseignements : ANAI, 15, rue de Richelieu, 75001 Paris. Tél. : 42-61-41-29.

– Le dimanche 9 mars la rédaction de *l'Universel* organise à la Grande Pagode du bois de Vincennes, de 14 heures à 18 heures, une conférence : « Les Orients et l'Occident », avec projections, musique, danses représentatives, associant les modes d'expression respectifs des trois cultures. Places à retenir à *l'Universel*. Tél. : 42-37-56-49.

MICHEL PORTAL UNIT A MONTREUIL

Mobilité dans l'idée fixe

Michel Portal, Jack DeJohnette, Mino Cinelu, Jean-François Jenny-Clark, Harry Pepl et Jean Schwarz. Une jeunesse intacte et plus d'idées qu'en plusieurs vies. Deux jours de préparation, trois concerts. Le nouvel Unit se séparera mardi après Montreuil, Boulogne-sur-Mer et Grenoble (1). *Ils jouent pourtant comme on aimerait jouer quand* c'est la première fois. Ils se donnent comme si c'était la dernière. Newport en juin, ou Montreux quelques jours plus tard pour son vingtième anniversaire, le *méritent*. Mardi, ils n'existeront plus.

Portal a du inventer ce nom Unit, par antiphrase, j'imagine. En quinze ans, une centaine de musiciens se sont *succédé* dans un Unit allègrement désuni. Brèves rencontres, histoires personnelles, histoires passionnelles. En même temps, irréfutable, surnage une certaine idée de la musique. Une contrariante mobilité dans l'idée fixe.

Sur le papier – il en va ainsi pour les cartels (tauromachie), pour les *castings* (cinéma) ou pour une ligne de trois-quarts (*rugby*), – sur le papier donc, le prochain Unit à qui le pluriel sied mal, est plus ou moins séduisant. De toute façon, le pronostic n'a rien à voir avec la réalité de la scène. Echecs de combinaisons montées pour le succès, génie d'associations à vue de nez plus modestes, l'entreprise *échappe à la combine*. C'est sa chance. Portal nous a habitués à cela. Il encaisse maintenant les passages à vide, qui font partie *du jeu. De son jeu. La durée le sert.*

Quand, en fin de concert, il approche une chaise, petits cris d'aise. Tout le monde comprend maintenant qu'est venu le temps du bandonéon, de la danse et du *n'importe quoi. Mais pas n'importe* comment.

Les concerts de Portal tournent toujours autour d'une dramaturgie secrète. Cette attente l'agace, mais *il* y répond. *Il* fait des mines. Coupe les applaudissements. Enchaîne. Il se sait lié à ce drame du concert qu'il aime : premier tiers, l'anxiété initiale lavée d'elle-même par son *aveu* (*rythmes et thèmes vertigineux*) ; deuxième tiers, l'épreuve de force, le jeu, avec les temps libres abandonnés à tout un chacun, roulez bolides, on va à la limite, qui vivra verra ; et pour finir, derniers cercles de l'enfer franchis, on lâche tout, on est là pour la musique, pour nous, *pour vous, pour raconter* les fureurs du monde. Comme les films de Godard, la musique de Portal dit le monde. La terreur, la volupté, les *hommes*, les femmes. Il ne cherche *pas vraiment à le savoir. Ça passe ou* non.

Quant le rythme qu'il aime est à *ce point servi, sur* un plateau, par Jack DeJohnette et Mino Cinelu, spectaculaires, physiques, imparables, tous deux sortis, tiens donc, de chez Miles *Davis*, l'impossible, à portée de main, devient possible : les fiançailles du bal populaire et du *funky*, la constance splendide de Jenny-Clark, plus présent à la contrebasse que n'importe quel bassiste à la mode, les micro-climats installés par Pepl et Schwarz... Tout et n'importe quoi où se perd Unit *retrouvé*, *uni sans autre leader* que l'idée passionnée de la musique qui l'emporte. C'est le Pays basque à New-York, c'est la *fête* des percussions, c'est la main *droite de Jenny-Clark* sur les cordes, c'est Mino Cinelu à cheval sur un de ses fûts, c'est Schwarz impassiblement impassible, et DeJohnette *finissant* le concert avec le sourire de quelqu'un qui le commence. C'est Portal enfin, furieux, amoureux, abandonné. *C'est* tout et n'importe quoi, mais pas n'importe comment.

Un concert réussi ne se juge plus au nombre de ses rappels. Il se juge au nombre des photographes. Quand les photographes se serrent au pied de l'estrade comme un pack de *rugby, c'est un grand concert*. Quand d'une seule poussée, comme un seul homme, sardines aux objectifs, ils prennent tous la même photo, c'est un concert mémorable. Il y avait tant d'attente au concert du Michel Portal Unit à Montreuil, avec Jack DeJohnette et Mino Cinelu, qu'on a été obligé de refuser des photographes.

FRANCIS MARMANDE.

(1) *Michel Portal Unit à Boulogne-sur-Mer*, le 8 mars, et à la Maison de la culture de Grenoble, le 10.

PLAN DE RESTAURATION POUR LES TUILERIES

A la manière de Le Nôtre

Des parterres et des bosquets du Grand Siècle, dotés d'un arrosage automatique, parsemés d'« illuminations féeriques », s'étendant du Carrousel jusqu'aux douves reconstituées de la Concorde, tel pourrait devenir le jardin des Tuileries. Tel est le projet de Joseph Belmont, conservateur du parc de Saint-Cloud, à qui M. Jack Lang, *ministre* de la culture, a demandé, voila deux mois, de réfléchir au réaménagement de ces 24 hectares. *Ses* propositions ont été acceptées, au moins dans leur principe, et ont été rendues publiques, le 7 mars, par le directeur du patrimoine, M. Thierry Leroy.

L'installation tout à fait officielle du Forum de l'enfance puis les forains squatters en décembre ont attiré l'attention sur le délabrement du parc et le désordre de sa gestion. L'affaire a provoqué la démission de M. Jean-Pierre Weiss, *directeur* du patrimoine depuis 1983 (*le Monde* du *12 janvier*). *Il était* temps de reconquérir cet espace illustre.

Entre le jardin Renaissance de Catherine de Médicis, le parc à la française de Louis XIV, le jardin Napoléon III, celui de la IIIe République et les audaces des paysagistes modernes, le choix était large. Joseph Belmont a opté pour un *retour* au clacissisme.

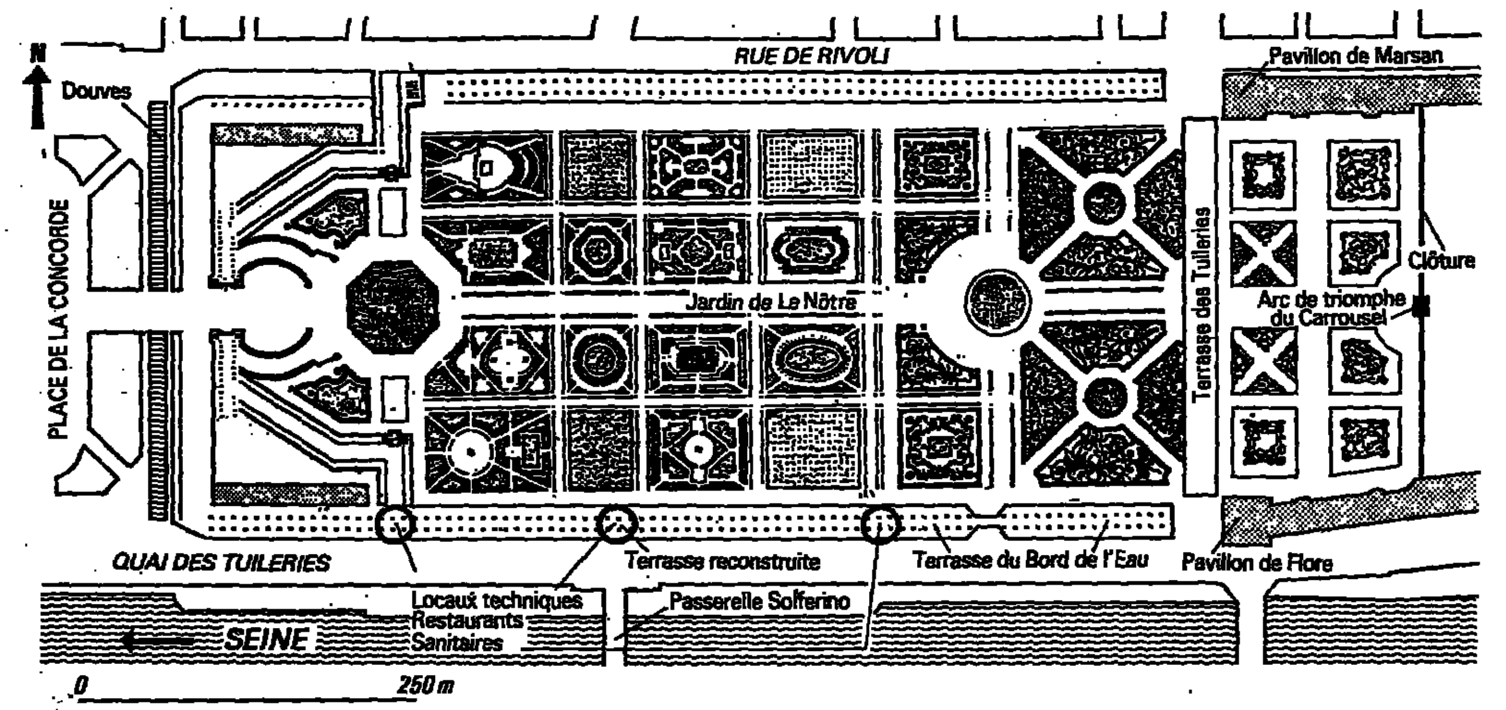
Le jardinier du Roi-Soleil avait tracé une allée centrale de 15 mètres de large, de 300 mètres de long, partant *du Louvre, et suggérant* l'axe qui monte jusqu'à l'Etoile. La promenade, ponctuée de deux bassins, était bordée de marronniers et, par *derrière*, d'un mur d'ifs *taillés*. De part et d'autre, dans vingt-quatre compartiments, alternaient pelouses, parterres de *fleurs*, bosquets, arbres en quinconce. Le tout, enfermé dans un parallélépipède qui isolait le jardin de la ville et du fleuve.

Tel est le parti auquel on revient et qui permet de concilier le repos sous les ombrages du jardin central (qui abritera et dissimulera des *jeux* pour les enfants, des kiosques-buvettes, un théâtre de verdure, quelques œuvres d'art) et *les* animations, les expositions, les fêtes, qui auront à disposition les espaces périphériques.

Du côté du Louvre, le jardin, qui *couvrirait l'avenue du Général-*Lemonnier, en souterrain, s'étendrait jusqu'à l'arc de triomphe du Carrousel, par des esplanades, des *pelouses, des bosquets*. Côté Concorde, on jouerait la rupture en recreusant les douves autrefois situées au pied de la terrasse du Jeu *de paume. Le long de la rue de* Rivoli, peu de changements. C'est du côté de la Seine que Joseph Belmont s'est montré le plus inventif. Il veut combler la brèche qui coupe la terrasse du bord de l'eau et laisse passer le vacarme des voitures. Sous *la terrasse*, seraient aménagés des restaurants, des locaux techniques et sanitaires. Le sommet serait *affecté* à des expositions de sculptures contemporaines. Et pour que la terrasse arrive jusqu'à l'aplomb de la Seine, Joseph Belmont propose de *couvrir carrément la voie express.* De là, par la passerelle Solferino, on gagnerait la rive gauche et le musée d'Orsay. Mais le coût de cette merveilleuse idée *s'élèverait* à 450 millions de francs.

L'ensemble est chiffré à environ 110 millions de francs. Dans l'immédiat, le ministère se propose de réaliser quelques travaux indispensables, relativement peu onéreux (2 millions de francs). L'allée centrale, mise à mal par les baraquements cet hiver, sera refaite, plus un parterre *de Le Nôtre redessiné* à titre de démonstration. Deux aires de jeux vont être installées, et on promet aux badauds quelques dizaines de bancs et deux cents chaises nouvelles.

MARC AMBROISE-RENDU.



NOTES

CINÉMA

« Les condors ne meurent pas tous les jours » de Francisco Norden

Colombie, 1948. Le pays tout entier est secoué par un affrontement *sanglant entre conservateurs et libéraux, qui tourne à la guerre* civile. Dans une petite ville, Leon Maria Lozano (Frank Ramirez), employé de librairie, asthmatique, perd sa place et devient le « Condor », c'est-à-dire l'homme de main des conservateurs locaux. Grisé *par sa puissance*, il dépasse les ordres. Il tue selon son bon plaisir. Catholique fervent, il agit en fanatique de l'« épuration ». Seule Dona Gertrudis (Isabela Corona) grande dame libérale, lui tient tête jusqu'au bout.

Le premier *film* de fiction de Francisco Norden (auteur de nombreux documentaires) est adapté d'un roman de Gustavo Alvarez Gareazabal, inspiré d'une réalité historique mal connue, sinon inconnue chez *nous. La mise en scène, volontiers didactique*, démontre le processus psychologique d'un homme « ordinaire » qui finit par considérer l'assassinat politique comme une mission. C'est, évidemment, un sujet universel, inquiétant.

Francisco Norden s'est adressé d'une manière simple (*et non* simpliste) au public colombien. Nous aurions mauvaise grâce à réclamer un style plus sophistiqué pour recevoir son témoignage, ses personnages. – J. S.

★ Voir les films nouveaux.

Festival fantastique au Rex

Le quinzième Festival fantastique de Paris s'est ouvert le 7 mars *sous la voûte étoilée* du Grand Rex, avec une histoire d'animaux criminels. On en croyait la vogue passée. Mais après les chiens, les araignées, les lapins, les rats, les vers, les reptiles, les abeilles, les *chats... voici les singes, dans le film* (américain) de Raju Patel *In the Shadow of Kilimandjaro*. Il a été suivi de *City Limits*, d'Aaron Lipstads, également américain, une ville dévastée tenue par des gangs d'adolescents qui *obéissent* à des rites directement tirés des *bandes dessinées... Cette ville, où traînent les lambeaux dérisoires de* nos gadgets, est moins glauque que le New-York 1997 de John Carpenter. Le Festival fantastique de Paris s'est fait une spécialité des films *de seconde main, un genre qui enchante les amateurs.*

Jusqu'au 15 mars, on peut voir du Dario Argento, du Georges Romero – qui poursuit sa saga des morts-vivants, – un Bava qui n'est pas Mario, mais Lamberto, *Nomads*, intrigue compliquée, (un des *innombrables avatars de Je suis un légende... Il y aura la peur radioactive*, l'angoisse des pulsions meurtrières, des enfants maléfiques, du gore à gogo, de quoi surmonter l'ambience survoltée des projections : deux films par soir, accompagnés de courts métrages. Séances à 19 h 30 et 22 heures.

ESPAGNE

Le gouvernement prévoit la création de trois chaînes de télévision privée

De *notre correspondant*

Madrid. – A moins d'une lourde défaite au référendum sur l'OTAN *du* 12 mars, qui bouleverserait la scène politique, le gouvernement socialiste s'apprête à transmettre au Parlement, dans la seconde quinzaine du mois de mars, le projet de loi autorisant la télévision privée en Espagne, affirme-t-on *dans les milieux proches du pouvoir*. La publication de ce texte avait été annoncée, puis repoussée à plusieurs reprises, durant l'année 1985.

Ce projet devrait être approuvé par les Chambres au printemps, avant les prochaines élections législatives, mais la télévision privée ne *commencera sans doute pas à fonctionner* avant le début de l'année 1987. Le projet de loi prévoit la création d'un maximum de trois chaînes privées, *couvrant* chacune l'ensemble du territoire national, qui viendront s'ajouter aux deux chaînes publiques, exploitées par la RTVE, la Radiotélévision espagnole (1).

Le texte définit la télévision comme un « service public », dont l'exploitation peut être confiée, en régime de concession et pour *une* durée déterminée, à des entreprises privées. Le projet fixe également les conditions à remplir par ces dernières. Leur capital devra être entièrement aux mains d'actionnaires *originaires des pays* de la CEE (un premier projet, plus restrictif, n'envisageait que des porteurs de parts espagnols). Elles *seront en outre tenues* de réaliser un pourcentage déterminé de programmes propres, qui ira croissant, et de limiter leur temps de publicité à un « plafond » fixé par la loi. Elles devront enfin démontrer qu'elles ont acquitté toutes leurs obligations *fiscales, et faire preuve* de leur solvabilité financière.

M. Berlusconi sur les rangs

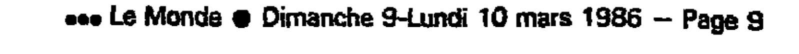
Les nouvelles chaînes de télévision privée utiliseront à la fois le système de transmission terrestre *par voie hertzienne et celui par* satellite (l'Espagne participe déjà au programme européen Eutelsat). Le monopole dont jouissait dans ce domaine la RTVE sera abandonné, et l'exploitation du réseau de transmission d'images sera désormais confiée à une nouvelle société, dans laquelle l'Etat disposera d'une participation majoritaire. Un second réseau, celui de la Telefonica, la Compagnie espagnole des téléphones, pourra également être adapté si nécessaire à cette fin.

La plupart des grandes entreprises de presse espagnoles figurent aujourd'hui sur les rangs des candidats à la concession. L'heure est aux « grandes manœuvres » et aux tentatives de regroupement, aucune d'entre elles *ne pouvant aspirer* à gérer seule un canal. Deux grands groupes sont déjà pratiquement constitués : le premier réunit *notamment l'entreprise de presse* Zeta (qui publie les hebdomadaires *Interviu* et *Tiempo*), le journal *El Periodico* de Barcelone, appuyés par un important homme d'affaires vénézuélien lié au parti d'Action démocratique, M. Cisneros. *Le second regroupe* entre autres les journaux *El Pais* de Madrid et *La Vanguardia* de Barcelone, plusieurs quotidiens régionaux, diverses revues de la « presse du cœur », deux chaînes de radio et la maison d'édition Espasa-Calpe,. Plusieurs autres projets *sont également en cours.*

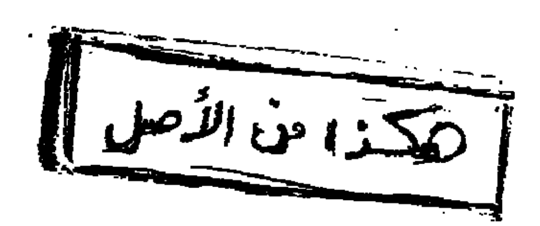
Le magnat de la télévision italienne M. Silvio Berlusconi, apparemment désireux d'adjoindre à son axe Milan-Paris une projection madrilène, ne semble pas *lui* non *plus étranger* à ce branle-bas de combat. Il s'est entretenu en décembre dernier à Madrid avec le président du gouvernement, *M. Felipe Gonzalez*, à *qui il a fait* part de sa volonté de mettre sur pied une véritable télévision « paneuropéenne » face à la concurrence venue d'outre-Atlantique : un argu*ment qui semble avoir intéressé* son interlocuteur. M. Berlusconi, qui vient d'ouvrir à Madrid un bureau de relations publiques (dirigé par un ancien *collaborateur du chanteur* Julio Iglesias, M. Alfredo Fraile), a aussi tenté de prendre langue avec certains groupes de presse espagnols pour examiner les *conditions d'une éventuelle* collaboration.

THIERRY MALINIAK.

(1) Il existe en outre une troisième chaîne publique, de portée régionale *seulement*, au Pays basque, en Catalogne et en Galice.



● *« TV6G » enrichit ses programmes.* – Accusée de toutes parts *de retarder la mise* en place de la grille annoncée (voir notre supplément TV), la chaîne musicale annonce un menu plus copieux pour ce *week-end* : Samedi 8 *mars* : 14 heures à 18 heures : « 6 Tonic », la boucle de clips ; 18 heures à 20 heures : « Bonne chance la 6 », dix vidéo-jockeys sur la sellette ; 20 heures à 21 heures : « Concerts sur la 6 », avec Kate Bush, Tear for Fears, Grace Jones, Peter Tosh, Sting, Stray Cats, Simple Minds ; *21 heures à 21 h 30 : « Profils »*, un reportage sur le groupe Cure ; 21 h 30 à 22 heures : première partie de « La nuit des Disco d'or », enregistrée en octobre dernier au Palais des Congrès, suivie de la rediffusion de « Bonne chance la 6 » et de « 6 Tonic ». Dimanche 9 mars : programme identique à la veille jusqu'à 20 heures ; 20 heures : concert : Chaka Khana : 21 heures à 22 heures : deuxième partie de « La nuit des Disco d'or », suivie de « Bonne chance la 6 » et de « 6 Tonic ».



Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE COMPLEXE DE STARSKY, Lucernaire (45-44-57-34), sam. 21 h 45.
L'ASSAUT, Escalier d'or (45-23-15-10), sam. 20 h 30, dim. 15 h.
L'OMBRE ASSASSINE, Neuilly, Athletic (46-24-03-83), sam. 20 h 30.
MADAME DE SADE - Gémier (42-27-81-15), sam. 20 h 30, dim. 15 h.
PASSIONS - Tempête (43-28-38-38), sam. 20 h 30, dim. 16 h.
TECHNIQUE POUR UN COUP D'ETAT - Saint-Denis, TGP (42-43-00-59), sam. 20 h 30, dim. 17 h.
AGAMEMNON - Ensat (48-74-44-30), sam. à 14 h 30 et 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), sam. 20 h 30, dim. 19 h 30 : Ballets (Un jour ou deux).

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), dim. 14 h : le Menteur ; sam. 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth ; dim. 20 h 30 : le Balcon.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer, dim. 20 h 30 : Récitations/conversations-récital de chant, par M. Viard ; Grand Théâtre, sam. 19 h 30, dim. 15 h : le Parc ; Théâtre Gémier : sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Madame de Sade.

ODÉON (43-25-70-32), sam. 20 h 30, dim. 15 h : les Justes, d'A. Camus.

TEP (43-64-80-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Oncle Vania ; Cinéma : dim. 20 h : Stormy Weather, d'A. Stowé (v.o.) ; Cotton Club, de F. Ford Coppola (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33). Cinéma-vidéo, Vidéo information : sam., dim. 13 h, Paris vu par les opérateurs d'Albert Kahn, de J. Leclercq ; 16 h, Perspectives Tanguy, de F. Maze ; 19 h, Jules Verne, de J. Vidal ; L'album en plein boum, de F. Vié ; Vidéo/musique : sam., dim. 13 h : Giselle, d'Adolphe Adam ; 16 h, Archie Shepp ; 19 h, Ernani, de Verdi ; Cinéma du réel (8e Festival international de films ethnographiques et sociologiques) : sam., dim. 14 h à 20 h 30 (programmes auprès de la salle Garance : 42-78-37-29) ; sam., dim. 15 h, Les musées imaginaires : films sur P. Boulez, R. Caillois, R. Clair, L. Guilloux, Ph. Sollers ; sam., dim. 18 h, Michael Snow. Collections du musée ; Concerts/spectacles : sam. 20 h 30, Quatuor Arditti (Finnissy, E. Carter, B. Bartok).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), sam. 20 h 30, dim., 14 h 30 : Ballet de l'Opéra de Shanghaï (Les chants du Phénix sur le mont Tchi).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 : le Dragon ; sam. dim. 18 h 30 : Paolo Conte.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam. 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), sam. 20 h 45 : Terminus Hôpital.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), I : sam. 20 h 30, dim. 19 h : la Presque innomée ; II : sam, 21 h, dim. 15 h : Zoo story.

ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), dim. 15 h, sam. 17 h 30 et 21 h : le Sexe faible.

ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Amour en visites.

ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, sam. 20 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.

BASTILLE (43-57-42-14), sam. 21 h, dim. 17 h : 40 paysages fixes pour piano.

BATACLAN (47-00-30-12), sam. 21 h, dim. 17 h : Ligue d'improvisation française.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), sam. 15 h, dim. 13 h : le Mahabharata.

BOURVIL (43-73-47-84), sam. 16 h et 20 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 + 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Rififoin dans les labours ; sam. 22 h, dim. 20 h : La mort, le moi, le nœud.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), sam. 20 h 45 : Mon frère personnel (dern.).

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Passions selon Saint-Flour.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre, sam. 20 h 30 : Yes, peut-être ; Galerie, sam. 20 h 30 : La Casa de Bernada Alba.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Richard Wagner ; sam. 22 h, dim. 17 h : Interviouve.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 22 h 15, dim. 14 h 30 : la Voix humaine ; sam. 20 h 30, dim. 17 h : Procès d'intentions.

DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 20 h 30 : la Femme assise ; sam. 22 h : l'Homme de parenthèse.

DIX-HUIT-THÉÂTRE (42-26-47-47), sam. 21 h, dim. 16 h : Un amour inconnu.

ELDORADO (42-08-23-50), sam., 17 h : Clovis et les vibrures.

EPICERIE (42-72-23-41), sam. 20 h 30 : La vie est un songe ; dim. 14 h et 15 h 30 : Charlotte la gourmande.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam. 20 h 30, dim. 16 h : French Kiss.

ESSAÏON (42-78-46-42), sam. 15 h et 19 h, dim. 15 h : Un amour infini ; sam. 17 h et 21 h : Chute libre.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-49-39-20), sam. 20 h 30 : Mort à crédit.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 16 h 30 et 20 h 30 : les Vieilles Dames.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 20 h 45, dim. 15 h : la Gagne.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 20 h 30 : The Fantasticks.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : Un dessin d'Eurydice.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 21 h, 18 h 30 : l'Issue.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Largo Desolato.

LIERRE-THÉÂTRE (45-86-55-83), sam. 20 h 30, dim. 16 h 30 : D'amour et d'eau froide ; dim. 18 h 30 : Métamorphoses d'une mélodie ; sam. 18 h 30 : Colporteur d'images, 22 h : Histoire pour une cheminée.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. : I. 18 h : les Larmes amères de Petra von Kant ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. – II. sam. 19 h : Enfantillages ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. Petite salle : sam., dim. 21 h 30 : Ceux qui vivent ceux qui luttent.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Souvenirs de soleil ; sam. 18 h 30 : le Président ; sam. 22 h, dim. 17 h 30 : Casse-Pipe.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00). Grande Salle, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : le Résident.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : la Prise de Berg-op-Zoom.

MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-20-89-90). Grande Salle, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face. Petite Salle, sam. 18 h 30, dim. 16 h : Frédéric et Voltaire.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), sam., dim. 20 h 30 : la Panthère repentie.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : De doux dingues.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur ; sam. 19 h, dim. 17 h : Esquisses viennoises (dern.).

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Deux trous rouges au côté droit.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 21 h, dim. 15 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), sam. 21 h : le Regard observé, récit (dern.).

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II : sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h : Huis clos ; sam. 20 h 30 : les Chaises.

TEMPLIERS (42-78-91-15), sam. 20 h 30 : Hôtel Azur.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ESCALIER D'OR (45-23-15-10), sam. 20 h 30, dim. 15 h : L'assaut ou quarante ans d'absence.

THÉÂTRE GREVIN (42-46-84-47), sam. 21 h : Les carottes sont cuites.

TH.13 (45-88-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Veilleur de nuit.

TH. DE MÉNILMONTANT, sam. 17 h, dim. 15 h : la Passion à Ménilmontant.

TH. NOIR (43-46-91-93), sam. 20 h 30 : Beckett de trois côtés.

TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), sam. 21 h : Elles nous parlaient d'amour.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), sam. 21 h, dim. 16 h : Finalement, quoi.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Soudain l'été dernier.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Cid ; 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – Petite Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Pour un oui ou pour un non ; sam. 18 h 30 : Diderot et l'abbé Barthélémy (dern.).

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), sam. 21 h : les Aviateurs.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 et 21 h : Touche pas à mon vote.

DEUX-ANES (46-06-10-26) sam. 21 h, dim. 15 h 30 et 21 h : la France au clair de l'urne.

Samedi 8 - Dimanche 9 mars

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 18 h et 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

BOURVIL (43-73-47-84), sam. à 18 h 30 : M. Allin.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises.

CENTRE CULTUREL WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16), sam. 20 h 30 : M.-Cl. Vallez, J.-P. Resimont.

CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), sam. 22 h 30 : C. Sauvage (dern.).

DEJAZET TLP (48-87-97-34), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Talila.

GYMNASE (42-46-79-79), sam. 21 h : Th. Le Luron.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), sam. 20 h 30 ; dim. 18 h : Chants Goudhal, Chant Mando.

OLYMPIA (47-42-25-49), sam. 20 h 30, dim. 17 h : P. Bachelet.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), sam. 17 h 30, 21 h, dim. 14 h 15, 17 h 30 : Holiday on ice.

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), sam., dim. 22 h : A. Gould.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), sam. 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del Centenario ; sam. 20 h 30 : Martin Saint-Pierre.

ZENITH (42-45-11-22), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Renaud.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), sam. 20 h 30, dim., 15 h 30 : le Cœur suspendu.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Inscriptions (dern.).

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (48-84-40-26), sam., dim. 20 h 30 : le Royaume millénaire.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Ballet du XXe siècle (le Baiser de la fée) (dern.).

THEATRE-14 J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), sam. 20 h 45, dim. 17 h : Danses protégées pour réserve artificielle.

Les concerts

SAMEDI 8 MARS

Saint-Honoré d'Eylau, 20 h 45 : Concert de musique sacrée (au profit des enfants polonais) (Bruckner, Schubert, Bach, etc.).

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. et R. Petrosian (Dvorak, Rachmaninov, Stravinsky).

Th. des Champs-Elysées, 18 h : Nouvel Orchestre philharmonique, Chœurs de R.-F. (Wagner).

La Table verte, 22 h : Quatuor à cordes Parisi (Haydn, Mozart, Beethoven...).

Lucernaire, 20 h : C. Joubert (Haydn, Berg, Brahms).

Radio-France, Grand Auditorium, 18 h : Maîtrise de Radio-France, dir. Y. Prin (Marietan, Gaustan, Radulescu...).

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : N. Le Guhenec, J.-L. René (Schumann, Weber, Poulenc...).

Eglise St-Merri, 21 h : Ph. Jauter, D. Sabey, M. Boureil (Haydn, Mozart, Beethoven).

18-Théâtre, 16 h 30 : C. Zaidline, C. Jove, J. Cohen (Berlioz, Debussy, Poulenc...).

Eglise américaine, 20 h 15 : J.-M. Bauman, S. Korody, E. Kreutzer, E. Arzal (Schubert, Schumann, Mozart, Spohr...).

DIMANCHE 9 MARS

Eglise St-Merri, 16 h : K. Bronk-Zdunowska.

Salle Gaveau, 21 h : B. et W. Kuijken, G. Leonhardt (Bach).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux (Debussy, Ravel, Landowski).

Th. des Champs-Elysées, 18 h : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Dukas, Vivaldi, Ravel...).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. J.-Cl. Bernede (Debussy, Ravel, Landowski).

Eglise St-Thomas d'Aquin, 16 h 30 : R. Singer (Lubeck, Bach, Mozart...).

Th. du Rond-Point, 11 h : P. Roge, P. Amoyal, F. Lodeon (Schubert, Brahms).

Eglise des Billettes, 17 h : D. N'Kaoua, J.-M. Penot, Y. Aimon, J.-Y. Bernard, H. Lescourret (Beethoven, Mozart).

FIAP, 16 h : D. Comtois-Cahen, L. Comtois (Frescobaldi, Purcell, Bach...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 8 MARS

Films et cinéastes découverts par L. Delluc : 17 h, l'Arlésienne, de A. Antoine ; Hommage à Bette Davis : 19 h, Qu'est-il arrivé à Baby Jane ? (vo-stf), de R. Aldrich ; 21 h 30, Le blé est vert, de I. Rapper (v.o.).

DIMANCHE 9 MARS

Cycle « Les grandes restaurations de la Cinémathèque française » : 15 h, l'Atre, de R. Boudrioz ; 17 h, la Fiancée des ténèbres, de S. de Poligny ; Hommage à Bette Davis : 19 h, le Repas de noces, de R. Brooks (vo-stf) ; 21 h, Milliardaire pour un jour, de F. Capra (vo-stf).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 8 MARS

17 h, Show People, de K. Vidor ; Rétrospective du cinéma suédois : 19 h, l'Ile des enfants, de K. Pollak (vo-st ang.) ; 21 h 15, Den enfaldige mordaren, de H. Alfredson (vo-st ang.).

DIMANCHE 9 MARS

Rétrospective W. Bros 1950-1985 : 15 h, L'épouvantail, de J. Schatzberg (vo-stf) ; 17 h 15, la Tendre Ennemie, de M. Ophuls ; Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : 19 h, Une colline de l'autre côté de la Lune, de L.H. Hulstrom ; 21 h, Bakom Jalusin, de S. Bjorkman.

LES FILMS NOUVEAUX

LES CONDORS NE MEURENT PAS TOUS LES JOURS, film colombien de Francisco Norden (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38).

CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE, film japonais de Nagisa Oshima (v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

ELENI, film américain de Peter Yates (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ENEMY, film américain de Wolfgang Petersen (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**), film américain de Michel Winner (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LINK, film britannique de Richard Franklin (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Publicis Saint-Germain, 5e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumond-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR, film français de Jacques Rouffio : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MYSTÈRE, film italien de Carlo Vanzina (v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

L'ORCHESTRE NOIR, film belge de Stephane Lejeune : Utopia, 5e (43-26-84-65).

FESTIVAL DU FILM FANTASTIQUE au cinéma Rex (Paris), 2e (42-36-83-93), sam. 19 h 30 : Zeto contre Mesrine (c.m.) ; 19 h 45 : Haché menu ; 22 h : Girl School Screamers (avant-première mondiale) ; dim. 19 h 30 : Ouest ; 20 h : Dreamchild ; 22 h : Ghost Warrior.

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (42-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AMERICAN WARRIOR (A., v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).

LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (45-42-60-33).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Mistral, 14e (43-39-52-43).

BLACKOUT (A., v.f.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City-Triomphe, 8e (45-62-45-76).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

CANEVAS LA VILLE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

COMMANDO (*) (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

CONTACT MORTEL (A., v.f.) : Gaîté-Boulevard, 2e (45-08-96-45).

CUORE (It., v.o.) : Les Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

L'ÉLU (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Reflet-Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

ESCALIER C (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Arcades, 2e (42-33-54-38) ; Ciné-Beaubourg, 3e (43-54-42-34) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Olympic-Marilyn, 14e (45-43-99-41) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).

LA GITANE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ (Fr.) : 14 juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-50-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MACARONI (It. v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse (ex-Paramount), 6e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LA MAIN DANS L'OMBRE (All. v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérian, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

NATTY GANN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

PADRE NUESTRO (Esp., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

PAULETTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Georges V, 8e (54-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

PEAU D'ANGE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PLENTY (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RAMBO II (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82)) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

LA REVANCHE DE FREDDY (A., v.o.) (*) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (54-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (54-22-47-94).

RÉVOLUTION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ROCKY IV (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-35-52-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80)) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Nigth, 2e (42-96-62-56).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50).

LES SUPERFLICS DE MIAMI (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Clichy, 17e (45-22-46-01).

TURTLE DIARY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

L'UNIQUE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er, (42-33-42-26)) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Georges V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Mistral, 14e (43-59-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Georges V, 8e (54-62-41-46) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

Radio-Télévision

A VOIR

Fous rires

Elles sont à croquer, ces adolescentes, ces gamines de quatorze ou quinze ans qu'a filmées Simone Bitton : Sousou, avec ses cheveux dressés en l'air comme une crête de coq, inséparable de son amie habillée de noir (jamais de rose ni de bleu ! « Ça ferait new wave commercial ») ; Liên, – prononcez Lime, – avec ses yeux en amande, ses cheveux décolorés comme une herbe de brousse, et Fanny, une sorte de Grace Jones, liane qui joue de la harpe en rêvant de devenir chef d'entreprise ou conseil en Bourse. Et Faty, et Samia, et Mehtap, Sevinç, Alexandra... Toutes jeunes filles de la seconde génération : Turques, Portugaises, Vietnamiennes, Arabes, etc.

Sont-elles obsédées par leur problème d'origine d'identité, de race ? Oui et non. Le plus frappant, c'est qu'elles ressemblent à toutes les jeunes filles du monde, finalement. Simone Bitton a eu la délicatesse de les rendre à elles-mêmes, avec les fous rires dans les fast-food, des chevilles qui se tordent à la patinoire, des secrets partagés et des disques qu'on écoute religieusement ensemble. Sur les questions les plus radicales, elles ont des réponses désarmantes. Le racisme ? Oui, ça arrive bien sûr : on l'a déjà appelée « Bol de riz », par exemple, cette jeune Vietnamienne ; elle répond dans ce cas-là par des mots « qu'on ne peut pas prononcer à l'écran », et elle pense que celle qui lui envoie l'injure n'aimerait pas qu'on la traite de la même manière là-bas. Elle aussi connaît parfois cette impression bizarre (« mais je suis peut-être parano »). Les parents les surveillent beaucoup, un peu trop, « mais c'est normal » : ils ne rigolaient pas au même âge. A quatorze ans, la mère de Gül, turque, lavait le linge, trayait les vaches, ne faisait que des corvées.

Tout ça est amené par touches, en douceur, et laisse une petite boule d'émotion dans la gorge. Simone Bitton (elle-même marocaine d'origine), écrit toujours ses reportages dans l'intimisme (Nos mères de Méditerranée, Nissim et chérie, en 1982, Yoredet ou la réunion d'entre-deux guerres, en 1983). Une seule réserve, le commentaire d'introduction – heureusement très court – mais on garde la vision aiguë de toutes ces tignasses en brosse, en brousse, en broussaille, de ces regards, de ces gamines avec leurs prénoms, leurs rêves, leurs fous rires.

CATHERINE HUMBLOT.

★ *La Vie devant elle*, « Mosaïque », 9 mars, FR 3, 11 heures.

Samedi 8 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

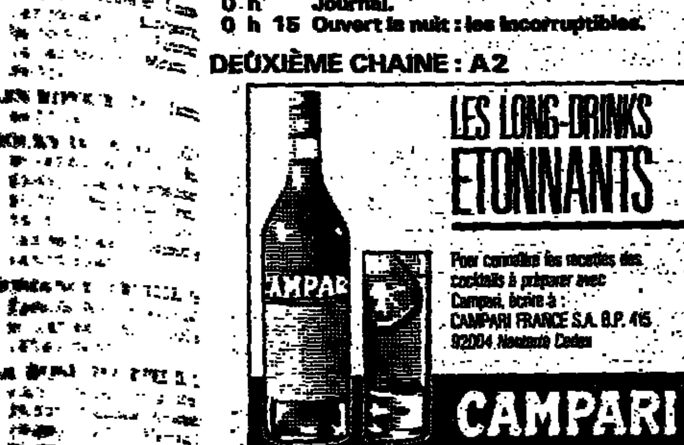
20 h 35 Téléfilm : Via Mala.
De T. Toelle, d'après le roman de J. Knittel, adapt. de J. Graser, avec M. Adorf, M. Detmers, M. Vukotic...
Saga familiale.

22 h 10 Droit de réponse : Revue de presse.
Emission de Michel Polac.
Revue de presse exceptionnelle avec des journalistes étrangers et des journalistes spécialisés de la télévision pour parler des nouvelles chaînes : P. Romani (Il Giornale, Italie), Y. Toussaint (Soir de Bruxelles), J. Mendez (Diario de Lisboa, Portugal), R. de Weck (Die Welt, Allemagne), E. Lehmann (la Suisse), M. Dobbs (Washington Post), P. Frericks (correspondant de la télévision néerlandaise), Paul Webster (correspondant du Guardian, Grande-Bretagne), E. Mougeotte (Télé-7 Jours), A. Remond (Télérama), R. Faivre d'Arcier (président du directoire de la « 7 »).

0 h Journal.

0 h 15 Ouvert la nuit : les Incorruptibles.

DEUXIÈME CHAINE : A2



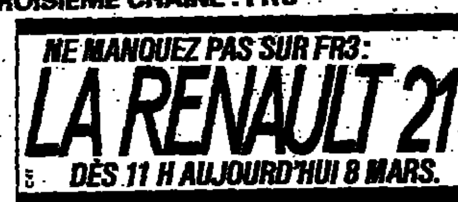
20 h 35 Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Spécial Serge Lama.

21 h 55 Hitchcock présente : « Prisonniers ».
De C. C. Rowe.

22 h 25 Magazine : Les enfants du rock.
Spécial Madonna, en seconde partie, H. Hancock en concert au Hammersmith Odeon de Londres (à 23 h 45).
Un portrait de la coqueluche des rockers : Madonna, suivi d'un concert de Herbie Hancock...

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3



20 h 5 Disney Channel.
21 h 55 Journal.
22 h 20 Feuilleton : Dynastie.
23 h 10 Musiclub.
En simultané avec France-Musique.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Paris kiosque ; 18 h 55, Mighty Mouse ; 19 h 5, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, Téléfilm : Lace II ; 22 h, Série : Mike Hammer ; 22 h 50, Football : Championnat de France ; 0 h 30, Dr Phibes Rises again, film de R. Fuest ; 2 h 5, The Devil in Miss Jones, film de G. Damiano ; 3 h 5, Boxe ; 4 h 5, Pourquoi pas ? film de C. Serreau ; 5 h 40, Série : Anarchistes, grâce à Dieu.

LA « 5 »

20 h 30 Cherchez la femme.
22 h 30 Le grand show du sport.
23 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.

TV6

De 14 h à 2 h, programme musical.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « Le dompteur des forêts des traverses », de Reine Bartève, précédé d'un entretien avec l'auteur.

22 h 10 Démarches avec... Lydia Flem (Freud et ses patients).

22 h 30 « Boulez-Répons » : Boulez dirige l'Ensemble intercontemporain dans « Répons » (en simultané avec FR3).

0 h 5 Clair de nuit : tentatives premières (Jonathan Cohen) ; chasse au snark.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné à Berlin le 23 juin 1985) : *Concerto pour piano et orchestre n° 2 en si bémol majeur, Fantaisie pour piano, chœur et orchestre en ut mineur, Symphonie n° 7 en la majeur*, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. R. Chailly, sol. A. de Larrocha, piano.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : le chant plaintif ; 23 h 5, Archives : Hermann Scherchen ; à 1 h : Champ d'étoiles, voyage à travers la chanson.

Dimanche 9 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : le Dernier Train de Gun-Hill.
Film de John Sturges.
22 h 5 Sports dimanche.
23 h 5 Journal.
23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret : l'Amie de Mme Maigret.
D'après G. Simenon, réal. M. Cravenne. Avec J. Richard, A. Tanguy...

22 h Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit Jean Denisse, astronome, professeur du Collège de France.

22 h 40 Musiques au cœur : A l'école... de Vienne.
Magazine d'E. Ruggieri.
L'Ensemble intercontemporain interprète la Nuit transfigurée, *de Schoenberg.*

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Document : Tokyo Melody.
Film réalisé par Elisabeth Lennard. Coproduction FR3/INA.
Un document original à ne pas manquer.

21 h 25 Aspects du court métrage français.
Les voisins n'aiment pas la musique, *de J. Fansten.*

21 h 55 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : le Ministère de la peur.
Film américain de Fritz Lang (1943), avec R. Milland, M. Reynolds (v.o. sous-titrée. N.).
Un homme sorti d'une maison de santé gagne un gâteau à une kermesse et se trouve pris, à Londres, dans une ténébreuse affaire d'espionnage. D'après le Ministère de la peur, *de Graham Greene, un itinéraire démoniaque à travers un réseau nazi en Angleterre en temps de guerre. Et une vision tragique de la condition humaine. Génial.*

23 h 55 Prélude à la nuit.
Chant élégiaque, par R. Benedetti, violoncelle, N. Wayder, piano.

CANAL PLUS

20 h 30, Péril en la demeure, film de M. Deville ; 22 h 15, l'Express du colonel von Ryan, film de M. Robson ; 0 h 15, Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas, film de L. Comencini ; 1 h 55, Anarchistes, grâce à Dieu.

LA « 5 »

20 h 30 Les dimanches du cinéma : Le beaujolais nouveau est arrivé.
Film de J.-L. Voulfow (1977).
22 h 30 La « 5 » en concert : l'Orchestre philharmonique de la Scala.
Mendelssohn-Bartholdy.
23 h 30 Série : L'homme de l'Atlantide.
0 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.

TV6

De 14 h à 2, programme musical.

FRANCE-CULTURE

20 h Repérages : la chanson d'expression française.

20 h 30 Atelier de création radiophonique : Essayer sa vie. Julien Aberbach, collectionneur de peinture et éditeur de musique.

22 h 30 Jazz bivouac : Blues and rythm'n blues, avec The Paul Cooper Blues band et the Jukes.

0 h Clair de nuit : Monique Clémenti ; rémanences.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Symphony Hall de Boston le 1er mars) : *Octandre*, de Varèse ; *Penthode*, de Carter ; *Résonance*, de Hoeller ; *Tema*, de Donatoni ; *Symphonie de chambre n° 1*, de Schoenberg, par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : le chant plaintif ; à 23 h 5, Ex-Libris ; à 1 h, les Hollywoodiens.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 8 mars).

LES SOIRÉES DE LUNDI

TF 1	20 h 35, Cinéma : *la Nuit américaine*, film de F. Truffaut ; 22 h 5, Étoiles et toiles ; 23 h 25, Journal ; 23 h 40, C'est à lire.
A 2	20 h 35, Les cinq dernières minutes : *la Boule perdue* ; 22 h 10, Nombre et lumière ; 23 h 5, Journal.
FR 3	20 h 35, Cinéma : *le Clan des Siciliens*, film d'H. Verneuil ; 22 h 40, Journal ; 23 h 5, Cuba : HLM que j'aime ; 23 h 40, Prélude à la nuit.

Paris / services

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 08-03-86 A 0 h G.M.T.

Météorologie Nationale

PRÉVISIONS POUR LE 9-3-86 DÉBUT DE MATINÉE

Météorologie Nationale

Averse — Pluie — Neige — Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 8 mars à 0 heure et le dimanche 9 mars à minuit.

Le champ de pression continuant à s'élever, la France restera en bordure des perturbations méditerranéennes et atlantiques peu actives.

Dimanche : Le début de matinée sera caractérisé par un temps nuageux ou brumeux, avec de nombreux brouillards dans l'intérieur et les vallées. Ils seront parfois denses et localement givrants au nord-est de la Seine.

Le temps restera très nuageux sur la Bretagne, la Basse-Normandie jusqu'à la Vendée, ainsi que de la Lorraine à l'Alsace et aux Alpes du Nord. Quelques averses de neige seront possibles sur les versants est du Jura et des Alpes du Nord, à partir de 800 mètres d'altitude. Beaucoup de nuages seront aussi observés sur la Corse avec quelques ondées possibles en matinée.

Partout ailleurs, après dissipation des brumes ou des brouillards matinaux, le temps sera ensoleillé. Mais le soleil sera plus timide au nord de la Loire où des nuages élevés le voileront et se généraliseront vers la fin de la journée.

Les vents seront faibles en général.

Le matin, il fera 5 à 7 degrés en Bretagne et en Corse, 3 à 5 degrés près des côtes atlantiques et méditerranéennes, 0 à – 3 degrés sur les autres régions.

Les températures maximales atteindront 9 à 14 degrés l'après-midi sur l'ensemble du pays, à l'exception du Nord-Est où le thermomètre ne dépassera pas 7 degrés.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 7 mars, le second le minimum de la nuit du 7 mars au 8 mars) : Ajaccio, 12 et 7 degrés ; Biarritz, 13 et 3 ; Bordeaux, 12 et 2 ; Bréhat, 10 et 2 ; Brest, 11 et 1 ; Cannes, 15 et 3 ; Cherbourg, 9 et – 1 ; Clermont-Ferrand, 10 et – 2 ; Dijon, 3 et – 2 ; Dinard, 10 et – 2 ; Embrun, 9 et – 2 ; Grenoble-St-M.-H., 11 et – 2 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 11 et – 3 ; La Rochelle, 12 et 3 ; Lille, 9 et – 1 ; Limoges, 10 et 2 ; Lorient, 12 et – 1 ; Lyon, 10 et – 1 ; Marseille-Marignane, 15 et 1 ; Nancy, 8 et – 3 ; Nantes, 12 et 0 ; Nice, 13 et 7 ; Paris-Montsouris, 9 et 1 ; Paris-Orly, 10 et 0 ; Pau, 12 et – 1 ; Perpignan, 15 et 5 ; Rennes, 12 et – 3 ; Rouen, 9 et – 3 ; Saint-Etienne, 9 et – 2 ; Strasbourg, 8 et – 1 ; Toulouse, 12 et 0 ; Tours, 11 et – 1.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 7 ; Genève, 8 et 2 ; Lisbonne, 14 et 10 ; Londres, 11 et – 1 ; Madrid, 12 et 5 ; Rome, 13 et 9 ; Stockholm, 4 et 2.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4178

HORIZONTALEMENT

I. Une ceinture avec des bretelles. En rade. – II. Une lame qui s'enfonce dans les côtes. Un mot qui peut se traduire en *une langue*. – III. Essence avec huile. Base d'anciennes « salades » à la provençale. Fondateur d'un mouvement hérésiaque. – IV. Oblige à aller droit. Canal de « descente ». Abréviation de mesure. – V. Que l'on peut applaudir ou que l'on peut regretter. Se glisse dans une fente. – VI. Patrie de Constantin le Grand. « Explosion » due à un certain type de poudre. – VII. A perdu un lustre ou en a pris plusieurs. Est à la tête d'une division française. S'emploie dans un petit cercle. – VIII. Table de service. Tapisse le fond d'une pièce. Fait donc porter. – IX. Vide. Sont dans l'erreur. Un métier qui nécessite au minimum le bac. – X. As donc une lourde tâche. Fuite de gaz. – XI. Abrégé de cours. Un spécialiste des « perles ». Rivière d'Angleterre. – XII. S'exprime avec une certaine peine ou d'une manière tout à fait relaxante. Ont donc été formés dans le métier. – XIII. Ligne de conduite. Est donc à côté. Symbole. Possessif. – XIV. « Maisons » de maîtres. Sein maternel. – XV. Comme un corps. Notice explicative.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I													■		
II								■	■						
III						■	■			■				■	
IV			■										■		
V		■								■		■			
VI				■											
VII							■				■		■		
VIII		■						■				■			
IX							■							■	
X							■							■	
XI	■				■	■				■					
XII								■							■
XIII			■							■			■		
XIV									■	■					
XV								■							

VERTICALEMENT

1. Parti qui prône l'alliance. N'a donc pas été conditionné. – 2. Ancien commandant de l'air. Abréviation. N'est donc pas de nature à entraîner un renvoi. – 3. Est toujours entre deux fronts. Son esprit est inexistant, que ce soit au premier ou au second degré. Article étranger. – 4. Se trouve dans un bassin. Forme de contraction. Patron d'atelier. – 5. Aide à fixer le prix du poulet. Se porte comme une fleur ou donne une apparence de spectre. – 6. Interjection. Anciennes mesures. Escarpement rocheux. – 7. Marron comme un bleu. Travail d'orfèvre. Protège les rayons, ou protège des rayons. – 8. But de sortie quand on aime le grand air. Déformation professionnelle. Abréviation religieuse. – 9. Fait fi des accidents de la route. – 10. Signes d'intelligence. Point de fusion. – 11. Dégradée après une période de service actif. Prend donc en considération. – 12. Auxiliaire principal. Note. Distraction sédentaire. Peut prendre l'aspect d'un savon ou la forme d'une querelle. – 13. Interjection. Note. Donne bonne mine. « Huile » solaire. – 14. Peut donc étourdir sans assommer pour autant. La pointe du combat. – 15. Une manière de rompre en cassant. Peut accepter de lourdes charges ou refuse tout bagage.

Solution du problème n° 4177

Horizontalement

I. Bourgeois. – II. Orbe. Umea. – III. Ululèrent. – IV. Gé. Atala. – V. Eaux. Se. – VI. Alitée. – VII. Osât. Etui. – VIII. Ligne. – IX. Loin. Et. – X. Sainte. Ur. – XI. Eue. Eté.

Verticalement

1. Bouge. Obèse. – 2. Orléans. Au. – 3. Ubu. Allie. – 4. Relaxation. – 5. Et. Gîte. – 6. Eurasienne. – 7. Omelette. – 8. Iéna. Eu. Eut. – 9. SAT (tas). Peintre.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 8 mars :

DES DÉCRETS

● N° 86-316, 86-317 et 86-318 du 3 mars 1986 portant création du directoire, d'une délégation interministérielle et du service central de la sécurité des systèmes d'information.

● N° 86-320 du 7 mars 1986 portant publication du premier avenant à l'accord du 27 décembre 1968 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour en France des ressortissants algériens et de leurs familles et à son protocole annexe, signé à Alger le 22 décembre 1985.

● N° 86-321 du 6 mars 1986 modifiant le décret n° 84-107 du 16 février 1984 relatif à la dotation globale d'équipement des départements et portant répartition de cette dotation pour l'année 1984.

● N° 86-322 du 6 mars 1986 portant répartition de la dotation globale d'équipement des départements pour l'année 1986.

● N° 86-324 du 6 mars 1986 relatif à la répartition de la dotation globale d'équipement des communes au titre de l'exercice 1986.

● N° 86-328 du 7 mars 1986 instituant un haut comité Education-économie.

UNE CIRCULAIRE

● Du 27 février 1986 relative au renforcement de l'action des missions locales en faveur de l'insertion des jeunes.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 9 MARS

« Sous la coupole de l'Institut », 14 h 30, 23, quai Conti (D. Bouchard).

« Le monastère de Port-Royal de Paris et le jansénisme », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (A. Ferrand).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France », 14 h 30, parvis basilique (Lutèce visites).

« Le ministère des finances », 10 h 30, 93, rue de Rivoli et « Les coulisses de la Comédie-Française », 10 h 30, entrée administration (la France et son passé).

« Hôtel de Villeroy », 14 h 30, 78, rue de Varenne (Art pour tous).

« Baroque et classicisme dans les jardins de Versailles », 14 h 30, devant la grille entrée principale (Hauts Lieux et découvertes).

« La mosquée et l'islam », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Arcus).

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (AITC).

« L'Assemblée nationale », 14 heures. Tél. : 45-74-13-31 (E. Romann).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30 porte principale (V. de Langlade).

« Riches salons du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Approche de l'art).

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill (S. Rojon).

« Le vieux faubourg Saint-Antoine et ses cours », 15 heures, sortie métro Faidherbe-Chaligny (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 9 MARS

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « Florence 1985 », 16 h 30 : « Venise 1985 et San-Marino » ; 18 h 30 : « George Sand, sa vie et son œuvre » (M. Brumfeld).

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, place Sainte-Geneviève, 17 heures : « Le principe anthropique en cosmologie (J. Demaret).

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures : « Les douze travaux d'Hercule ou les douze étapes du Zodiaque » (M. Gautier Walter) ; « Orphée et les mystères grecs » (Natya).

Salle Pasteur, 60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 15 : « Mexique : soleil aztèque et rites indiens du chamanisme d'aujourd'hui » ; 16 heures : « Afrique interdite) (L'Afrique secrète des traditions) ; 17 h 30 : « Japon, les chemins du sacré (le zen, shingon, shinto, les arts martiaux, le nô, le sumo, les geishas) (Ch. Cousin).

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 9 MARS

– *M. Gaston Defferre*, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, répond aux questions des journalistes de l'émission « Forum », sur RMC, à 12 h 30.

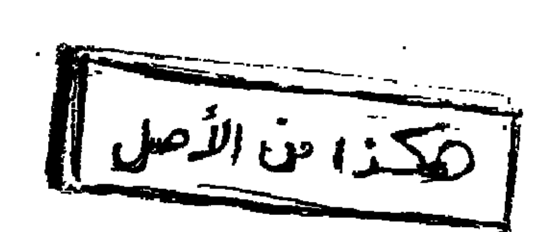
– *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du PS, est l'invité du « Club de la presse », d'Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 10 MARS

– *M. Jean Lecanuet*, président de l'UDF, est reçu au journal de RMC, à 8 heures.

– *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, participe au « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

– *M. Jacques Chirac*, président du RPR, maire de Paris, est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.



Argenteuil : carrières contre coteaux

LES habitants des coteaux d'Argenteuil, dans la banlieue nord-ouest de Paris, appréhendent de plus en plus les tirs de mines qui, chaque après-midi, ébranlent leur sous-sol. C'est que le front de taille des gigantesques carrières de gypse de Cormeilles-en-Parisis dans le Val-d'Oise progresse inexorablement. L'usine de plâtre de la société Lambert Industries a besoin de son tonnage quotidien. Voici maintenant que le front de taille attaque le dernier carré du périmètre d'exploitation, couvert par un bois de 17 hectares, le bois d'Hédoit, *« poumon vert de la ville d'Argenteuil et de sa région »*, comme dit le maire, Robert Montdargent, député (PC) du Val-d'Oise.

On comprend que les riverains du « trou » s'inquiètent. Les maisons les plus proches de la carrière connaissent des fissures anormales depuis plusieurs années déjà. Et voici maintenant que les bûcherons sont venus couper les taillis qui protégeaient du bruit et de la poussière. Ces citoyens « privilégiés » d'Argenteuil, qui avaient la chance de ne pas vivre entassés dans des barres ou des tours se trouvent maintenant en première ligne de la plus grande carrière de gypse de France — exploitée depuis 1822 !

« Ce n'est pas notre faute si la ville d'Argenteuil a délivré des permis de construire à l'extrême limite de notre périmètre d'exploitation, observe Jean Vallerot, directeur de l'exploitation. *90 % des pavillons exposés aux nuisances ont été construits après 1967, alors que les limites de la carrière étaient connues ».* Pour Robert Montdargent, la solution est simple : *« On peut encore creuser sur le site actuel et exploiter en galeries comme à Montmorency. De toute façon, les carrières devront cesser leurs activités avant l'an 2000. Il faut établir un plan de reconversion ».* Les techniciens des carrières Lambert, en revanche, excluent l'exploitation souterraine : *« Le cavage est impossible ici : les couches de gypse sont fissurées. »*

Pour obtenir le renouvellement de son permis d'exploitation, la société Lambert a fait des efforts. *« On a modifié nos plans de tir »,* explique Jean Vallerot. Un nouveau filtre à poussière a été disposé sur l'usine de plâtre l'an dernier. Deux sismographes vont être installés. Deux campagnes de mesure des vibrations ont eu lieu en 1984 et 1985, menées par des organismes indépendants (et différents). Leurs conclusions sont plutôt rassurantes pour l'*« intégrité des constructions »*, mais elles n'évaluent pas les nuisances dues au bruit ou à la poussière...

La disparition du bois d'Hédoit — un taillis qui avait été pratiquement rasé pendant la guerre pour le bois de chauffage — aurait certainement été mieux acceptée si la surface déjà exploitée (une centaine d'hectares) avait été réaménagée et reboisée comme il est normalement prévu. Mais il se trouve que le conseil général du Val-d'Oise avait un projet de parc régional sur la butte de Cormeilles et souhaitait réaménager lui-même les carrières. Rien — ou presque rien — n'a donc été fait. Et le projet de parc a été abandonné en 1983. L'Agence des espaces verts se contentera donc des 300 hectares boisés existants sur la butte de Cormeilles, sans prendre en charge *« une carrière qui ne pourrait être ouverte au public que dans vingt ou trente ans »*, comme l'indique son directeur, M. Xavier de Buyer.

La municipalité d'Argenteuil et la société Lambert attendent donc la décision du ministre du redéploiement industriel, qui accordera (ou pas) le permis d'exploitation pour cinq nouvelles années. Le préfet du Val-d'Oise doit donner son « avis » incessamment.

ROGER CANS.

ALSACE

L'union difficile

Faut-il fédérer les efforts des deux comités d'expansion économique qui coexistent en Alsace ? Le Comité économique et social d'Alsace a, lors de sa dernière réunion, proposé à la région de « revitaliser » une association qui n'existe que sur le papier, l'Agence de développement de l'Alsace (ADA) qui regroupe le Comité haut-rhinois et l'Agence bas-rhinoise.

Mais cette proposition a donné lieu à une bagarre d'amendements dans l'assemblée des socio-professionnels et n'a été arrachée qu'à une faible majorité : nombreux sont les « décideurs » qui craignent qu'au lieu de supprimer une frontière entre les deux départements, on ne crée une structure centralisatrice lourde et inopérante.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

NARBONNE. — Le syndicat mixte pour l'aménagement et le développement des basses plaines de l'Aude, qui rassemble les représentants du conseil régional du Languedoc-Roussillon, des conseils généraux de l'Aude et de l'Hérault, ont décidé de mettre en concurrence deux architectes-urbanistes, Michel Macary, collaborateur d'IMPEI, et Roland Castro, responsable de l'opération « Banlieue 89 ».

Les deux projets doivent prévoir un « développement intégré » de la côte comportant la construction d'une station à l'embouchure de l'Aude, et aussi la maîtrise des crues de l'Aude, le développement de l'agriculture, du tourisme, des transports... Pour cet aménagement de la basse vallée de l'Aude, un financement a été demandé à Bruxelles dans le cadre d'un programme intégré méditerranéen (PIM).

Un « plan d'épargne peinture »

Une jeune galerie nîmoise d'art contemporain et une banque régionale viennent de s'entendre pour proposer aux amateurs une formule inusitée d'acquisition des œuvres qui les intéressent.

Par le Contrat de partenaires qu'il signe avec la galerie Art vivant, le particulier, l'association ou la société, s'engage à verser chaque mois une somme déterminée sur le compte épargne en question, géré par la Banque Chaix, dont le siège est en Avignon.

Une fois l'épargne contractuelle constituée (par exemple 1 000 F × 12 = 12 000 F), l'amateur dispose en sus d'un prêt du même montant (12 000 F pour notre exemple, soit un total de 24 000 F), au taux réduit de 8 %. Les prix des œuvres, par ailleurs, restent bloqués à leur niveau du jour de la signature.

Outre son aspect financier, le Contrat de partenaires, idée du responsable de la galerie, M. Jean-Claude Seine, offre d'autres avantages. C'est ainsi que la galerie s'engage à informer le partenaire de l'évolution de l'œuvre de l'artiste choisi.

LIMOUSIN

LIMOGES. — C'est pour les grands départs de cet été que sera mise en service la deuxième section de la déviation de Limoges, au sud de la ville. La première section (franchissement central de la vallée de la Vienne) avait été ouverte à la circulation en décembre 1984. Cette seconde mise en service portera à un peu plus de 21 kilomètres le tronçon rapide à deux fois deux voies de la RN 20 de Limoges vers le sud.

MIDI-PYRÉNÉES

Deux nouveaux dans la presse

Voulant s'intéresser à tout ce qui se passe dans le Grand-Sud, né du développement du marché de l'image, *Midi-Média* est édité par une SARL, Média-Sud communication, au capital de 125 000 F. Domicilié à Toulouse, ce nouveau mensuel, qui en est à sa troisième livraison, est dirigé par Dominique Porte, un ancien journaliste de l'éphémère quotidien *Toulouse matin*. Il a fait un pari : accompagner l'éclosion de la communication audiovisuelle en Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur et Midi-Pyrénées, toutes régions où l'industrie de l'image est promise, si l'on en croit les augures, à un bel avenir.

Autre création de la presse régionale : *Courrier Sud*, un hebdo toulousain dont le premier numéro, format tabloïd, ne cache pas ses sympathies. *« D'un simple point de vue commercial, nous ne pouvions que nous situer par rapport à la presse régionale »*, explique Martial Brenac, qui cumule les fonctions de directeur commercial et administratif, et directeur de la publication, associé à Michel Demelin, ancien correspondant permanent du *Quotidien de Paris*. *Courrier Sud*, qui affirme avoir des soutiens bancaires, notamment celui du Crédit du Nord, entend tirer 50 % de ses revenus de la publicité et couvrir l'ensemble de l'actualité du Grand Toulouse. Il faudra cependant attendre quelques mois pour savoir si le projet tient la route. D'autres se sont essayés à implanter, sans succès, une « autre presse », dans une région, qui, tout en dénonçant l'hégémonie de la *Dépêche du Midi*, ne lui reste pas moins fidèle.

HAUTE-NORMANDIE

Les Américains partent

LE HAVRE. — La compagnie maritime américaine United States Line (USL) va supprimer son agence dans le port du Havre. La direction départementale du travail de Rouen a donné un « avis favorable » à la demande exprimée par USL pour le licenciement collectif de vingt-cinq salariés. Les syndicats se déclarent prêts à « *lutter jusqu'au bout* » pour empêcher la fermeture de l'agence.

USL était implantée au Havre depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. C'était la tête de ligne des transatlantiques, mais les bateaux de la compagnie ne touchaient plus Le Havre en ligne directe depuis juillet 1985.

PAYS DE LA LOIRE

Femmes à l'école

En 1962, les filles accusaient encore, dans les Pays de Loire, un certain retard sur les garçons en matière de scolarisation, au-delà de la scolarité obligatoire. Retard qui s'aggravait en fonction de la longueur des études. Par contre pour l'ensemble de la France, en 1962, les filles étaient déjà plus scolarisées que les garçons à 18 et 19 ans.

Vingt ans après, le paysage a totalement changé. Les filles sont maintenant pour les deux tiers scolarisées à 18 ans, contre un quart en 1962, et elles dominent largement les garçons, dont seulement la moitié va encore en classe à 18 ans. Même entre 20 et 25 ans, les filles sont désormais plus nombreuses en cours d'étude. C'est seulement au-delà de 25 ans que les garçons conservent encore un très léger avantage.

Avec cette conquête spectaculaire de l'école par les filles en deux décennies, la région a rejoint le phénomène français.

Telles sont les conclusions d'une étude de la direction régionale de l'INSEE de Nantes et dont les résultats sont publiés dans sa revue (5 bd Louis-Barthou - 44037 Nantes Cedex).

Les ordres de Moscou

Une petite entreprise de Maine-et-Loire fabriquant, uniquement pour l'Union soviétique, des semelles de chaussures en polyuréthane a arrêté sa production depuis le 6 février, conséquence inattendue du 27e congrès du Parti communiste en URSS.

Selon la direction de l'entreprise Enico de Noyant, dans l'arrondissement de Saumur, les fonctionnaires soviétiques ont bloqué les commandes en attendant la fixation des grands objectifs du 12e Plan quinquennal par le congrès du parti.

Enico, qui emploie quarante-cinq personnes, fabrique chaque jour 8 000 à 10 000 semelles à destination de l'URSS. Actuellement, quarante salariés sont en chômage technique du fait du blocage des commandes.

PROVENCE ALPES-COTE D'AZUR

Une deuxième autoroute sur la Côte ?

Avec une progression de son trafic de 3 % par an, l'autoroute Esterel-Côte d'Azur, qui, dans les Alpes-Maritimes, va de Mandelieu aux portes de l'Italie, devrait être rapidement saturée. Des études préliminaires ont été faites, qui prévoient son doublement par un autre ouvrage qui passerait au nord de l'actuelle A 8, entre les villes côtières aujourd'hui desservies et les barres montagneuses du pays grassois. Toutefois aucun tracé n'a encore été arrêté, non plus qu'aucune date de lancement des travaux.

Tout laisse à penser que le futur ouvrage, qui traversera une région géologiquement tourmentée, sera pour une bonne part souterrain, faisant appel à la technique des tunnels. Ce qui devrait aussi, dans une certaine mesure, apaiser l'inquiétude des associations de défense qui voient mal un arrière-pays dont on vante les charmes mutilé par des travaux de cette nature... même si à terme leur nécessité s'impose.

Cette page a été réalisée sous la responsabilité de Jacques-François Simon par nos correspondants : Roger Bécriaux, Georges Chatain, Jacques Fortier, Gérard Vallès, Michel Vivès.

LIBRAIRIE — Avant le 16 mars...

L'Atlas des Français

Dans ce livre au format de poche, Michel Savy et Pierre Beckouche proposent un jeu de plus de cent cinquante cartes de France commentées. Comme une véritable bande dessinée, elles illustrent la fourmillante diversité démographique, économique, culturelle... des vingt-deux régions métropolitaines. Ces images valent mieux que de longs discours et tous les responsables trouveraient intérêt à les visionner régulièrement.

Les deux auteurs expliquent en introduction et en conclusion les enseignements qu'ils en ont tirés pour leur part. Celui-ci, par exemple, qui rejoint les réflexions actuelles de nombreux aménageurs du territoire : *« Les régions du Sud paraissent appeler à jouer un rôle de premier plan. L'industrie ancienne était concentrée dans le quart nord-est du pays. La décentralisation des années d'expansion a surtout touché le Bassin parisien et l'Ouest. Aujourd'hui, l'heure a peut-être sonné de la montée en puissance de la moitié sud, dont l'archaïsme relatif tourne parfois en avantage... ».* — J-F. S.

★ **ATLAS DES FRANÇAIS. Hachette, Collection « Pluriel », 330 p., 46 F.**

Le Conseil régional

Voici un guide clair et complet sur l'histoire, le fonctionnement, l'organisation, les compétences, les finances, la fiscalité du conseil régional. Des tableaux, des exemples, des organigrammes et des cartes illustrent les lois, décrets et règlements qui, depuis quatre ans, ont fait de la région une institution qui, lorsque ses conseillers seront élus au suffrage universel, rejoindra les communes et les départements dans le concert des collectivités territoriales de plein exercice.

On notera toutefois que les auteurs ont exagérément privilégié les régions socialistes pour y puiser leurs exemples, alors que toutes ne sont pas des modèles de gestion. D'autres conseils régionaux — que dirige la droite — mènent une politique intéressante et ambitieuse. Dommage de les avoir laissés dans l'ombre. — F. Gr.

★ **LE CONSEIL RÉGIONAL : Guide du citoyen et de l'élu, par J.-P. Muret, D. Fournier, S. Peyré, F. Pian. Préface de Maurice Pourchon. Ed. Syros, 300 p., 95 F.**

« La Région et l'Aménagement du territoire »

Dans la série « La décentralisation », vient de sortir aux éditions Syros le tome 6 intitulé *la Région et l'Aménagement du territoire*, de Jean-Pierre Ollivaux.

Comment s'est forgée l'idée régionale ? Où en sont les compétences de la région aujourd'hui ? Comment s'est décentralisé l'aménagement du territoire ? L'aménagement du territoire a longtemps été l'affaire des « bureaux » parisiens. Les lois de décentralisation votées depuis 1982 augmentent les compétences des régions.

Ce livre met en relief les vicissitudes d'un échelon administratif récent consolidé à la faveur des nouvelles orientations de l'aménagement du territoire. Il tente de répondre à deux questions simples mais déterminantes : à quoi sert la région ? De quelle autonomie dispose-t-elle dans son développement ? — F. Gr.

★ **« LA RÉGION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE », par Jean-Pierre Ollivaux. Ed. Syros, 215 p., 59 F.**

Guide du développement local

La Datar et le ministère du Plan et de l'aménagement du territoire viennent de publier le *Guide du développement local*, qui présente une série d'expériences où la conjonction des actions de divers partenaires a pu déboucher sur des résultats positifs pour l'emploi. Il peut, parmi les exemples mentionnés, s'agir d'une ville (Nevers), d'un « pays » (autour de Rennes), de bassins d'emploi (dans la région Centre), d'un quartier (la ZUP de Mireuil à La Rochelle), d'une rivière (la Nied en Moselle). Ce guide contient en outre les coordonnées de tous les organismes qui, à un titre ou à un autre, participent au développement local et à l'aménagement du territoire. — F. Gr.

★ **GUIDE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL. Editions Syros. 480 p., 140 F.**

Naissance d'une région : l'Aquitaine

L'Aquitaine sait ce qu'alternance veut dire. Depuis 1972, tour à tour, le conseil régional a été présidé par M. Jacques Chaban-Delmas (RPR), par M. André Labarrère (PS), par M. Philippe Madrelle (PS), puis à nouveau par M. Chaban-Delmas.

C'est cette histoire institutionnelle et politique que raconte Gilles Savary, qui fut pendant quatre ans (1982-1986) conseiller technique auprès de M. Philippe Madrelle. Au début, ce sont les préfets et leurs services qui se sont révélés les principaux bénéficiaires de la loi de 1972, qui avait créé les établissements publics régionaux (EPR), la région étant placée *« sous curatelle, enserrée par préfet interposé dans une véritable tenaille technico-politique ».*

Puis vint le temps de l'émancipation, de la réflexion et surtout de l'action, essentiellement sur le plan économique et industriel.

Gilles Savary conclut son ouvrage en souhaitant que la vie institutionnelle et politique locale et régionale sorte de la confidentialité. *« Le gouvernement de la nation est soumis à un contrôle permanent de la presse, de consciences intellectuelles, d'essayistes, de polémistes, de mémorialistes. »* Rien encore de tout cela au niveau local. *« Les élus et les partis politiques y tissent de subtiles connivences qui, entre deux échéances électorales, opacifient la vie politique et institutionnelle. »* — F. Gr.

★ **« NAISSANCE D'UNE RÉGION, RUE ESPRIT-DES-LOIS », par Gilles Savary. Ed. Le Mascaret, 275 pages, 120 F.**

Naissance d'une région : Provence-Alpes - Côte-d'Azur

Roger Duchêne, professeur de littérature à l'université de Provence, raconte sur 500 pages la naissance de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur mais aussi la naissance, à travers cet exemple, de l'idée de région en France. Naissance difficile, mal acceptée, parce que ce fut à l'origine une innovation de Vichy, reprise à la Libération, puis, plus tard, pour des motifs strictement économiques, par la IVe République.

Il n'est pas inutile, aujourd'hui, à la veille d'élections qui vont faire des régions des partenaires politiques à part entière, de rappeler les avatars du régionalisme français, idée de droite devenue une idée de gauche, institutionnalisée par le gouvernement socialiste.

M. Gaston Defferre, instigateur, comme ministre de la décentralisation, de la loi du 2 mars 1982, fut aussi durant sept ans président de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur. Comment éviter de penser que son travail de législateur a été nourri de l'expérience acquise dans l'administration de ce territoire partagé et difficile ? C'est cet échange constant entre les réflexions théoriques et les applications pratiques qui, justement, fait l'intérêt du livre de Roger Duchêne. — J-F. S.

★ **« NAISSANCE D'UNE RÉGION (1945-1985) : PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR », Editions Fayard, 500 p., 150 F.**

« Ce que région veut dire »

Depuis qu'il a remplacé en 1981 M. Gaston Defferre à la présidence du conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le socialiste Michel Pezet est sans doute l'un des présidents de région le plus actifs. Peu de domaines échappent aux actions du conseil régional, qui mène par ailleurs une « politique étrangère » fort ambitieuse.

Dans *Ce que région veut dire*, Michel Pezet raconte son expérience et tente de dresser un bilan de son action en répondant aux questions d'un journaliste Philippe Mano et d'un sociologue, Jean Viard. Il essaie de se comporter à la tête de la région en chef d'entreprise et de démontrer, au risque de s'opposer à ses propres amis, que l'avenir régional est une ambition qui dépasse les clivages partisans. — F. Gr.

★ **« CE QUE RÉGION VEUT DIRE », par Michel Pezet. Edisud, 110 pages, 55 F.**

« Le Pari : essai sur la région »

Dans cet ouvrage préfacé par M. Jacques Chaban-Delmas, François Bouchet, conseiller du commerce extérieur, conseiller général des Deux-Sèvres et candidat aux élections régionales en Poitou-Charentes, met l'accent sur les enjeux économiques de la régionalisation. Pour lui, la vie économique — c'est-à-dire l'essentiel — *« n'a que trop souffert de la démence verbale et de l'égoïsme de la politique ».*

Les réflexions de François Bouchet sont particulièrement innovatrices pour ce qui concerne le rôle du Comité économique et social (CES), l'engagement des entreprises, la place de l'économie sociale, la réforme de la fiscalité locale. — F. Gr.

★ **« LE PARI : ESSAI SUR LA RÉGION », par François Bouchet. Ed. Projets, 27, rue de Slovénie, 86000 Poitiers, 129 pages, 60 F.**

Économie

AUX ETATS-UNIS

Poussée du chômage en février

De notre correspondant

Washington. – Le taux de chômage a augmenté de 0,6 % aux Etats-Unis, passant de 6,7 % en janvier à 7,3 % en février. Il s'agit de la plus forte hausse mensuelle enregistrée sous la présidence de M. Reagan, et son ampleur, quoique relative, a surpris la plupart des analystes, notamment le chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, M. Sprynkel.

Le taux atteint en janvier était le plus bas qui ait été enregistré depuis mars 1980. En fait, les Etats-Unis sont brusquement revenus en février, au taux relevé durant six mois consécutifs l'année dernière (7,2 %), jusqu'au moment où un déclin s'était amorcé, en août.

Les deux tiers des nouveaux chômeurs ont été recensés, soulignent les statistiques du département du commerce, dans trois Etats : au Texas, où l'ensemble du secteur énergétique est frappé par la baisse des prix internationaux du pétrole brut ; en Californie, où de très sévères inondations ont dévasté en janvier de nombreuses exploitations agricoles, dans l'Illinois, où le nombre des emplois industriels a continué de fondre.

Cette localisation du phénomène a conduit plusieurs analystes à souligner qu'il ne reflétait pas une dégradation générale de la situation de l'emploi à l'échelle nationale. Il n'en reste pas moins que les trois Etats concernés ne sauraient être tenus pour quantité négligeable. En outre, si les difficultés de la Californie sont certainement conjoncturelles, celles du Texas sont au contraire appelées à durer, comme le sont celles de l'Illinois.

En attendant de voir l'évolution sur les prochains mois, on peut d'autant moins ignorer cette poussée du taux de chômage que plusieurs autres indicateurs avaient, ces derniers jours, donné des signes d'érosion. Toutefois, entre la baisse des prix du pétrole et celle du loyer de l'argent, on s'attend généralement maintenant que la croissance atteigne l'objectif (4 %) qu'avait fixé le gouvernement américain.

La réduction du déficit budgétaire, bien que mal engagée au Congrès, devrait en être facilitée, de même que celle du déficit commercial devrait l'être à moyen terme, par la baisse du dollar. Reste que la dernière fois que le taux de chômage avait ainsi augmenté (de 6,3 % à 6,9 % de mars à avril 1980), cela avait marqué le début de la récession.

B. G.

La diminution du taux d'escompte : une concession de la Réserve fédérale

Après plusieurs mois d'incertitudes, et quelques semaines de rumeurs persistantes, qui firent s'envoler les cours des actions et des obligations à New-York, la Réserve fédérale des Etats-Unis a fini par abaisser son taux d'escompte, resté inchangé à 7,50 % depuis mai 1985 et ramené à 7 % le vendredi 7 mars. Immédiatement, les banques américaines, emmenées par la Chase Manhattan et la Chemical, abaissaient à 9 % leur taux de base « prime rate » fixé à 9,50 % également depuis le mois de mai dernier.

Jusqu'alors les dirigeants de la Réserve fédérale, avec à leur tête le président, M. Paul Volcker, résistaient aux pressions en faveur d'un assouplissement de leur politique, notamment en matière de taux. Ils surveillaient avec attention la croissance de la masse monétaire, jugée à certains moments trop rapide et de nature à relancer l'inflation par excès de liquidités.

Par ailleurs, la Réserve fédérale craignait qu'une baisse du taux outre-Atlantique ne vînt accélérer une chute du dollar qu'il jugeait déjà « dangereuse », dans la mesure où elle risquait de faire remonter les prix intérieurs, donc l'inflation. Toutefois, la chute du prix du pétrole joue dans le sens de la désinflation. En sens inverse, la Maison Blanche et le Congrès pressaient la Fed d'assouplir sa politique pour ne pas compromettre la poursuite de la croissance, revenue à un rythme très modeste et, par ailleurs, voyaient avec satisfaction se prolonger une baisse du dollar qu'ils jugeaient encore insuffisante.

Il faut croire que les dernières réticences des autorités monétaires ont été emportées à la veille du week-end. En fait, la diminution du taux d'escompte aux Etats-Unis faisait partie d'un plan concerté, intervenant quelques heures après celle du taux de la Banque du Japon et vingt-quatre heures après celle des banques centrales allemande, néerlandaise et française. Dans ce plan, il était bien entendu qu'une réduction des taux ne pouvait être décidée unilatéralement en Europe et au Japon, de peur de faire remonter le dollar.

Une simultanéité des décisions était donc requise, ce qui a été fait. La diminution du taux d'escompte américain n'a pas entraîné de rechute du dollar *(voir en page « Grands marchés)*. En outre, les Etats-Unis ont trop souvent demandé à leurs partenaires une relance de leur économie, susceptible de prendre leur relais, pour ne pas accorder une concession, à savoir une détente, de leurs propres taux. Une telle détente, au demeurant, ne peut que stimuler l'activité américaine, en bon état certes, mais avec quelques points noirs, comme l'augmentation du chômage, les inquiétudes de la Fed sur la masse monétaire étant apaisées par ailleurs.

Enfin, de fortes pressions ont été exercées sur les Etats-Unis en faveur d'un tiers-monde dangereusement endetté et de plus en plus fragilisé par la chute des prix du pétrole. Un demi-point de moins sur le taux de base des banques américaines représente un allégement de près de 2 milliards de dollars pour l'Amérique latine, ce qui aussi devait être pris en compte.

Il n'en reste pas moins que la Réserve fédérale, et surtout son président, ont dû faire des concessions. Il y a peu de jours, M. Volcker se montrait encore très réservé sur toute baisse des taux. A-t-il été mis en minorité au sein de son conseil ? Ce n'est pas impossible.

F. R.

UNE DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE FO

M. Bergeron : un « choc » social comme en 1936 ?

M. André Bergeron adresse une mise en garde à l'opposition. Le secrétaire général de FO estime qu'un éventuel changement politique risque de provoquer un choc sur le plan social, les salariés anticipant le retour à la prospérité en relançant les revendications salariales.

« Je ne veux pas comparer ce qui ne peut et ne doit pas l'être. Cela dit, il n'est pas impossible qu'au lendemain des élections naisse un contexte social différent.

» Je veux rappeler ce qui s'est produit en 1936. La France sortait de la crise économique : les courbes de production remontaient depuis 1935. Les carnets de commandes se remplissaient. Bref, le redémarrage économique était certain. L'environnement était donc favorable pour la revendication.

» De même, aujourd'hui, les salariés de nombre d'entreprises ont le sentiment que les choses vont mieux. Je persiste à affirmer qu'il y a trois millions de chômeurs. Mais pour le personnel des entreprises dont l'activité s'améliore, le premier problème n'est plus l'emploi, mais devient naturellement le salaire.

» En mai 1936, les salariés, depuis plusieurs années, vivaient dans l'angoisse de la crise. Ils n'osaient pas trop réclamer. Il en résultait un immense refoulement. Alors, lorsque la porte s'est ouverte, ce fut l'explosion.

» C'est la même chose depuis plusieurs années. Du fait du chômage, il n'y a pas eu de défoulement. De nombreux commentaires ont entouré la diminution du nombre de jours de grève. Mais, comme je le disais avant 1968, nous constatons une accumulation de revendications non satisfaites, donc de mécontentements.

» Ainsi, le terrain peut devenir d'autant plus fertile que les militants socialistes qui, aujourd'hui dans la majorité, soutiennent la politique de rigueur comme la corde soutient le pendu peuvent se retrouver demain dans l'opposition. Sur le terrain, dans les usines, ils ne peuvent que se rabibocher avec les communistes, avec tout ce que cela suppose quant à la « fragilisation » de l'équilibre social.

» J'entends bien qu'on ne peut comparer la période actuelle à celle de 1935. A cette époque, il n'y avait aucune négociation. Aujourd'hui, même si ce n'est pas brillant, c'est tout de même différent, mais les accords se font de plus en plus rares.

» En 1936, le changement de majorité parlementaire a donné confiance (la répression n'était plus à craindre). Il a suscité d'énormes espoirs, provoqué une joie pas toujours raisonnée. On allait à la grève comme à la fête. J'étais jeune, mais je l'ai vécu. Le départ des premiers congés payés est resté gravé dans ma mémoire.

» Le changement politique peut provoquer un choc du même genre, même si les circonstances sont différentes (1), d'autant que le jugement porté à l'égard des partis de l'opposition n'est plus du tout à l'image du passé. On ne craint pas non plus la répression. On attend du changement – à tort ou à raison – le retour de la prospérité. On peut donc être tenté d'anticiper, surtout avec tout ce qui se dit autour de la baisse du dollar et du pétrole et des possibilités qui en découlent.

» Tout cela m'amène à redire aux partis et aux leaders de l'opposition – comme nous l'avions dit au gouvernement actuel : n'en rajoutez pas, car il serait alors trop tard pour dire : « Nous n'avons pas voulu cela. »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

(1) Pour M. Bergeron, *« il ne s'agit pas de comparer le Front populaire à la possible majorité de demain »*. Mais, ajoute-t-il, *« dans la mesure où les gens votent pour quelqu'un, c'est qu'ils attendent de ce quelqu'un autre chose »*.

Onze propositions du PCF pour l'emploi en Ile-de-France

Entouré des têtes de listes communistes en Ile-de-France pour les élections du 16 mars, M. Paul Laurent, secrétaire du comité central et membre du bureau politique du PCF, a présenté, le 5 mars, onze propositions pour relancer l'emploi dans la région parisienne.

« Il y a en vérité 550 000 demandeurs d'emploi, et non 420 000 comme le prétendent les statistiques officielles », a-t-il déclaré *« et 443 000 emplois industriels ont disparu en dix ans. La dégradation continue, notamment dans l'automobile. »*

Dénonçant *« les pseudo-propositions constructives du CNPF pour l'emploi, malheureusement relayées par Edmond Maire »*, le PC estime que les onze propositions suivantes sont de nature à donner du travail en deux ans à deux cent mille chômeurs :

- Assurer une plus grande transparence sur les sources et l'utilisation des financements des grandes entreprises ;
- Sauver la construction automobile en reconquérant le marché intérieur et en stoppant les investissements aux Etats-Unis ;
- Développer les industries informatiques, électroniques et de l'audiovisuel ;
- Parer aux menaces sur l'aéronautique ;
- Reconquérir le marché intérieur de l'imprimerie et des arts graphiques ;
- Faire un effort pour la recherche ;
- Relancer l'industrie du textile ;
- Organiser le développement de l'ingénierie ;
- Défendre l'emploi dans les banques ;
- Multiplier par deux le nombre de logements sociaux et construire des lycées ;
- Améliorer les conditions de vie (éducation, transports, sécurité).

Pour sa part, M. Lionel Jospin a vivement critiqué, le 6 mars, devant l'Association des journalistes d'Ile-de-France, la politique menée par M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional. *« Il est inadmissible qu'une région aussi puissante que l'Ile-de-France ne consacre qu'une part dérisoire de son budget à l'action économique en faveur des entreprises. Sa gestion est timorée »*, a déclaré le premier secrétaire du PS.

LÉGÈRE PROGRESSION DE LA CGT A TALBOT-POISSY

Aux élections des délégués du personnel de l'usine Peugeot-Talbot de Poissy (Yvelines) qui ont eu lieu le jeudi 6 mars, la CGT a légèrement progressé (+ 1,8 point), comme l'année précédente, surtout dans le collège ouvrier (+ 2,4 points), aux dépens de la CSL (– 0,9 point), qui demeure cependant la première organisation (44 % des voix en général, 53,8 % parmi la maîtrise et les cadres) et de la CFDT, en recul chez les ouvriers (– 1,2 point), mais en progrès dans la maîtrise (+ 1,8 point).

Les résultats sont les suivants : premier collège (ouvriers), suffrages exprimés : 7 952 ; CSL, 41,6 % (42,52 % en 1985) ; CGT, 31,53 % (29,19 %), autonome, 10,34 % (10,97 %) ; FO, 8,72 % (8,54 %), CFDT, 7,81 % (9 %). Deuxième collège (maîtrise et cadres) : exprimés : 1 946 ; CSL, 53,86 % (55,45 %) ; FO, 18,86 % (19,83 %) ; autonomes 12,18 % (12,36 %) ; CFDT, 8,94 % (7,16 %) ; CGT, 6,16 % (5,20 %).

REPÈRES

Assurance-maladie : légère hausse des dépenses

Les dépenses d'assurance-maladie ont marqué une très légère reprise au début de l'année : selon les statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés, en rythme annuel, elles avaient progressé de 5,7 % fin janvier contre 5,5 % fin décembre 1985. Les versements aux hôpitaux publics se sont accrus (de 0,8 point) par suite du report au début de janvier du paiement d'une partie de la dotation de décembre 1985 (mais la progression annuelle reste faible, comparable à l'évolution des rémunérations). L'augmentation des remboursements d'honoraires médicaux s'accélère (+ 14,1 % en rythme annuel contre + 13,6 % fin décembre). Enfin, le rythme de croissance des prescriptions reste élevé (14,2 % comme fin décembre), mais à la suite d'une accélération pour les actes de biologie (+ 13,5 % contre + 12,3 %) alors que la croissance des dépenses de pharmacie se ralentit (14,4 % contre 14,8 %).

Etain : fixation d'un prix pour les contrats en cours

A défaut d'un accord entre les 22 pays membres du Conseil international de l'étain, pour mettre en place un plan de sauvetage, les responsables londoniens des métaux ont annoncé que tous les contrats en cours devraient être réglés avant le mercredi 12 mars, à un prix unique, fixé à 6 250 livres par tonne. Cette « solution », permettrait aux banques et aux courtiers créanciers du Conseil international de limiter les dégâts. Mais elle devrait néanmoins entraîner des pertes importantes, le prix fixé étant très inférieur au cours plancher (8 500 livres/tonne) en vigueur avant l'ouverture de la crise, le 24 octobre.

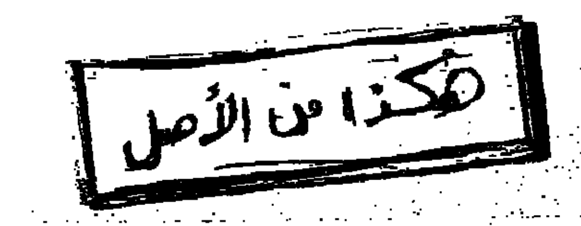
Médicaments : libération partielle des prix des produits non remboursés

Répondant à M. Pierre Joly, président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique, M. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a indiqué que les prix d'une première tranche de médicaments grand public non remboursés par la Sécurité sociale, *« représentant un chiffre d'affaires de plus de 1 milliard de francs, soit un tiers des ventes de cette catégorie de produits »*, viennent d'être libérés, après *« les produits galéniques et biologiques ainsi que les réactifs (plus de 2 milliards de francs de chiffre d'affaires)*.

Le gouvernement, affirme le ministre, *« n'entend pas exclure les médicaments non remboursables de la libération des prix industriels »*. En revanche, il n'entend pas renoncer à la fixation des prix des spécialités remboursables, ce qui serait *« préparer le démantèlement de notre système de protection sociale »*. Le remboursement des médicaments a représenté en 1985 environ 30 milliards de francs pour le régime général, soit 10 % de ses dépenses.

Paiements courants : excédent de 5,5 milliards de francs en janvier

La balance des paiements courants de la France aurait – en données corrigées des variations saisonnières – été excédentaire de 5,5 milliards de francs en janvier contre 2,5 milliards en décembre (chiffre révisé). Toutefois – en chiffres bruts, – cette balance courante se serait soldée par un déficit de 1,6 milliard de francs contre un surplus de 6 milliards. Ces chiffres, publiés par le ministère de l'économie et des finances et du budget, sont susceptibles de donner lieu à des révisions, souvent sensibles. L'excédent enregistré en 1985 est maintenant estimé à 3,1 milliards de francs – en données brutes, – au lieu des 2,8 milliards précédemment annoncés (*le Monde* du 13 février).



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 3 au 7 mars

Ça repart...

LA Bourse dès potron-minet... En attendant la cotation *«en continu»*, qui doit permettre le déroulement des transactions les plus importantes au-delà de l'horaire normal de la séance (de 12 h 30 à 14 h 30) et ce à partir, en principe, du mois de juillet prochain, le palais Brongniart n'en finit pas de remettre les montres à l'heure. Il s'agit, bien sûr, d'essayer de lutter à armes égales avec les grands marchés internationaux, qui sont en passe, via l'informatique, d'abolir les traditionnels obstacles dus aux décalages horaires. Pour Paris, c'est pratiquement une question de survie, alors que, de l'autre côté de la Manche, Londres vient de donner, le 1er mars, le coup d'envoi à la première étape de l'importante déréglementation de la City prévue pour l'automne prochain.

Pour tenter de damer le pion aux *«British»* et éviter que les grandes valeurs de notre cote ne filent à l'anglaise, faute de trouver à Paris le volume d'affaires suffisant et les acheteurs/vendeurs au moment adéquat, la Compagnie des agents de change a inauguré le jeudi 6 mars cette fameuse *«séance du matin»* qui se déroule chaque jour de 9 h 30 à 11 heures (pratiquement aux mêmes horaires d'ouverture que la Bourse de Londres), au quatrième étage du palais de la Bourse. Là, alignés en demi-cercle face au coteur, les commis d'agents de change sont placés devant un pupitre surmonté d'un petit terminal *«qui permet, notamment, de consulter en temps réel les cotations avec indication des références de la veille»* si l'on en croit la plaquette, plutôt bien faite, une fois n'est pas coutume, diffusée par la Compagnie, avec, s'il vous plaît, une mini-version dans la langue de Shakespeare...

« Ça a démarré très sec », indiquait en fin de semaine l'un des artisans de cette nouvelle enceinte de cotation *« à la criée »*, faisant valoir le volume d'affaires très important traité au cours des premières séances de jeudi et vendredi et, surtout, le rôle joué par ces cotations de l'aube, ou presque, par rapport à la séance normale. Objectivement, tous les observateurs reconnaissaient le succès de l'opération, qui porte, rappelons-le, sur trente valeurs parmi les plus actives (*le Monde* du 4 mars). *« Certes, on fait des blocs de titres, mais le plus intéressant, c'est qu'on sent, de la part des opérateurs, une prédisposition à traiter directement sur le marché »*, indiquait un familier de la rue Vivienne.

Quelle part réelle du marché est traitée en séance du matin ? A titre de simple exemple, 30 000 à 40 000 actions Total étaient négociées le 6 mars sur un total de 100 000 titres pour la journée ; de même, on a négocié 10 000 actions ELF-Aquitaine sur un total de 20 000 titres ; soit, dans les deux cas, 40 % à 50 % du volume d'affaires global. Bien plus que ce pourcentage d'activité, intéressant au demeurant, la séance du matin a justifié son existence. Ainsi, le marché, qui avait appris dans la matinée l'annonce par Total d'une augmentation de 50 % de son bénéfice en 1985 et la majoration de son dividende, porté de 18 F à 20 F, a pu ajuster le cours de la valeur sans attendre la séance « normale », laquelle s'est naturellement alignée sur les cours de la première séance de cours de Bourse de jour.

Les « obus creux » de Luchaire

Voilà donc un deuxième succès à mettre à l'actif des autorités boursières après celui du MATIF, ce marché à terme d'instruments financiers qui suscite toujours autant d'engouement. Vendredi, en fin de séance, alors que le nombre de contrats traités avoisinait les 6 000, l'échéance décembre 1986, la plus lointaine affichait un cours de compensation de 107,20, anticipant le mouvement général de baisse des taux annoncé à tour de rôle sur les grandes places financières (voir la rubrique *« Marché monétaire et obligataire »*). A Paris, ce mouvement qui a incité M. Pierre Bérégovoy à escompter *« que les établissements de crédit poursuivent, le plus tôt possible, la baisse des taux de base »*, a naturellement eu des effets bénéfiques sur les valeurs à revenu fixe mais les actions ont été aussi particulièrement gâtées.

Vendredi, la cote a gagné 1,2 % (et près de 5,3 % au cours des quatre dernières séances, seule celle de lundi ayant contrasté avec un baisse de 2,6 %) et l'indice général remontait à 316,5. D'ores et déjà, certains commentateurs voyaient ce baromètre du marché reparti à l'assaut du niveau record de 324,7, inscrit le 24 février dernier. Une dizaine de sociétés se sont octroyées entre 10 % et 15 % de hausse parmi lesquelles Hachette qui vient d'acquérir, via la Bourse, le contrôle d'Europe 1 ou encore Michelin dont on prévoit une forte progression des résultats en 1986. Les déboires de Luchaire ont entraîné un vif repli du titre qui a perdu 8 % en une semaine pour clore la séance à 679 F.

On sait (*« le Monde* du 7 mars) que cette société qui exerce de multiples activités civiles (filage, extrusion, mécanique, tôlerie) réalise près de 50 % de son chiffre d'affaires dans l'armement, avec la fabrication de diverses munitions de type missiles, roquettes, grenades et autres obus. Ce sont ces derniers qui posent problème. Expédiés, en principe, vers la Thaïlande et le Brésil, ces instruments très offensifs auraient, en fait, été débarqués en Iran. Offusqué, l'Etat français (qui figure tout de même au troisième rang parmi les grands principaux pays exportateurs d'armement) se drape dans sa dignité et entame des poursuites judiciaires contre la société Luchaire à propos de cette affaire de « tubes creux » puisque c'est là le terme que l'on emploie dans les nécessaires accréditifs pour ce genre de transport. Devant la montée du scandale (« prétendu scandale », affirment les boursiers), la société joue pour l'instant *« la grande muette »*...

Dans un tout autre domaine, Valeo est resté coi cette semaine, à 590 F vendredi, en léger progrès sur la veille. La société a indiqué *« tard dans la soirée »* que son projet d'augmentation de capital par émission d'actions à bons de souscription d'actions (*le Monde* du 21 février) était ajourné. La direction du groupe précise qu'elle a repris contact avec ses conseillers financiers pour voir dans quelle mesure il est possible de se rabattre sur une opération de capital *« de type classique, en utilisant l'autorisation qui a été donnée au conseil par l'assemblée générale extraordinaire du 4 décembre 1985 ? »* Affaire à suivre alors que M. Carlo de Benedetti, le patron d'Olivetti qui détient 19 % du Valeo, piaffe d'impatience devant le tapis vert.

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	7-3-86	Diff.
4 1/2 % 1973	1 630	+ 50
7 % 1973 (2)	7 280	+ 30
10,30 % 1975	101,53	+ 0,93
PME 10,6 % 1976	102,15	+ 1,25
8,80 % 1977	122,50	– 0,60
10 % 1978	102,70	+ 1,35
9,80 % 1978	101,88	+ 1,38
8,80 % 1978	100,01	– 0,05
9 % 1979	100,50	+ 1,70
10,80 % 1979	105,65	+ 1,65
13,80 1980	107,30	+ 0,47
16,75 % 1981	110,75	+ 0,95
16,20 % 1982 (1)	123,65	+ 2,15
16 % 1982	124,80	+ 2,40
15,75 % 1982	120,15	+ 1,80
CNE 3 %	3 800	– 120
CNB bq. 5 000 F.	104,50	+ 2,80
CNB Paribas 5 000 F	105	+ 0,05
CNB Suez 5 000 F	104,49	– 0,46
CNI 5 000 F	102,15	+ 0,40

Matériel électrique services publics

	7-3-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	417,50	+ 9,50
CIT-Alcatel	1 675	+ 40
Crouzet	283	+ 2
Générale des Eaux	1 230	+ 75
Intertechnique	2 020	– 65
IBM	1 065	– 40
ITT	310	– 13
Legrand	3 020	+ 200
Lyonnaise des Eaux	1 149	– 39
Matra	1 800	+ 100
Merlin-Gérin	3 060	+ 231
Moteurs Leroy-Somer	678	– 9
Moulinex	66,40	+ 1,40
Philips	177,90	+ 5,30
PM Labinal	670	+ 45
Radiotechnique	615	+ 57
SEB	477	+ 2
Siemens	2 378	+ 103
Schlumberger	211,80	– 3,60
Signaux	443	+ 5
Télémec. Électrique	3 085	+ 180
Thomson-CSF	938	+ 38

Banques, assurances

	7-3-86	Diff.
Bail Équipement	470	– 44
Bancaire (Cie)	1 139	+ 39
Cetelem	1 259	– 48
Chargeurs SA	1 153	+ 44
CFF	1 350	+ 91
CFI	470	– 10
Eurafrance	2 800	+ 150
Hénin (La)	640	– 10
Imm. Pl.-Monceau	780	+ 25
Locafrance	588	+ 12
Locindus	965	– 16
Midi	5 210	+ 30
Midland Bank	399,90	+ 19,90
O F P	1 330	+ 40
Parisienne de réesc.	1 685	+ 160
Prétabail	1 500	– 10
Schneider	530	– 14
UCB	573	+ 12

Pétroles

	7-3-86	Diff.
Elf-Aquitaine	219	– 14
Esso	391,50	– 12,60
Exxon	378	– 4
Francarep	271	– 9,20
Petrofina	105	– 3
Pétroles B.P.	105	– 3
Primagaz	471	– 9
Raffinage	114	– 14
Royal Dutch	488	– 13
Sogerap	521	– 4
Total	327,50	+ 1,50

Métallurgie construction mécanique

	7-3-86	Diff.
Alspi	371	– 4
Avions Dassault-B.	1 185	– 5
Chiers-Châtillon	67,90	– 2,10
De Dietrich	1 220	+ 114
FACOM	1 560	+ 104
Fives-Lille	430	+ 20
Fonderie (Générale)	135	+ 10
Marine Wendel	395	+ 1
Penhoët	1 235	– 14
Peugeot SA	910	+ 20
Poclain	100	– 0,20
Sagem	2 830	– 20
Valéo	590	+ 9
Vallourec	215	– 9

Valeurs diverses

	7-3-86	Diff.
Accor	388	+ 3
Agence Havas	1 275	+ 125
Arjomari	1 370	– 5
Bic	571	+ 8
Bis	910	+ 60
CGIP	1 050	– 21
Club Méditerranée	471	+ 39
Essilor	2 200	+ 52
Hachette	2 040	+ 240
L'Air Liquide	620	– 7
L'Oréal	3 318	+ 167
Navigation Mixte	820	+ 32
Nord-Est	186,90	– 0,10
Presses de la Cité	2 010	+ 5
Sanofi	639	– 36
Skis Rossignol	1 176	– 43

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
St-Louis B.	+ 15,5	Compt. entrep.	– 16,5
BHV	+ 14,5	Raffinage distr.	– 10,9
Printemps	+ 14,1	Bail équip.	– 8,6
CFAO	+ 13,7	Secla B.-F.	– 8,1
Hachette	+ 13,3	Luchaire	– 8
Nouv. Galeries	+ 13,3	SGE	– 7,8
Michelin B.	+ 12,2	Sefimeg	– 7
Inst. Mérieux	+ 11,9	Majorette	– 7
Agence Havas	+ 10,9	Elf-Aquitaine	– 6
Parisienne R.	+ 10,5	CFDE	– 5,7
Radiotechnique	+ 10,2	Sade	– 5,7
Sommer-Allib.	+ 10,0	Casino	– 5,4

MATIF : SICAV et FCP à caractère spéculatif

Les gérants de SICAV et de fonds communs de placement dont la liste suit, informent leurs souscripteurs qu'ils ont l'intention de procéder, dès le 7 mars 1986, à des opérations de caractère spéculatif sur le MATIF (Marché à terme d'instruments financiers).

Aurecic, BAII Gestion, BFT Valor-Une, BTP Rendement, BTP Valeurs, Citi-Réserve, Croissance Prestige, Credinter, Drouot France, Drouot Investissements, Drouot Sécurité, Drouot Sélection, Epargne-Unie, Eurocic, Euroc-Croissance, Euroval, Financière Privée, Finepar Obligations françaises, Ordinaires, Finepar Revenu, France-retraite, Gestunion, Inogestion SICAV, Interoblig, Japacic, Méditerranée, Mutuelles Unies Sélection, Oblicoop-SICAV, Obliplus, Oblirente, Ofima court terme, Ofimaction, Ofima France, Ofima Liquid, Ofima oblig, Ofima valeurs, Optirente, Primasset, Rivoli situations spéciales, SICAV 5000, Slivafrance, Slivam, Slivinter, Société nationale investis. SICAV, Sogevar, Soginter, Soleil Investissement, Stratégie Internationale, Tecnocic, Tellus, Thesaurus, Unigestion, Uni-Hoche, Uni-Obligations, Vauban.

Cette liste est complétée par une seconde série de plus de 120 noms de FCP qui ont fait la même déclaration d'intention auprès de la Commission des opérations de Bourse. Les souscripteurs de FCP peuvent s'adresser soit à la COB, soit à leur organisme gestionnaire pour savoir si leur FCP figure sur cette liste.

Alimentation

	7-3-86	Diff.
Béghin-Say	381	– 17
Bongrain	1 618	– 17
BSN G.-Danone	3 300	+ 100
Carrefour	3 340	+ 120
Casino	1 235	– 70
Cédis	794	+ 44
Euromarché	1 675	+ 110
Guyenne et Gasc.	548	+ 3
Lesieur	847	– 38
Martell	1 460	– 40
Moët-Hennessy	2 150	+ 75
Nestlé	33 450	+ 1 050
Occident. (Gle)	824	+ 3
Olida-Caby	215,10	+ 9,60
Pernod-Ricard	992	+ 47
Promodès	1 221	+ 38
St-Louis-Bouchon	433	+ 58
C.S. Saupiquet	565	+ 5
Source Perrier	534	+ 5
Veuve Clicquot	3 600	– 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 28 fév.	Cours 7 mars
Or fin (kilo en barre)	74 800	76 350
— (kilo en lingot)	74 950	76 400
Pièce française (20 fr.)	579	588
Pièce française (10 fr.)	475	450
Pièce suisse (20 fr.)	540	585
Pièce latine (20 fr.)	501	494
● Pièce tunisienne (20 fr.)	500	500
Souverain	630	640
Souverain Elizabeth II	610	600
● Demi-souverain	381	370
Pièce de 20 dollars	3 455	3 380
— 10 dollars	1 840	1 800
● — 5 dollars	1 190	1 150
— 50 pesos	3 300	3 220
● — 20 marks	600	620
— 10 florins	522	527
● — 5 roubles	375	375

Filatures, textiles, magasins

	7-3-86	Diff.
André Roudière	234	– 29
Agache Willot	690	– 36
BHV	520	+ 66
CFAO	1 739	+ 209
Damart-Serviposte	1 990	+ 10
Darty	2 581	+ 21
DMC	449	+ 33
Galeries Lafayette	962	+ 54
La Redoute	2 190	– 80
Nouvelles Galeries	470	+ 55
Printemps	559	+ 69
SCOA	130	– 5

Produits chimiques

	7-3-86	Diff.
BASF	1 025	+ 55
Bayer	1 085	+ 65
Hoechst	1 012	+ 47
Imp. Chemical	102	+ 4
Institut Mérieux	3 244	+ 344
Laboratoire Bellon	1 224	– 21
Norsk Hydro	127	– 4,60
Roussel-Uclaf	1 420	+ 8

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Michelin	146 468	317 812 993
Peugeot	275 864	241 457 105
BSN	64 441	200 256 125
Thomson	199 471	182 603 136
Lafarge	163 483	157 612 239
Midi	28 967	146 374 225
Moët	52 758	107 349 323
CGE	44 636	97 793 970
L'Oréal	31 703	96 952 880
Carrefour	24 317	88 470 726
Chargeurs	78 363	87 506 055
Valéo	152 524	87 172 729

(*) Du 28 février au 6 mars inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 février

COURS	ÉCHÉANCES Fév. 86	Mars 86	Juin 86	Sept. 86	Déc. 86
Premier	–	107	108	108	108
+ haut	–	107,70	108,70	108,70	108,70
+ bas	–	106,60	106,90	107,30	107,15
Dernier	–	106,60	107,10	107,40	107,20
Cours compens.	–	106,60	107,10	107,40	107,20

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	3 mars	4 mars	5 mars	6 mars	7 mars
RM	1 100 000	1 231 048	1 087 711	1 097 630	1 386 302
Comptant R. et obl.	5 273 132	6 437 045	6 421 805	5 407 669	6 448 156
Actions	288 695	401 257	223 211	222 754	260 143
Total	6 661 827	8 069 350	7 732 727	6 728 053	8 094 601

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1985)

Françaises	115,5	116,7	117,9	(1)	–
Étrangères	104,2	103,8	104,6	(1)	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1985)

Tendance	113,3	114,9	116,5	117,9	119,1

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	303	304,8	309	311	316,5

(1) Non disponible.

SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

	7 mars	28 fév.	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice	133,3	133,3	–	133,3	117,6

RADAR

M. Bidermann attaque tous azimuts

Le succès éventuel de son offre publique d'achat sur les actions de la société Radar étant, pratiquement, rendu impossible par un engagement de vente au profit de la société Primistères, signé précédemment par les principaux actionnaires de Radar, M. Maurice Bidermann passe à l'attaque sur le plan juridique. Son argumentation est qu'un contrat sous seing privé ne peut être supérieur à une réglementation d'ordre public régissant la procédure des OPA, problème évoqué dans nos colonnes du jeudi 6 mars.

A cet effet, il a lancé, d'abord, une assignation sur le problème de fond : l'OPA, selon lui, est nulle en raison des conditions où elle est lancée. L'assignation vise la société Primistères, représentée par MM. Amar et Gaith Pharaon, et tous les signataires de l'engagement de vente (Galeries Lafayette, IDI, CCF, Cora), plus la Société générale, qui présente l'OPA de Primistères sur Radar.

Ensuite, M. Bidermann somme la Commission des opérations de Bourse (COB) et la Chambre syndicale des agents de change de suspendre l'OPA de Primistères jusqu'à ce que le tribunal de commerce ait tranché au fond, sous peine de dommages et intérêts.

Il a demandé à Mes Labbé et Delaporte, avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, une consultation qui conclut, entre autres, que la validité d'un engagement irrévocable est *« tout à fait contestable »*.

En fait, il y a un trou dans la législation qui permet à la Chambre syndicale des agents de change et à la COB de se laver les mains de l'opération. Les articles 1134 et 1589 reconnaissent la validité et l'efficacité des promesses de vente, y compris sur des actions de société commerciale justifiant donc le plein exercice du droit de propriété et de disposition. Mais le libre jeu des OPA, procédure de droit public, s'en trouve perturbé. Apparemment, aucun précédent judiciaire ne donne une réponse indiscutable. C'est pourquoi M. Bidermann, qui accuse la COB et la Chambre syndicale d'avoir autorisé une OPA vouée juridiquement à l'échec, demande à la justice de trancher. Cela risque d'être long !

F. R.

NEW-YORK

Au-dessus de 1700

L'abaissement du taux d'escompte américain de 9 1/2 % à 9 %, suivi, aussitôt, par celui du taux de base des banques américaines, ramené de 7,5 % à 7 %, a eu pour effet de stimuler les actions, et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles reflétait, en clôture, vendredi un gain de plus de 4 points pour s'établir à 1 700,66, contre 1 709,05 la semaine précédente. Les valeurs pétrolières ont subi des dégagements en raison de l'éventualité d'une réduction des dividendes, à la suite de la chute des prix pétroliers. De la même façon, les valeurs de l'informatique ont été un peu délaissées, les analystes escomptant des bénéfices stables, voire en retrait, selon les firmes, pour le premier trimestre 1986.

	Cours 28 fév.	Cours 7 mars
Alcoa	45 1/2	43 5/8
ATT	22 3/8	22 3/8
Boeing	53 1/2	54 3/8
Chase Man. Bank	44	45 3/8
Du Pont de Nemours	70 3/8	70 3/4
Eastman Kodak	55 5/8	58
Exxon	52	52 1/4
Ford	72 1/4	72 1/8
General Electric	76 3/4	74 1/4
General Motors	78 3/4	80 3/8
Goodyear	34 5/8	34 5/8
IBM	153	145 7/8
ITT	44 3/4	43 1/2
Mobil Oil	29 1/4	26 3/4
Pfizer	53 3/8	54
Schlumberger	30 1/4	29 1/8
Texaco	29 3/4	27 1/4
UAL Inc.	58 5/8	55 1/2
Union Carbide	95 3/4	19 1/4
US Steel	23 5/8	22 1/4
Westinghouse	48 3/4	49 1/2
Xerox Corp	70 3/8	70 1/8

LONDRES

Nouveaux records

La progression quasi ininterrompue depuis six semaines de la cote s'est poursuivie cette semaine au Stock Exchange, qui a ouvert ses portes mercredi aux agents de change étrangers pour la première fois depuis sa fondation. L'indice *Financial Times* des valeurs industrielles a dépassé pour la première fois la barre des 1 300 points, trois semaines seulement après avoir franchi celle des 1 200, et clôture à un nouveau record historique de 1 308,8 points. Celui des fonds d'Etat a atteint son plus haut niveau depuis novembre 1963, reflétant notamment la détente des taux d'intérêt mondiaux à la suite des réductions par la RFA, le Japon et les Etats-Unis de leurs taux d'escompte et de la stabilité relative de la livre sterling.

Indices « F.T. » : industrielles : 1 308,8 (contre 1 277,4) ; mines d'or : 336,6 (contre 336,2) ; fonds d'Etat, 86,92 (contre 85,43).

	Cours 28 fév.	Cours 7 mars
Beecham	356	365
Bowater	310	303
Brit. Petroleum	530	526
Charter	251	245
Courtaulds	238	254
De Beers (*)	733	695
Free State Ged. (*)	11 1/2	10 5/8
Glaxo	9 5/8	991
Gt. Univ. Stores	11 1/2	11 1/2
Imp. Chemical	929	1 000
Shell	710	695
Unilever	14 1/2	14 1/2
Vickers	413	423
War Loan	36 3/8	37 1/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

La bonne humeur

Après la faiblesse des semaines précédentes, la bonne humeur est revenue au marché des actions de Francfort. L'indice de la Commerzbank a atteint 1 991,2 points, soit 77,5 de plus que vendredi dernier (1 913,7).

En effet, la décision prise jeudi par la Bundesbank de baisser d'un demi-point son taux d'escompte, ainsi que la fermeté enregistrée au marché obligataire ont permis à la plupart des valeurs les plus représentatives de clôturer en hausse.

	Cours 28 fév.	Cours 7 mars
AEG	314,80	333,50
BASF	301,60	312,50
Bayer	304	331
Commerzbank	288,50	296,50
Deutschebank	746,50	800
Hoechst	304,30	317
Karstadt	370	378
Mannesman	244,50	251
Siemens	707	178,90
Volkswagen	514,30	550,20

TOKYO

En hausse

L'indice Nikkei a progressé de manière ininterrompue, cette semaine, à la Bourse de Tokyo, enregistrant chaque jour de nouveaux records et terminant la semaine en hausse de 353,80 yens par rapport à samedi dernier, clôturant la semaine à 13 994,63 yens. Vendredi, l'indice a même dépassé en cours de séance les 1 400 yens. L'indice général a également progressé de 36,58 points cette semaine, clôturant vendredi à 1 127,28 points.

	Cours 28 fév.	Cours 7 mars
Akaï	394	405
Bridgestone	545	559
Canon	982	1 020
Fuji Bank	1 560	1 600
Honda Motors	1 030	1 070
Matsushita Electric	1 170	1 230
Mitsubishi Heavy	396	398
Sony Corp.	3 480	3 600
Toyota Motors	1 170	1 210

Crédits-Changes-Grands marchés

L'euromarché

Toujours perplexe, mais l'espoir renaît

On peut se demander qui, de la baisse, jeudi et vendredi, des taux d'escompte en Allemagne et au Japon, de la défection, mardi, d'une vingtaine d'arbitragistes abandonnant soudainement l'américaine Chase Manhattan à Londres pour joindre la banque britannique Kleinwort Benson ou de la nomination inattendue, jeudi, de l'impérial et magistral professeur Michael von Clemm, l'un des pères fondateurs de l'euromarché, à la présidence de Merrill Lynch Capital Markets, a le plus retenu l'attention de la City à l'issue d'une semaine fertile en événements de toutes sortes. Ce n'est en tout cas pas la proximité des élections parlementaires en France. Elles ne semblent émouvoir personne au-delà de l'Hexagone et n'ont certainement aucun impact sur le marché international des capitaux. Les émissions euro-obligataires libellées en francs français continuent de susciter un intérêt aussi vif qu'imperturbable : les rendements qu'elles procurent sont tellement élevés qu'ils suffisent à compenser une éventuelle dévaluation de la devise française dans la foulée des élections du 16 mars.

Les brusques et brutaux sursauts des cours de l'émission à long terme du gouvernement américain – celle qui vient à échéance en février 2016 et dont le rendement sert tout à la fois de point de repère et de référence à tous les autres emprunts en dollars, qu'ils soient domestiques ou internationaux, – montrent que la confusion règne des deux côtés de l'Atlantique. Tout se passe comme si New-York, qui n'a cessé d'anticiper une détente supplémentaire des taux d'intérêt aux États-Unis, se trouvait soudainement moins convaincu de la rapidité de cette évolution. Simultanément, l'euromarché, qui a complètement laissé passer le train de la folle reprise dont a bénéficié le marché américain des capitaux depuis plusieurs semaines et qui, de ce fait, est largement en retard par rapport à son homologue des États-Unis, reste confus de n'avoir pas prévu la hausse new-yorkaise et perplexe de ne pouvoir l'interpréter correctement.

Pour la première fois cette semaine, les taux d'intérêt américains à court terme ont paru se détendre. Le taux des Federal Funds, c'est-à-dire le coût de l'argent au jour le jour, s'est, à 7,625 %, replié bien au-dessous de la barre des 8 %. Durant le même temps, les taux à trois et six mois sont, à 6,70 %, repassés en deçà du niveau des 7 % où ils stagnaient depuis plusieurs semaines. Des régressions de ce genre augurent bien de la possibilité de baisses supplémentaires des taux à plus longues échéances.

Pas moins de dix nouvelles euro-émissions à taux fixe totalisant près de 2 milliards de dollars ont été lancées cette semaine dans le secteur du marché international libellé dans la devise des Etats-Unis. La plupart d'entre elles ont encore vu le jour à partir de rendements de 40 à 60 points de base supérieurs à ceux des obligations à mêmes échéances du Trésor américain, c'est-à-dire à des coûts bien plus élevés que ceux auxquels peuvent aspirer les débiteurs américains sur leur propre marché. L'un d'eux a, toutefois, fait exception à la règle. Afin de pouvoir concurrencer le marché new-yorkais, l'américaine General Electric a lancé mercredi un euro-emprunt de 300 millions de dollars sur sept ans avec des conditions qui n'étaient supérieures, le jour du lancement, que de 20 points de base au rendement des obligations de même durée du Trésor américain. Les termes en sont : un prix de 100,50, un coupon annuel de 8 % et une commission bancaire totalisant 1,875 %. Tout cela paraissait évidemment très euro-agressif mercredi. Si, cependant, les taux d'intérêt s'abaissent davantage au cours des jours à venir, perspective qui est loin d'être déraisonnable, les porteurs pourront alors se réjouir d'avoir fait une bonne affaire. L'ont d'ores et déjà faite ceux qui ont accepté de s'engager sur les autres euro-émissions offertes, cette semaine, à des conditions beaucoup plus avantageuses pour le prêteur.

Echéance 2026

La tendance à l'allongement des durées des euro-émissions obligataires – phénomène récent qui, ainsi que nous l'avions précédemment souligné, répond au souci de certains investisseurs institutionnels désireux d'engranger dans leurs portefeuilles du papier à très longue échéance, qui permet d'obtenir des coupons plus élevés et d'entretenir une liquidité plus grande – s'accélère. Non seulement deux nouvelles euro-émissions sur trente ans ont été proposées cette semaine, l'une pour la province du Québec, l'autre pour le royaume de Suède, mais la première euro-transaction d'une durée de quarante ans a également vu le jour sous les auspices de la Swedish Export Credit Corporation (SEK). Cette « première », d'un montant de 250 millions de dollars, s'est déroulée une semaine seulement après que la Banque mondiale eut levé avec succès 200 millions de dollars, également sur quarante ans mais à New-York.

Comme il en va de la Suède, et comme il en a été d'autres euro-émissions à longue échéance, celle de la SEK est malheureusement oblitérée par la possibilité que se réserve l'agence suédoise d'en rembourser par anticipation le principal après dix ans. Ce genre de pratique s'apparente, en effet, à l'escroquerie. Comment peut-on assurer les porteurs qu'ils détiennent du papier à trente ou quarante ans si l'on se réserve le droit de le rembourser après dix ans au cas où les taux d'intérêt ne seront plus, à l'époque, favorables à l'emprunteur ? Les euro-prêteurs n'étant pas toujours débiles, cette mentalité a récemment coûté cher à certains débiteurs. Dans le cas présent, il semble que la nature souveraine des risques suédois concernés, qu'il s'agisse du royaume lui-même ou de la SEK, ait conduit les investisseurs internationaux à oublier les clauses de remboursement anticipé : la qualité intrinsèque des emprunteurs est un facteur qui fait passer sur bien des péchés véniels tant sont peu nombreux les débiteurs dont on peut être certain qu'ils honoreront leurs dettes.

Depuis sa réouverture, il y a une année, le marché des euro-émissions libellées en francs français a fait florès. Il a donné lieu à vingt-huit euro-emprunts totalisant 12,725 milliards de francs. Le CCF a, de loin, dominé ce marché, ayant dirigé neuf transactions dont le montant global s'élève à 4,12 milliards de francs. Sa prépondérance est encore plus manifeste si l'on tient compte de la prochaine euro-émission en francs tricolores pour la SEK que le CCF va diriger dans les jours qui viennent.

Dans l'immédiat, Rhône-Poulenc a simultanément lancé, sous l'égide du CCF, une euro-émission sur dix ans de 600 millions de francs et de 60 000 warrants de rapport. Les euro-obligations originales dites de série « A », qui ont une durée de dix ans et ont été proposées au pair avec un coupon annuel de 9,375 %, pourront être remboursées par anticipation après cinq ans, c'est-à-dire en 1991. Les warrants offerts à un prix unitaire de 300 francs porteront un coupon annuel de 24 francs jusqu'au 17 avril 1991. Chacun d'entre eux permettra aux porteurs soit d'acquérir par échange des euro-obligations supplémentaires de série « A », soit d'acheter contre espèces des euro-obligations dites de série « B » dont les caractéristiques seront identiques à celles de la série « A », à la seule différence qu'elles ne pourront faire l'objet d'un remboursement anticipé avant leur échéance en 1996. La présence d'un warrant tout à la fois « de rapport et indolore », puisqu'il ouvre la voie à des euro-obligations que Rhône-Poulenc ne pourra rembourser par anticipation, a beaucoup plu. Les titres originaux tout comme les warrants faisaient, vendredi, l'objet d'une prime.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Dollar : palier ou plancher ?

La semaine dernière, nous nous interrogions sur la possibilité d'un coup d'arrêt donné à la baisse du dollar. Cette semaine, la réponse n'a pas été donnée à la question ; mais, à la veille du week-end, après de vifs remous, les cours du « billet vert » s'inscrivaient au-dessous de ceux du week-end précédent, à 2,23 DM et 6,88 F, avec une exception à Tokyo, où la devise américaine paraît stabilisée de part et d'autre du seuil des 180 yens.

Les remous précités ont été provoqués par la rumeur d'une baisse du taux d'escompte allemand, qui fit bondir le dollar, puisque cette mesure devait avoir pour effet de rendre plus rémunérateurs les placements en dollars.

Auparavant, le « billet vert » avait commencé par glisser, nul ne sachant si les Cinq allaient se réunir et s'ils avaient l'intention de stopper ou non la chute du dollar. Il tomba à 2,2050 DM, au plus bas depuis novembre 1981, et à 6,78 F. Puis, le mercredi 5 mars, à New-York, la rumeur précédemment évoquée poussa le « billet vert » jusqu'à 2,27 DM et 6,98 F avec un repli intermédiaire à 2,24 DM et 6,90 F lorsque la rumeur fut confirmée.

La Bundesbank, imitée par la Banque des Pays-Bas, diminuait d'un demi-point son taux d'escompte (à 3,5 % contre 4 %), tandis que la Banque de France réduisait ses taux d'intervention. Tout le monde pensait, à ce moment, qu'une mesure similaire prise à la Réserve fédérale des Etats-Unis relancerait la baisse du dollar, l'équilibre des taux étant rétabli de part et d'autre de l'Atlantique.

Ce ne fut pas le cas. La preuve en fut donnée vendredi après-midi, après l'annonce surprise de la baisse du taux d'escompte du Fed : le dollar fléchit un peu, puis se retrouva à ses cours initiaux de 2,2350 DM et 6,88 F. Pour se faire une idée plus précise, les opérateurs voulaient attendre la semaine prochaine ; mais, pour certains d'entre eux, il apparaissait que la chute du dollar pourrait, sinon être bloquée, du moins connaître un répit.

A Tokyo, en tout cas, on est tout à fait d'avis que la baisse de la devise américaine est arrivée à son terme : 30 % de hausse du yen, cela suffit ! On peut donc voir les samouraïs de la Banque du Japon les pieds solidement plantés de part et d'autre de la ligne des 180 yens, qui sert de pivot depuis trois semaines. A Tokyo, le directeur du département recherches et statistiques de la Banque centrale a déclaré : « Nos spécialistes estiment que le dollar arrive maintenant à son cours le plus bas. »

Tel n'est pas l'avis, naturellement, de M. Clayton Yeutter, représentant de la Maison Blanche pour le commerce international. Au cours d'une conférence de presse tenue a Tokyo en duplex avec Washington, il a précisé qu'il ferait pression pour que les Japonais fassent monter encore le yen par rapport au dollar, qui n'a donc pas baissé suffisamment à ses yeux. On en est là.

En Europe, l'événement a été un nouvel accès de faiblesse de la livre sterling, sévèrement touchée par la chute des prix du pétrole. En milieu de semaine, la devise britannique toucha son plus bas cours historique par rapport au mark (3,18 DM) et glissa largement au-dessous de 10 F, à 9,79 F, avant de se redresser à 3,25 DM et 10,02 F.

Mme Thatcher a beau déclarer que « les temps n'étaient pas mûrs » pour l'entrée de la livre dans le système monétaire européen (SME) et que la Grande-Bretagne choisirait son heure, il n'est pas sûr que les partenaires du SME seraient très heureux de l'accueillir. Ils ont déjà assez de mal à faire fonctionner convenablement ledit système pour intégrer une pétro-monnaie sujette à tant de cabrioles et par trop soumise aux humeurs des émirs du pétrole.

Le SME, en tout cas, apparaissait très calme à huit jours des échéances électorales françaises. Si les taux de l'euro-franc demeurent toujours très tendus, entre 15 % et 16 % à un mois et deux mois (12 % à 13 % au-delà) – signe d'une certaine spéculation à la baisse sur notre monnaie, – les cours du mark à Paris ne s'élèvent guère. Si les opérateurs demeurent convaincus qu'un réajustement du SME aura lieu dans les prochains mois, ils ne manifestent aucune nervosité.

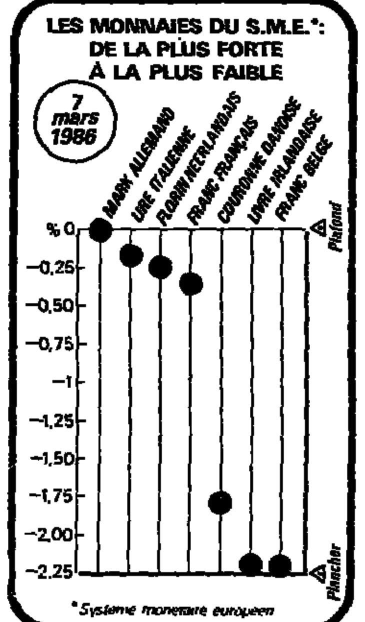
FRANÇOIS RENARD

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 3 AU 7 MARS

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4580	–	14,5507	52,8541	44,8028	2,1877	39,6589	0,0658
	1,4610	–	14,6413	53,5049	45,0248	2,2002	39,8406	0,0661
Paris	10,0201	6,8725	–	363,23	307,90	15,0350	272,55	4,5213
	9,9786	6,8300	–	364,07	307,52	15,0275	272,11	4,5172
Zurich	2,7585	1,8920	27,5307	–	84,7670	4,1391	75,0347	1,2447
	2,7408	1,8760	27,4671	–	84,4665	4,1276	74,7410	1,2407
Francfort	3,2542	2,2320	32,4781	117,97	–	4,8829	88,5187	1,4684
	3,2449	2,2210	32,5183	118,39	–	4,8867	88,4860	1,4689
Bruxelles	66,6451	45,71	6,6511	24,1596	20,4793	–	18,1280	3,0072
	66,4025	45,45	6,6545	24,2271	20,4638	–	18,1076	3,0060
Amsterdam ..	3,6759	2,5215	36,6905	133,27	112,97	5,5162	–	1,6588
	3,6671	2,5100	36,7496	133,80	113,01	5,5226	–	1,6601
Milan	2216,16	1520	221,17	803,38	681,00	33,2531	602,81	–
	2209,03	1512	221,38	805,97	680,77	33,2673	602,39	–
Tokyo	261,56	179,40	26,1042	94,8200	80,3763	3,9247	71,1481	0,1180
	262,83	179,90	26,3397	95,8955	80,9995	3,9582	71,6733	0,1130

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 7 mars, 3,8308 F contre 3,7966 F le vendredi 28 février.



* Système monétaire européen

Les matières premières

Baisse du cacao, hausse du sucre

La réputation des accords internationaux de stabilisation des prix vient de recevoir un nouveau coup, très sévère, avec l'échec des négociations pour la réouverture du marché de l'étain. La flambée des cours du café fait exception. Sur beaucoup de marchés, les producteurs sont en situation de dangereuse faiblesse.

MÉTAUX. – *Deux producteurs (Thaïlande et Indonésie) se sont prononcés contre le plan de sauvetage de l'accord de l'étain. Aussi, la nouvelle société chargée de liquider les quantités de métal retirées du marché (85000 tonnes) pour récupérer 900 millions de livres sterling n'est pas prête de voir le jour. Conséquences : toute reprise des transactions vers la mi-mars comme il était envisagé paraît exclue, et les banques sont libres de mettre à la disposition du marché les 45000 tonnes de métal qu'elles détiennent en contrepartie de prêt consentis. Déjà trois d'entre elles en ont déjà vendu 5000 tonnes. Mais les ventes de métal se feront à des prix très inférieurs aux derniers cours côtés (8140 livres la tonne). Le cours sera de 6000 livres la tonne environ.*

– Les cours du platine ont repassé la barre des 400 dollars l'once troy sous l'influence de l'évolution de la situation politique et sociale en Afrique du Sud.

La baisse persistante des stocks britanniques de métal s'est traduite par une légère amélioration des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres.

Reprise des cours du zinc à Londres sur la perspective d'une éventuelle diminution de la production.

DENRÉES. – *Le mouvement de baisse s'est poursuivi sur les cours du cacao revenus à leurs niveaux les plus bas depuis plus de deux ans et demi. L'échec de la conférence de Genève, dont la Côte-d'Ivoire, premier producteur mondial, porte une lourde responsabilité, sur le renouvellement de l'accord international de stabilisation des prix a traumatisé le marché. Il appartiendra maintenant à un comité exécutif, qui se réunira à Londres du 2 au 6 juin, de formuler de nouvelles propositions afin de pouvoir modifier l'accord actuel qui arrive à expiration à fin septembre. Si aucun accord ne peut être conclu, le stock régulateur – 100 000 tonnes – pourrait être mis à la disposition du marché avec des répercussions défavorables pour les prix des fèves.*

Les cours du café se maintiennent toujours à des niveaux satisfaisants. La réduction prévue de 3 millions de sacs des exportations brésiliennes de café, ramenées à 14 millions de sacs, entrerait en pratique à partir de juillet prochain. Une telle mesure toutefois ne devrait avoir que de faibles incidences sur l'évolution des cours car d'autres producteurs d'arabicas pourraient faire l'appoint. Le Brésil ne souhaite pas dégarnir ses stocks avant l'hiver austral.

Le marché du sucre a été plus actif avec des cours en progression. Il escomptait, en raison des bas niveaux de prix, une réduction des superficies consacrées à la culture de la betterave. C'est le contraire qui s'est produit selon les premières estimations d'une firme privée qui fait autorité, avec 7,42 millions d'hectares en Europe contre 7,29 millions d'hectares l'an dernier.

LES COURS DU 6 MARS 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 999 (945,40) ; à trois mois, 1 007,80 (977,25) ; plomb, 251,75 (253,75) ; zinc, 435,60 (411) ; aluminium, 787,80 (770) ; nickel, 2 850 (2 780) ; argent (en pence par once troy), 384,25 (381,75). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 65,10 (64,35) ; argent (en dollars par once), 5,60 (5,62) ; platine (en dollars par once), 403,40 (387,90). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 20,54 (21,44).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mai, 62,65 (63,72) ; juil., 63,75 (64,22). – **Sydney** (en cents par kilo), laine peignée à sec, mai, 615 (608). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mai, inch. (40,50).

CAOUTCHOUC. – **Kuala-Lumpur** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 202 (203,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mai, 1 970 (2 067) ; juil., 2 006 (2 100) ; sucre, mai, 6,80 (6,13) ; juil., 7,04 (6,36) ; café, mai, 254,42 (252,18) ; juil., 256,92 (255). – **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mai, 170,80 (159,80) ; août, 179,20 (166,80) ; café, mai, 2 623 (2 625) ; juil., 2 665 (2 755) ; cacao, mai, 1 497 (1 540) ; juil., 1 536 (1 666). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mai, 1 485 (1 500) ; sept., 1 495 (1 520) ; café, mai, 2 640 (2 635) ; sept., 2 715 (2 690) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 315 (1 270) ; août, 1 360 (1 280). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), mai, 162,90 (158,20) ; juil., 163,30 (159). – **Londres** (en livres par tonne), avril, 138 (131) ; juin, 132 (128,50).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mai, 297,40 (286,60) ; juil., 252,20 (255,20) ; maïs, mai, 229,40 (231,60) ; juil., 229 (230,40).

INDICES. – Moody's, 962,50 (964) ; Reuter, 1 823,6 (1 802,70).

Marché monétaire et obligataire

Hystérie baissière

Inouï ! Fantastique ! Et aussi : hystérique ! Tels étaient les commentaires fusant sous les tableaux de cours de la Bourse de Paris, à plusieurs reprises cette semaine, en constatant les bonds de cabri effectués par les cours des obligations et en mesurant la chute des rendements.

Lundi, ces rendements fléchirent de 0,20 %, soit 1 % de hausse des cours. Après une brève accalmie, la réduction d'un quart de point des taux d'intervention de la Banque de France, ramenés de 8 1/2 % à 8 1/4 %, fit à nouveau bouillir le marché : entre 0,16 % et 0,28 % de baisse des rendements, ce qui correspondait à des hausses de cours étagées entre 0,7 % et 1,4 %.

On les retrouvait en fin de semaine, à 8,81 % contre 9,26 %, il y a huit jours, et 9,52 % il y a quinze jours pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, à 8,73 % contre 9,56 % il y a deux semaines pour ceux de deux à sept ans, et à 9,96 % contre 10,25 % la semaine dernière pour les emprunts du secteur public, selon les indices Paribas. On n'avait pas enregistré de telles chutes depuis l'automne 1984, d'orageuse mémoire.

Le motif ? Une formidable anticipation à la baisse des taux, appuyée sur la conviction que cette baisse est générale et inéluctable, ce qui, contrairement à l'automne 1984, n'est pas dépourvu de sens. L'accélération de la désinflation en France, grâce à la chute des prix du pétrole et du cours du dollar (on parle d'un indice « négatif » des prix pour février), fait monter vertigineusement les taux d'intérêts réels, qui, à 2 % d'inflation ou moins, deviennent quasiment usuraires, et, en tout cas, très pesants. Quant aux perspectives à moyen terme, si la désinflation peut être tenue, et si un réajustement du SME permet de ne plus avoir à défendre le franc, toutes les espérances sont permises et on en profite.

Actuellement, tout est bon pour anticiper. A l'émission, c'est une véritable frénésie, une boulimie absolue de « papier ». Le Trésor, soucieux de calmer un peu le jeu en donnant précisément du « papier », ne le maîtrise plus. Après son adjudication surprise d'obligations assimilables la semaine dernière pour 9,6 milliards de francs à 9,51 % de rendement moyen, il en a effectué une autre jeudi, de 11,3 milliards de francs, à 9,12 % de moyenne (pour un prix de soumission pondéré de 104,27 contre 102 huit jours auparavant). Près de 20 milliards de francs en une semaine pour l'Etat, l'équivalent d'un grand emprunt, mais sans tambour ni trompette, sans préparation d'artillerie lourde... Depuis le début de l'année, le Trésor aura levé 57,3 milliards de francs, soit plus de la moitié des 100 milliards de l'année 1985 tout entière.

Après les OAT, avalées, le marché s'est disputé les quelques morceaux de la nouvelle émission de la Caisse de refinancement hypothécaire à 10,90 % nominal, 9,73 % actuariel et onze ans et neuf mois. Archi-demandé, cet emprunt n'a pu être que très chichement distribué, à la grande fureur des réseaux de placement. Quant aux 4 milliards de francs du Crédit foncier de France, à 9,40 % nominal et 9,45 % réel, pfuitt ! adjugés, disparus !

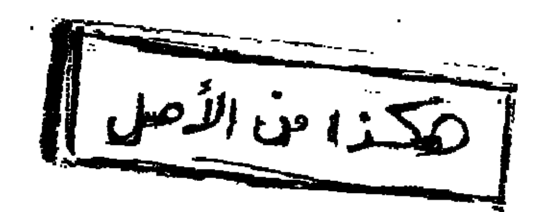
La baisse est allée tellement vite que, au milieu de la semaine, les taux du long terme butaient sur ceux du court terme, à savoir le 8,50 %-8,75 % du marché monétaire, situation tout à fait malsaine et dangereuse, redoutée des opérateurs, car sujette à retournement.

La nouvelle diminution du taux d'intervention de la Banque de France, la deuxième en quinze jours, effectuée en concertation avec la Bundesbank, vient à point nommé pour débloquer un peu la situation et ramener à 8 1/2 le marché monétaire, ce qui n'a pas empêché le MATIF de poursuivre les anticipations à la baisse (près de 108 sur décembre), avec, toutefois, quelques réactions nerveuses : cela va trop vite, et, effectivement, il va falloir se calmer, sinon, gare !

En tout cas, soulignent les opérateurs, la situation est bien moins dangereuse qu'à l'automne 1984, car l'environnement est bien meilleur.

Quant aux banques, elles vont, sans doute, être obligées de participer à l'allégresse générale en faisant un « effort : sur leur taux de base, fixé à 10,60 % depuis novembre dernier. Certes, la diminution d'un quart de point du taux de la Banque de France, il y a quinze jours, a été, pour elles, une opération « blanche » en raison du relèvement de leurs réserves obligatoires, mais, cette fois-ci, ce n'est pas la cas.

Pour la Banque de dépôts, néanmoins, la désinflation est le temps des larmes, et, au-dessous de 10 % pour leur taux de base, les ennuis commencent. Pour les établissements spécialisés, en revanche, emprunteurs structuraux, la fête continue. – F. R.



هكذا من الأصل

Le Monde

M. Karlin critique vigoureusement le rapport du président de TF 1

« La Haute Autorité de la communication audiovisuelle n'a pas attendu M. Bourges pour lancer des initiatives en faveur d'une meilleure harmonisation entre les chaînes du service public », a déclaré, le 7 mars, M. Daniel Karlin, membre de cette institution, à la suite du rapport du PDG de TF1 demandant que les trois chaînes *« ne partent pas en ordre dispersé à la bataille qu'elles doivent mener face à l'arrivée des réseaux privés »* (*le Monde* du 8 mars).

Stigmatisant les propositions de M. Bourges, qui *« ont beaucoup agacé »* la Haute Autorité, M. Karlin indique que, *« depuis plus d'un an, les neuf « sages » défendent l'idée d'une soirée différente par chaîne et par semaine, ce qui ne signifie nullement soirée sacrifiée, contrairement à ce que croit le PDG de TF1 »*. M. Karlin estime également que *« les affirmations péremptoires de M. Bourges à propos de l'harmonisation sont au bord de la démagogie »*.

M. Karlin blâme aussi la suggestion d'une unification des spots de publicité sur TF1, A2 et FR3, *« et trouve pour le moins surprenant que M. Bourges s'inspire ainsi explicitement de la philosophie de M. Berlusconi »*. Il *« s'étonne encore de voir le PDG le plus acharné à la concurrence devenir brusquement le chantre de l'unité du service public »* et dénonce la spécialisation des chaînes que propose le rapport de M. Bourges : *« Même si cela n'est pas écrit noir sur blanc, on voit là se profiler une situation où TF1 se réserve le gros de l'audience, Antenne 2 devenant une sorte de France-Culture, ce qui serait évidemment inacceptable pour elle. »*

En s'exprimant ainsi, M. Karlin parle en son nom propre. Toutefois, son point de vue semble refléter l'opinion de la Haute Autorité. Mais celle-ci n'a pas l'intention pour le moment d'exprimer officiellement un avis sur le rapport de M. Bourges. Une réunion d'harmonisation s'est tenue le 7 mars en présence des PDG des trois chaînes. Mme Michèle Cotta a révélé qu'il y avait eu de vives oppositions entre les participants.

A. Rd.

LES PROJETS DE L'OPPOSITION POUR L'AUDIOVISUEL

MM. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, et Alain Madelin, délégué général du PR et membre de l'UDF, ont communiqué le 7 mars les projets de l'opposition en matière d'audiovisuel après les élections, lors d'une rencontre organisée par M. Alain Lefebvre, PDG de l'hebdomadaire *la Lettre de Magazine Hebdo*, et M. Christian Blachas, fondateur de *Stratégies*. Dans un premier temps, Antenne 2 serait privatisée et serait suivie par FR3. TF1 resterait, selon ce projet, la chaîne de service public, ainsi qu'une radio (probablement France-Inter). Les cahiers des charges de la « 5 » et de la sixième chaîne seraient annulés et corrigés.

Le projet de loi approuvé par le Sénat et abrogeant la loi du 29 juillet 1982 sur l'audiovisuel pourrait être *« réactivé »* très rapidement. La Haute Autorité de l'audiovisuel serait dissoute et remplacée par *« une commission nationale de la communication et des libertés »* composée de magistrats indépendants qui relèveraient de la Cour de cassation.

Toutes ces décisions pourraient être prises dans les cinq à six semaines qui suivent les élections du 16 mars. *« Privatisation rimera avec normalisation »*, a ajouté M. Madelin. *« On vient d'assister à une sorte de galop d'essai avec la création de la « 5 »*, a renchéri M. Toubon, *nous pourrions parfaitement ouvrir une nouvelle période d'essai avec un autre groupe. » « Nous n'excluons personne de la compétition, nous pouvons par contre parler des règles de la course, des arbitres et des juges »*, ont déclaré les deux responsables, selon qui trois investisseurs pourraient courir leur chance : le groupe de M. Robert Hersant, la CLT et le groupe Hachette.

LE FRONT NATIONAL PERD SES PROCÈS CONTRE SES DISSIDENTS

Au nom du Front d'opposition national (FON), qui rassemble des dissidents du Front national présents aux élections dans une douzaine de départements (*le Monde* du 5 mars), M. Hugues d'Alauzier, tête de liste en Vaucluse, a tenu, vendredi 7 mars à Paris, une conférence de presse au cours de laquelle il a accusé le parti de M. Jean-Marie Le Pen d'être devenu *« une secte »*. Revendiquant le soutien de *« trois mille à cinq mille personnes dans quarante départements »*, il a notamment déclaré : *« Le Front national a engagé une série de procès en référé contre le FON (...). Le Front national se ridiculise puisque, pour l'instant, nous avons gagné tous nos procès. »*

Dans la Gironde notamment, Mme Pierrette Le Pen est candidate sur une liste déposée par le contestataire du Front national, et la cour d'appel a donné raison au FON, qui pourra donc conserver son sigle jusqu'au scrutin. L'épouse du président du Front national a également gagné en appel le procès que son mari lui avait intenté pour l'empêcher de porter son nom pendant la campagne.

En outre, l'écrivain Jean Marcilly, auteur d'une hagiographie du président du Front national parue en 1984 sous le titre *Le Pen sans bandeau*, a déposé, vendredi, plusieurs plaintes, à Marseille, contre l'hebdomadaire *Minute*, les trois filles de M. Le Pen et M. Le Pen lui-même, à la suite d'écrits et de déclarations mettant en cause, en des termes qu'il juge injurieux et diffamatoires, le soutien qu'il accorde à Mme Le Pen.

A. R.

MM. Rocard et Poperen réconciliés

Etonnant Jean Poperen ! Le vendredi 7 mars, participant à un meeting à Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines, il s'est *« étonné que certains s'étonnent »* qu'il soit venu soutenir *« un camarade, un ami »*, Michel Rocard. Etonnant, pourtant, non pas le voisinage de deux hommes membres d'un même parti, mais les échanges, sans mesures, de flatteries entre deux hommes qui ne se sont guère ménagés au sein du PSU puis du PS.

Oubliées les attaques contre la trop grande influence des chrétiens au Parti socialiste ! Oubliées les leçons sur la nécessité pour le socialisme de se débarrasser de certains de ses dogmes !

Vendredi, la tête de liste du PS dans les Yvelines était un *« homme qui a des idées et qui y tient »*. Et comme son hôte d'un soir préfère ce type de personnalité *« à ceux qui n'ont pas d'idées ou qui n'y tiennent pas »*, il a simplement constaté que Michel Rocard *« a joué un grand rôle, et qu'il y a quelques signes qu'il pourrait être amené à jouer un grand rôle »*. Jean Poperen, lui, *« a un sens profond du respect de l'autre »*, et c'est grâce à sa *« diplomatie »*, à son *« objectivité »* dans la préparation des élections que *« les socialistes ont pu rester unis »*.

C'est que les socialistes *« ont gardé l'habitude de réfléchir »*, et que leur *« diversité fait leur force »*, comme le dit M. Poperen.

Quelle différence avec la droite ! Elle *« peut avoir une majorité arithmétique mais pas une majorité politique »*, explique le député du Rhône ; *« au PS, nous pouvons avoir des conflits sur les idées »*, l'opposition n'est unie que *« pour la défense de situations, de privilèges, et elle veut mettre en commun des ambitions personnelles, et cela ce n'est pas possible en période électorale »*, affirme l'ancien ministre de l'agriculture.

La possible non-victoire de la droite n'est pourtant jamais évoquée par Michel Rocard, qui pense simplement que, *« si le 16 mars, les socialistes doivent quitter le gouvernement, ce ne sera pas pour longtemps »*. Jean Poperen en est, lui aussi, persuadé, mais il ne s'interdit pas de songer à une possible victoire des socialistes. Une dernière divergence est-elle étonnante ?

Th. B.

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 8 mars 1986 a été tiré à 485 447 exemplaires

DANS LES YVELINES

Un colleur d'affiches du PS tué à coups de couteau

Un militant du Parti socialiste, Philippe Brocard, âgé de trente-six ans, marié, a été tué de plusieurs coups de couteau, vendredi 7 mars, entre 21 heures et 22 heures, à Croissy-sur-Seine (Yvelines), alors qu'il collait des affiches électorales en compagnie de deux autres militants. Selon les témoignages de ces personnes et de M. Jacques Ferlus, secrétaire fédéral à la coordination de la campagne socialiste, un commando composé de cinq ou six personnes, âgées de vingt à vingt-cinq ans, arrivé à bord de trois voitures, s'en est pris aux militants du Parti socialiste alors que ces derniers arrachaient une affiche du Front national qui recouvrait leurs affiches sur le panneau réglementaire.

En descendant de leurs véhicules, les membres du commando, vêtus de tenues paramilitaires, ont interpellé les militants socialistes : *« Ces affiches ne vous plaisent pas ? »* Dans un premier temps, le commando a crevé les pneus du véhicule puis s'est attaqué aux militants. Philippe Brocard a reçu plusieurs coups de couteau à l'épaule gauche qui lui ont sectionné plusieurs artères. Pendant ce temps, les autres membres du commando s'en prenaient au reste de l'équipe à coups de poing et coups de pied.

Le SAMU de Versailles et le SMUR de Saint-Germain-en-Laye ont pu intervenir rapidement et diriger Philippe Brocard vers l'hôpital de Saint-Germain. Immédiatement conduit au bloc opératoire, Philippe Brocard a été opéré aussitôt mais il devait décéder après quatre heures d'intervention chirurgicale.

Les dirigeants socialistes départementaux restent prudents dans leurs commentaires. M. Ferlus estime que l'attitude et les quelques mots prononcés par les membres du commando *« laissent supposer que ces personnes font partie du Front national »*. Le directeur de la campagne de M. Michel Rocard déclare que les trois militants du Parti socialiste *« collaient des affiches sur des panneaux officiels et qu'ils ont été agressés par des gens non encore identifiés »*.

Pour sa part, Me Georges-Paul Wagner, avocat au barreau de Paris et tête de liste du Front national dans les Yvelines, s'est rendu samedi matin à Versailles pour recueillir des éléments d'information. Le service régional de police judiciaire de Versailles a été chargé de l'enquête. Quelques heures après le drame, trois colleurs d'affiches du Front national ont été interpellés, puis relâchés dès samedi matin. Dans un communiqué, la fédération du Front national des Yvelines indique qu'elle a *« vérifié qu'aucun de ses colleurs d'affiches n'a participé à la bagarre au cours de laquelle un militant socialiste a été tué »*.

APRÈS LE CONGRÈS DU PC SOVIÉTIQUE

Plusieurs « vétérans » ont été réélus au comité central

La composition du comité central élu à la fin du congrès et publiée vendredi 7 mars par la *Pravda* fait apparaître un large renouvellement du « parlement » du parti (sur 307 membres titulaires, par exemple, 93 sont totalement nouveaux), mais aussi le maintien inattendu de certaines personnalités.

Non seulement MM. Ponomarev et Kouznetsov, qui viennent de quitter leurs fonctions au bureau politique ou au secrétariat, conservent leurs sièges de membres titulaires du comité central, mais aussi MM. Tikhonov, l'ancien chef du gouvernement sous Brejnev, qui avait pris sa retraite l'an dernier, et Baïbakov, l'ancien président du comité d'État au plan, remplacé en octobre dernier après trente années quasi ininterrompues passées à la tête de cette administration.

Chez les militaires, on retrouve dans la liste du nouveau comité central le nom du maréchal Ogarkov, l'ancien chef de l'état-major général limogé par Tchernenko et qui exercerait aujourd'hui un commandement sur le front occidental, mais aussi ceux de l'amiral Gorchkov, le patron de la marine soviétique pendant trente ans, ainsi que du maréchal Toloubko, qui avait été remplacé au commandement des missiles stratégiques et s'était retrouvé inspecteur général du ministère de la défense.

Ces septuagénaires sont cependant largement battus par M. Slavski, record mondial de longévité gouvernemental, puisqu'il continue, à quatre-vingt-huit ans, de diriger le ministère des *« constructions mécaniques moyennes »*, autrement dit le ministère responsable des fabrications d'armes atomiques. Lui aussi retrouve son siège de membre titulaire du comité central.

Sont cependant exclus du parlement du parti un grand nombre des retraités de l'an passé, notamment les anciens membres du bureau politique Kirilenko et Romanov ; l'ancien secrétaire Kapitonov ; les anciens ministres Fedortchouk (intérieur) et Patolitchev (commerce extérieur) ; l'ancien assistant de Brejnev et de ses successeurs pour la politique étrangère, M. Alexandrov-Aguentov ; l'ancien ambassadeur en France et aujourd'hui au Japon, M. Abrasimov, etc. Enfin, M. Iouri Brejnev, fils de l'ancien secrétaire général, perd son siège de membre suppléant au comité central. Il conserve néanmoins pour l'instant ses fonctions de premier vice-ministre du commerce extérieur.

D'autre part, le texte des statuts du parti, approuvés par le congrès et publiés ce samedi par la *Pravda*, confirme que la reconduction des mêmes personnes aux mêmes fonctions électives n'est pas limitée dans le temps. Nikita Khrouchtchev avait tenté d'introduire une telle disposition en 1961 (personne ne pouvait alors, sauf dérogation *« pour mérites exceptionnels »*, être élu plus de trois fois successives à un comité du parti), mais celle-ci avait été abandonnée sous Brejnev, et M. Gorbatchev n'y est pas revenu. De même, la responsabilité pénale des membres du parti, réclamée par plusieurs lettres récemment publiées dans la presse, reste limitée : un membre du parti ne peut être traduit en justice sans consultation préalable de son organisation de base.

En Equateur

Le chef d'état-major des forces armées s'empare d'une base aérienne

Quito (*AFP, Reuter, UPI*). — Le gouvernement équatorien a placé, le vendredi 7 mars, son armée en état d'alerte à la suite de la rébellion du chef d'état-major des forces armées, le général d'aviation Franz Vargas Pazos, qui a refusé d'obéir à l'ordre qui lui avait été donné de démissionner. Le ministre de l'information a déclaré que le gouvernement disposait toujours du soutien des forces armées en dépit de la mutinerie du général Vargas Pazos. Il a démenti un communiqué de l'officier rebelle, qui affirme avoir le soutien de l'aviation et de la marine.

Le général s'est emparé, vendredi, de la base aérienne de Manta (au sud de la ville portuaire de Guayaquil), qui a été encerclée dans la soirée par des chars d'assaut et des soldats équipés d'armement lourd, indiquent des stations de radio captées à Quito. Il a demandé l'appui du peuple et a lancé un appel aux militaires. Le président équatorien, M. Leon Febres Cordero, a affirmé que, si le général Vargas persistait dans son attitude, il lui faudrait en assumer les conséquences, et il a écarté la possibilité d'un dialogue direct avec lui, le qualifiant de *« subversif »*.

L'origine de cette situation confuse remonte à un conflit latent depuis plusieurs mois entre le ministre de la défense, le général Luis Pineiros, et le général Vargas. Dans la matinée de vendredi, une violente discussion a eu lieu entre les deux hommes. Selon une source militaire, le général Vargas aurait accusé son ministre de corruption. A la suite de cette altercation, suivie d'une fusillade dans l'enceinte même du ministère, le général Vargas a été destitué et a refusé cette sanction.

Les derniers sondages publiés

Intentions de vote...

Le sondage de la SOFRES réalisé entre le 27 février et le 4 mars, auprès de mille personnes et publié dans *le Figaro* daté 8-9 mars, crédite l'opposition (droite et extrême-droite) de 55 % des intentions de vote (soit un demi point de mieux que lors de la précédente enquête réalisée à la mi-février). Les listes d'union RPR-UDF recueillent 22,5 % (au lieu de 23 %), les listes séparées UDF 9,5 % (sans changement), les listes séparées RPR 12 % (au lieu de 11 %), les listes « divers opposition » 3,5 % (au lieu de 3 %), et le Front national passe de 8,5 % à 8 %.

A gauche où le total de 43 % est inchangé, le PCF gagne un point (10,5 % contre 9,5 %), au détriment du PS-MRG qui recule de 29 % à 28 %, l'extrême gauche et les « divers gauche » continuent d'obtenir 3 % et 1,5 %.

En sièges, ces chiffres se traduisent par l'octroi de 225 sièges à la gauche (40 PCF, 185 PS et MRG), 306 pour l'opposition parlementaire (136 UDF, 161 RPR et 9 div. d.) et 24 au FN.

Le sondage Ipsos réalisé pour le *Matin de Paris* du 8-9 mars crédite le RPR et l'UDF de 42 %, soit un point de moins que l'enquête réalisée en février. Le Front national recueille 6 % des voix et les listes divers droite 5 %. Pour la gauche, les listes du PS et du MRG recueillent 31 % et le PC, 10 % (chiffre inchangé par rapport à l'enquête précédente), le sondage a été réalisé auprès d'un échantillon national de 1 451 personnes entre le 25 février et le 1er mars.

...et choix du premier ministre

Pour 49 % des mille personnes interrogées par la SOFRES entre le 27 février et le 4 mars pour *Libération*, M. Mitterrand, *« en cas de victoire de l'opposition »*, devrait *« nommer comme premier ministre le leader de l'opposition de son choix »* contre 38 % qui estiment que ce choix devrait se porter sur *« le leader du parti le plus important de l'opposition »*.

En cas de *« nette majorité RPR-UDF »*, 27 % estiment que M. Chirac serait le *« meilleur premier ministre »*, 18 % M. Chaban-Delmas, 15 % M. Léotard, 10 % Mme Veil et 3 % M. Giscard d'Estaing. Si le PS *« est en mesure de former le gouvernement »*, 36 % considèrent que M. Rocard serait le *« meilleur premier ministre »*, 23 % M. Fabius, 13 % M. Delors, 5 % M. Bérégovoy et 1 % M. Chevènement.

RÉPONSE DE « VALEURS ACTUELLES » A LA COMMISSION DES SONDAGES

A la suite d'une mise au point de la commission des sondages à propos de la cote des présidentiables publiée les 3 février et 3 mars 1986 dans Valeurs actuelles, *l'hebdomadaire a publié le communiqué suivant.*

La *mise au point* de la commission des sondages (en date du 5 mars) est incompréhensible.

La « cote des présidentiables » était publiée le 3 mars pour la cinquième fois dans *Valeurs actuelles*. Il a été chaque fois précisé, tant avec la question elle-même que dans son commentaire, qu'il s'agissait d'*« un vote spontané »* puisqu'aucune liste de noms n'était suggérée, précisément pour n'introduire aucun *« biais »*, mais afin de traduire les préférences de l'électeur.

La commission intervient donc pour la première fois sur deux points. La spontanéité du vote serait, selon elle, *« un biais »*, et elle conteste le fait de n'avoir appliqué *« aucun redressement »* dans le traitement des résultats. Après avoir reproché à d'autres de *« redresser »* leurs résultats, la commission nous critique de ne pas le faire ! Cela devient comique.

Instituée par la loi du 19 juillet 1977, la commission des sondages a pour mission de vérifier la réalisation technique des sondages (article 8) et que leur publication n'a pas *« altéré la portée des résultats obtenus »* (article 9). Elle ne peut, dans notre cas, mettre en cause ni la réalisation technique (l'échantillon, la méthode d'interrogation) ni l'altération des résultats (puisque ceux-ci ont été publiés sans « redressement »).

En sortant de son rôle de vérificateur impartial, en se laissant aller au jugement de valeur, ni plus ni moins autorisé que tout jugement de valeur, la commission des sondages descend à la polémique. Les lecteurs sont les seuls juges de ces « juges ».

Ce communiqué complète les explications données par l'institut IPSOS (*le Monde* du 7 mars).

Aux Nations unies

LES ETATS-UNIS DÉCIDENT DE RÉDUIRE MASSIVEMENT LE NOMBRE DES REPRÉSENTANTS SOVIÉTIQUES A NEW-YORK D'ICI A 1988

Washington (*AFP, AP*). — Le département d'Etat a demandé, le vendredi 7 mars, aux Soviétiques de réduire, en deux ans, l'effectif de leurs trois missions diplomatiques auprès des Nations unies à New-York (outre l'URSS proprement dite, celles de l'Ukraine et de la Biélorussie), de deux cent soixante-quinze membres au total à cent soixante-dix, soit une diminution de 38 %. Un de ses porte-parole, M. Bruce Ammerman, a en outre laissé entendre que Washington pourrait procéder à des coupes plus importantes si Moscou prenait des mesures de rétorsion contre les diplomates américains en poste en URSS et a assuré que ces mesures étaient parfaitement conformes aux règlements des Nations unies (1).

Dans son communiqué, le gouvernement américain indique que les membres de ces missions soviétiques se livrent *« à des activités inappropriées, n'ayant rien à voir avec les affaires des Nations unies, notamment l'espionnage »*, et qu'elles constituent de ce fait *« une menace pour la sécurité nationale »* des Etats-Unis. Ces *« activités inappropriées »*, ajoute le texte, sont depuis longtemps un sujet d'inquiétude pour le gouvernement américain.

Cette mesure, qui devra être entièrement appliquée au 1er avril 1988, se déroulera en quatre étapes à partir du 1er octobre prochain.

(1) Il s'agit notamment de la convention entre les Nations unies et les Etats-Unis du 26 juin 1947, approuvée par l'Assemblée générale le 31 octobre suivant.

Sur CFM

de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)

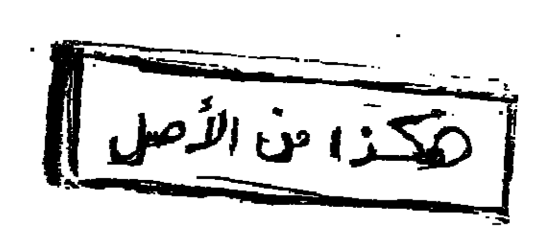
LUNDI 10 MARS
Allô « le Monde »
47-20-52-97
L'URSS DE GORBATCHEV
avec MICHEL TATU
et FRANÇOIS KOCH

Le Monde
AUJOURD'HUI

OUVERTURE VENDREDI 14 MARS CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE DE LA VILLETTE

A force de faire parler d'elle, La Villette était presque devenue un mythe. En ouvrant au public, le vendredi 14 mars, une grande partie de ses équipements, la Cité des sciences et de l'industrie fait de La Villette une réalité. Trois millions de visiteurs par an sont ici attendus pour vérifier si les sommes considérables investies dans l'endroit sauront leur ouvrir un domaine — jusqu'ici mal exploré en France — de la connaissance et de la culture.

Supplément au nº 12787 Ne peut être vendu séparément — Dimanche 9-lundi 10 mars 1986



CHASSE AU « PISTON »

Il s'agit de l'un des grands facteurs d'inégalité auquel la gauche n'ait jamais songé à s'attaquer, et qu'elle aurait peut-être même eu tendance à amplifier (ce qu'illustrent bien certaines nominations spectaculaires en cette période pré-électorale).

Un récent article du *Monde* révèle que deux tiers des élèves admis à Louis-le-Grand sont des pistonnés qui n'auraient jamais dû y entrer d'après la carte scolaire ; ainsi, dès l'âge de dix-douze ans, certains enfants apprennent-ils qu'ils ne seront pas admis dans le lycée dont ils relèvent, faute de relations assez haut placées de leurs parents (qui s'en trouvent dévalorisés à leurs yeux) : après quoi, on s'interrogera sur la meilleure façon d'enseigner le civisme à l'école...

Le piston est un processus qui entraîne sa propre croissance : si certains l'utilisent pour obtenir un avantage, ceux qui s'en trouveraient lésés sont obligés d'y avoir recours pour obtenir, simplement, le bénéfice de leurs droits que menacent les passe-droits.

Institutionnalisé à tous les niveaux de la vie professionnelle et sociale *(« il faudrait faire appuyer votre dossier, qui d'ailleurs est excellent »...)*, il atteint les sommets du paradoxe dans l'activité des députés qui consacrent une grande partie de leur temps à des interventions telles que faire sauter des contraventions : ainsi, l'efficacité de celui qui a été élu pour faire les lois est-elle jugée, par ses électeurs, à sa capacité à les faire échapper à l'application de la loi.

Il serait intéressant de réaliser une étude économique sur le coût financier du piston pour la collectivité : combien de gens accèdent-ils, grâce à lui, à un niveau de décision pour lequel ils ne sont pas les plus compétents, ou bien (moindre mal) à des postes inutiles spécialement créés pour leur permettre d'encaisser de confortables salaires ?

Socialement, les effets du piston sont tout aussi pervers. De nombreux engagements politiques ou syndicaux ne sont déterminés qu'en fonction du bénéfice escompté sur des promotions : ainsi le carriérisme fausse-t-il la signification idéologique de l'adhésion politique ou militante.

Mais, surtout, le piston ne fait qu'accentuer les inégalités sociales : on a d'autant plus de relations que l'on se trouve haut placé dès le berceau : il bénéficie donc surtout à ceux qui en ont le moins besoin. Et le député de base que j'attaquais plus haut pourrait me rétorquer qu'en constituant la seule « relation » de ceux qui n'en ont aucune autre, il démocratise le piston et combat les privilèges de la naissance...

Il est probable, en définitive, que le piston aille de pair avec la démocratisation et soit appelé à se développer avec elle. Les relations n'étaient pas suffisantes, au Moyen Age, pour permettre à un serf d'accéder à la noblesse, pas plus qu'elles ne peuvent aujourd'hui, en Inde, faire espérer à un intouchable d'échapper à sa triste condition ; mais à mesure que les sociétés tendent vers l'« égalité des chances au départ », le piston devient l'ultime recours de ceux qui souhaitent rester un peu « moins égaux que les autres »...

Docteur ELIE ARIÉ
(Paris).



Boîte aux lettres allemande (1900). Musée de la poste, Francfort.

UN DÉPUTÉ DE TROP

Un lecteur de Nogaro, M. Jean-Philippe Cazenave, nous signale que, contrairement à ce qu'affirmait une légende de photo du *Monde Aujourd'hui* daté 2-3 mars, Pierre Poujade, *« fondateur de l'UCDA, n'a jamais été député, même s'il fut candidat (battu) à Paris en 1956 ».*

TÉLÉ-LANGAGE

Au cours de mon premier voyage à Tunis [...], j'ai eu la pénible surprise de constater la « dégénérescence atrophique » de cet organisme vieillissant : la francophonie. J'ai constaté que les chauffeurs de taxi de plus de quarante ans parlaient notre langue facilement mais que ceux de moins de trente ans la parlaient mal, voire pas du tout.

Un confrère de l'Institut d'ophtalmologie de Tunis m'a expliqué pourquoi : il parle lui-même un français parfait, mais il a aussi très bien appris l'italien... simplement en écoutant la télévision italienne, dont les émissions sont parfaitement reçues là-bas et suivies par tout le monde car elles offrent beaucoup plus de variétés que la télévision tunisienne, qui est d'ailleurs surtout en arabe.

Mon fils aîné ayant très bien appris l'anglais en trois semaines de séjour en Angleterre il y a quinze ans, simplement en restant dans un fauteuil devant la TV (engraissant de 8 kilos en même temps), je savais déjà que la TV est un merveilleux moyen audio-visuel d'enseignement, mais cela *n'est peut-être* pas assez connu de notre ministre de la culture, par exemple.

Dr GEORGES BONNEVAL
(Saint-Fargeau).

LE TROISIÈME ENFANT

J'ai trois enfants : un fille de dix-sept ans, un garçon de douze ans et une fille de cinq ans. Je lis toujours avec délice l'analyse des raisons qui m'ont poussée à « faire » cette petite dernière ! Bien sûr, j'admets le décalage inévitable entre les considérations statistiques et les états d'âme individuels. Mais je voudrais contribuer à l'analyse en vous exprimant un point de vue, féminin de surcroît :

1) L'hypothèse que j'aurais pu produire ma blondinette pour lutter contre la « submersion » par les Maghrébins me choque beaucoup et, ce qui est plus grave, me paraît fausse : les motivations restent individuelles, même si le phénomène est collectif. (J'admets que l'avoir appelée Albine est troublant !)

2) Je ne vois jamais exposé ce raisonnement qui ne fut pas seulement le mien, je le sais : bien des femmes aiment avoir beaucoup d'enfants. Mais dans les années 70, dans un monde surpeuplé, c'était un devoir civique, une conduite responsable (à l'égard du tiers-monde, etc.) que de n'en avoir qu'un ou deux. Alors, c'est en quelque sorte l'idée d'une France vieillie qui a levé l'hypothèque, la mauvaise conscience, et qui a permis à un certain nombre de gens plus près de quarante ans, qui avaient grandi dans le militantisme et le sens du devoir, de se faire ce qui reste un plaisir : un enfant de plus.

3) L'analyse des difficultés économiques dues au troisième enfant me dépasse. Mais, concrètement, le problème qui se pose pour ce troisième enfant, nécessairement tardif, plus que le changement de voiture, c'est le fait que le décalage des âges accroît toutes les difficultés et supprime toutes les aides : nous allons perdre le 30 % de la SNCF quand notre troisième aura six ans ! Les deux chambres pour trois ne sont difficiles à vivre que parce qu'ils ont dix-sept, douze, et cinq ans. Or, les femmes savent qu'il est très imprudent de faire les enfants d'un coup car cela vous retire du marché du travail ; tandis qu'en les glissant tous les cinq, six ans... (surtout le troisième qui prend toujours l'employeur par surprise !)

4) Au moment où j'envisageais ce troisième enfant, on avait parlé d'une mesure qui m'avait séduite : permettre d'acheter son logement sans verser comptant les 20 % initiaux si on a trois enfants. Je pense que cela aiderait réellement ceux qui sauteraient volontiers le pas, mais que l'absence de chambre supplémentaire arrête.

Naturellement elle est passée à la trappe. Heureusement, j'étais déjà enceinte. Comme ses petits copains bronzés, Albine a beaucoup dormi dans le couloir...

MARIE-FRANCE AZÉMA
(Paris).

LE PRÉSENTATEUR AVANT LE PRÉSIDENT

Sous le titre « Lundi noir à Cognacq-Jay », vous avez publié dans *le Monde Aujourd'hui* daté 2-3 mars une lettre de Jean-Daniel Flaysakier, journaliste, dénonçant la mégalomanie de M. Yves Mourousi.

Sans malheureusement savoir m'exprimer avec l'élégance ironique de l'auteur de la lettre, je voudrais me joindre à lui en ajoutant que l'on ne peut que déplorer que M. Mourousi ait fait preuve, à de nombreuses occasions, d'un manque total de la qualité qui est peut-être la plus importante de toutes, surtout pour un journaliste, à savoir le sens des proportions, étroitement lié au sens de l'humour.

Quant aux émissions « Cela nous intéresse, monsieur le président », j'ai beaucoup aimé le dessin caricatural, montré sur l'écran d'Antenne 2 le soir même de cette émission, de M. Mourousi avec le président de la République. Il portait la légende « Cela vous intéresse, monsieur Mourousi ? », car M. Mourousi ne paraissait pas écouter les réponses de M. Mitterrand, tant il était occupé par la préparation de la question suivante. (...)

GUNNER PEDERSEN
(04230 Lardiers).

Chronique

SIMPLICITAS

par Bruno Frappat

LE simplisme, voilà l'ennemi ! Les campagnes électorales aident à s'en rendre compte avec leur déluge de formules choc, de flèches assassines, leurs petites phrases à la douzaine qui sont au raisonnement ce que le coup de poing américain est à la gymnastique. Pour peu qu'on en ait regardé quelques-unes, de ces campagnes électorales, on en vient à n'être plus ni surpris ni même indigné par le simplisme qui va de ville en ville, de chapiteau en palais des sports, de banquet en promenade au marché. Comme disait Brel à propos d'autre chose : on s'habitue, c'est tout. Et l'on se lasserait vite, d'une campagne à l'autre, de s'émouvoir à chaque fois, de réclamer qu'on parle un peu plus à nos intelligences et un peu moins à nos passions pour ne pas dire à nos pulsions.

Cette fois, pourtant, on a l'impression qu'il se passe quelque chose. Le public n'est plus dupe. Dans combien de meetings, de rassemblements, n'a-t-on pas constaté une sorte de lassitude qui transforme les assistants en spectateurs courtois applaudissant poliment des fleurs de rhétorique qui, il n'y a pas si longtemps, auraient déclenché les enthousiasmes ? Des tribunes partent toujours des messages sans nuances mais, en bas, la foule consciencieuse a déjà fait le tri. Elle sait.

Elle sait, par expérience, que les choses ne sont pas aussi simples qu'on le lui avait dit. D'avoir entendu naguère que la gauche au pouvoir ruinerait la France et nous mettrait tous à genoux, le public de la droite est devenu méfiant : il sait que l'équation gauche=ruine n'a pas la force et la validité du principe d'Archimède. D'avoir cru hier que le départ de la droite ferait de notre pays un paradis lumineux et chantant, le public de la gauche est devenu moins naïf : il sait que le bonheur ne sort jamais des urnes.

Une grande idée fait ainsi son chemin dans le pays, lentement mais sûrement. L'idée qu'un effet n'a pas qu'une seule cause. Beaucoup pensaient, en 1981, que l'effet « chômage » avait pour cause unique la « droite au pouvoir » et ceux-là croyaient qu'à inverser la cause on annulerait l'effet. Il advient ce que l'on voit. Personne, aujourd'hui, ne croit que l'effet chômage serait annulé par une nouvelle inversion de la prétendue « cause ». Toutes les enquêtes d'opinion attestent que, d'un côté et de l'autre, on va voter sans illusion, sans utopie, sans réelle espérance. Le fondement du consensus français c'est le scepticisme, pas encore le noir pessimisme, mais on y viendra peut-être quand s'ajouteront les rancœurs des « déçus du socialisme » et les amertumes à venir des « déçus du libéralisme ».

***

Irions-nous donc, à force d'épreuves et de contre-épreuves traversées sans joie, vers une forme de sagesse collective ? Il est trop tôt pour le dire. Les forces du simplisme sont encore à l'œuvre. On a vu cette semaine une illustration de ce travers de la pensée qui consiste, par un mélange de paresse intellectuelle et d'arrière-pensée passionnelle, à réduire l'acte le plus incompréhensible — un suicide — à un fait explicable n'ayant qu'une seule cause.

Toute la « une » de *France-Soir*, mardi, était barrée par ce titre terrible : *« Un chômeur accuse Fabius et se suicide »*. Il s'agissait d'un cadre de Creusot-Loire, licencié économique. Il s'était donné la mort après avoir laissé une lettre dans laquelle il disait avoir voulu *« attirer l'attention de tous les candidats aux élections sur le scandale et le drame que représentent les cessations d'activité obligatoires pour les personnes ayant plus de cinquante ans »*. Il écrivait encore qu'il considérait *« M. Laurent Fabius et M. André Billardon, député (PS) du Creusot, responsables de la disparition de l'un des groupes industriels français les plus importants, et par suite de la mienne »*. En effet, il accusait, cet homme qui allait mourir et qui pensait le faire pour les raisons qu'il détaillait.

On ne va pas juger un suicide, décréter que le désespéré a eu tort, s'est trompé de cause et de combat. On ne va pas critiquer sa veuve, qui, toujours selon *France-Soir*, déclarait que son époux avait *« voulu signer de son sang l'anéantissement de Creusot-Loire »*. Mais faut-il, par respect pour un mort et par égard pour une peine, adhérer à une explication fondée sur cette causalité très simple : Fabius a « suicidé » un chômeur ? C'est une forme de paresse, fondée sur un besoin de sécurité, qui nous conduit toujours, lorsqu'un être met fin à ses jours, à rechercher une cause, et une seule. Et, ce faisant, à désigner un coupable. Le suicide public — publié, annoncé, commenté — est toujours suivi de ce qu'on pourrait appeler une campagne d'explications. Elle est moins destinée à aider le disparu — c'est trop tard — ou à défendre sa mémoire, qu'à rassurer les survivants. Et l'on en arrive très vite au principe mécaniste : tout suicide est un crime indirect, un coupable est à rechercher.

Epidémie

Il y a quelques années on assista, en France, à une petite épidémie de suicides de maîtres-auxiliaires, ces enseignants au statut précaire toujours remis en cause. M. Christian Beullac était alors le ministre de l'éducation. Dans un raccourci accusateur, un journal — cette fois-là c'était *l'Humanité* — publia ce gros titre : « Beullac, ministre des suicides ». Le journal communiste avait désigné le coupable comme aujourd'hui *France-Soir* désigne un autre coupable. Le raccourci est le même, si l'intention politique ne va pas du même côté.

Simplisme, que de crimes contre la pensée on commet en ton nom ! Tous ceux qui ont à s'occuper de suicidants, qu'ils soient médecins, psychiatres ou psychologues, savent bien qu'un suicide est la résultante d'un faisceau de « causes », d'une succession d'événements qui retentissent sur un « terrain », un psychisme, une histoire personnelle. Simplisme pour simplisme, on pourrait répondre aux accusateurs d'aujourd'hui, comme on le fit à ceux d'hier : pourquoi tous les licenciés de Creusot-Loire ne se sont-ils pas suicidés ? Pourquoi tous les maîtres-auxiliaires de M. Beullac ne s'étaient-ils pas suicidés ?

Que l'entourage d'un suicidé cherche à la détresse une explication qui leur soit extérieure, rien de plus naturel, de plus humain. Nul ne peut prétendre qu'il éviterait, s'il était touché, ce chemin-là. Mais que des étrangers au drame, des plumes de passage, utilisent le sang des autres pour des combats politiques, voilà qui confine à l'ignominie.

***

Si l'on pouvait connaître, isoler, la cause de chaque autodestruction individuelle, la vie serait d'une simplicité évangélique ! Dans son livre-témoignage déjà évoqué ici la semaine dernière, Jean Bothorel manifeste un souci de recherche nuancée des causes de la détresse qui va à contre-courant des tentations réductrices. Dans *« Toi, mon fils »*, sorte de conversation (par-dessus le lecteur) avec son fils drogué, il balaie, avec son intelligence et avec son cœur, tout le champ du possible. Il part dans la jungle des causes, sans *a priori*, sans idée préconçue, sans se protéger particulièrement.

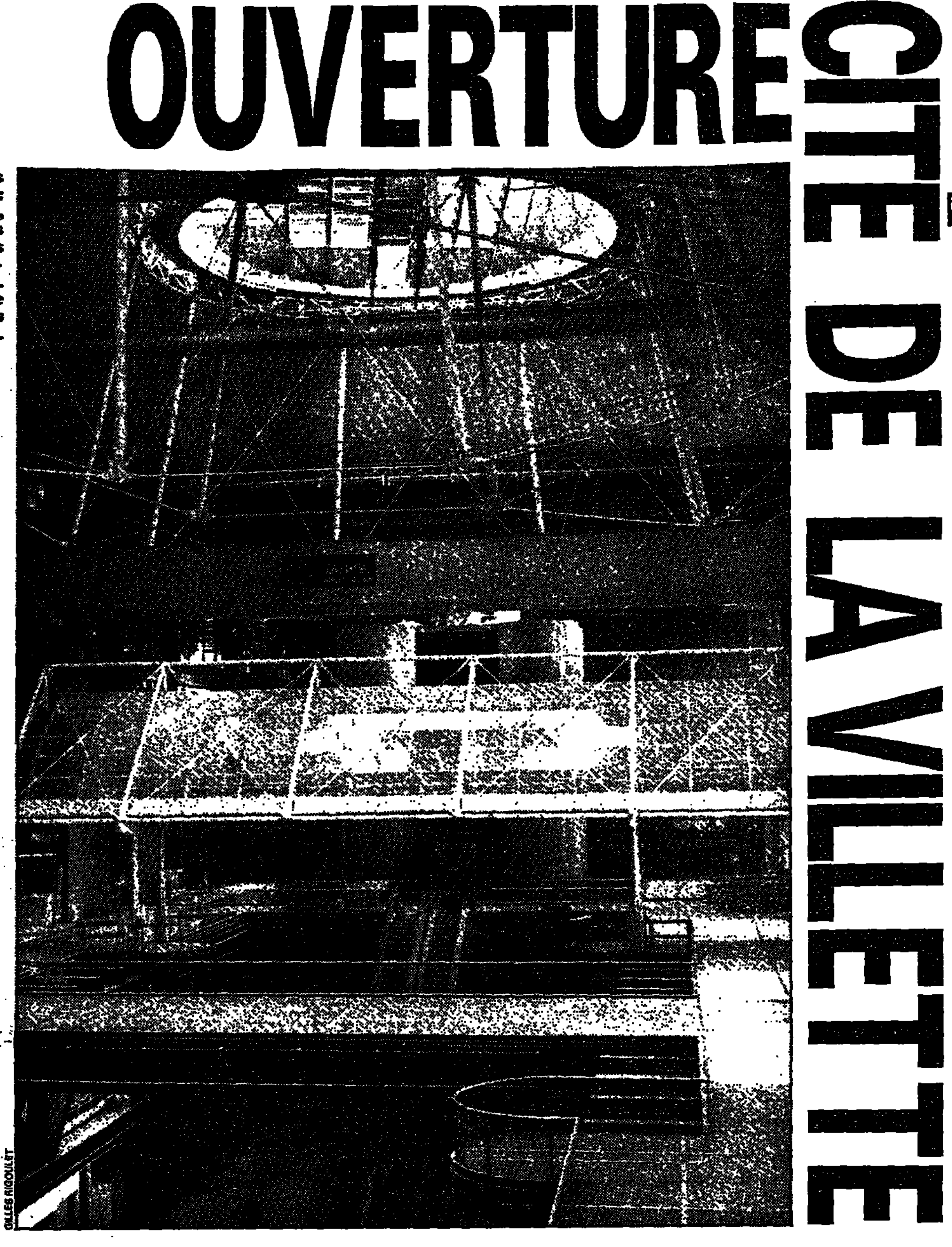
Il parle de lui, de son fils, de l'époque. Il parle de la paternité à la mode « post-soixante-huitarde », il fait état de sa propre participation à l'effondrement des valeurs qu'aujourd'hui il regrette. Il décrit le trafic, mais, à l'inverse de beaucoup de parents de toxicomanes, il résiste à la tentation de croire qu'il suffirait de supprimer la cause la plus apparente (le trafic) pour annuler l'effet (la consommation). Au contraire, dit-il en substance, il faudra supprimer la consommation si l'on veut supprimer le trafic.

Un jour qu'ils déjeunaient ensemble, son fils lui dit : *« Je t'appelle et tu ne m'entends pas... Personne ne m'entend. »* Et Bothorel, se souvenant de sa propre enfance, fait ce constat : *« Je n'ai pas été élevé sur des sables mouvants, je n'ai pas grandi sans filet. »* Et plus loin il confesse : *« Un retour sur moi conduisait une fois de plus vers un constat, plus exactement vers une impasse : rien à transmettre. »*

On admire qu'il y ait encore des gens pour ne pas s'exclure eux-mêmes du champ des explications. Et qui ne se placent pas sur la rive pour désigner, d'un doigt accusateur, les coupables des détresses qui passent. ■

OUVERTURE CITÉ DE LA VILLETTE

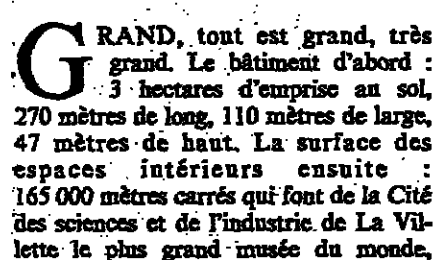
Le hall monumental de la Cité des sciences conçu par Adrien Fainsilber : 100 mètres de long, 18 mètres de large, 40 mètres de haut. Au sommet, l'une des deux coupoles informatisées de 17 mètres de diamètre en surplomb du « pont vert » réalisé par Antoine Stinco. En bas, les escalators de verre transparent qui permettent l'accès à l'exposition permanente Explora.


GILLES RIGOULET

Premier visiteur, dans quelques jours, de la Cité des sciences de La Villette, le président de la République ne pourra manquer d'être impressionné, comme le seront à partir du vendredi 14 mars tous les publics conviés à découvrir ce qui s'annonce d'ores et déjà comme le plus grand et l'un des plus beaux musées techniques jamais construits. Quinze ans après le scandale des abattoirs — fermés à peine achevés — le destin de La Villette prend un tour nouveau qui pourrait bien, cette fois-ci, lui valoir l'estime et la gloire.

LA FORTERESSE ÉCLATÉE

par Olivier Schmitt



GRAND, tout est grand, très grand. Le bâtiment d'abord : 3 hectares d'emprise au sol, 270 mètres de long, 110 mètres de large, 47 mètres de haut. La surface des espaces intérieurs ensuite : 165 000 mètres carrés qui font de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette le plus grand musée du monde, devant Munich et Chicago.

« *Je disposais d'un site exceptionnel,* peut dire Adrien Fainsilber, l'architecte. *Située au carrefour de trois canaux, la Cité disposait d'eau à profusion. Ainsi celle-ci est-elle omniprésente dans mon projet, puisque le bâtiment sera entouré de douves alimentées par le canal de l'Ourcq. Grâce à cette eau, j'ai modifié les proportions de la Cité, qui paraîtra plus haute, plus légère, aux visiteurs.* »

Ces douves sont situées à 13 mètres au-dessous du niveau des canaux, à la base des piles de béton héritées des abattoirs, qu'Adrien Fainsilber a choisi de révéler. Sur le côté sud du bâtiment, la façade est entièrement vitrée, agrémentée de trois serres monumentales de 32 mètres de haut et de large qui permettent de « *créer une continuité entre la Cité et le parc et d'éclairer les deux niveaux souterrains* ». Sur le côté nord, la façade est relativement fermée et couverte d'aluminium. Pour échapper à la réglementation sur les immeubles de grande hauteur, l'architecte a conçu deux véritables routes qui traversent la totalité du musée à hauteur du niveau technique situé entre l'accueil et le premier étage. Quatre gares intérieures et des escaliers réservés à la sécurité permettent l'accès rapide des pompiers, ravis de la trouvaille.

Le hall d'accueil sera la plus grande surprise des visiteurs. Ses proportions sont à la mesure de l'endroit : c'est une dalle de granit de 100 mètres de long et de 18 mètres de large en plein cœur du bâtiment, posé sur l'axe porte de La Villette-porte de Pantin. Ce hall est éclairé au sud par la façade de verre ouverte sur la Géode et, 40 mètres plus haut, par deux coupoles rotatives de 17 mètres de diamètre, soutenues par une structure suspendue de câbles qui leur valent le surnom d'« araignées ».

« *Ce hall,* explique Adrien Fainsilber, *permet de percevoir d'emblée l'ensemble des activités proposées au public. Les coupoles sont équipées de miroirs directionnels dont le mouvement est réglé par un ordinateur selon l'orientation du soleil et l'intensité de la lumière.* » Un procédé révolutionnaire qui a déjà permis à ses concepteurs de déposer plusieurs brevets. Joli coup pour un ensemble qui a pour ambition de refléter l'actualité scientifique nationale et non d'être le conservatoire des inventions passées.

Piles et poutres

De ce hall, on perçoit très vite l'héritage auquel dut se colleter l'architecte et le parti d'aménagement qu'il en tira. Des anciens abattoirs, vingt piles de béton ont été conservées et renforcées, soigneusement recouvertes aujourd'hui de granit, ainsi que la charpente métallique formée de douze poutres d'une longueur de 65 mètres, désormais laquées de bleu. « *Je n'ai pas voulu me poser de questions sur la valeur esthétique de ces structures,* note Adrien Fainsilber. *Je les ai conservées sans les camoufler. Les piles autant que les poutres ont une grande force architecturale et une vraie valeur didactique, comme tous les éléments de la Cité. Le bâtiment en devient ainsi partie intégrante.* »

Deux escalators s'élancent de part et d'autre du hall vers le niveau principal d'Explora, le nom donné à l'exposition permanente de la Cité. Didactisme là encore, puisqu'ils sont entièrement vitrés pour laisser apparaître toute la complexité de leur mécanique. Ils débouchent au niveau I sur les quatre secteurs muséographiques de la Cité.

A l'ouest, « De la Terre à l'Univers » ; au sud, « L'aventure de la vie » ; à l'est, « La matière et le travail de l'homme » ; au nord, « Langages et communication ». L'aménagement de chacun de ces secteurs a été confié sur concours à quatre équipes d'architectes placées sous la coordination de Jacques Lichnerowicz, homme de l'art lui-même et ancien directeur des expositions du Centre Georges-Pompidou. « *Nous avons dû,* explique-t-il, *découper chaque espace et chacun de ces espaces en lots. Puis nous avons défini des systèmes d'aménagement s'imposant à tous.* »

Ces systèmes d'aménagement sont au nombre de huit. Le principal concerne l'architecture intérieure. Il a été défini par des équipes internes et conçu comme un grand Meccano fait de cages en aluminium, modules de base de l'aménagement. On a défini aussi le mobilier de la Cité en consultation avec des créateurs associés pour l'occasion avec des industriels. Certains éléments ont été tout bonnement achetés dans le commerce.

La maîtrise d'œuvre des éléments d'exposition a été confiée à des industriels associés à des designers. Thomson et MBD, Matra et Evert Endt, Saunier-Duval et ADSA, la CGE et Morandi ont ainsi assuré la conception de vitrines, habitacles pour ordinateurs et écrans, murs d'images, bref de tous les supports des expositions.

Les aménageurs ont dû aussi se plier à une charte graphique commune, dont l'élément principal est le caractère typographique Gill, « *efficace et sans maniérisme* », dit-on, ainsi qu'à une signalétique mise en œuvre par Total Design.

L'ensemble de ces systèmes doit être utilisé par les équipes d'aménagement à au moins 70 %, une certaine normalisation rendant le renouvellement plus aisé, la rupture créée par les 30 % restants permettant d'éviter l'ennui.

Les quatre équipes d'architectes se sont donc mises au travail et ont recherché la meilleure utilisation de ces systèmes. Pour le secteur « De la Terre à l'Univers », les architectes Dowd et Stanton ont élaboré une macrostructure où viennent s'accrocher les gros objets, tel un Nautile coupé dans sa longueur, la tête de la fusée Ariane, la « cabine », station orbitale arrivée là par hélicoptère.

Pour le second secteur, « L'aventure de la vie », Antoine Stinco et ses associés, Marc Berri et Philippe Gazeau, ont pris un parti, la transparence, qui se traduit sur trois niveaux par des lames vitrées très sophistiquées et une grande trame de verre, l'élément identificateur de leur secteur. La réalisation la plus spectaculaire qu'ils ont menée à bien est un pont de verre, dit « pont vert » puisqu'il abritera une serre expérimentale qui enjambe le vide du hall d'accueil.

Pari tenu

Philippe Chaix et Jean-Paul Morel ont unifié le troisième secteur, « La matière et le travail de l'homme », qu'ils considèrent comme « *grand et petit à la fois, cahotique, partagé entre des espaces ouverts — matériaux, énergie, robotique — et clos — lumière artificielle, physique, transports* ». Ce secteur est unifié par une grande lame en aluminium de 100 mètres de long, tissu métallique perforé translucide suspendu à 3 mètres du sol.

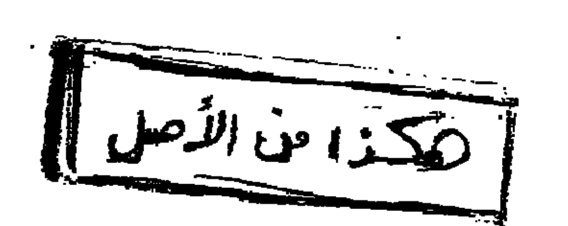
Le quatrième secteur, « Langages et communication », est certainement le plus tourmenté, surnommé dès l'origine par son scénographe, Yves Lion, « le souk », terme auquel il préfère désormais celui de « médina ». « *J'ai pris,* dit-il, *le parti de la petite échelle, un endroit très organisé où l'on se repère facilement, une mosaïque qui met en valeur la qualité des manipulations.* » Pas d'élément architectural vraiment marquant ici, à l'exception d'un portique lumineux qui en sera le symbole.

Au total, seule la fréquentation du public permettra de juger de la valeur de ces aménagements, dont on peut dire déjà qu'ils ont su savamment habiter le bâtiment d'Adrien Fainsilber, alliant l'invention, quelquefois l'audace, à l'efficacité. Pourtant, l'architecte de la Cité paraît très affecté de ne pas avoir été consulté pour leur mise en œuvre. Son principal grief s'adresse au « pont vert » de Stinco; sa mélancolie se nourrit des efforts conjugués des scénographes pour désymétriser un bâtiment qu'il avait, lui, parfaitement symétrisé. Spolié de la réalisation du parc, confiée à Bernard Tschumi, il paraît assez troublé aujourd'hui, au moment où il s'apprête à quitter la Cité après six années de travail à plein temps, par l'usage qu'on a fait d'un bâtiment qu'il avait, seul, imaginé.

Il reste pourtant que son travail, considérable, apparaît bien comme l'une des plus belles réalisations de cette décennie. La Cité des sciences et de l'industrie était à proprement parler un pari démesuré, qu'il a — un seul coup d'œil, de quelque côté qu'on le jette, suffit à le confirmer — admirablement tenu.

S'il était un chantier, un de ces « grands chantiers » ou encore « chantiers du président », pour lequel le grand public avait bien du mal à se forger une opinion, c'était celui de La Villette.

Issu du plus beau, du plus gros scandale politique et financier de la Ve République, bientôt devenu le champ clos d'affrontements entre le pouvoir central et la Ville de Paris — Valéry Giscard d'Estaing, chassé des Halles par Jacques Chirac, s'en emparait en 1977, — le projet de La Villette est enfin entré dans sa phase d'achèvement. Après dix années de tergiversations, cinquante-quatre mois de conception et de réalisation permettent aujourd'hui au public, mais aussi aux professionnels, aux industriels, de disposer d'un superbe instrument de connaissance. ■



PRATIQUE CITÉ

Depuis la création en 1959 d'un marché de la viande à la Villette jusqu'à l'ouverture au public de 40 000 m² de la Cité des sciences et de l'industrie, tout ce qu'il faut savoir pour pratiquer sans risque ce grand ensemble de détente, de loisirs et de la connaissance.



GILLES RIGOULET

GRANDES DATES

1959 : création à La Villette d'un marché d'intérêt national de la viande.

1970 : signature au printemps d'une convention entre l'État et la Ville de Paris qui stipule que le premier prend en charge les obligations de la seconde liées au marché d'intérêt national. En contrepartie, la Ville cède à l'Etat l'ensemble des terrains, soit 55 hectares. C'est l'épilogue du « scandale » de La Villette, dont le coût de construction avait très largement dépassé les prévisions et dont l'utilité s'était révélée sans objet.

Le 6 août, l'Etat décide le maintien en activité des abattoirs pour deux années.

1974 : le 15 mars, le gouvernement met un terme aux activités des abattoirs.

1975 : l'Etat soumet à la Ville de Paris un plan d'aménagement qui prévoit la création d'un parc de 15 hectares, la conservation de la Grande Halle, la reconversion des abattoirs et la construction sur 31 hectares d'un quartier de quatre mille cinq cents logements.

1977 : dans le courant de l'été, M. Valéry Giscard d'Estaing annonce qu'il a demandé une étude pour la réalisation d'un musée des sciences et de l'industrie dans les abattoirs et l'aménagement d'un parc de 23 hectares. Il nomme M. Roger Taillibert, concepteur du Parc des Princes, architecte en chef de l'aménagement de La Villette.

A la fin de l'année, M. Maurice Lévy, ancien président du CNES et professeur de physique, est chargé d'une étude sur l'intérêt et le contenu du Musée des sciences. Son rapport sera remis en 1979.

1979 : le 13 juillet est créé l'établissement public du parc de la Villette. M. Paul Delouvrier, grand commis de l'Etat, en est le président.

En décembre, le gouvernement décide de programmer un musée des sciences selon les orientations du rapport Lévy, de créer un parc et de réserver l'emplacement d'un auditorium. M. Roger Taillibert est « remercié » et on lance un concours d'architecture pour la création du musée. Peu après, M. Maurice Lévy est « remercié » à son tour à la demande de Mme Alice Saunier-Séïté, ministre des universités.

1980 : après la consultation de vingt-sept architectes français, M. Adrien Fainsilber est nommé architecte du musée.

1981 : M. François Mitterrand, élu président de la République, visite La Villette et confirme les missions de l'établissement public.

1983 : après concertation entre les ministres intéressés et avec l'assentiment du président de la République, un comité d'orientation du musée est créé au mois de janvier. Il est présidé par l'astrophysicien Jean-Claude Pecker, qui est limogé le 7 juillet.

Au mois de novembre, M. Maurice Lévy est rappelé et devient directeur du musée.

1984 : M. Jacques Lichnerowicz, directeur des expositions du musée, organise une consultation pour choisir les scénographes qui devront aménager les quatre secteurs du musée. MM. Michael Dowd et Alan Stanton prennent en charge le secteur I, *De la terre à l'univers*, M. Antoine Stinco, le secteur II, *L'aventure de la vie ;* MM. Philippe Chaix et Jean-Paul Morel, architectes du Zénith, salle de spectacles installée dans le parc et inaugurée le 12 janvier 1984, prennent en charge le secteur III, *La matière et le travail de l'homme,* et M. Yves Lion le secteur IV, *Langages et communication.*

1985 : le *Journal officiel* publie le 26 février le décret portant création de l'établissement public à caractère industriel et commercial de La Villette et de la Cité des sciences et de l'industrie, nouvelle dénomination du musée.

Le 6 mai, le président de la République inaugure la Géode, salle de spectacles hémisphérique de trois cent cinquante places, située à l'extérieur du musée sur sa façade sud.

Le 23 mai, M. Maurice Lévy est nommé, par décret du président de la République, président de la Cité des sciences et de l'industrie.

A l'automne commence la livraison par tranches du gros œuvre du bâtiment de la Cité.

1986 : le 14 mars, 50 % des équipements permanents de la Cité seront ouverts au public. L'aménagement intérieur et la mise en place des expositions s'échelonnera jusqu'en septembre 1986. A cette date, la totalité de la Cité sera accessible au public, à l'exception du Centre international de conférences, qui ouvrira en 1987, et dont l'aménagement a été confié à M. Philippe Starck.

O. S.

MODE D'EMPLOI

LA Cité des sciences et de l'industrie sera progressivement ouverte au public de mars à septembre 1986. Les services offerts ainsi que les tarifs évolueront en conséquence.

SITUATION ET ACCÈS

La Cité des sciences et de l'industrie est située dans le parc de La Villette, au nord-est de Paris, dans le XIXe arrondissement. Elle est à vingt minutes de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle et à vingt-cinq minutes de l'aéroport d'Orly.

Par le boulevard périphérique : sortie Porte de La Villette, parking de quatre cents places en mars et de mille huit cents places en septembre.

Par le métro : ligne 7 « Mairie d'Ivry-Villejuif-Fort - d'Aubervilliers », station Porte de La Villette.

Par l'autobus : lignes 150 - 152 - 250A - PC.

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

Tous les jours, sauf le lundi, de 14 h à 22 h.

TARIFS DES ACTIVITÉS

Explora : 20 F du 14 mars au 15 juin (en raison de son ouverture partielle) (1), ce tarif comprend la visite de l'exposition temporaire sur l'or.

Inventorium : 15 F ; gratuité pour les adultes accompagnateurs.

La Géode : 40 F.

Les autres espaces de la Cité sont d'accès gratuit.

Selon les catégories de publics (groupes, scolaires, étudiants, personnes âgées, familles, chômeurs, militaires...), ces tarifs sont modulables.

(1) Ce tarif sera progressivement augmenté en fonction de l'ouverture des nouveaux espaces.

BEAU ET CHER

Budget d'investissement en millions de francs TTC, valeur 1984

CONTENANT		2 890
1. Frais d'établissement, démolitions, aménagements provisoires, urbanistiques, voirie et réseaux divers sur l'ensemble du site	190	
2. Bâtiment de la cité et abords immédiats	2 700	
2.1. Etudes, maîtrise d'œuvre, contractant général, contrôle	430	
2.2. Travaux bâtiment principal	1 500	
2.3. Travaux bâtiments annexes (Centrale thermofrigorifique, Géode, douves, bâtiments annexes)	760	
CONTENU		1 560
1. Etudes de conception, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, contrôle	340	
2. Réalisation du contenu Aménagement et équipement de l'exposition permanente, la médiathèque, la Géode, les salles de découverte, les salles d'expositions temporaires, les ateliers, etc.	1 150	
3. Préparation et manifestations extérieures (Janus 1 et 3, les écrans du réel, participations aux manifestations Tsukuba, le FIT)	70	
TOTAL GÉNÉRAL		4 450

Source : CSI.

SALLE DE PRESSE

L'ACTUALITÉ — celle des nouvelles brèves transmises au jour le jour, comme celle des événements les plus marquants de la quinzaine ou du mois — aura sa place dans la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette. Une place de choix même, puisque 400 mètres carrés de l'espace d'accueil principal du musée seront réservés à la salle baptisée « Sciences actualités », qui se veut *« un véritable magazine multimédia ».*

Multimédia par ses moyens, qui mêleront panneaux, maquettes en trois dimensions, films vidéo, diaporamas, mini-conférences. Multimédia aussi car, comme l'explique son responsable, le journaliste Jean Pénichon, elle traitera l'information *« à la fois comme un quotidien, comme un hebdomadaire et comme un mensuel ».* On devrait en effet pouvoir y prendre connaissance des nouvelles fraîches grâce à une revue de presse quotidienne et aux dépêches de l'AFP qui « tomberont » en temps réel sur les écrans de Minitel. Pouvoir aussi mieux comprendre et apprécier les principaux événements scientifiques du moment grâce à des expositions éventuellement nourries d'interventions de scientifiques ou de débats.

L'initiative est originale, tant sur le plan de son contenu que sur celui de son organisation et de sa gestion, laquelle est placée sous la double responsabilité de journalistes de l'Association des journalistes scientifiques de la presse d'information et de personnalités de la Cité. Elle est même, précise Jean Pénichon, une *« première mondiale »* à laquelle s'intéressent déjà plusieurs musées des sciences étrangers comme ceux de Munich et de Toronto.

Faire figure de pionnier ne va pas sans inquiéter les concepteurs de Sciences actualités, qui manquent de critères de référence pour évaluer la qualité de leur projet ainsi que le budget qui doit lui être affecté. Déjà, 3 à 4 millions de francs ont été investis dans l'achat de matériel audiovisuel et il est prévu de consacrer quelque 3 millions de francs au fonctionnement de la salle, pendant ses premiers six mois d'existence.

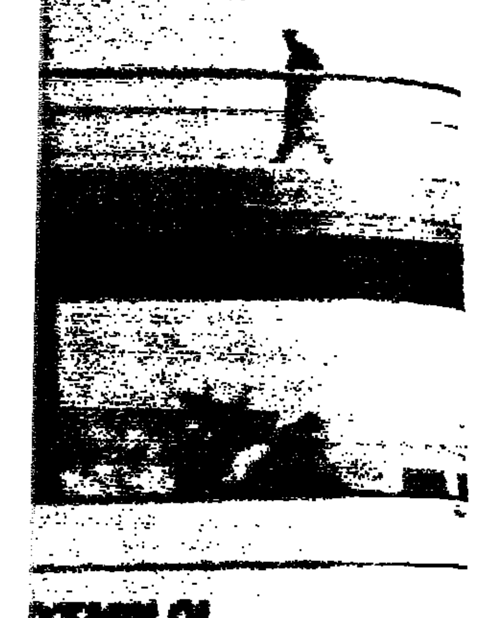
Ce n'est en effet que le 15 juin, lorsque la « deuxième tranche » de la Cité des sciences et de l'industrie sera ouverte au public, que l'on pourra pénétrer dans cet espace-magazine. Mais on connaît déjà quelques éléments des sommaires des premiers numéros. Au programme de l'ouverture, une exposition sur le pôle Nord, organisée pour marquer le cinquantième anniversaire de la disparition du médecin-explorateur Jean Charcot. Ce devrait être l'occasion pour Sciences actualités d'établir des liaisons directes avec différents individus ou groupes partis explorer le terrain, notamment avec une équipe franco-canadienne d'archéologues qui lui enverra régulièrement des images de ses fouilles et les premiers résultats de ses recherches. Pour la rentrée scolaire prochaine, on nous promet une exposition sur la Coupe America. Les résultats de la régate seront régulièrement transmis et les entreprises ayant participé à la construction du *Challenge France* s'expliqueront sur l'art et la manière de concevoir un bateau de compétition.

ÉLISABETH GORDON.

EFFECTIFS

1024 personnes dont 874 permanentes seront employées en 1986 par la Cité, avec environ :

- 80 à l'accueil ;
- 120 animateurs ;
- 150 documentalistes et médiathécaires ;
- 130 personnes pour la communication et les activités commerciales ;
- 125 pour l'exploitation et la maintenance ;
- 140 gardiens et agents de sécurité ;
- 75 concepteurs et chercheurs scientifiques, ingénieurs et architectes ;
- 180 personnes pour l'encadrement, la gestion et la direction.



SUIVEZ LE FUTUR...

par Bernard Lefort

Aux trois à cinq millions de visiteurs qu'elle attend chaque année, la Cité des sciences propose des parcours initiatiques, des jeux, des manipulations, des expériences et une présentation attrayante de principes savants dans plusieurs domaines : géologie, biologie, minéralogie, sciences humaines.

LA Villette, enfin ! Le vendredi 14 mars prochain, le grand public pourra s'en aller à la découverte du plus grand musée des sciences du monde. L'essentiel des propositions élaborées en 1979 par Maurice Lévy, ancien président du CNES, aujourd'hui directeur de la Cité, a trouvé une traduction très concrète.

Explora, c'est le nom que l'on a donné à l'ensemble des expositions permanentes de la Cité, se divise en quatre grands secteurs : « De la Terre à l'Univers » ; « L'aventure de la vie » ; « La matière et le travail de l'homme » ; « Langages et communication ». L'ouverture de chacun se fera progressivement jusqu'en septembre.

Totalement accessible au public vendredi prochain, le parcours de la Terre à l'Univers s'effectuera sur trois niveaux. *« Le principe de cette exposition*, avance Rainer Verbitz, le chef de projet, un ancien de Beaubourg, *consiste à partir du plus proche pour aller au plus lointain ; l'évolution du visiteur dans les étages se fera parallèlement aux thèmes sans qu'il s'agisse nécessairement d'un parcours obligé. L'idée consiste à montrer comment fonctionne la « machine terre », son sol, ses océans, mais aussi quelle est la place du « vaisseau terre » dans l'univers. » « Ce qui importe* ajoute-t-il, *c'est de déranger les gens ; il ne s'agit pas seulement d'apporter des connaissances mais de provoquer des interrogations. »*

A la différence du Palais de la découverte, où l'orientation est nettement pédagogique, l'un des ressorts des expositions consiste à ne pas provoquer la défiance devant le discours de la science ou de la technique, mais à séduire par la dimension ludique. *« Ce que l'on souhaite,* renchérit Bernard Hagène, responsable scientifique du secteur, *c'est montrer aux gens que la science n'est pas toute donnée, qu'elle se fait, en même tant d'ailleurs que le « musée » se construit et se développe. »*

Une vision pragmatique traduite par la présence d'objets symboles, comme la coiffe de la fusée Ariane, la présentation d'une station orbitale grandeur nature, ou du *Nautile*, un sous-marin capable de visiter la plupart des fonds à moins de 6 000 mètres.

Le secteur 2, ouvert partiellement, a pour objet de retracer l'aventure de la vie, de l'homme dans ses relations avec son milieu. Une option qui devrait rassurer les écologistes déçus de n'avoir pas été trop entendus; mais ils devraient approuver la place octroyée à la découverte du fonctionnement des écosystèmes, ou de la forêt, à travers la prise en compte de sa richesse animale et végétale, sous la forme d'une mise en scène d'automates.

Un « pont vert », que le visiteur observera en arrivant dans le grand hall, en levant les yeux vers le sommet du bâtiment, découvrira un pan de la biotechnologie agricole de l'avenir. En attendant l'ouverture d'une salle où le visiteur sera questionné tout au long d'un parcours en « train » sur la vie et la mort, les découvreurs du musée pourront s'initier à la météo à partir des principaux instruments d'observation du météorologiste.

Parti pris des secteurs d'exposition permanente : la volonté de partir du quotidien. *« L'accent est mis sur le spectacle, le concret,* dit Anne-Marie Anthony, chef de projet de l'aventure de la vie; *on vient moins chercher ici un savoir que des informations. L'unité de la visite se fait plus à travers une démarche thématique que disciplinaire. L'approche* sensible *des questions est mise en valeur; il faudra regarder, mais l'on pourra aussi toucher. »*

S'il faut attendre septembre prochain pour découvrir le secteur 3, « La matière et le travail de l'homme », « Langages et communication » présente, en partie seulement, ses richesses. Elément vedette parmi d'autres, une étonnante « bulle de son », où chaque interlocuteur situé de part et d'autre de l'objet communiquera à voix basse, et de façon intelligible... Un jeu mystérieux destiné à faire comprendre les subtilités de la réfraction et de la propagation du son.

Avec l'extension prochaine du secteur, les mondes sonores seront *complétés par la découverte des multiples facettes du monde de l'image – utilisation de la photo,* de la vidéo, découverte des images de synthèse – *afin de* montrer les convergences (à partir des phénomènes et des techniques de la communication) d'un monde où la science, l'histoire et l'art sont en constante interaction. Cette volonté d'échange, Joël de Rosnay, le président du groupe de synthèse Explora, en fait une clé de la réussite : *« Les expositions ne sont pas les pierres d'un temple élevé à la gloire de la technologie; ce que nous avons voulu mettre en œuvre, c'est l'aventure humaine, son exploration interne. Le fil directeur des quatre secteurs, c'est l'homme; c'est un musée humaniste. »*

L'espace en vedette

Autre pôle dynamique de la Cité : les expositions temporaires. La reconstitution d'une portion de mine en grandeur nature sera l'un des points d'attraction de la première exposition, consacrée à l'or, de la découverte du minerai jusqu'à sa destination industrielle ou artistique. Les enfants comme les adultes pourront s'imaginer chercheurs d'or en recueillant eux-mêmes le sable chargé de faux or (du nickel) pour lui faire suivre le circuit d'épuration. Une présentation fidèle au principe des expositions temporaires : implication du public autour de la découverte évolutive d'un sujet avec ses niveaux d'explication historique, culturel ou industriel.

Dans le cadre des expositions temporaires, le principe du partenariat trouve l'une de ses premières réalisations. Le Bureau de recherche géologique et minière (BRGM), ainsi que le comptoir Lyon-Allemand-Louyot ont participé à l'élaboration du projet. Partenariat et coproduction. Les intervenants extérieurs peuvent soumettre des thèmes, participer à la réalisation des expositions et en partager le financement avec la Cité. A partir du 14 juin, une seconde exposition prendra le relais ; elle invitera à la découverte des mutations du vingtième siècle comparées à celle du dix-huitième.

Définition oblige, la présence industrielle repose, dans la Cité, sur quelques repères phares comme la maison de l'industrie, occupée par une exposition permanente des techniques de pointe ; l'espace, avec une maquette d'Ariane, aura la vedette. But des responsables : faire de l'endroit une vitrine des entreprises ; faciliter la construction d'une nouvelle façon de présenter le monde de l'industrie ; offrir des services notamment aux créateurs d'entreprises. Autre dispositif porteur, l'« espace entreprise », précisément, qui ouvrira une surface de 4 500 mètres carrés à des secteurs économiques dynamiques. La première manifestation de ce type aura lieu en septembre 1986 avec pour sujet « La planète alimentaire ».

Un panorama même partiel du centre ne serait pas complet si l'on omettait le territoire des enfants. L'Inventorium, comme son nom ne le suggère pas, sera la halte obligée... des parents au niveau de l'accueil. L'espace enfants reçoit les six-onze ans autour d'une maison à construire pour les plus petits, tandis que les scientifiques en herbe partiront à la découverte des phénomènes naturels, de l'informatique ou du monde animal. Là, plus qu'ailleurs, une invitation impérative : on peut toucher, manipuler, agir et réfléchir.

Fleuron le plus « fédérateur » de l'édifice, la Médiathèque est distribuée sur les deux étages inférieurs. A la fois bibliothèque, vidéothèque, elle sera le lieu de rassemblement de toute l'information scientifique, technique et industrielle disponible actuellement. L'accès aux banques de données, la consultation ultra-rapide de documents audiovisuels devraient en faire, selon François Reiner, le chef de projet, l'un des passages obligés de tous les publics. Un accès minitel autorisera la réservation de livres à distance.

La Médiathèque a pour vocation et devrait attirer un public multiforme, du cadre passionné par les sciences à l'amateur de jardinage... Jusqu'en septembre, la Médiathèque ouvrira de nouvelles surfaces, un fonds de livres de cent cinquante mille volumes (puis trois cent mille), de cinq mille collections de périodiques et de plusieurs milliers de produits informatiques sera à la disposition du public dans les semestres suivants. Progressivement...

Inconnues

Même s'il n'est pas totalement achevé, le programme de la Cité des sciences n'en est pas moins étonnant. Reste la sanction du public, qu'on attend nombreux : de trois à cinq millions par an.

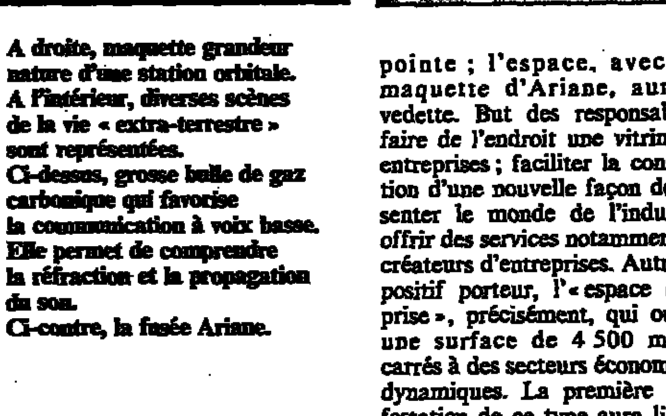
Demeurent également quelques inconnues. Qu'adviendra-t-il de ce géant dont la construction et l'aménagement ont coûté 4,5 milliards (francs 1984) tant sur le plan du développement que de la maintenance ? Si son statut d'établissement public à caractère industriel et commercial l'autorise à s'autofinancer à hauteur de 30 %, il n'en reste pas moins sous la surveillance du ministère des finances, qui ne souffrira pas les possibles écarts d'une crise de croissance mal maîtrisée, ou simplement nécessaire à sa vie normale. Pour les promoteurs, il apparaît évident que le coût de l'entreprise n'a rien d'étonnant ; il est à la hauteur d'un projet de culture scientifique qui manquait à la France ; qui veut la fin ne saurait ignorer les moyens... Quant à la survie de l'entreprise, nul n'en doute : *« Certes, le projet est coûteux,* dit Georges Coste, responsable du « programme coût et délais », *mais la recherche spatiale dans laquelle s'est lancée la France l'était aussi... Aujourd'hui, la France est la troisième puissance spatiale. Faut-il le regretter ? »*

Mis à part le « poste budgétaire » qui aura marqué l'histoire de La Villette de bout en bout, la situation parisienne du musée ne risque-t-elle pas malgré tout d'asphyxier la province ? *« Certainement pas,* dit Joël de Rosnay, *La Villette se veut le nœud d'un grand réseau sans doute unique en son genre, mais elle n'a pas pour vocation d'être une citadelle de la science et de la technologie ; c'est un lieu d'échanges où les régions auront des initiatives. La Cité des sciences doit être un lieu qui donnera une chance aux Français de ne pas subir la technologie. »*

Officiellement, l'optimisme règne. Le succès de Beaubourg et le tollé qu'il avait suscité apparaissent aux animateurs comme une bonne raison d'espérer une réussite semblable. Sans aucun doute, l'ensemble est séduisant. Peut-être trop. Le côté ludique affiché risque de faire du centre une sorte de Disneyland scientifique – sans les ressources financières comparables. Inversement, la face vitrine technologique à la française peut orienter le projet vers une dérive « industrialiste ». Pour le reste, comme certains le disent familièrement, *« autant tirer des plans sur la comète ».* ■

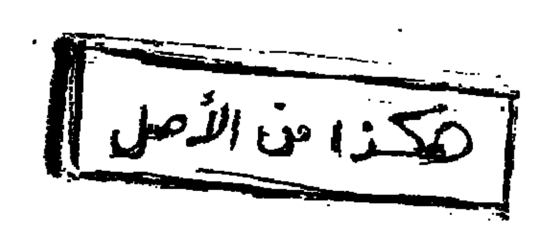






A droite, maquette grandeur nature d'une station orbitale. A l'intérieur, diverses scènes de la vie « extra-terrestre » sont représentées. Ci-dessus, grosse bulle de gaz carbonique qui favorise la communication à voix basse. Elle permet de comprendre la réfraction et la propagation du son. Ci-contre, la fusée Ariane.

PHOTOS GILLES RIGOULET



LE PARC EN «FOLIES»

par Marc Ambroise-Rendu

EN mai prochain, si les changements politiques ne viennent pas contrarier le programme, on fêtera le printemps dans le nouveau parc de La Villette. Sous l'ombrelle métallique de la grande halle se succéderont dans un très détonant cocktail un festival de routiers, la prestation du London Philharmonia Orchestra, un marché aux fleurs, une présentation de mode (par Yves Mourousi), des soirées de musique tropicale et des spectacles de danse contemporaine. A l'extérieur, on pourra participer à un carnaval, assister à des spectacles mêlant les feux d'artifice aux jeux d'eau, suivre les évolutions d'avions modèles-réduits et peut-être même prendre un baptême de l'air en montgolfière.

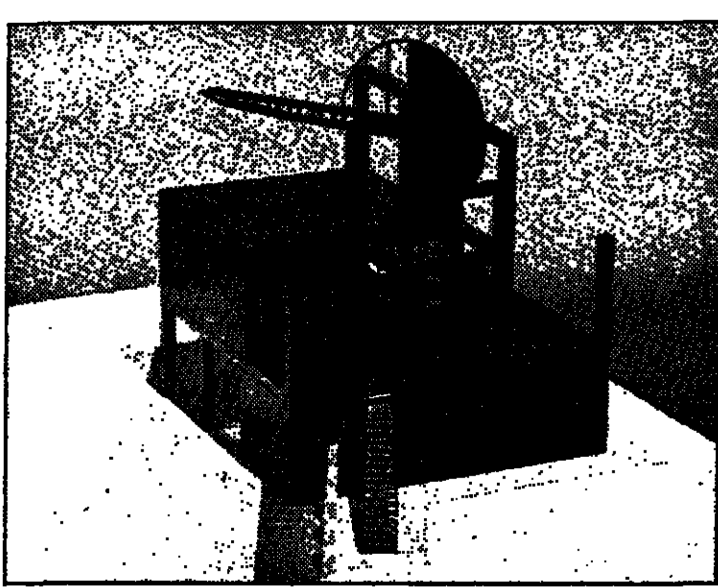
Ce «menu» préfigure et symbolise ce que devrait être le parc de La Villette rêvé par l'architecte Bernard Tschumi; un néo-Luna-Park qui sera le plus redoutable concurrent du Disneyland de Marne-la-Vallée. On ne sait si le public s'y amusera vraiment mais, pour l'heure, les trente-cinq architectes, paysagistes, sculpteurs et plasticiens qu'on a mobilisés pour réaliser la première tranche s'en donnent à cœur joie.

Parc ou Luna-Park ?
En tout cas assurément
un espace qui ne manque
ni d'ambition ni d'originalité.
Il y a même des arbres.
Les architectes
qui travaillent sur le site
en sont assez fiers.

Ils sont à l'œuvre sur une demi-douzaine d'hectares situés entre la grande halle et la salle de spectacles du Zénith. Les deux vastes prairies qu'on y prévoit ne sont pas les plus simples à traiter. Comme elles seront librement accessibles, elles doivent être aussi résistantes que la pelouse du Parc des Princes. D'où 5,5 km de drains souterrains et de tuyaux d'arrosage dont les centaines d'aspergeurs dispenseront automatiquement, sur un *ray grass* britannique, une pluie artificielle programmée par ordinateur. Ces tapis verts ne seront pas ouverts au public avant le printemps 1987. On ne peut pas ruser avec les rythmes de la nature.

Par contre, les promenades pavées et les jardins qui les bordent pourront être parcourus dès cette année. Les allées sont ombragées par cinquante-deux platanes d'âge mûr qu'on a transplantés à grands frais, avec leur motte de terre pesant des dizaines de tonnes. L'opération, présentée comme une première, a duré quatre ans. Les arbres dûment emmaillotés de toile de jute pour les protéger ont été réinstallés selon leur orientation d'origine. Quant à leurs racines, elles sont sous perfusion permanente grâce à des tuyauteries amenant des fertilisants.

Les jardins ne sont pas moins sophistiqués. Alexandre Chemetoff, à qui l'on a confié le premier, est allé chercher dans le Gard des collections de bambous noirs et jaunes qu'il cache dans une série de fosses de 7 mètres de profondeur. *«Il faut bien se protéger du vacarme de la circulation»*, explique-t-il. En effet, cette zone du parc de La Villette est surplombée par le périphérique. Apparemment personne n'a encore prévu d'élever un mur antibruit sans lequel pourtant la fréquentation de ces lieux sera le contraire d'une promenade de santé.



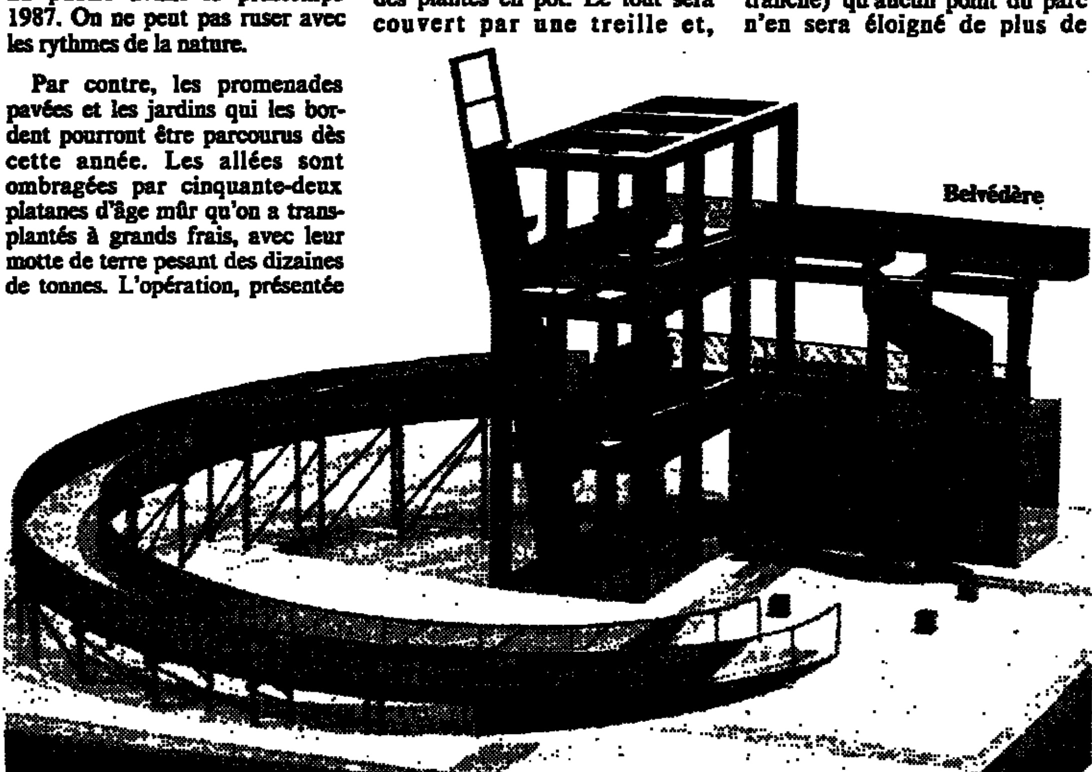
Buvette.

Non loin de là, Gilles Vexlard met la dernière main à son «jardin du jardinage». Y verra-t-on un potager modèle ? Hélas, non, car on s'est aperçu que, situé à l'ombre, le terrain était impropre à la culture en pleine terre. Qu'à cela ne tienne : on exposera là, sur 1 300 mètres carrés bordés de talus garnis de saules rampants, des plantes en pot. Le tout sera couvert par une treille et, puisqu'il faut bien un peu de lumière, illuminé par des projecteurs.

Quelques pas encore, et les visiteurs découvriront le jardin d'eau conçu par Alain Pelissier. Passerelles sur des bassins, colonnes liquides, couloir d'eau de 80 mètres, nuage de gouttelettes mis au point par une japonaise, l'ensemble devrait être, nous assure-t-on, à la fois merveilleux et divertissant.

Bien entendu, ces espaces seront quadrillés par les «folies» et les galeries de Bernard Tschumi. Dès cet automne, on en verra trois : un kiosque d'accueil, une buvette et un belvédère. Ces cubes de béton, d'une hauteur équivalente à trois étages et demi, sont couverts d'une tôle peinte en rouge vif et garnis de superstructures métalliques. Les longues galeries qui doivent se croiser au bord du canal de l'Ourcq sont également en métal léger, soutenues par des haubans et couvertes de tôle ondulée. Tout cela, selon M. Tschumi, doit avoir *«un aspect technique et industriel»* rappelant l'environnement de La Villette. C'est ce que l'on appelle une architecture intégrée au milieu.

La «grille» de ces édifices est si serrée (trente folies sont prévues, dont dix pour la première tranche) qu'aucun point du parc n'en sera éloigné de plus de 80 mètres. Par comparaison, il faut savoir qu'au centre du parc Monceau on est à 125 mètres des façades les plus proches et que le cœur du Luxembourg se trouve à 250 mètres des bâtisses environnantes.



Belvédère

PHOTOS BOUCHART/MAISON DE LA VILLETTE

Le parc de La Villette est donc volontairement une sorte de quartier urbain très aéré. Ainsi, par exemple, dans la première partie en cours d'aménagement les visiteurs trouveront une galerie de jeux électroniques enfermée dans un bunker, une brasserie, un comptoir de vente de plats exotiques, une buvette, un restaurant, un simili château-fort pour les enfants. Bref, un super jardin d'acclimatation à l'est de Paris.

Distraction et culture

Les responsables de La Villette ont voulu évaluer par avance la fréquentation d'un tel ensemble. Les sondages effectués les conduisent à chiffrer à onze millions le nombre annuel de visiteurs. Mais ceux-ci, dans leur majorité (60 %), se sont déclarés intéressés par le côté «espace vert, jardin, et nature». La minorité, elle, penche pour un parc urbain de distraction et de culture. C'est pour cette clientèle-là que, curieusement, on semble avoir opté.

Ce choix est loin d'être gratuit. Le devis de la première tranche du parc (12 hectares dont la moitié seulement en pelouses et jardins) se monte à 585 millions de francs. Les huit dixièmes de cette somme sont ou seront consacrés à démolir des constructions anciennes, à enterrer des réseaux, à édifier des «folies», des galeries et des ponts ainsi qu'à installer le mobilier urbain. Chaque lampadaire ressemble par exemple à une aile d'avion plantée verticalement et surmontée d'un mini-phare.

Le reste du budget (18 % seulement) sert à planter les pelouses, une centaine de grands arbres et dix-huit mille arbustes. La nature est ce qui coûte le moins cher. Néanmoins, le parc de La Villette sera probablement à l'hectare «l'espace vert» le plus cher du monde. Son coût de fonctionnement ne sera pas moins grandiose. Bien sûr, un certain nombre d'équipements seront concédés à des firmes privées qui paieront des redevances. Malgré cela, on estime à 40 millions par an les seules dépenses à engager pour la maintenance de la première zone.

Ces comptes laissent rêveurs lorsqu'on sait que théoriquement le parc devrait s'étendre sur 35 hectares, soit le triple de sa surface actuellement en travaux. Par sa conception, sa sophistication, la mobilisation de matière grise qu'il a provoquée, son coût d'établissement et ses frais de fonctionnement, le parc de La Villette sera, n'en doutons pas, une «folie» d'envergure mondiale. ■

45 MINUTES DANS LES ÉTOILES

LE ciel nous appartient. Doublement. Depuis près d'un demi-siècle, des générations d'écoliers se sont familiarisées avec les galaxies au Palais de la découverte créé en 1937. Désormais, les nouveaux venus iront rêver l'univers dans un autre lieu, au planétarium de la Cité des sciences et de l'industrie qui sera ouvert au public le 15 mai prochain.

Situé au niveau le plus élevé de la Cité, dans le secteur 1 (De la Terre à l'univers), le planétarium accueillera jusqu'à 3 000 personnes par jour grâce à ses 275 places et aux séances de quarante-cinq minutes animées par un astronome-conférencier. Fréquentation prévue pour 1986 : 35 000 spectateurs.

L'espace réalisé ne manque pas de charme. A l'intérieur, comme il se doit, tout est calme, rigueur et simplicité. A l'extérieur, le cylindre blanc de 26 mètres de diamètre qui ceinture l'édifice sera animé par une fresque de Monory. Un must.

Un dôme de 600 mètres carrés permettra d'admirer le ballet de 10 000 étoiles et de 10 planètes — mais pas seulement à partir de la Terre; le système solaire placé en mémoire autorise la multiplication des points de vue.

Jean-François Delorme, le chef du projet planétarium jubile : *«Avec notre dispositif, sans doute l'un des plus performants mis en service actuellement, nous voulons faire sentir les phénomènes astronomiques, les rendre palpables, en mobilisant tous les sens. Nous souhaitons offrir aux aveugles la possibilité de saisir les structures de l'univers.»*

Pendant plus d'un an, le responsable du planétarium a veillé à l'avancement du projet aux Etats-Unis, au siège de Spitz Space System, le réalisateur du simulateur astronomique. En France, la société Roiret de Lyon a collaboré à la mise en place de l'espace sonore. Une bande son de 21 pistes diffusée par de nombreuses enceintes permet d'obtenir, selon les animateurs, un effet de «spatialisation totale». La synchronisation du spectacle sera assurée par une console de salle puissamment informatisée. Un ensemble multimédia (projecteurs de dispositives, films 16 et 35 millimètres) doit enrichir et élargir les effets du simulateur astronomique. Le planétarium se fera l'écho de l'actualité spatiale, missions d'hier ou de demain.

Il ne sera pas seulement un instrument de vulgarisation — le Palais de la découverte un temps menacé gardera avec son planétarium son objet pédagogique. L'écrivain Michel Butor a réalisé le premier texte de ce «spectacle», à la fois explicatif, accompagné d'images et parfois plus poétique, «atmosphérique». «Franchir l'espace» se jouera en trois moments : *«Hier, ou les cieux»*; *«Aujourd'hui, ou les astres»*; *«Demain, ou les mondes»*. Une musique de François Bayle accompagnera le spectacle. *«Une première,* commente Michel Butor. *Le texte-planétarium est encore un genre littéraire neuf...»*.

B. L.

HALLEY ? C'EST GIOTTO...

NUIT de fête, nuit cométaire : l'ouverture de la Cité des sciences et de l'industrie, dans la nuit du 13 au 14 mars, sera placée sous le signe de la comète de Halley et de sa rencontre avec la sonde spatiale européenne Giotto.

On ne pouvait rêver mieux, pour l'inauguration d'un nouveau musée consacré à la science et à la technique, que d'un tel événement à la fois historique, spectaculaire et chargé de suspense. A 1 heure, le 14 mars, Giotto frôlera en effet la comète en passant à 500 kilomètres de son noyau. La sonde transmettra alors les premières images d'une comète «vue de près», au risque d'être détruite par les particules et les grains de poussière qui viendront la heurter pendant cette brève rencontre, qui se déroulera à quelque 70 kilomètres par seconde.

Cette nuit-là, le dialogue s'établira donc entre la Cité et la comète, par l'intermédiaire de liaisons qui relieront Paris à Darmstadt, en Allemagne fédérale (où se trouve le centre européen d'opérations de l'Agence spatiale européenne), à Moscou (au centre spatial IKI), à l'Australie, lieu privilégié de réception des signaux en provenance de Giotto, à la Réunion.

Les quelques milliers d'invités à cette inauguration pourront aussi assister aux débats organisés avec des astronomes, des biologistes, des ethnologues, autour des thèmes de la culture, de l'aventure spatiale, de la communication et des nouvelles technologies. Ils pourront aussi, bien sûr, découvrir les premières activités présentées par la Cité et profiter des divers spectacles animés notamment par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, l'Orchestre national de jazz, Stéphane Eicher et le récital du Troisième type.

Le public, qui ne pourra pas accéder à l'enceinte — trop restreinte — de la Cité, pourra toutefois suivre le déroulement des festivités dans le cadre d'un grand spectacle télévisé qui sera réalisé en direct de La Villette par FR3, avec la participation de France-Inter.

E. G.

UNE SPHÈRE TRÈS FRÉQUENTÉE

CINQ cent mille spectateurs en dix mois : beaucoup d'exploitants de salles de cinéma doivent envier Mme Sylvie Pélissier, directrice de la Géode, cette énorme boule-miroir d'acier poli, «alunie» dans la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (1).

Un demi-million d'entrées — depuis son inauguration, le 6 mai 1985, par le président de la République, — pour une unique salle de trois cent soixante places et pour seulement deux films, projetés en alternance : *l'Eau et les Hommes*, de Pierre Willemin, et *Chronos*, de Ron Fricke (2). Deux films, qui n'ont pour vedettes que le poids du son et le choc de l'image.

Un avis de la direction prévient les *«personnes sensibles»* : l'intensité sonore et visuelle est telle qu'elle peut provoquer des malaises, et l'on peut avoir littéralement le vertige en regardant tournoyer les images sur cet écran hémisphérique de 1 000 mètres carrés — le plus grand du monde (3) — ou en ayant physiquement l'impression d'être à bord de l'hélicoptère, d'où ont été réalisées certaines prises de vues.

Mais, c'est justement pour éprouver *«des sensations, des émotions»*, explique Mme Pélissier, que le public se presse à la Géode. Alors qu'aucune publicité ou presque n'est faite — quelques annonces de-ci, de-là, — la salle de La Villette ne désemplit pas : si l'on tient compte d'un «petit creux» à l'heure du déjeuner, le taux de fréquentation est, en moyenne, de 75 %, *«essentiellement par le bouche à oreille»*, dit la directrice de la Géode.

Ainsi, cent mille cinq cents personnes ont afflué, pour les seuls deux premiers mois de janvier et de février, dans cette *«sphère parfaite»* conçue par l'architecte Adrien Fainsilber (4). Un public *«assez élitiste»*, remarque Mme Pélissier, bien que toutes les catégories sociales y soient représentées, avec une bonne proportion de jeunes (25 %) — *«mais pas de zonards...»* — et de touristes étrangers.

La Géode organise aussi, les mardis et jeudis soirs, des projections privées : il y en a eu quatre-vingts depuis mai dernier. Elles sont ouvertes à des groupes de toute nature : personnels de sociétés industrielles ou commerciales (avec une prédominance, pour l'instant, des salariés de l'informatique), délégations étrangères — lors de la venue, par exemple, d'un chef d'Etat, etc. Pour ces projections privées, il faut réserver six mois à l'avance, et Mme Pélissier indique que tout est d'ores et déjà complet jusqu'en septembre-octobre.

La directrice de la Géode peut dès lors parler d'un bilan *«très positif»* et se satisfaire du chiffre d'affaires de la salle de La Villette, qui oscille entre 1,6 et 2 millions de francs par mois, avec une recette de 10,7 millions de francs pour 1985, sans compter les soirées privées. Mme Pélissier supplie presque : *«Ne nous faites pas de publicité. Nous sommes déjà obligés de refuser du monde...»*.

MICHEL CASTAING.

(1) Lire l'article de Michèle Champenois dans *le Monde* daté 5-6 mai 1985.

(2) Un troisième film, remplaçant les deux premiers, sera présenté à la presse le 24 mars prochain et proposé au public à partir du 26 mars. Il s'agit d'une œuvre consacrée aux navettes spatiales, intitulée *En direct de l'espace*.

(3) Il n'existe actuellement dans le monde qu'une cinquantaine de salles de ce genre. A La Villette, c'est le procédé Omnimax, qui est employé. Il consiste à projeter sur cet écran géant des films de 70 mm.

(4) Le nom de la géode a été choisi parce qu'il désigne la *«cavité d'une roche tapissée intérieurement de cristaux»*.

LA VILLETTE

TOUS SERONT TOUCHÉS, PARCE QUE TOUS COMPRENDRONT

Un entretien avec Maurice Lévy

« Je pense que la Cité sera la première évocation d'un phénomène que j'appellerais « un nouvel humanisme » basé sur la technologie, l'information, le jeu, l'art et, d'une façon générale, la culture. »
Maurice Lévy, président de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, présente son musée surdoué.

« EN quoi consiste l'originalité de « votre » musée futuriste, par rapport à ses « confrères » classiques, en France ou à l'étranger ?

— Dans le fait qu'il ne s'agit justement pas d'un musée, mais d'une « cité », d'un lieu d'interaction; on peut presque dire qu'il s'agit d'un média en soi qui essaye de communiquer quelque chose de façon différenciée à chacun de ses visiteurs, d'où la multiplicité et la diversité des activités de La Villette. De plus, *nous ne faisons* pas une présentation triomphaliste des sciences et des techniques, mais nous montrons leurs risques et les moyens par lesquels on pourrait les maîtriser. Ainsi, nous avons introduit les sciences humaines, ce qui est une approche tout à fait inédite. Autre originalité, nous avons fait une très large place à l'informatique et à l'audiovisuel. *« Last but not least »*, notre approche est très internationale puisque les inscriptions principales ainsi que la plupart des commentaires audiovisuels seront en quatre langues.

— De quelle façon avez-vous réussi à introduire les sciences humaines dans un musée scientifique ?

— C'était peut-être l'une des choses les plus difficiles à faire, mais nous avons trouvé les moyens pour parler d'économie, d'histoire, d'ethnologie, de linguistique, à la fois par des présentations classiques, et aussi par des jeux informatiques et des audiovisuels. Nous avons, par exemple, une très belle « explication » des problèmes économiques, grâce à une représentation théâtrale réalisée avec des personnages robotisés, accompagnée de films et de diaporamas. Le public moyen se lasserait assez vite d'un langage trop aride et trop technique; il faut donc visualiser les « problématiques » d'une façon attirante.

— « Père fondateur » de la cité, comment avez-vous conjugué l'ingénierie culturelle de la « high tech » avec une ouverture d'esprit *aussi ludique et « branchée »* que la plus jeune avant-garde ?

— Vous savez, il n'y a pas de jeunesse ou de vieillesse lorsqu'on est fasciné par tout ce qui est nouveau, et lorsqu'on a la passion de toucher tous les publics ! La plus belle, la plus intéressante des présentations n'a aucune valeur si le *public ne vient pas* la voir : il fallait donc savoir séduire tous nos visiteurs. *Or toutes les études ont* montré que ceux-ci seraient principalement les moins de trente-cinq ans; il fallait donc être « branché ». Et finalement, cela n'est même pas si difficile.

— En parcourant le musée, on a vraiment l'impression que son concepteur est un penseur insolite...

— Je crois que les visiteurs de la cité ne me « reconnaîtront » pas, ils n'ont pas de moi cette image-là. Or je ne me suis jamais laissé « enfermer » par la vision du monde qui résultait de mon activité de chercheur, loin de là. J'ai eu d'autres activités (1) qui demandaient, au contraire, une attitude beaucoup plus concrète. Je dois admettre que ce qui m'a le plus « amusé » dans ce projet, qui *était par ailleurs* extraordinairement difficile et qui a comporté quelques drames, c'était justement de pouvoir faire quelque chose qui puisse étonner tout le monde.

— On a, en effet, l'impression que votre allure austère est uniquement un « masque » pour mieux cacher une tournure d'esprit « subversive »...

— C'est vrai; je dirais même *que, selon moi, cette cité devrait* être une provocation. Pour attirer, il faut d'abord « choquer », il faut frapper l'imagination ; c'est donc une démarche tout à fait consciente et volontaire que j'ai appliquée. Ce n'est que peu à peu que les visiteurs découvriront ce que nous avons réellement voulu faire. Par ailleurs, j'ai toujours été opposé à ceux qui veulent faire le bonheur des gens malgré eux, ou qui veulent élever le niveau culturel de ceux qui ne le souhaitent pas. Si les gens ont envie de *s'amuser, eh bien, qu'ils s'amusent.*

« Ce n'est pas assez fou »

— D'ailleurs, lorsqu'on est physicien, théoricien, on est très inventif : pour concevoir la relativité ou la mécanique quantique, il faut avoir une imagination bien plus étonnante qu'aucun romancier...

— Exactement. Je me rappelle qu'un jour, à l'époque où tout le monde cherchait une explication fondamentale de l'infiniment petit en physique, Heisenberg proposa une solution, mais Pauli répliqua : *« Cela ne peut être vrai, parce que ce n'est pas assez fou. »* Une véritable solution ne peut être que tout à fait surprenante...

— Votre vulgarisation inédite de la science, ayant recours au jeu, au vécu, au spectaculaire, saura-t-elle correspondre à une nouvelle demande sociale ?

— Je pense que la Cité sera la première évocation d'un certain phénomène que nous voyons naître autour de nous et que j'appellerais « un nouvel humanisme », fondé sur la technologie, l'information, *le jeu, l'art* et, d'une façon générale, la culture. Cette « nouvelle ère » est extrêmement multiforme, mais tout le monde la « sent » déjà. La Cité sera donc la première concrétisation, la première visualisation de ce nouvel humanisme. Par ailleurs, il faut voir que l'actuelle demande culturelle est absolument énorme, et exige des projets d'une tout autre *envergure*. Je pense donc que la Cité est une première réponse, *mais qu'il y en aura beaucoup* d'autres.

— Comment peut-on créer un même musée pour le paysan, le plombier ou le professeur ?

— C'est là précisément notre idée : nous voulons nous adresser simultanément à tous les publics ; c'est pour cela que nous avons *essayé de combiner plusieurs* approches s'appliquant à des *niveaux différents* : l'approche sensible et esthétique, l'approche intéractive et l'approche conceptuelle. Le paysan dira : *« Ah ! que c'est beau... »* Le plombier se demandera : *« Comment ça marche ? »* Et le professeur s'interrogera : *« Quelle est sa théorie ? »* Nous voulons répondre, à la fois, à ces trois questions.

— Chacun comprendra une parcelle, *mais qui sera celui qui comprendra le musée dans sa globalité* qui saisira tous vos « clins d'œil » ?

— Je crois que personne ne comprendra la Cité en entier, en tout cas pas du premier coup. Il faudrait y *revenir* pendant des mois pour y arriver, car beaucoup de choses « cachées » ne pourront être décelées que peu à peu et n'apparaîtront à une personne donnée que dans un endroit particulier et pas partout.

— Mais si l'on formait un groupe composé d'un physicien, d'un biologiste, d'un architecte, d'un poète... ensemble comprendraient-ils votre musée ?

— C'est comme dans la vie : plus vous êtes nombreux et différenciés et plus vous avez des chances de saisir les choses...

— Au *fond*, vous vous êtes fait votre propre musée ?

— Comme l'écrivain qui n'a pas lui-même complètement décrypté tout ce qu'il a « mis » dans son livre, de même ce que nous avons créé a un sens caché. Dans son foisonnement et sa richesse, la Cité renferme certainement aussi *des aspects un peu hermétiques.*

— Etes-vous surpris par votre propre création ?

— Surpris et quelquefois inquiet — il s'agit de l'ensemble de l'équipe — que nous ne soyons allés trop loin. Parfois, vous savez, la *distance n'est pas considérable* entre une très grande originalité et une très *grande naïveté.*

— Pourquoi avez-vous préféré au parcours disciplinaire cloisonné celui de l'approche thématique transversale ?

— Pour moi, c'était un choix fondamental, parce que produire *les « disciplines » cela signifiait* réintroduire une approche trop didactique, trop *scolaire*. D'autre part, il fallait éviter qu'il n'y ait un hiatus entre l'expérience personnelle quotidienne du visiteur et ce qu'il viendrait voir chez nous. Pour qu'il y ait continuité, il fallait donc partir de ce que le visiteur connaissait déjà. Par ailleurs, nous ne voulions pas parler que de sciences, mais aussi de techniques et d'industries : les avantages de l'*approche thématique devenaient* alors tellement évidents qu'il m'a *semblé nécessaire de passer outre* à certaines objections. Mais nous en avons tenu compte en créant des « visites transversales » qui retrouvent, sinon des disciplines, du moins certaines unifications fondamentales, grâce à des parcours transdisciplinaires à travers les différents thèmes d'Explora. En *fait*, ce *sont deux approches* complémentaires : l'approche verticale est universitaire et scolaire, l'approche thématique est multidisciplinaire, mais finalement c'est la même réalité que l'on saisit.

— La *priorité* ayant été accordée à la « démarche interactive », *puisque « en faisant on se fait »*, où situez-vous la frontière entre le « ludique » et le « didactique » ?

— Elle est à l'intérieur de chacun. Pour nous, l'approche interactive était indispensable : pour ceux qui ne sont pas des intellectuels, c'était souvent la meilleure voie pour appréhender les choses. *Lorsque vous faites un discours* à quelqu'un, il risque de ne pas le saisir. Mais *si vous lui dites* : voilà, il y a certaines manipulations à faire, subitement la « vérité » lui apparaîtra. Mais c'est vrai qu'il y a plusieurs façons d'être interactif : on peut simplement jouer ou on peut, justement à partir du jeu, se mettre à comprendre. De plus, la frontière *entre le « ludique » et le « didactique »* est tracée par chacun, et varie d'un moment à un autre. J'ai pu constater, lors de présentations interactives, que ce « passage » se modifiait non seulement d'un visiteur à l'autre, mais également chez la même personne, au cours du temps. On voit clairement le *spectateur* se dire : eh bien, ça y est, j'ai compris, je ne me suis pas *seulement amusé, mais j'ai aussi* appris quelque chose.

« Utiliser des gadgets »

— Vous cherchez ainsi à séduire à tout prix par cette véritable caverne d'Ali Baba : « Murs de graffitis pour slogans musicaux », « Odorama », « Orgue du parfumeur » et autres « gadgets » : informatisation excessive ou nouveau langage ?

— Ce n'est ni l'un ni l'autre ; lorsque nous nous sommes demandé comment transmettre un « message » à un visiteur n'ayant *pas une formation scientifique*, il est apparu que la seule façon était, en effet, d'*utiliser* ces gadgets. Finalement, nous avons pensé que, à l'« ère de la communication », voulant communiquer quelque chose d'« immatériel », il *était tout à fait normal* que nous ayons recours à ces moyens.

— Ce que l'on peut faire comprendre en un instant avec un hologramme nécessiterait des heures d'explications avec des « objets classiques » ?

— *Exactement*. Au *départ*, les équipes étudiant la concrétisation des thèmes que nous voulions illustrer avaient construit des « modèles mécaniques » et se sont aperçues que cela restait à la surface des choses. Il fallait donc faire appel à ces nouvelles techniques. Et comme nous savons que le visiteur ne reste qu'un court moment, devant chaque présentation, nous n'avons que quelques minutes pour le convaincre...

— Une espèce de nouveau « marketing » ?

— Tout à fait : nous avons essayé de « vendre » la science, la technologie, aux visiteurs. Et vous savez bien qu'en « marketing » le moment crucial c'est la première minute : si la personne ne vous referme pas sa porte au nez, c'est *gagné* !

— Vous avez donc mis l'accent sur l'aspect esthétique de La Villette — la superbe Géode ou les multiples « environnements artistiques » — parce que l'ensorcellement de la « magie » est irrésistible ?

— Finalement, la composante *fondamentale* de ce niveau sensible, qui est le premier niveau *accessible à tous les publics*, c'est l'esthétique. Il faut d'abord que le visiteur soit « séduit », *qu'il* trouve que c'est « beau », donc « magique ». Ce qui frappe à La Villette, c'est que nous avons voulu faire des choses de qualité : la Géode est l'exemple même d'un équipement « haut de gamme » et séduisant, deux choses qui vont de pair : qualité et beauté.

— Dans cette nouvelle approche, quelle est l'interaction entre la science et l'art, et quelle sera sa place dans la Cité ?

— J'ai attaché beaucoup d'importance à cette question. Premièrement, parce que le message fondamental « la science fait partie de la culture » n'est pas encore admis par tout le monde et que, en montrant l'interaction entre la science et l'art, on pourrait le prouver. Deuxièmement, *pour séduire, il faut utiliser* l'art. C'est la raison pour laquelle nous avons même demandé à des artistes de réaliser des présentations scientifiques au lieu de les confier à des ingénieurs. Pour beaucoup d'artistes, la science et la technologie ne sont plus une fin en soi, mais un moyen d'expression *artistique* ; *on constate* actuellement un important mouvement vers l'« art technologique », et nous voudrions que la Cité joue un rôle moteur dans sa promotion. Nous avons donc l'intention de créer une galerie d'art expérimentale, centrée sur ce problème de « l'art à base technologique ».

— N'est-il pas paradoxal que le plus grandiose musée du monde soit conçu en France — pourtant à la périphérie de la modernité — plutôt qu'au Nouveau Monde ?

— Curieusement, c'est toujours la France qui a *innové* dans ce domaine : le premier musée des techniques *était le* Conservatoire national des arts et métiers, fondé sous Louis XVI, et le premier musée des sciences, le premier « Science Center », était le Palais de la découverte, il y a cinquante ans. Avec La Villette, nous avons effectivement inauguré une troisième génération tout à fait nouvelle. Je suis sûr que des centres semblables au nôtre vont se créer, *au Japon, aux Etats-Unis*. Les Américains étant plus pragmatiques que nous, ils voudront peut-être procéder par approximations successives. *Il* est difficile, dans ces conditions, d'avoir de grands projets scientifiques. Par contre, ils ont élaboré des projets superbes dans le domaine artistique. Cela ne signifie qu'une seule chose : la science aux Etats-Unis n'a pas encore conquis le droit de cité culturel qu'elle a en France.

— Est-ce à dire qu'il est plus facile aujourd'hui d'être un visionnaire scientifique en France qu'aux Etats-Unis ?

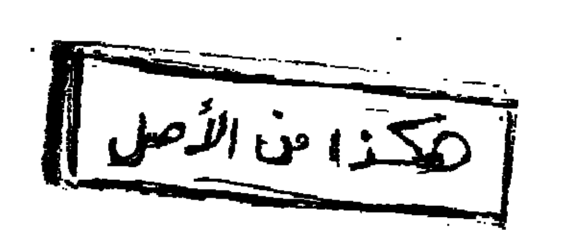
— Oui, parce que la science est paradoxalement beaucoup plus respectée ici qu'en Amérique ; elle y est merveilleusement utilisée, mais plutôt comme un « instrument », tandis que, en France, elle est considérée comme un phénomène culturel.

Propos recueillis par
GUITTA PESSIS-PASTERNAK.

(1) Entre autres, ancien président du CNES (Centre national d'études spatiales).

XAVIER LAMBOURS

Maurice Lévy



CINÉMA ET TÉLÉVISION

LES CAMÉRAS D'HOLLYWOOD DANS LA GUERRE DES ÉTATS

par Danièle Légeron

La guerre de Sécession a commencé. Son champ de bataille : le cinéma et la télévision. Aujourd'hui, les metteurs en scène délaissent Hollywood et vont planter leurs caméras en Floride ou en Arizona.

LA Californie n'a plus la cote. Les chiffres cernent l'ampleur de la déroute : en 1984, sur 165 films réalisés aux Etats-Unis, 80 seulement sont tournés dans la mecque du cinéma. Lisa Rawlins, directrice de l'Office du film de Californie, reconnaît que les *« runaway productions »* (les productions fuyardes) font perdre 1 milliard et demi de dollars par an à l'Etat.

Les raisons de cet exode sont nombreuses. Les producteurs n'acceptent plus les contraintes administratives qui pèsent sur les tournages californiens. Il devient de plus en plus difficile d'obtenir des autorisations pour filmer en extérieur, et les tarifs sont prohibitifs (jusqu'à 3 000 dollars pour une journée). *« Les démarches sont interminables »*, constatent avec irritation les professionnels. *« Et certaines lois, créées jadis pour empêcher les équipes opérant dans les rues d'effrayer les chevaux, sont toujours en vigueur ! »*

Après le succès remporté par *la Guerre des étoiles* en 1977, George Lucas est un des premiers à se rebeller contre les pesanteurs d'Hollywood, en construisant ses propres studios à San-Rafael, une petite ville située au nord de San-Francisco.

Séduction

Les autres Etats prennent la relève. Leurs gouverneurs découvrent une nouvelle façon d'enrichir leur région. A moindres frais. Au départ, l'investissement reste modeste. La création d'une commission du film n'entraîne pas de folles dépenses. Le personnel est limité (deux employés dans le Wyoming, onze en Floride), et les budgets opérationnels pour 1985 varient de 100 000 (pour le Maryland) à 700 000 dollars (pour l'Illinois). En retour, les retombées sur l'hôtellerie, les commerces et les transports représentent une véritable manne.

D'où le nombre croissant de ces commissions, qui poussent comme des champignons à travers le pays. Actuellement, il existe cent trente bureaux répartis dans une soixantaine de villes. Conscientes de l'importance des enjeux, elles peaufinent une stratégie basée sur la séduction. Pour promouvoir leur communauté auprès de l'industrie du cinéma et de la télévision, elles font appel à la publicité. Massivement et agressivement. Il est impossible de lire *Variety* ou le *Hollywood Reporter* (les deux quotidiens lus par toute la profession) sans tomber sur des déclarations plus alléchantes les unes que les autres : *« Notre arrière-cour est votre studio »*, proclame l'Ohio. *« Tournez chez nous pour une poignée de cacahuètes »*, répond la Georgie. *« Venez, nous vous donnerons de l'argent »*, surenchérit l'Arkansas.

Si le message est souvent exagéré – il faut semer large pour récolter gros, – les avantages offerts sont indiscutables : des tarifs nettement inférieurs à ceux pratiqués dans le « Golden State », une coopération locale remarquable (les autorités n'hésitent pas à fermer une rue pour faciliter les prises de vues) et des équipes techniques qui n'appartiennent pas aux « Unions » (les syndicats). Autant d'éléments qui réduisent considérablement les budgets des producteurs et qui permettent aux commissions de marquer des points.

L'avion du gouverneur

Car, pour insuffler de l'oxygène dans leur économie locale, elles mettent tout en œuvre pour répondre aux exigences des productions. En jetant un coup d'œil sur quelques Etats (parmi les plus dynamiques), on constate que leur devise – *« to cut the red-tape »* (stopper les chinoiseries administratives) – n'est pas une vaine promesse.

« Nous arrivons même à modifier les lois de la nature », affirme Eve Lapolla, responsable de l'Office du film de l'Ohio. *« Pour le tournage de* Brubaker, *il fallait une prison et une ferme. Pour la prison, pas de problème, nous en avions une à côté de Columbus. Malheureusement, la seule ferme qui convenait était abandonnée depuis des années. Nous avons contacté des experts en agronomie qui ont su régler, rapidement, la question de l'infertilité des terres en plantant des navets. »* C'est, en partie, grâce à cette plante potagère que Robert Redford a pu tourner son film...

L'Arizona, lui, n'est pas confronté à ce genre de situation. Mais la nature – sous la forme de sites grandioses – reste son premier atout. *« On ne pourra jamais reconstruire le Grand Canyon en studio,* déclare avec satisfaction le gouverneur de l'Etat. *Sans oublier que nous garantissons trois cent vingt-cinq jours de soleil par an. »*

Pour les repérages des lieux, cet homme affable offre son avion personnel. Un accueil de première classe qui rapporte, au cours des dernières années, 50 millions de dollars à l'Etat. En 1984, quatorze longs métrages sont tournés en Arizona (le plus célèbre étant *Indiana Jones et le Temple maudit*). L'action d'une centaine de westerns s'est déroulée dans la vieille ville de Tucson. Mais le maire s'empresse d'ajouter : *« Nous n'avons pas que des cactus et des cowboys. »* Alfred Hitchcock le savait, lui qui réalisa à Phoenix la première séquence de *Psychose.*

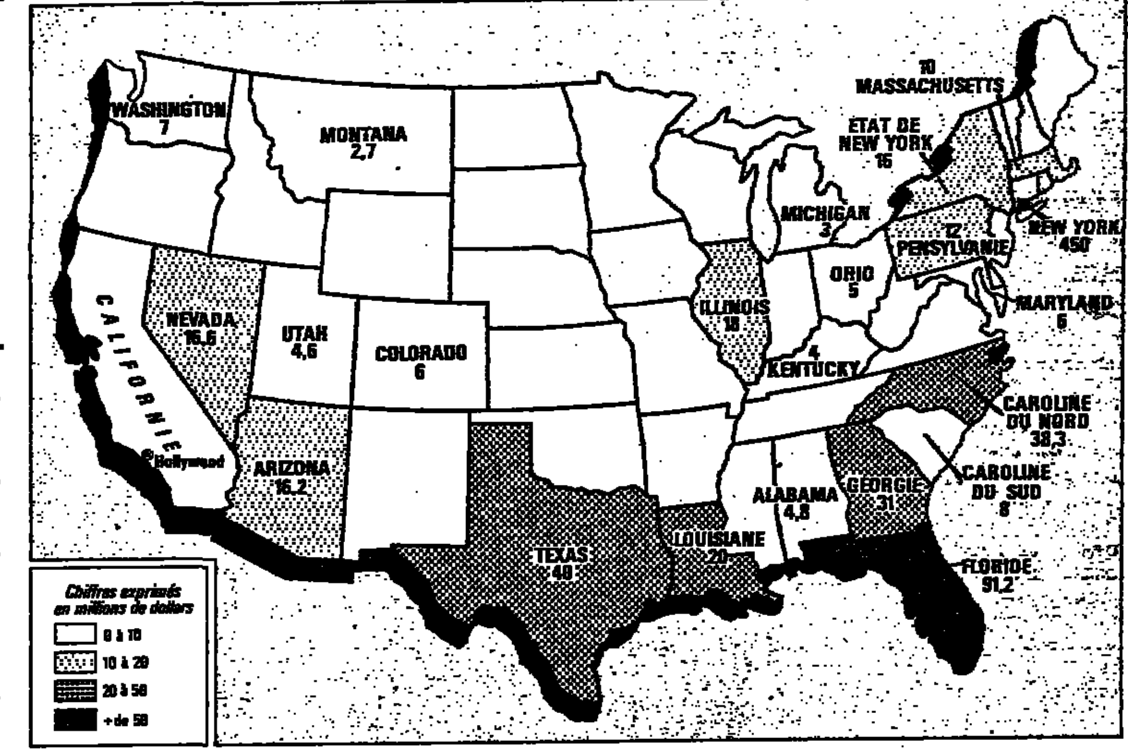
Hawaii joue aussi la carte de l'ensoleillement. Cet archipel volcanique ne vit pas que de la production d'ananas. La télévision a depuis longtemps choisi ces îles comme terrain de prédilection. Elle y réalise de nombreux feuilletons (« Magnum » et « Hawaii Five-O »). La chaîne ABC tourne quelques séquences de sa mini-série « Les oiseaux se cachent pour mourir » (diffusée récemment sur TF1) et Universal Television succombe à son tour en produisant une nouvelle série, « Hawaian Heat » (« Chaleur hawaïenne »). Le cinéma, à travers *Body Heat*, de Lawrence Kasdan, ou *Dix* (avec Bo Derek), exploite abondamment l'exotisme torride de l'archipel.

« Trois cents jours de tournage par an ! » Mary Lou Crane, directrice du bureau du film du Massachusetts, jubile. Elle cite avec fierté la longue liste des nominations aux Emmy (les oscars de la télévision), attribuées à vingt-trois productions réalisées sur son territoire. *« On doit une fière chandelle aux Kennedy »*, ajoute-t-elle. La télévision, en effet, rend de nombreux hommages à cette légendaire famille. Et d'excellents indices d'écoute témoignent du vif intérêt manifesté par les téléspectateurs américains pour le « clan ».

La Floride s'appuie sur l'empire Walt Disney pour développer son ambitieux programme. Grâce à la construction de gigantesques studios de cinéma (budgetisés pour 300 millions de dollars) aux portes des mégaparcs d'attraction Disney World et Epcot, elle entend se poser en sérieuse rivale de Los Angeles. Sans détrôner pour autant New-York, qui connaît depuis peu un formidable regain d'activité (la ville de New-York à elle seule rafle 20 % des films tournés en 1984).

Assaillie de tous bords, la Californie – qui voit sa production cinématographique chuter de 50 % en dix ans – contre-attaque. La création, en janvier 1985, d'un Office du film a pour objectif de stopper l'hémorragie en démontrant que l'Etat, lui aussi, peut être compétitif. Les membres de l'Office veulent rassurer les professionnels : *« Nous ferons tout notre possible pour faciliter votre travail, car l'industrie du cinéma et de la télévision est essentielle au développement culturel et économique de l'Etat. »*

Des mesures d'urgence sont prises : désormais, l'utilisation des propriétés appartenant à l'Etat (monuments, jardins publics, etc.) devient gratuite. Mais la plupart des réformes nécessaires à un véritable assouplissement de la législation dépendent du bon vouloir des syndicats. La Californie se met dans tous ses états pour résister. Mais l'optimisme affiché reste mesuré. ■



La Californie détrônée par les « runaway productions » ? Ci-dessus, les chiffres d'affaires des principaux Etats qui concurrencent la mecque du cinéma et de la télévision (1984).

« BRAVO », LA CHAINE DES CINÉPHILES

AU début des années 80, une vague culturelle déferle sur la télévision par câble aux Etats-Unis. Quatre chaînes – Bravo, ARTS, CBS Cable et The Entertainment Channel – proposent alors aux téléspectateurs des programmes haut de gamme. La musique, le théâtre et la danse sont à l'honneur. L'engouement, hélas, est de courte durée. Dès leur naissance, les chaînes non payantes rencontrent de nombreuses difficultés financières. Les *networks* (grands réseaux) ABC et CBS, qui se sont lancés, avec enthousiasme, dans la grande aventure du câble, déchantent rapidement.

ARTS (Alpha Repertory Television Service) et CBS Cable se heurtent à la réticence des publicitaires qui boudent le *narrow-casting* (chaînes ultraspécialisées). En 1982, CBS Cable s'arrête, après avoir perdu 30 millions de dollars dans l'opération. ABC s'en sort mieux. En choisissant de fusionner, en 1984, avec The Entertainment Channel (une autre chaîne malchanceuse créée par RCA et Rockefeller Center Inc.), ARTS évite le plongeon.

La seule chaîne qui tire son épingle du jeu, c'est Bravo. Conçue en 1980 par Cablevision Systems (une société de câblo-diffusion), elle gagne son pari grâce à la modestie de ses ambitions et à l'originalité de sa grille de programmes. Son public ? Très ciblé : Bravo s'adresse d'abord à ceux qui aiment le cinéma. Mais, contrairement à d'autres chaînes à péage (Home Box Office, Showtime, The Movie Channel), plus que les cinéphages, ce sont les cinéphiles qui l'intéressent. Les films représentent 65 % de sa programmation. Pour la plupart, des films étrangers ou produits par des compagnies américaines indépendantes. *« Nous offrons à nos abonnés de l'inédit, de l'introuvable »*, précise Robert Weisberg, le directeur général.

1900, de Bertolucci (en version originale de six heures), *Fanny et Alexandre*, de Bergman, *Napoléon*, d'Abel Gance, font partie des quelque vingt-cinq films diffusés chaque mois. La France est présente avec Truffaut, Lelouch ou Pialat. Les hommages – sous forme de cycle d'une semaine – sont nombreux. Onze films de Bunuel (du *Journal d'une femme de chambre* à *Tristana*) se sont retrouvés ainsi au menu de novembre dernier.

Cette carte quatre étoiles n'allèche pourtant que quarante-huit mille abonnés la première année. Par une bizarrerie due à une insuffisance de répéteur sur le satellite utilisé (Satcom IV), Bravo, à ses débuts, se voit contrainte de céder à Escapade (une chaîne spécialisée dans le film érotique) cinq nuits par semaine. En 1981, l'obtention d'un transpondeur met fin à la cohabitation... Et Bravo diffuse désormais sept jours sur sept (onze heures et demie en semaine, treize heures le week-end).

Son label de chaîne culturelle, elle le doit à la qualité des émissions consacrées à l'opéra (*Manon Lescaut* de Puccini avec Placido Domingo), au théâtre et à la danse (*Don Quichotte* avec Mikhail Baryshnikov, en direct du Metropolitan Opera de New-York).

Aujourd'hui, le nombre des abonnés s'élève à trois cent cinquante mille. *« Une croissance qui n'a rien de phénoménal,* reconnaît le directeur. *Bravo est le secret le mieux gardé dans le monde de la télévision. »*

Mais la situation devrait changer en 1986. Il y a quelques mois, CBS achète 50 % du capital appartenant à Cablevision. Ces nouveaux partenaires envisagent une vaste campagne promotionnelle pour sortir Bravo de l'anonymat. Et les profits pointent à l'horizon, avec cinq cent mille abonnés prévus cette année. On mise beaucoup sur la modicité de l'abonnement (environ 5 dollars) (1) pour atteindre ces chiffres. Ou les dépasser, si le grand public se laisse séduire par cette cinémathèque à domicile.

D. L.

(1) Pour ce prix, le distributeur, Rainbow Service, propose également à l'abonné une autre chaîne spécialisée dans le cinéma, American Movie Classics.

LES SPONSORS SE REBIFFENT

LA route du parrainage d'émissions est aujourd'hui balisée. PBS, la chaîne de service public américaine, en fait la douloureuse expérience. Les sponsors jouent sur les valeurs sûres, récusent les émissions « audacieuses ». Une attitude qui peut compromettre les finances du réseau ou sa qualité.

La télévision commerciale américaine n'a jamais été une grande consommatrice de documentaires. Seule la télévision de service public, à travers le réseau PBS (Public Broadcasting Service), leur ouvre largement sa grille de programmes. Si la chaîne s'intéresse à des émissions boudées par ABC, CBS et NBC, *c'est d'abord parce que* – contrairement aux trois *networks* – elle n'est pas soumise à la dictature des *ratings* (les indices d'écoute). Sa mission (culturelle) et sa politique (de prestige) l'autorisent à prendre certains risques en jouant la carte de la différence.

Pour financer ses programmes, PBS se tourne vers le mécénat culturel d'entreprise. Les relations entre la chaîne et les sociétés « mécènes » (Mobil, Ford, Polaroïd, etc.) sont harmonieuses, chacun y trouvant son intérêt. Le parrainage de programmes de qualité ne peut qu'améliorer l'image de marque de ces sociétés, qui ont investi 55 millions de dollars en 1985 dans PBS.

Aujourd'hui, pourtant, le vent tourne. Les sponsors deviennent exigeants. *« On nous demande du sur mesure ! »*, s'inquiètent les responsables de PBS. IBM annonce clairement la couleur : le géant de l'informatique ne financera, désormais, que des programmes concernant la science ou la technologie.

Du sur mesure certes, mais aussi du sans danger. *« Un projet d'émission dont le sujet est polémique n'a plus aucune chance d'être accepté »*, constate avec amertume une productrice de WNET (la station de New-York) qui se souvient de l'« affaire Gillette ». Le nom de cette société apparaît au générique d'un documentaire sur la réglementation de la vente des armes à feu. La sponsorisation ne passe pas inaperçue. La réaction de la National Rifle Association est immédiate : la puissante organisation, qui regroupe, à travers onze mille clubs, plus de deux millions d'adhérents (chasseurs, tireurs, collectionneurs d'armes à feu), passe à l'attaque en lançant un appel au boycottage de tous les produits Gillette.

Sujets trop audacieux

Les sponsors n'attendent pas que les chasseurs se laissent pousser la barbe pour prendre la décision d'éviter, dorénavant, le terrain miné de la controverse.

Barry Chase, vice-président du service des informations à Washington, cite deux émissions qui n'ont pas trouvé de parrain : un documentaire sur la situation aux Philippines, ainsi qu'une série retraçant l'histoire des droits civiques aux Etats-Unis de 1954 à 1965.

D'autre part, un magazine d'investigation, *Frontline*, perd son sponsor (un groupe d'assurances) après quelques semaines de diffusion. Les sujets traités sont jugés trop audacieux. Pour que *Frontline* ne disparaisse pas du petit écran, la CPB (Corporation for Public Broadcasting), qui distribue les subventions fédérales aux trois cent quatre stations locales de PBS, prend la relève. Mais les budgets ne seront plus les mêmes. La CPB ne peut consacrer que 1 million de dollars par an à la réalisation de documentaires abordant des sujets « difficiles » (suicide d'adolescents, alcoolisme ou drogue).

Les sponsors lorgnent du côté des valeurs sûres. Exxon joue gagnant grâce à « Great Performances », une prestigieuse série consacrée à la danse, au théâtre et à la musique. Depuis dix ans, Gulf Oil peaufine son image avec « National Geographic Specials ». Inspirés par le célèbre *magazine*, les documentaires sont plébiscités à la fois par le public (les taux d'audience sont excellents) et les professionnels (les Emmy, oscars de la télévision, pleuvent).

Parmi les nouveautés de l'année, on remarque la même prudence dans la sélection des sujets. TWA choisit « River Journeys » (des écrivains connus commentent leur voyage le long des plus grands fleuves du monde), et une compagnie d'assurances, le Liberty Mutual Insurance Group of Boston, débourse 1 million de dollars pour le tournage de « The Statue of Liberty », une pré-célébration du centenaire de la statue de la Liberté.

« Plusieurs entreprises m'ont proposé de produire une série sur l'histoire du golf », ironise un directeur de la programmation de la chaîne. PBS la différente risque-t-elle de glisser vers la platitude ?

D. L.

RE DES ÉTAT

par Danièle Lé

SE REBIFFENT

PHOTOGRAPHIE

LES REPORTAGES D'UN PHILANTHROPE

par Patrick Roegiers

Banquier, mécène et philanthrope, pétrifié par la postérité, Albert Kahn est un énigmatique personnage, aussi paradoxal que limpide. La succession de manifestations tirées des archives qu'il a fait amasser durant des années incite régulièrement à percer un peu plus le mystère de son illustre anonymat.









COLLECTION ALBERT KAHN

Albert Kahn (au centre) avec le prince et la princesse Kita Shizakawa et Mme Alfred Sauvy. Cap-Martin (1).
Usines Renault, Boulogne, 1917 (2).
Lucien Le Saint pendant le tournage du film *la Pêche à la morue à Terre-Neuve* en 1922 (3).
Groupe de cow-boys, Rocky-Ranch, Canada, en 1926 (4).
Lavandière sur l'Odet, Quimper, Finistère en 1920 (5).

DE *taille moyenne*, chauve, ventru et barbichu, sobrement vêtu, l'air naturellement défiant lorsqu'il affronte l'appareil, tel apparaît Albert Kahn sur une des rares photos qui le représente, à soixante-huit ans, accoudé sur le balcon de sa banque, au 102, rue de Richelieu, en 1928.

Rien pourtant ne disposait à une destinée hors du commun ce fils et petit-fils de marchand de bestiaux devenu milliardaire à trente ans et qui, après avoir été au faîte de la gloire et de sa fortune au début du *siècle*, *mourut* en 1940, seul et ruiné par la crise de 1929, laissant derrière lui, outre de fastueux jardins, une collection de *soixante-douze mille* autochromes réalisés par le procédé Lumière entre 1910 et 1931 ainsi qu'environ 140 000 mètres de film dont l'inventaire n'est pas terminé à ce jour.

Relativement connu du public, le projet démesuré des « Archives de la planète » est bien sûr indissociable de la personnalité de ce *« bizarre homme d'argent »* qui fuyait la notoriété et menait une existence secrète, solitaire et plus *que réservée*, alors *même* qu'il était en contact avec les représentants les plus éminents du monde des arts, des finances et de la politique.

Né en 1860 à Marmoutier (Alsace), on ne sait quasiment rien de l'enfance d'Abraham Kahn, dit Albert, dont on retrouve la trace *dix-neuf ans plus tard* à Paris lorsqu'il se lie d'amitié avec Henri Bergson et, tout en poursuivant ses études, gagne sa vie *comme employé* à la Banque Goudchaux, dont il deviendra directeur.

Entreprenant, travailleur et intuitif, Albert Kahn bâtit en peu de *temps sa fortune et* devient rapidement l'un des hommes les plus riches d'Europe. Les célébrités du monde entier se donnent rendez-vous dans ses demeures hollywoodiennes de Boulogne ou du Cap-Martin, près de Menton, au point que Péguy, convié à s'y rendre, écrit à Bergson : *« C'est la première fois que je vais aller à Boulogne. Je suis au fond très timide et ai peur de ne pas faire sur M. Kahn une impression assez pleine. Je serai tout réconforté au contraire si je me sens appuyé par votre autorité. »*

Mais ce financier philosophe, saisi par la culture, chez qui se presse un aréopage de princes et d'écrivains, qui reçoit aussi bien Bourdelle que Michelin, est *tout* le contraire d'un mondain. Particulièrement soucieux de ne pas attirer l'attention sur lui, il pousse l'effacement jusqu'à ne pas assister aux réceptions qu'il donne. Passionné de Wagner *et* d'entomologie, cet amoureux des *fleurs* est un *végétarien* qui vit seul, sans femme ni enfant — pas un mot dans sa biographie sur sa vie affective, — et n'aime rien tant *que déambuler* dans la forêt vosgienne, sur les côtes normandes ou dans ses propriétés un peu folles, parmi les serres dont il déguste les *fruits*.

Fervent adepte de Rodin, dont il fait connaissance en l'invitant à Bayreuth, il possède trois de ses œuvres et lui commande volontiers des bronzes qu'il offre à des *amis. De même*, il loue à l'*Opéra* une loge qu'il réserve à d'autres sans jamais l'occuper lui-même. En revanche, cet homme courtois, et à ce point discret qu'il refuse d'être pris en photo, se conduit en excentrique et s'accorde des caprices hors de prix en faisant donner à domicile des concerts pour lui seul et en chargeant un horticulteur nippon d'aménager à grands frais les jardins exotiques qu'il considère comme *« l'expression végétale de sa pensée »*.

Ce sont ces paradoxes qui intriguent et déconcertent lorsqu'on *tente* de cerner la personnalité d'Albert Kahn. D'autant que le *« riche banquier juif »* se double d'un patron généreux, sociale*ment soucieux du bien-être* de ses employés. Et surtout d'un idéaliste qui a pour volonté de *« changer la face du monde »* et de favo*riser* la *paix universelle* en collaborant au rapprochement entre les peuples.

La vie, il faut saisir la vie

C'est en effectuant un voyage autour du monde qu'Albert Kahn a l'idée de créer en 1910 les « Archives de la planète » dont le but clair et ambitieux est de dresser *« l'inventaire documentaire de l'état du monde tel qu'il se présente au début du siècle »*. La direction de la mission est confiée à Jean Brunhes, Méridional exubérant qui est l'initiateur en France de la géographie humaine. Formés à Boulogne, onze collaborateurs sont engagés : trois pour le cinéma, dont le rôle est de fixer les grands événements contemporains, à signification historique, politique ou sociale, et huit pour la photographie, dont la tâche sera d'enregistrer la vie courante et de montrer l'homme dans son environnement quotidien.

Ainsi, en un temps où le pictorialisme prônait la fuite de la réalité, Albert Kahn demande au contraire à la photographie d'investir le réel et la nantit d'une fonction imaginaire pour ceux qui ne voyagent pas en la sommant de transmettre le frisson du vrai. *« La vie, il faut saisir la vie, là où elle est, à l'étranger, dans la rue, partout »*, proclame-t-il.

Portés par une curiosité naturaliste, soucieux d'engranger le plus *de documents possible*, *excités* à l'idée de capturer l'inédit, de Hanoï à Constantinople, de Pékin à Magny-en-Vexin, les voyageurs-photographes, à la fois *pionniers*, explorateurs et reporters, ratissent la France et trente-sept pays étrangers en Europe, Afrique, Asie, Amérique lors d'expéditions qui n'ont rien de balades d'agrément et prennent souvent des allures d'épopée.

Traitée en couleur, *oscillant* entre la découverte, le témoignage et le souvenir, les sujets sont thématiquement répartis, au gré des régions et pays visités. Rien qu'en France, cent mille autochromes, dont neuf cent cinquante qui parlent d'un Paris aujourd'hui disparu et une longue série intitulée « Ruines et reconstructions » qui illustre les désastres de la guerre, transmettent, non sans anecdotes ni pittoresque, le visage d'une nation paisible et laborieuse, et témoignent de l'activité des diverses classes sociales, des mœurs, de l'habitat et de l'environnement.

Mais la grande aventure concerne évidemment le reste du globe. Si ce qui est montré compte plus désormais que la manière de montrer, photographier n'allait pourtant pas de soi. En un temps où la vision d'un cavalier mongol, de bandits afghans ou de musulmans en prière était un événement, les opérateurs *étaient volontiers pris* pour des espions ou des malfaiteurs et même menacés d'emprisonnement.

Après la *prise sur* place, il fallait encore assurer l'acheminement des documents, veiller à leur conservation, ainsi qu'au développement, puisque la sensibilité des plaques était limitée dans le temps et, lorsque le pourcentage des clichés ratés était trop élevé, le photographe malchanceux était instantanément renvoyé sur le terrain. Parcourant la planète bardés de lourdes malles, même si on ne dispose quasiment d'aucun renseignement *sur eux*, Auguste Léon, Roger Dumas ou Cuville étaient bien les ancêtres des grands reporters *actuels*, *et c'est au prix de* mille difficultés qu'ils ont ramené de leurs expéditions lointaines un véritable trésor iconographique, à l'*intérêt aussi bien humain* qu'ethnographique.

Certes, on peut reprocher le manque d'analyse, de réflexion, sur les conditions économiques, sociales ou politiques, l'absence de documents sur la Russie et les Etats-Unis, le point de vue critique sur l'actualité brûlante et *même la guerre encore qu'il* y ait des images saisissantes sur les prisons mongoliennes (1913) ou encore sur le supplice du carcan digne en tous points du *Lotus bleu*.

Plus proche de *Family of Man* présenté par Steichen en 1955 que de la FSA, Kahn était un humaniste qui cherchait à faire *ressortir* de la multiplicité des peuples quelques constantes qui auraient une valeur universelle. Sa naïveté était de croire que la photographie pouvait *saisir tous* les secteurs de l'activité humaine.

L'utopie d'une documentation qu'il voulait à l'échelle planétaire *coïncida* avec la fin *de* l'autochrome et le début de sa propre déchéance.

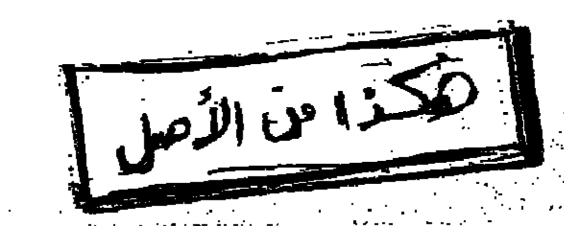
En 1931, la fortune d'Albert *Kahn est estimée à 111 millions* de francs. Pris dans une spirale de l'endettement qui se clôt par des procès, des saisies et, finalement, la *ruine*, il assiste, en se battant, à l'écroulement de son empire. Lui qui pensait ne jamais mourir s'éteint le 13 novembre *1940*, seul et ruiné, à l'âge de quatre-vingts ans, dans sa maison de Boulogne vidée de tous ses biens.

Cette fin tchékhovienne correspond somme toute assez bien à la philosophie de ce financier philanthrope, de ce maniaque prude et *boulimique*, à la silhouette tintinesque, qui était animé par la sincère conviction que l'avenir de l'humanité réside dans ses valeurs *morales* et *qui* aura *mis toute sa* fortune au service de la mission dont il se disait investi.

Son mérite est d'avoir su pressentir l'importance de la photo *couleur et d'avoir saisi, dès 1910*, l'emploi de la photographie et du cinéma comme support privilégié de la mémoire. Conscient de l'accélération *foudroyante du* progrès, son intention n'était pas uniquement de prévoir et d'informer sur la réalité de son temps. Portant à bout de bras *ses chimères*, Albert Kahn était aussi le militant d'une société plus juste pour qui l'argent constituait un moyen de favoriser les rencontres et les échanges, de collaborer au rapprochement entre les peuples.

En ce sens, sous son air *débonnaire*, et *même s'il détestait* la publicité faite sur son nom, ce pacifiste dans l'âme était bien, sinon le cousin, du moins le grand-père de Bob Geldof et de Coluche. ■

● Acquise en 1936 par le département de la Seine, les « Archives de la planète » sont, depuis 1960, propriété du département des Hauts-de-Seine. Sous la direction de Jeanne Beausoleil, le Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Bellefeuille (métro Marcel-Sembat ou Boulogne-Jean-Jaurès), présente, jusqu'au 27 avril, une exposition photographique et audiovisuelle intitulée : « Au-delà d'un jardin, Albert Kahn ».



FÉVRIER 1986 DANS LE MONDE

ÉTRANGER

Comme un humain obscur

par Philippe Boucher

PARCE qu'il est une forme contemporaine du régicide, l'assassinat des chefs d'Etat ou de gouvernement frappe autant les esprits qu'à l'époque où les souverains étaient considérés comme des émanations de Dieu sur la Terre. L'émotion et la terreur sont certes moindres, mais radios et télévisions en multiplient les échos.

Si on ne reconnaît plus aux puissants d'aujourd'hui une telle parenté avec la divinité, ils n'en apparaissent pas moins comme des hommes hors du commun, à qui devraient être épargnés les misères et les drames de ceux qu'ils gouvernent.

Il est vrai que tout concourt à le faire croire. Comme autrefois il y avait « les carrosses du roi », on s'accoutume à l'idée qu'il y ait les avions du président, ses hélicoptères ; avant que ne sonne l'heure où il se verra attribuer une fusée réservée à sa fonction. A quoi s'ajoute l'espace sanitaire qu'on ne cesse de ménager entre lui et le vulgaire.

Olof Palme ne jouait pas à ce jeu où les plus simples perdent le sens. Il allait et venait comme n'importe qui. Il en serait mort. C'est une triste occasion pour les maniaques de la ségrégation entre gouvernants et gouvernés de démontrer l'absolue nécessité des gardes prétoriennes.

Que voilà un faux argument ! M. Ronald Reagan est gardé comme ne l'était pas le trésor de Golconde. Cela n'a pas empêché un dément de tenter de l'assassiner et d'être bien près d'y réussir.

Entre ces deux manières d'être, l'une qui s'en remet aux gardes et l'autre au seul respect, il n'y a pas à choisir. Elles sont également vaines dès lors qu'il y a la volonté de tuer, assez de patience pour en attendre l'occasion et, éventuellement, l'absence de crainte, pour l'assassin, d'être tué à son tour.

Ainsi est-il rappelé aux puissants que, s'ils vivent différemment des autres hommes, s'ils s'en épargnent les souffrances ordinaires, ils peuvent aussi mourir comme eux, aussi dramatiquement parfois que le plus obscur des humains. ■



SALGADO/MAGNUM

1-10. – VATICAN : Jean-Paul II, pour son vingt-neuvième voyage à l'étranger, se rend en Inde où les catholiques constituent moins de 2 % de la population. (Du 31/I au 12/II.)

2. – COSTA-RICA : M. Oscar Arias, candidat du parti au pouvoir, le Parti de libération nationale, de tendance social-démocrate, remporte l'élection présidentielle. Il succédera le 8 mai au président Luis Alberto Monge. (1, 4 et 5/II, 1/III.)

3. – FRANCE-URSS : Moscou demande le départ d'URSS de quatre Français travaillant à l'ambassade, en représailles à l'expulsion de France de quatre fonctionnaires soviétiques. Ces derniers auraient été en relation avec un Français arrêté fin janvier pour espionnage au profit de l'URSS. (1, 5, 7, et 11.)

4. – ÉTATS-UNIS : Dans son discours sur l'état de l'Union, le président Reagan se rallie à l'idée d'une conférence monétaire internationale, proposée depuis juin 1982 par la France, et se prononce en faveur de l'établissement de taux de change *« prévisibles »*. Cependant le dollar continue de baisser (il passe, le 25, à Paris, au-dessous de 7 F) et le déficit du commerce extérieur s'accroît encore : après 148,7 milliards de dollars pour l'année 1985, il a atteint le niveau mensuel record de 16,5 milliards en janvier. (6, 7, 15, 16-17, 21, 23-24, 26 et 28/II, 2-3/III.)

4. – ISRAËL : La chasse israélienne intercepte au-dessus de la Méditerranée un avion civil libyen et l'oblige à se poser dans le nord d'Israël. L'avion, qui ne transportait aucun des responsables palestiniens censés être à bord, est ensuite autorisé à redécoller pour Damas avec ses passagers. Cette action suscite une vive réprobation internationale. (Du 6 au 11.)

4-7. – CUBA : Le troisième congrès du Parti communiste cubain réélit par acclamation M. Fidel Castro à sa tête, mais décide un large remaniement du comité central et du bureau politique, qui laisse présager une importante réorganisation de l'appareil d'Etat. (5, 6, 9-10, 11 et 20.)

5. – ÉTATS-UNIS : M. Reagan présente le projet de budget pour l'année budgétaire 1987, qui prévoit de ramener à 144 milliards de dollars le déficit budgétaire, supérieur à 200 milliards. Les crédits militaires continueraient d'augmenter, les coupes ne concernant que les dépenses civiles, en particulier le système de protection sociale, qui serait profondément réformé. (6 et 7.)

7. – HAITI : Le président à vie Jean-Claude Duvalier part en exil sous la pression des Etats-Unis. *« Afin de faciliter la transition démocratique en Haïti »*, la France accepte de l'accueillir, *« avant qu'il gagne un autre pays »*. A Port-au-Prince, son départ est suivi de scènes de lynchage et de pillage, tandis qu'un Conseil national de gouvernement de cinq membres, dont trois militaires, est mis en place : il est dirigé par le général Henri Namphy, chef d'état-major de l'armée. Un nouveau gouvernement est formé le 10 : il comprend treize ministres, dont deux militaires, la plupart ayant eu d'importantes fonctions dans le régime déchu. Cependant, M. Duvalier reste à Talloires (Haute-Savoie) car aucun des pays sollicités n'accepte de recevoir l'ancien dictateur, qui demande à bénéficier en France du statut de réfugié politique. (Du 1 au 28.)

7. – PÉROU : Le président Alan Garcia décrète l'état d'urgence et un couvre-feu à Lima pour tenter d'enrayer la vague d'attentats terroristes commis par les guérilleros de Sentier lumineux. (6, 8, 9-10, 12 et 25.)

9-10. – IRAN-IRAK : Les troupes iraniennes lancent une offensive dans le sud-est de l'Irak et réussissent à occuper une zone stratégique dans la péninsule méridionale de l'Irak, autour de l'ancien port pétrolier de Fao. (A partir du 11.)

10. – ITALIE : Le plus important procès jamais intenté à la Mafia s'ouvre à Palerme. L'un des principaux accusés, qui était en fuite, Michele Greco, considéré comme le chef de la Mafia palermitaine, est arrêté le 20. (Du 8 au 12, 21 et 22.)

11. – EST-OUEST : Le dissident juif soviétique Anatoli Chtcharanski, emprisonné en URSS depuis 1977, est libéré à Berlin, sur le pont de Glienicke ; il gagne aussitôt Israël. En même temps que lui, sont échangées huit personnes qui étaient détenues pour espionnage, trois à l'Est, cinq à l'Ouest. (4, 5, 6 et du 8 au 15.)

12. – GRANDE-BRETAGNE : Les actionnaires du constructeur d'hélicoptères Westland acceptent la prise de participation de 30 % de la compagnie américaine Sikorsky. Auparavant, le consortium européen, qui s'opposait à cette solution, avait échoué dans sa tentative de rachat de 20 % des actions de Westland. (5, 8, 12, 14 et 19.)

16. – PORTUGAL : Au second tour de l'élection présidentielle, M. Mario Soares (socialiste) est élu avec 51,35 % des voix contre 48,65 % à M. Diogo Freitas Do Amaral (démocrate-chrétien). M. Soarès, qui avait obtenu le soutien du Parti communiste et du Parti rénovateur démocratique (PRD), fondé par les partisans du président Eanes, entrera en fonctions le 9 mars. (4, 14, 16-17, 18 et 22.)

17-22. – LIBAN : L'armée israélienne effectue des opérations de ratissage dans les villages chiites du Liban du Sud après la capture de deux de ses soldats dans la « zone de sécurité » à la frontière nord d'Israël. Les musulmans intégristes de la résistance islamique annoncent, le 19, l'*« exécution »* de l'un des deux militaires israéliens qu'ils affirment détenir. (Du 19 au 26.)

18. – PÉTROLE : La chute des cours du pétrole brut se poursuit : ils tombent pour la première fois depuis 1978 au-dessous de 15 dollars le baril. (Du 2 au 7, 11, 12, 16-17, 20, 25, 26 et 27/II, 2-3/III).

19. – LIBAN : Le professeur Elie Hallak, médecin enlevé en mars 1985 à Beyrouth-Ouest, est le quatrième otage juif assassiné en deux mois. (12, 18, 20, 22 et 26/II, 5/III.)

19. – PROCHE-ORIENT : Le roi Hussein de Jordanie annonce la fin de la *« coordination politique »* entre Amman et l'OLP, prévue par l'accord jordano-palestinien du 11 février 1985, après l'échec des pourparlers en vue d'une relance du processus de paix au Proche-Orient. (4, 11, 21, 22 et 26.)

20-21. – FRANCE - CANADA : Visite officielle en France de M. Brian Mulroney. (1, 15, 22 et 23-24.)

22. – ESPACE : Le seizième tir de la fusée européenne Ariane est un succès. Il permet la mise en orbite du satellite français d'observation de la Terre Spot-1 et du satellite scientifique suédois Viking. Les images envoyées par Spot, d'une très grande netteté, vont être commercialisées. (Du 21 au 24 et 28/II, 1/III.)

23. – ÉTATS-UNIS - URSS : M. Reagan écrit à M. Gorbatchev pour lui proposer l'élimination avant 1990 des missiles nucléaires de portée intermédiaire américains et soviétiques en Europe et en Asie. (8, 11, 14, 16-17, 25 et 26.)

25. – URSS : Le vingt-septième congrès du PC soviétique s'ouvre à Moscou par le rapport d'activité de M. Mikhaïl Gorbatchev. Dans un discours de plus de cinq heures, il réclame une *« réforme radicale et nécessaire »* de l'économie, après avoir critiqué l'*« inertie »* et la *« stagnation »* de l'ère Brejnev. (15, 19, 20 et à partir du 25.)

25-26. – ÉGYPTE : Des appelés des forces de police se révoltent et provoquent d'importants dégâts au Caire et dans sa banlieue où le couvre-feu est décrété le 26. Plusieurs hôtels de luxe sont incendiés et trente-six personnes (cent cinquante selon un bilan officieux) sont tuées au cours d'affrontements avec l'armée qui écrase la mutinerie. (A partir du 27.)

26. – VENEZUELA : Caracas obtient auprès de quelque quatre cents banques créancières le rééchelonnement sur douze ans et demi de 21,2 des 29 milliards de sa dette publique. (18, 27 et 28/II, 4/III.)

27. – ÉTATS-UNIS : L'indice des valeurs industrielles de la Bourse de New-York dépasse la barre des 1 700 : à 1 713,98, il a gagné 200 points en sept semaines. (Du 2/II au 3/III.)

27-28. – FRANCE - RFA : MM. Kohl et Mitterrand, réunis à Paris pour le quarante-septième sommet régulier franco-allemand, décident de relancer la coopération stratégique et militaire entre Paris et Bonn. (Du 28/II au 3/III.)

28. – BRÉSIL : Le président José Sarney annonce un *« traitement de choc »* pour l'économie brésilienne : le « plan tropical », comparable au « plan austral » imposé en juin en Argentine, prévoit le gel des prix et des salaires, ainsi que l'abandon du système d'indexation ; une nouvelle unité monétaire est créée, le cruzado, qui vaut 1 000 cruzeiros. (11 et 13/II, 1, 4 et 5/III.)

28. – CEE : Le Danemark, l'Italie et la Grèce signent l'Acte unique rassemblant les réformes institutionnelles approuvées en décembre à Luxembourg, après que les électeurs danois l'eurent accepté, le 27, par référendum (56,2 % de oui). Les neuf autres membres de la Communauté européenne l'avaient signé le 17. (15, 18, 19 et 27/II, 1 et 2-3/III.)

28. – SUÈDE : Olof Palme, premier ministre social-démocrate de 1969 à 1976 et depuis 1982, est tué d'un coup de feu par un inconnu dans une rue du centre de Stockholm. M. Ingvar Carlsson, vice-premier ministre, est chargé de l'intérim, tandis que cet assassinat suscite la consternation tant en Suède qu'à l'étranger. (A partir du 2-3/III.) ■

« Olof Palme ne jouait pas à ce jeu où les plus simples perdent le sens. Il allait et venait comme n'importe qui. Il en serait mort. C'est une triste occasion pour les maniaques de la ségrégation entre gouvernants et gouvernés de démontrer l'absolue nécessité des gardes prétoriennes. »

Retour de la démocratie aux Philippines

Le 7, l'élection présidentielle aux Philippines est marquée par une participation importante, des violences et une fraude massive. Les jours suivants, le président Ferdinand Marcos et Mme Corazon Aquino, candidate de l'opposition modérée qui a soulevé l'enthousiasme des foules pendant la campagne, revendiquent la victoire.

Le 11, M. Ronald Reagan, refusant de prendre parti, décide d'envoyer M. Philip Habib en mission de consultation à Manille : il s'y rend du 16 au 22.

Le 14, l'Eglise catholique appelle à la *« résistance non violente »* contre le régime.

Le 15, M. Marcos est proclamé vainqueur de l'élection, par l'Assemblée nationale, qu'il contrôle. Cependant, M. Reagan admet, dans un communiqué, que la *« crédibilité »* de cette élection est sujette à caution.

Le 16, Mme Aquino appelle la population à une campagne de *« désobéissance civile »*, devant près d'un million de personnes rassemblées à Manille.

Le 19, le Sénat américain condamne, par 85 voix contre 9, les conditions de la réélection de M. Marcos.

Le 22, M. Juan Ponce Enrile, ministre de la défense, et le général Fidel Ramos, chef d'état-major des armées par intérim, se rallient à Mme Aquino avec une partie de l'armée. Washington apporte son soutien aux insurgés, retranchés dans un camp militaire à Manille sous la « protection » de dizaines de milliers de partisans de Mme Aquino.

Le 25 au matin, Mme Aquino prête serment en tant que président des Philippines et forme un gouvernement dirigé par M. Salvador Laurel, son colistier à l'élection présidentielle. Un peu plus tard, M. Marcos, isolé dans son palais assiégé par la foule, prête serment à son tour. Mais, dans la soirée, il accepte de s'exiler : il est accueilli à Hawaï, où les Etats-Unis lui accordent l'asile politique.

Le 26, Mme Aquino lance un appel au cessez-le-feu aux insurgés de la Nouvelle Armée du peuple (NAP, communiste) et annonce que tous les prisonniers politiques seront libérés (à partir du 5). ■

La France de nouveau au Tchad

Du 10 au 14, des combats reprennent au nord du Tchad, les forces du GUNT de M. Goukouni Oueddeï, soutenu par la Libye, ayant déclenché plusieurs offensives contre des positions gouvernementales au sud du 16e parallèle.

Tandis que M. Hissène Habré demande l'intervention des troupes françaises, ces attaques sont repoussées par les forces gouvernementales.

Le 16, des avions d'attaque français, venus de Bangui (Centrafrique), bombardent un aéroport libyen au nord du Tchad. Tripoli réplique, le 17, en envoyant un Tupolev-22 larguer quatre bombes sur l'aéroport de N'Djamena. Mais les dégâts sont minimes et ralentissent à peine le pont aérien établi par la France pour livrer du matériel militaire.

L'objectif principal de l'« opération Epervier », lancée le 16, est la mise en place à N'Djamena d'un dispositif aérien dissuasif, dont un radar à longue portée.

Des Mirage F1 et des Jaguar sont envoyés à N'Djamena ainsi qu'un millier de militaires français environ, chargés de protéger et de faire fonctionner cette base aérienne. (du 12/II au 3/III). ■



FÉVRIER 1986 DANS LE MONDE

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par Edouard Masurel



« Cory » Aquino, entourée de ses quatre filles, pendant la campagne électorale aux Philippines.

FRANCE

2. – M. Raymond Barre refuse de s'associer à la manifestation unitaire que M. Valéry Giscard d'Estaing voulait organiser à Clermont-Ferrand. M. Jacques Chirac n'ayant accepté qu'à condition que tous les responsables de l'opposition y participent, ce *« sommet de l'union »* est annulé (1, 5 et 6).

3. – *Le comité central du PCF* adopte une résolution qui développe une double offensive, dirigée *autant contre la droite que* contre le PS (4 et 5).

3-5. – Trois bombes explosent à Paris, dans la galerie Claridge, le 3, à la librairie Gibert Jeune, le 4, et à la FNAC-Sports, le 5, faisant au total dix-neuf blessés. Ces attentats semblent liés aux négociations en cours sur la libération des quatre otages français détenus au Liban ; ils sont revendiqués par un comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient, qui réclame la libération de trois terroristes détenus en France. Après *la mise* en place d'un dispositif exceptionnel de sécurité, soixante-quatre personnes, en majorité originaires du Proche-Orient, sont interpellées à Paris et en province ; treize d'entre *elles sont ensuite expulsées* (du 5 au 15).

5. – Deux terroristes palestiniens partisans d'Abou Nidal, arrêtés en 1978, sont libérés et expulsés, après avoir bénéficié d'une remise légale de la moitié de leur peine (22 et 23-24).

5-7. – Participant à Paris à la conférence internationale Silva *sur* l'arbre et la forêt, les représentants de plus de soixante pays, dont plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement, *décident le doublement* de l'aide à l'Afrique et recommandent la réduction des pollutions en Europe (du 5 au 10).

7. – M. François Mitterrand se rend à Lille, ville dont M. Pierre Mauroy *est le maire, où il préside* un rassemblement de quelque vingt mille personnes. Alors qu'il appelle *« le peuple de France »* à *« préserver ses conquêtes »*, l'opposition lui reproche de se conduire en chef du PS (7, 9-10, 11 et 15).

10. – M. Laurent Fabius dénonce à Amiens la division de l'opposition et lance un appel pour rassembler une *« majorité de progrès »* autour du PS et avec le président de la République. A Tarbes, le 25, il déclare : *« Serait-il juste qu'alors que nous avons fait l'effort ce soient d'autres qui récoltent les fruits ? »* (12, 13, 14, 16-17, 18, 23-24, 25 et 27).

14. – M. Mitterrand, en visite dans la Nièvre, confirme qu'il choisira *« qui il veut »* comme *premier ministre* (15 et 16-17).

14. – Un cœur artificiel est implanté sur un malade par l'équipe du professeur Alain Carpentier à l'hôpital Broussais. Dès le 18, l'appareil d'assistance ventriculaire est remplacé avec succès par un cœur humain (20 et 23-24/II, 1er/III).

17. – Un berger et une jeune fille sont tués par erreur au Pays basque par le GAL (Groupe antiterroriste de libération), qui a revendiqué une trentaine d'attentats contre des réfugiés basques espagnols depuis décembre 1983 (11, 15, 16-17, 20 et 21).

17-19. – Le premier sommet des « pays ayant en commun l'usage de la langue française » se tient à Versailles et à Paris. Il rassemble les représentants de quarante-deux Etats ou communautés francophones. Lors de la conférence de presse finale, M. Mitterrand annonce vingt-huit « décisions pratiques » (du 15 au 21).

19. – M. Robert Badinter est nommé au Conseil constitutionnel par M. Mitterrand. Il en deviendra président le 5 mars, après la démission de M. Daniel Mayer, qui reste membre du Conseil. M. Robert Fabre, nommé par M. Mermaz, remplace M. Paul Legatte, qui lui succède au poste de médiateur. M. Maurice-René Simonnet, nommé en octobre 1984, est reconduit par M. Poher. Au gouvernement, M. Michel Crépeau succède à M. Badinter au ministère de la justice et M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat au tourisme, remplace M. Crépeau au ministère du commerce, de l'artisanat et du tourisme. *L'opposition, à l'exception* de M. Chirac, dénonce la nomination de M. Badinter (du 21/II au 1/III).

20. – Le chalutier dieppois *Snekkar-Arctic* coule au large de l'Ecosse : seuls neuf des vingt-sept marins sont sauvés (du 22 au 25).

22. – Mort de Claude Hettier de Boislambert, ancien chancelier de l'ordre de la Libération (26).

22. – Mort du général Jacques Paris de Bollardière, qui prit position en 1957 contre la torture en Algérie et fut ensuite un militant de la non-violence (25).

23. – M. Giscard d'Estaing propose la constitution d'un « intergroupe de l'union », réunissant les *députés* RPR *et* UDF *dans* la future Assemblée (25, 26 et 27).

25. – M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, affirme que M. Chirac *« est le seul à remplir les deux conditions nécessaires au premier ministre de la future majorité, à savoir rassembler toute cette nouvelle majorité sans exception et la volonté de conduire la politique choisie par les électeurs »* (26 et 27).

25. – MM. Léotard, Méhaignerie et Rossinot, dirigeants des formations qui composent l'UDF (Parti républicain, CDS et Parti radical), estiment, à Nancy, que l'UDF *pourra, autant que le* RPR, revendiquer le poste de premier ministre de la cohabitation (27 et 28).

26. – M. Jacques Chirac, invité de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, définit les quatre conditions qui permettraient à une personnalité de l'opposition de devenir premier ministre après le 16 mars, mais il refuse de dire si, personnellement, il accepterait la fonction (11, 18, 25, 26 et 28).

27. – La SARL Le Monde approuve à l'unanimité l'ouverture *du capital à une société d'investisseurs, Le Monde*-Entreprises, dont vingt et un actionnaires, personnes morales ou physiques, se répartissent le capital, de 11 millions de francs (1er et 2-3/III).

Economie

13. – **BOURSE** : L'indice de la compagnie des agents de change franchit pour la première fois la barre des 300. La Bourse de Paris, en progression de 45 % en 1985, enregistre une hausse de plus de 20 % pour janvier et février : le 24, elle atteint le niveau record de 324,7 (16-17 et 23-24/II, 2-3/III).

14. – **POUVOIR D'ACHAT** : Le salaire horaire ouvrier a augmenté de 5,2 % en 1985. La hausse des prix ayant été de 4,7 %, le gain de pouvoir d'achat est de 0,5 %, ce qui ne traduit pas un relâchement de la rigueur (16-17 et 18).

18. – **CONJONCTURE** : En janvier, la balance du commerce extérieur a été excédentaire de 3,5 milliards de francs, le chômage a augmenté de 2,3 %, après quatre mois de recul, et la hausse des prix n'a été que de 0,1 % (20 et 28/II, 1er/III).

20. – **BOURSE** : *Inauguration* d'un marché à terme d'instruments financiers (MATIF) à la Bourse de Paris : c'est le second en Europe, après celui ouvert à Londres en 1982 (12, 13, 18 et 22/II, 2-3/III).

20. – **TAUX D'INTÉRÊT** : La Banque de France abaisse son taux d'intervention de 8 3/4 % à 8 1/8 % mais relève le taux des réserves obligatoires des banques en raison de la croissance excessive de la masse monétaire (du 21 au 24).

23. – **SOCIAL** : Le ministère du travail *indique qu'en* 1985 les conflits du travail ont atteint le niveau le plus bas depuis 1946 (21 et 25/II, 4/III).

28. – **SOCIAL** : La loi sur l'aménagement du temps de travail est considérée comme définitivement adoptée après que le gouvernement eut engagé sa responsabilité pour la troisième fois devant les députés. Malgré l'obstruction des communistes, à l'Assemblée nationale comme au Sénat, le gouvernement a réussi à faire adopter son texte sur la flexibilité, mais le CNPF, qui le *trouve trop « rigide »*, incite le patronat à refuser les négociations par branches (du 1 au 15, 20, 21, 22 et 27/II, 1 et 2-3/III. ■

Culture

1. – M. Mitterrand inaugure à Arles l'Ecole *nationale* de la photographie, qui fonctionne depuis 1982 (2-3 et 4).

3. – L'Orchestre national de jazz, créé à l'initiative du ministère de la culture, donne son *premier* concert au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris (18).

11. – Mort de Frank Herbert, écrivain américain de science-fiction (13 et 14).

12. – Le conseil des ministres nomme M. Jean-Louis Martinoty *administrateur* général de l'Opéra de Paris et M. Jean Le Poulain administrateur général de la Comédie-Française (13 et 19).

13. – Ouverture au Centre Georges-Pompidou de la grande exposition : « Vienne 1880-1938 : naissance d'un siècle » (13 et 20).

19. – La reine Beatrix des Pays-Bas et M. Mitterrand inaugurent au Grand Palais l'exposition d'une soixantaine de tableaux de peintres hollandais, de Rembrandt à Vermeer, prêtés par le Musée Mauritshuis de La Haye (20).

19. – Mort d'André Leroi-Gourhan, ethnologue et préhistorien (21).

20. – La « 5 », première chaîne de télévision privée non cryptée, commence à émettre dans quatorze grandes villes et leurs agglomérations (du 9 au 13, du 16 au 22 et 27).

21. – Les structures de la « 7 », la chaîne publique culturelle et européenne destinée au satellite TDF 1, sont mises en place : son conseil de surveillance est *présidé* par Mme Janine Langlois-Glandier et son directoire par M. Bernard Faivre d'Arcier (13, 14, 15 et 23-24).

22. – « TV 6 », la chaîne *musicale* privée, commence à diffuser une bande-annonce dans neuf grandes villes. Les vrais programmes débutent le 1er mars (11, 12, 14 et à partir du 20).

22. – *Trois hommes et un couffin* de Coline Serreau, remporte le césar du meilleur film, après avoir obtenu un grand succès populaire : près de six millions de spectateurs l'ont vu en cinq mois (21 et 25).

23. – Mort de Matthieu Galey, critique littéraire et théâtral (25).

27. – Michel Mohrt, reçu à l'Académie française par Jean d'Ormesson, prononce l'éloge de Marcel Brion (28/II et 2-3/III). ■

Un choix d'enquêtes et de reportages

ÉCONOMIE : *Le pétrole à la baisse* (2-3).

ÉTATS-UNIS : La contre-attaque des constructeurs automobiles (4).

FRANCE : Analyse région par région avant les élections législatives et régionales (du 4 au 8, du 11 au 14, 18, du 20 au 22 et du 25 au 28).

FRANCE : L'Ardèche sous la neige (9-10).

FRANCE : Enquête du CNRS sur les Français et leur région (9-10).

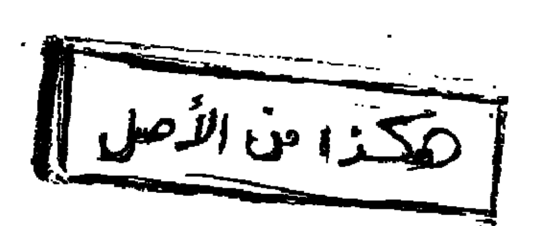
MÉDECINE : La démence sénile (12).

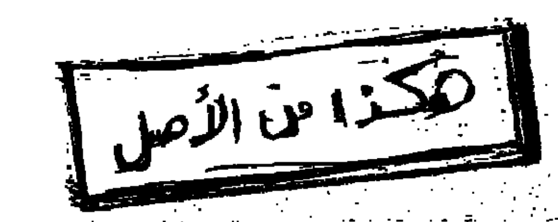
FRANCE-PAYS-BAS : Les Pays-Bas à Paris (20).

FRANCE : Il était une fois la télévision. (23-24).

ÉCONOMIE : Création et reprise d'entreprises (25).

FRANCE : L'*immigration au féminin* (28). ■





RENCONTRE

KOUCHNER APRÈS SCHWEITZER

propos recueillis par Roger Cans

Près de vingt années passées à porter les premiers secours aux populations les plus déshéritées du globe ; près de vingt années passées à aider les non-nantis : Bernard Kouchner, fondateur de Médecins sans frontières, explique son action.

PHOTOS LUC PERENOM

BERNARD KOUCHNER est un homme qui ne connaît pas le doute. Même s'il se trompe, souvent, même si on le trompe, parfois, il ne s'en formalise pas, n'en conçoit aucun remords. Comme si, toujours, le besoin d'action reprenait le dessus.

Après dix-huit ans de médecine volante dans tous les points chauds de la planète – Biafra, Kurdistan, mer de Chine, Liban, Afghanistan, Erythrée, Tchad, Salvador et d'autres encore, – le fondateur de Médecins sans frontières, puis de Médecins du monde, s'apprête à se lancer, à quarante-six ans, dans de nouvelles entreprises. Mais, auparavant, il a éprouvé le besoin de jeter un regard en arrière, de faire le bilan de ses expéditions sanitaires, d'en évaluer la portée.

Et cela nous donne ce livre *Charité business* (1), qui se veut à la fois un état du tiers-monde, un programme d'aide et, plus encore sans doute, une justification de presque vingt ans consacrés aux déshérités de toutes les guerres. D'où une certaine confusion et, parfois, des contradictions à quelques pages d'intervalle. Mais cela n'a pas d'importance : Bernard Kouchner a les certitudes d'un homme qui a fait ce que peu ont osé avant lui, et que beaucoup ont critiqué.

Nous l'avons rencontré dans son service de gastro-entérologie de l'hôpital Cochin, à Paris, où il donne des consultations normales à des malades ordinaires, victimes seulement de leur corps, de leur âge, ou de leur mode de vie. A des privilégiés en somme, si on les compare aux Biafrais affamés ou aux « boat people » recueillis en mer de Chine après des semaines d'errance et de souffrance...

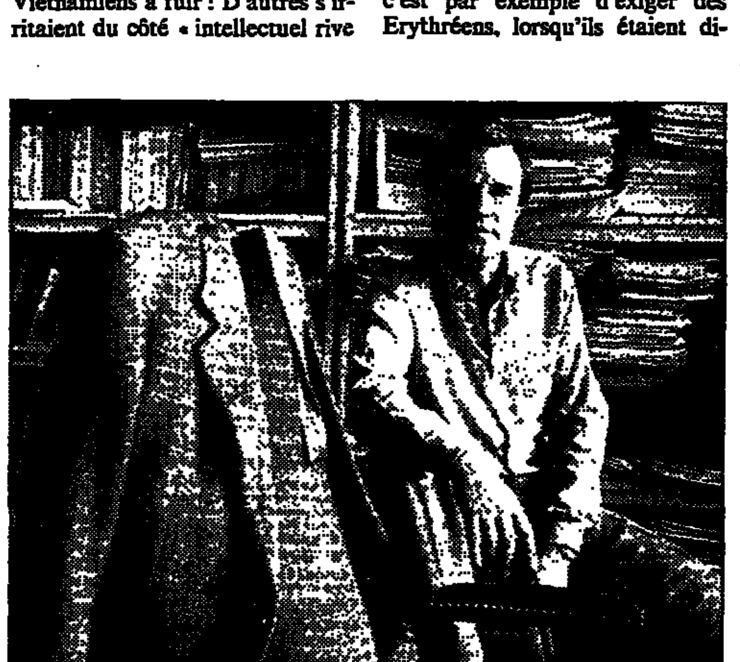
∴

« Bernard Kouchner, vous considérez-vous comme un saint laïque, un scout du bistouri, un cabot ou un aventurier ?

– Tant qu'à prendre une définition, je préfère celle de Jean-Claude Guillebaud lorsqu'il nous appelait les *« hippies de la médecine »*. Mais c'est vrai, au début, nous étions des aventuriers. Tout le monde nous traitait de *« fadas »*. Il fallait être une tête brûlée pour aller sur des champs de bataille avec pour seule arme une trousse et des médicaments. Indiscutablement, il y avait un petit côté Paris-Dakar dans ces missions lointaines. On a d'ailleurs fait beaucoup de choses avec ceux de la Guilde européenne du raid, notamment en Afghanistan. Eux recherchent d'abord l'aventure. Je regrette seulement qu'ils n'aillent jamais traîner leurs guêtres dans les dictatures de droite. On a besoin de nous partout. Mais pourquoi rejeter l'aventure ? Les jeunes ont besoin de dépassement. Il faut leur proposer autre chose que le seul football – sans parler des batailles rangées de type Heysel. Je préfère le côté ludique de l'aventure aux affiches larmoyantes qu'on placarde dans Paris pour apitoyer le bon peuple sur la misère du tiers-monde !

– Pourquoi avoir créé Médecins du monde après Médecins sans frontières ? Vous contribuez à l'inflation des organisations humanitaires !

– Elles ne seront jamais assez nombreuses pour s'occuper de tout le monde ! Mais un désaccord a surgi entre nous, je veux dire avec ceux qui sont venus nous rejoindre après. Avait-on le droit, comme médecins, de témoigner de ce que nous voyions ? Au Biafra, j'avais témoigné contre la Croix-Rouge – avec le soutien de Sartre – parce qu'elle fermait les yeux sur le blocus alimentaire employé comme arme de guerre. Je ne voulais pas répéter l'erreur de la dernière guerre, lorsque la Croix-Rouge gardait le silence sur les camps d'extermination. Pour moi, le serment d'Hippocrate ne vaut qu'entre un médecin et son malade, pas pour une situation générale. Nous n'étions pas d'accord non plus sur le bénévolat. Certains voulaient embaucher des volontaires et les payer. Moi je ne voulais pas. Pas par moralisme, mais parce que je refuse la charité professionnelle. A Médecins du monde, seuls les permanents sont payés. Enfin, le désaccord a éclaté à propos de l'opération « Un bateau pour le Vietnam ». On me reprochait de porter tort au Vietnam en encourageant les Vietnamiens à fuir ! D'autres s'irritaient du côté « intellectuel rive gauche » de l'opération, parce que Sartre et Aron nous soutenaient. On ironisait sur *« le bateau pour Saint-Germain-des-Prés »*, etc. Il a fallu crever l'abcès et j'ai donc lancé Médecins du monde...



« LA DÉMOCRATIE N'EST PAS FORCÉMENT UN LUXE POUR OCCIDENTAUX. ON PEUT FAIRE VOTER LES GENS DANS LE DÉSERT. »

– Vous dites que vous ne faites pas de moralisme mais, dans votre livre, vous appelez à une *« morale de l'action d'urgence »*. Qu'est-ce que vous entendez par là ?

– Ah, c'est la grande question... les droits de l'homme... la morale judéo-chrétienne... Pour moi, il s'agit de savoir jusqu'où on a le droit d'aider un pays oppressif. Mais je ne m'interroge pas sur l'oppression. J'écoute les plaintes. Quand on écoute bien, on entend des appels. Pour le Cambodge, on s'est fermé les oreilles, malheureusement. Mais si Khomeiny appelle, on n'y va pas. Il est au pouvoir. On est du côté des minorités. Sans trop d'illusions, toutefois, parce que les minoritaires qui prennent le pouvoir deviennent très souvent oppressifs. Quand notre ami kurde Barzani a fait alliance avec les Iraniens, il s'est mis à bombarder nos hôpitaux ! Et combien de Libanais paisibles sont devenus chefs de guerre dans la tourmente ! Non, je ne me fais pas trop d'illusions...

» Mais la morale, pour moi, c'est par exemple d'exiger des Erythréens, lorsqu'ils étaient divisés en fronts de libération rivaux, d'accepter que nous passions d'un côté à l'autre. En Ethiopie, les organismes d'aide humanitaire auraient pu constituer un cartel des « non » lorsque les autorités ont exigé que l'argent leur soit d'abord versé. En Afrique du Sud, nous avons quelques médecins qui travaillent dans les ghettos noirs, presque clandestinement. C'est un devoir moral.

– Etes-vous tiers-mondiste ?

– Je suis aux côtés du tiers-monde, avec tous les tiers-mondes. Mais je ne pense plus, comme lorsque je militais à l'UEC contre la guerre d'Algérie – sans être pour autant inscrit au Parti communiste, – que la révolution algérienne allait sauver la France. Nous étions à l'époque complètement obnubilés par les « bourreurs de mou » comme Sartre ou Régis Debray première manière. Le Vietnam libéré et la révolution en Amérique latine allaient amener la rédemption de l'Occident. On y croyait. Ça nous enthousiasmait. J'ai dédié ma thèse de médecine au « Che » Guevarra – qui était lui aussi médecin.

– Vous êtes donc l'héritier du docteur Schweitzer.

– Si vous voulez. Schweitzer est un cas ambigu, parce qu'il était complètement colonial. Mais c'était l'époque. Il est difficile de le lui reprocher. Je le trouve personnellement très attachant. Je me propose même d'écrire un jour sur lui.

– Les intellectuels de gauche sont-ils toujours vos amis ?

– En reste-t-il ? Les intellectuels de gauche n'ont plus voix au chapitre. Ceux qui étaient de gauche se droitisent, et ceux qui sont de droite se gauchisent. Les gens qui marquent leur époque, aujourd'hui, ce sont Tapie, Coluche, Séguéla ou Montand. Ils éclipsent les maîtres à penser professionnels. C'est un fait.

– Quels sont vos projets, maintenant ?

– J'ai un hôpital à construire en Afghanistan. J'ai un bateau qui part demain d'Australie pour la mer de Chine – encore ! – avec un renfort d'équipiers allemands. Et je crève d'envie de retourner au Kurdistan. Les Kurdes sont un peuple formidable, et Ghassemlou, le chef du PDKI, un type absolument passionnant. Ils font là-bas un travail fantastique auprès de la population. Ils réussissent à rester des combattants démocrates. Ils prouvent à leur manière que la démocratie n'est pas forcément un luxe pour Occidentaux riches. On peut faire voter les gens dans le désert. Le Sénégal n'est pas riche, mais il a douze partis et les gens votent, comme aujourd'hui au Salvador et au Guatemala. Même chose en Inde...

– Et vos « Volontaires européens du développement », où en sont-ils ?

– C'est fini, enterré. On a déposé les statuts de l'association à mon insu. On m'a, en quelque sorte, volé mon idée. Mais ça m'est égal. C'est une affaire que j'avais montée avec Christian Nucci, ministre de la coopération, et Charles Hernu, alors ministre de la défense. Il s'agissait de proposer aux jeunes qui doivent faire leur service – mais pas seulement les diplômés – de partir avec d'autres Européens pour faire quelque chose en commun dans le tiers-monde. Ils auraient construit eux-mêmes leur village à côté des autres, ils auraient travaillé ensemble, toutes nationalité mêlées. L'idée a été détournée. Je crois qu'une quinzaine d'Allemands et de Français vont partir selon cette formule. Mais je ne suis plus dans le coup.

– Que proposez-vous alors ?

– Je ne veux surtout pas créer une ONG (Organisation non gouvernementale) de plus. Lorsque je suis rentré du Liban la dernière fois, en mai 1985, je suis tombé, à la télévision, sur le drame du Heysel, ce stade de Bruxelles devenu fou. Je me suis trouvé brutalement confronté à la montée de la violence en Europe, et je me suis dit qu'il fallait absolument faire quelque chose pour donner aux jeunes de ce continent l'occasion de manifester leur vitalité pour la bonne cause. En accord avec le président de la République, que j'ai revu à l'occasion du déjeuner avec Bob Geldof, nous avons décidé de créer la Fédération européenne de la jeunesse. Il s'agira d'envoyer environ cinq cents jeunes Européens par an, avec un minimum de formation et d'encadrement. J'en ai déposé les statuts le 3 mars, avec un intitulé court et universel : Globus. Dans chaque pays membre sera créé un office. En France, c'est l'Office européen de la jeunesse, que je préside avec Lionel Rotcage, de l'organisation Band Aid, et avec l'avocat Jean-Pierre Mignard. Il fonctionnera sur le modèle de Banlieue 89, qu'anime Roland Castro. On voudrait réunir le maximum de monde, de Michel Berger à Bernard Tapie, en passant par Renaud ou Richard Berry. On s'appuiera sur le réseau Action Ecole, qui compte quelque 14 500 comités...

– On retombe à pieds joints dans ce que vous appelez le Charité business !

– Pas le business, mais la mobilisation générale de tous ceux qui parlent au cœur des jeunes. Qu'on le veuille ou non, c'est Brice Lalonde qui symbolise pour eux les Verts. Si c'est possible, on créera aussi Sport Aid, avec des gens comme Rocheteau ou Platini. On organisera des rencontres internationales de la musique. Et puis, j'y tiens beaucoup, on mettra sur pied un Paris-Dakar du cœur, qui sera, en l'occurrence, un Dakar-Paris, orchestré par Mourousi, s'il accepte. Ce seront les Africains qui traverseront l'Auvergne !

– C'est donc le show-business au secours du tiers-monde, encore une fois ?

– Appelez ça comme vous voulez. Ce qui compte, pour moi, c'est d'offrir aux jeunes Européens une structure qui leur permette de se donner à fond dans l'action et l'antiracisme. J'ai très peur d'une montée de la violence raciste en Europe. Je crains de voir l'Europe s'enfermer dans son donjon, sur la défensive, fuyant le contact avec ce tiers-monde qu'elle ne contrôle plus. Seuls les jeunes peuvent briser ce mouvement de repli. Il faut qu'ils sortent, qu'ils parcourent le monde et mettent leur énergie au service de la planète. » ■

(1) Editions Le Pré aux clercs, 272 p., 89 F.